

Les réfugiés au Tchad

La voie à suivre

Nga Thi Viet Nguyen
 Aboutrahyme Savadogo
 Tomomi Tanaka



Les réfugiés au **Tchad**

La voie à suivre

**Nga Thi Viet Nguyen
Abourahyme Savadogo
Tomomi Tanaka**

© 2021 Banque Mondiale
1818 H Street NW, Washington DC 20433
Telephone: 202-473-1000
www.worldbank.org

Droits réservés

Ce travail a été réalisé par le personnel de la Banque mondiale. Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans ce travail ne reflètent pas nécessairement les points de vue des directeurs exécutifs de la Banque mondiale ou des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données incluses dans ce travail. Les frontières, les couleurs, les dénominations, et d'autres informations montrées sur n'importe quelle carte dans ce travail n'implique aucun jugement de la part de la Banque Mondiale concernant le statut juridique de tout territoire ou l'approbation ou l'acceptation de ces limites.

Droits et autorisations

Le matériel de ce document est soumis au droit d'auteur. Etant donné que la Banque mondiale encourage la diffusion de ses connaissances, ce document peut être reproduit, en totalité ou en partie, à des fins non commerciales tant que toute l'attribution à ce travail est donnée.

Citation

Merci de citer le document ainsi qu'il suit : Nguyen, Nga Thi Viet, Aboudrahyme Savadogo, and Tomomi Tanaka. 2021. *Les réfugiés au Tchad: La voie à suivre*. Washington, DC: World Bank.

Toutes les questions sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, doit être adressée à la publication de la Banque mondiale à l'adresse : Groupe de la Banque mondiale, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; télécopieur : 202-522-2625; courriel : pubrights@worldbank.org.

Conception graphique

Puntoaparte
Editores

www.puntoaparte.com.co

Photographies

Les photos sur la page de couverture et les pages XVI, 1, 12, 46, 65, 84, 96, 123, 140, et 161 ©**Nga Thi Viet Nguyen/Banque mondiale**. Les photos sur les pages 19 et 35 ©**Dominique Catton/ Union européenne**. Les photos aux pages 87 et 130 ©**Arne Hoel/Banque mondiale**. Les photos sur la page 105, 126 et 127 ©**Vincent Tremeau/SWEDD Tchad**



Table des matières

Avant-Propos **Page X**
Remerciements **Page XI**
Acronymes et abréviations **Page XII**
Aperçu **Page XIV**

Chapitre 1

Introduction

Motivations et objectifs

Page 3

Contexte de la crise des réfugiés

Page 6

Gestion des réfugiés au Tchad

Page 13

Instrument de l'enquête

Page 14

Chapitre 2

La réalité des réfugiés: présent et passé

Profil démographique actuels des réfugiés soudanais et centrafricain

Page 21

Profil des réfugiés dans leurs pays d'origine

Page 30

Chapitre 3

Le bien-être des réfugiés et de la population tchadienne

Pauvreté et la sécurité alimentaire

Page 37

Ressources et accès aux services

Page 43

Revenus et emploi

Page 57

Chocs et stratégies d'adaptation

Page 81

Chapitre 4

Sources des différences de bien-être au sein des communautés de réfugiés

Différences de bien-être économique entre les plus pauvres et les plus aisés
Page 89

Actifs initiaux, capital social et capital humain
Page 92

Aide et principale source de revenus
Page 99

Facteurs explicatifs des différences de bien-être entre les réfugiés
Page 102

Chapitre 5

Relations existant entre réfugiés et communautés d'accueil

Récapitulation de l'écart de bien-être
Page 107

Causes de l'écart de bien-être
Page 108

Perception du bien-être
Page 117

Chapitre 6

La voie à suivre

Poursuivre l'aide alimentaire à court terme
Page 125

Adopter un mécanisme de graduation
Page 127

Fournir des baux fonciers à long terme ou allouer des terres propices à l'agriculture
Page 128

Renforcer la microfinance et les services financiers mobiles
Page 129

Faciliter la liberté de mouvement des réfugiés
Page 131

Comblar les déficits en matières de connaissances et de données sur les réfugiés
Page 132

Références **Page 133**

Annexes **Page 141**

Tableaux

Tableau 1.1. Taux de réponse à l'enquête **Page 16**

Tableau 3.1. Pauvreté nationale, 2019 **Page 37**

Tableau 4.1. Facteurs explicatifs des différences de bien-être entre les réfugiés **Page 104**

Cartes

Carte 1.1. Pays hôtes avec plus de 400 000 réfugiés **Page 7**

Carte 1.2. Localisation des camps de réfugiés au Tchad **Page 9**

Carte 2.1. D'où viennent les réfugiés, en pourcentage? **Page 31**

Figures

Figure 1.1. Composition de la population réfugiée au Tchad **Page 3**

Figure 1.2. Nombre de réfugiés au Tchad, 2010-22 **Page 5**

Figure 1.3. Composition démographique des réfugiés, selon l'enquête RHCH et les données administratives du HCR **Page 17**

Figure 2.1. Sexe et situation matrimoniale des chefs de ménage, en pourcentage **Page 21**

Figure 2.2. Répartition de la taille des ménages, en pourcentage **Page 23**

Figure 2.3. Pyramide d'âges et de genres **Page 24**

Figure 2.4. Situation matrimoniale des chefs de ménage de réfugiés, en pourcentage **Page 25**

Figure 2.5. Langues parlées par les réfugiés adultes, en pourcentage **Page 25**

Figure 2.6. Niveau scolaire atteint le plus élevé, population adulte, en pourcentage **Page 27**

Figure 2.7. Secteur d'emploi, population adulte, en pourcentage **Page 29**

Figure 2.8. Situation d'emploi des réfugiés dans leur pays d'origine, en pourcentage **Page 33**

Figure 2.9. Secteurs d'emploi des réfugiés dans leur pays d'origine, en pourcentage **Page 34**

Figure 3.1. Taux de pauvreté **Page 39**

Figure 3.2. Profondeur de la pauvreté **Page 40**

Figure 3.3. L'indice de pauvreté multidimensionnelle **Page 40**

Figure 3.4. Insécurité alimentaire **Page 42**

Figure 3.5. Indice de diversité alimentaire **Page 42**

Figure 3.6. Propriété des actifs **Page 43**

Figure 3.7. Programmes sociaux pour les ménages de réfugiés **Page 45**

Figure 3.8. Taux de scolarisation **Page 47**

Figure 3.9. Distance jusqu'à l'école la plus proche (%) **Page 48**

Figure 3.10. Accès aux services de soins de santé (%) **Page 49**

Figure 3.11. Distance jusqu'au centre de soins de santé **Page 50**

Figure 3.12. Accès à la distribution d'eau **Page 51**

Figure 3.13. Accès à l'assainissement **Page 52**

Figure 3.14. Principale source d'énergie pour l'éclairage **Page 53**

Figure 3.15. Principale source d'énergie pour la cuisson **Page 54**

Figure 3.16. Accès aux marchés **Page 55**

Figure 3.17. Accès à des ressources financières, population adulte **Page 55**

Figure 3.18. Sources de revenus des ménages **Page 57**

Figure 3.19. Taux de participation des ménages, par sources de revenus **Page 59**

Figure 3.20. Rémunération horaire (franc CFA) **Page 60**

Figure 3.21. Emploi salarié, par secteur **Page 61**

Figure 3.22. Emploi salarié, par type **Page 62**

Figure 3.23. Entreprises familiales, par secteur **Page 63**

Figure 3.24. Entreprises, selon le lieu de travail **Page 66**

Figure 3.25. Détention d'équipements par les entreprises **Page 67**

- Figure 3.26.** Durée d'exploitation des entreprises (années) **Page 68**
- Figure 3.27.** Problèmes rencontrés par les entreprises familiales **Page 69**
- Figure 3.28.** Revenue and Cost of Household Enterprises **Page 69**
- Figure 3.29.** Possession des terres agricoles **Page 71**
- Figure 3.30.** Taille des parcelles agricoles (ha) **Page 72**
- Figure 3.31.** Intrants agricoles **Page 73**
- Figure 3.32.** Outils agricoles détenus **Page 74**
- Figure 3.33.** Valeur de la production agricole (franc CFA) **Page 75**
- Figure 3.34.** Possession d'animaux de production **Page 76**
- Figure 3.35.** Nombre d'animaux possédés **Page 77**
- Figure 3.36.** Valeur de la production animale (franc CFA) **Page 77**
- Figure 3.37.** Valeur des envois de fonds (franc CFA) **Page 79**
- Figure 3.38.** Situation géographique des expéditeurs **Page 79**
- Figure 3.39.** Chocs les plus fréquents **Page 82**
- Figure 3.40.** Principales stratégies d'adaptation indiquées pour faire face aux problèmes de santé **Page 83**
- Figure 3.41.** Principales stratégies d'adaptation indiquées pour faire face aux chocs covariables naturels **Page 85**
- Figure 3.42.** Principales stratégies d'adaptation indiquées pour faire face aux prix alimentaires élevés **Page 86**
- Figure 4.1.** Ratio de consommation, quintiles supérieur et inférieur **Page 90**
- Figure 4.2.** Consommation annuelle moyenne, FCFA, par quintile **Page 91**
- Figure 4.3.** Actif initial **Page 93**
- Figure 4.4.** Capital social **Page 94**
- Figure 4.5.** Capacité d'emprunt **Page 95**
- Figure 4.6A.** Compétences réfugiés adultes, Éducation formelle **Page 97**
- Figure 4.6B.** Compétences réfugiés adultes, Langue et alphabétisation **Page 97**
- Figure 4.7.** Sources de revenus, hauts et bas revenus **Page 99**
- Figure 4.8.** Programmes de protection sociale **Page 101**
- Figure 5.1.** Écart de bien-être entre les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil, par quintile **Page 109**
- Figure 5.2.** Contribution à l'écart de bien-être des dotations et du rendement des dotations, par quintile, en % **Page 111**
- Figure 5.3.** Contribution des dotations à l'écart de bien-être, par quintile, en % **Page 112**
- Figure 5.4.** Contribution du rendement des dotations à l'écart de bien-être, par quintile, en % **Page 115**
- Figure 5.5.** Opinion selon laquelle le Tchad est un pays pauvre, en % **Page 117**
- Figure 5.6.** Perception d'être pauvre, en % **Page 118**
- Figure 5.7.** Recouvrement pauvreté ressentie et pauvreté officielle, en % **Page 119**
- Figure 5.8.** Échelle de bien-être subjectif, en % **Page 119**
- Figure 5.9.** Principales causes de la pauvreté, en % **Page 120**
- Figure 5.10.** Bien-être actuel comparé au bien-être antérieur, en % **Page 121**
- Figure 5.11.** Bien-être et attitude des communautés d'accueil à l'égard des réfugiés, en % **Page 122**
- Figure 5.12.** Sécurité alimentaire et attitude des communautés d'accueil à l'égard des réfugiés, en % **Page 122**

Avant-Propos

Ce rapport est d'une importance particulière.

Cerné par des conflits persistants dans les pays voisins, le Tchad reçoit depuis le début des années 2000 un grand nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et de rapatriés en provenance du Darfour occidental, de la République centrafricaine et, plus récemment, du bassin du lac Tchad. En janvier 2021, ce pays parmi les plus pauvres du monde hébergeait près de 500 000 réfugiés, soit davantage de réfugiés par habitant que n'importe lequel des autres pays africains pouvant prétendre à l'appui de la Banque mondiale en faveur des pays accueillant des réfugiés.

Ces situations de réfugiés se prolongeant de plus en plus, le défi pour le Tchad et ses partenaires est d'aider les réfugiés à reconstruire leur vie et à devenir autonomes et, dans le même temps, de créer un environnement qui permette aux réfugiés et aux Tchadiens de prospérer ensemble. Mais comment passer d'une approche basée sur l'aide humanitaire à une approche qui fournisse une réponse intégrée et soutenable dans la durée ?

Les réfugiés au Tchad: La voie à suivre fournit des indications indispensables pour répondre à cette question. La source de données sur laquelle il s'appuie est d'une richesse exceptionnelle : l'une des premières, enquêtes nationales sur les ménages dans un pays africain, à couvrir à la fois les réfugiés, les communautés d'accueil et la population en général. Le rapport permet de mieux comprendre les défis et les possibilités qui se présentent aux réfugiés et aux communautés d'accueil en mettant en évidence des pistes de solutions qui permettent d'espérer un impact réel sur le terrain.

La publication de ce rapport intervient à un moment important. En effet, en décembre 2020, le gouvernement tchadien a adopté la toute première loi du pays portant sur l'asile. Officialisant la générosité dont fait preuve le Tchad depuis des décennies en matière d'accueil des réfugiés, cette loi garantit aux réfugiés et demandeurs d'asile des protections fondamentales, notamment la liberté de circulation, le droit au travail et l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à la justice.

En étroite coopération avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, nous sommes heureux de pouvoir appuyer les efforts entrepris par le Tchad pour étendre la protection sociale dans le cadre du Guichet d'IDA-19 destiné à venir en aide aux communautés d'accueil et aux réfugiés (*WHR – Window for Host Communities and Refugees*).

De par les méthodes qu'il utilise et les données concrètes qu'il fournit, ce rapport représente une ressource précieuse pour les décideurs politiques, les acteurs du développement et les travailleurs humanitaires. Ils pourront s'appuyer sur ses conclusions pour étayer le dialogue politique, les partenariats et les opérations, non seulement au Tchad, mais également dans d'autres pays accueillant des réfugiés. Ce rapport marque un jalon important dans l'effort visant à intensifier la collecte de données concrètes, indispensable aux pays qui accueillent des réfugiés.

Xavier Devictor

Manager pour le pôle d'expertise
Fragilité, Conflits et Violence

Remerciements

Cet ouvrage est le fruit d'un effort conjoint du Groupe de la Banque mondiale, du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et du centre conjoint de données sur les déplacements forcés, créé par la Banque mondiale et le HCR.

Le rapport a été préparé par une équipe composée de Nga Thi Viet Nguyen (chef d'équipe de projet, Banque mondiale), Abouduhyme Savadogo (Banque mondiale) et Tomomi Tanaka (Banque mondiale), avec le généreux appui administratif de Santosh Kumar Sahoo (Banque mondiale) et l'assistance de Rakesh Gupta Nichanametla Ramasubbaiah (Banque mondiale) pour les recherches. L'équipe a bénéficié des précieux commentaires des pairs évaluateurs Victor Allandiguihaye, Roberta Montevicchi, Babacar Samb (tous trois du HCR) et Kristen Himelein (Banque mondiale). De précieuses indications et observations ont également été fournies par Arthur Alik Lagrange et Domenico Tabasso (tous deux du centre commun de données). L'équipe est également reconnaissante à Andrew Dabalén, María Dávalos, Xavier Devictor, Nandini Krishnan, Rebecca Lacroix et Aly Sanoh pour leurs observations.

L'équipe a travaillé sous la supervision de Soukeyna Kane (directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad), Rašit Pertev (responsable des opérations de la Banque mondiale pour le Tchad), François Nankobogo (manager de la Banque mondiale), et Johan Mistiaen (responsable de pratique à la Banque mondiale). Mbili Ambaoumba (représentant du HCR au Tchad) a fourni des conseils de gestion et un appui lors des visites sur le terrain. L'ouvrage a été financé par des fonds fiduciaires du l'unité d'analyses des questions de fragilité, conflits et violence, et par le centre conjoint de données de la Banque mondiale et du Haut commissariat pour les réfugiés.

L'équipe est reconnaissante des contributions apportées centre conjoint de données sur les déplacements forcés par le Gouvernement du Danemark représenté par le Ministère Danois des Affaires Etrangères, l'Union Européenne représentée par le Département du développement International,

et le Gouvernement Américain représentés par le Bureau de la population, des réfugiés et des migrations.

Menée par le pôle mondial d'expertise Pauvreté et Équité de la Banque mondiale (Nga Thi Viet Nguyen, Aly Sanoh, Abouduhyme Savadogo et Arnaud Gotoraye), la collecte de données a été mise en œuvre conjointement avec le HCR (Papa Moussa Ndoye) et l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques (INSEED) du Tchad. Le travail de terrain a bénéficié du précieux soutien de Rebecca Lacroix (Banque mondiale), Mona Luisa Niebuhr (Banque mondiale) et Silvia Coni (HCR), et de celui du personnel des bureaux régionaux du HCR au Tchad. L'équipe tient à remercier l'INSEED, en particulier Messieurs Baradine Zakaria Moursal (Directeur Général de l'INSEED), Ahmat Abderahim Abbo (Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales) et Cherif Hagggar (spécialiste en enquêtes), ainsi que les superviseurs et agents enquêteurs pour leur travail inlassable. L'équipe a apprécié le soutien apporté par Gero Carletto, María Dávalos, Ismael Yacoubou Djima, Kristen Himelein, Johannes Hoogeveen, Jonathan Kastelic, Nandini Krishnan, Rebecca Lacroix, Mona Luisa Niebuhr et Tara Vishwanath tout au long de la conception et de la mise en œuvre de l'enquête.

L'équipe est reconnaissante aux familles de réfugiés du camp de Goz Amer, aux chefs de village, aux familles de la communauté d'accueil de Hilôt Borne, aux autorités locales et aux équipes du HCR des bureaux extérieurs de Goz Beïda et de Koukou-Angarana, pour leur générosité et leurs contributions, lors des visites sur le terrain du 15 au 21 octobre 2017. L'équipe a également bénéficié de diverses discussions avec des participants lors de l'atelier de consultation (N'Djamena, 12 et 13 octobre 2017), de la conférence HCR-Banque mondiale sur l'inclusion des réfugiés dans les enquêtes nationales (Washington DC, 2 et 3 octobre 2019) et de la conférence de recherche sur les déplacements forcés de population (Copenhague, 16 au 18 janvier 2020).

Finalement, l'équipe remercie Anne Grant pour la qualité de la révision du document et Andrés Barragán pour l'excellence de la présentation graphique du rapport.

Acronymes et abréviations

ECOSIT4

Quatrième enquête sur la consommation des ménages et le secteur informel au Tchad

HCR

Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

IMF

Institution de microfinance

INSEED

Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques

IPM

Indice de pauvreté multidimensionnelle

PAM

Programme alimentaire mondial

PARCA

Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil

PIB

Produit intérieur brut

RHCH

Enquête auprès des ménages de réfugiés et des communautés d'accueil au Tchad (*Refugees and Host Communities Household Survey in Chad*)

UEMOA

Union économique et monétaire ouest-africaine

Réfugiés

Personnes à qui a été accordé l'asile ou une autre forme de protection internationale.

COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

Villages situés dans un rayon de 15 km autour d'un camp de réfugiés.

COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL PROCHES

Villages situés à moins de 5 km d'un camp de réfugiés.

COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL ÉLOIGNÉES

Villages situés entre 5 km et 15 km d'un camp de réfugiés.

Ardebe



MILE

Guéréda



Noursi
Adya

Iriba

IRIDIMI

TOULOUM

Maybd

AM NABAK
CAMP

XIII

5 km
5- 15 km

Communautés
d'accueil proches

Communautés
d'accueil éloignées

Communautés
d'accueil

SOUDAN



Aperçu

12^{èm}

plus grand pays
d'accueil de réfugiés
au monde

5^{èm}

plus grand pays
d'accueil de
réfugiés en Afrique
subsaharienne

près de

500,000
réfugiés

Le Tchad est le 12^e plus grand pays d'accueil de réfugiés au monde, et le 5^e plus grand pays d'accueil de réfugiés en Afrique subsaharienne (ASS) après l'Ouganda, l'Éthiopie, le Soudan et la République démocratique du Congo. Bien qu'il compte parmi les pays les plus pauvres du monde, le Tchad accueille près de 500 000 réfugiés, dont environ 75 % sont originaire du Soudan, 21 % de la République centrafricaine et 4 % du Nigéria et d'autres pays voisins. La plupart des réfugiés vivent au Tchad depuis plus de 15 ans grâce à l'approche d'inclusion progressive du gouvernement tchadien en matière d'accueil de réfugiés et aux contributions substantielles des partenaires au développement, en particulier l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés - HCR).

En décembre 2020, le gouvernement tchadien a adopté la Loi N° 027 /PR/2020 portant asile en République du Tchad qui protège les réfugiés et les demandeurs d'asile au sein du pays. Cette loi garantit leur liberté de mouvement ainsi que leurs droits à l'éducation, à la santé et à l'accès à la justice. Cette loi sur l'asile fait du pays un pionnier mondial en matière d'engagement en faveur de la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile.

En raison de la présence considérable et permanente de réfugiés sur son territoire, il est de plus en plus important pour le Tchad de passer de l'aide humanitaire à une approche plus intégrée de la gestion de la situation des réfugiés sur le long terme. Aujourd'hui, l'augmentation de la population de réfugiés, la quasi-permanence des camps de réfugiés, la situation socioéconomique difficile du Tchad et l'érosion des ressources financières fournies par les bailleurs de fonds nécessitent d'assurer l'autosuffisance des réfugiés et leur intégration dans les communautés locales. Une approche proactive réussie serait de nature à faciliter l'émergence de moyens de subsistance durables pour les réfugiés, le développement socioéconomique des villages d'accueil, des retombées positives pour le reste du pays ainsi qu'une

réduction de la pression financière sur le gouvernement et les partenaires extérieurs.

La question fondamentale à laquelle le rapport Les réfugiés au Tchad : L'étape suivante cherche à répondre est celle-ci : **Que peut-on faire pour aider les réfugiés à reconstruire leur vie et à devenir autonomes, et pour créer un environnement dans lequel les réfugiés et les communautés d'accueil peuvent prospérer ensemble ?**

La première phase consiste à collecter des données concrètes. En 2018-2019, le Tchad est devenu l'un des premiers pays d'Afrique à inclure les réfugiés et les communautés d'accueil dans une enquête nationale sur les ménages¹. Cette Enquête auprès des ménages menée auprès des réfugiés et des communautés d'accueil au Tchad est en effet une extension de l'enquête nationale sur la consommation des ménages et le secteur informel² à un échantillon représentatif de réfugiés et de communautés d'accueil. Cet échantillon a couvert les deux principaux groupes de réfugiés au Tchad, les Soudanais à l'Est et les Centrafricains au Sud, ainsi que les villages d'accueil à l'Est. En effet, les réfugiés soudanais à l'est et les réfugiés centrafricains au sud représentent 96% de tous les réfugiés au Tchad. L'enquête n'a pas couvert le groupe des réfugiés provenant du lac Tchad en raison de problèmes de sécurité touchant les recenseurs au moment de l'enquête.

La deuxième phase consiste à extraire des données factuelles de cette source d'information unique afin d'appuyer les décisions politiques et d'éclairer la conception et la conduite de projets tels que le Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil (PARCA) de la Banque mondiale. Ce rapport :

1. Clarifie les variations du contexte démographique des groupes de réfugiés. Les programmes d'aide peuvent ainsi être adaptés afin de répondre aux besoins uniques de groupes spécifiques.

2. Examine le bien-être actuel des réfugiés par rapport aux communautés d'accueil et à la population tchadienne dans son ensemble.

3. Analyse les sources de revenus des réfugiés et des populations hôtes et identifie les domaines potentiels de croissance des revenus.

4. Étudie les causes des disparités qui existent en matière de bien-être au sein des groupes de réfugiés : dans quelle mesure les réfugiés les plus aisés s'en sortent-ils mieux que les plus pauvres et pour quelles raisons ?

5. Évalue la relation continue entre les réfugiés et leurs hôtes en accordant une attention particulière aux points de tension.

6. Propose des options de politiques qui visent à garantir aux réfugiés des moyens immédiats de subsistance de base à court terme et à favoriser une croissance durable de leurs revenus à long terme.

1. Au moment de l'enquête, les autres pays étaient l'Ouganda et le Niger.

2. Quatrième Enquête, ECOSIT4 (Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur informel au Tchad). L'enquête a été menée conjointement avec l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques, INSEED) et le HCR au Tchad.

Les réfugiés au Tchad : La voie à suivre

XVI

Banque mondiale



Qui sont les réfugiés ?

C'est la première question à laquelle il convient de répondre lors de l'élaboration de toute politique axée sur les réfugiés. Pour avoir un impact significatif sur la politique, la réponse ne doit pas simplement considérer les réfugiés comme une communauté unique et homogène, mais en explorer l'hétérogénéité. De même, elle doit étudier aussi bien les similitudes que les différences qui existent entre les réfugiés et les communautés d'accueil. Les résultats obtenus permettront alors d'élaborer les politiques les mieux adaptées à des groupes démographiques particuliers et d'identifier des solutions pour les intégrer dans les communautés locales.

Un premier constat est que les réfugiés soudanais et centrafricains ont des caractéristiques différentes. La population soudanaise est plus stable et se caractérise par la taille importante des ménages ainsi que par un ratio élevé de femmes par rapport aux hommes, notamment dans les groupes d'âge les plus productifs. La majorité des réfugiés soudanais sont au Tchad depuis plus de 15 ans. Le groupe de réfugiés centrafricains le plus dynamique compte une part importante de veuves et de jeunes hommes célibataires. L'escalade de la violence, les affrontements et les opérations militaires continuent de pousser de nouvelles vagues de Centrafricains à franchir la frontière, de sorte que la dynamique de ce groupe de réfugiés au Tchad est en

évolution constante. La taille de la famille, la composition du ménage et la stabilité de la population de réfugiés pourraient avoir des implications majeures sur la conception des programmes d'aide alimentaire et de soutien à l'emploi.

Bien que plus de la moitié des ménages de réfugiés soudanais et centrafricains soient dirigés par des femmes, le lien entre le sexe du chef de ménage et les moyens de subsistance du ménage est très différent pour les deux groupes en raison de la différence de situation matrimoniale. Parmi les réfugiés centrafricains, 75 % des chefs de ménage de sexe féminin sont veuves ou divorcées. Elles ont des liens faibles, voire inexistantes, avec les revenus et les ressources détenus ou contrôlés par les hommes. Par contre, parmi les réfugiés soudanais, environ 60 % des femmes chefs de ménage sont mariées, ce qui pourrait s'expliquer par une forte incidence de mariages polygames (les épouses ne sont pas groupées dans un seul ménage, mais chacune constitue un ménage différent où réside ou pas le mari). Ce groupe est davantage susceptible d'obtenir des revenus issus de transferts privés et d'avoir accès à d'autres ressources via les maris.

Près de la moitié de l'ensemble des réfugiés a moins de 15 ans, et cette proportion est similaire dans les communautés d'accueil. Cela met en évidence le besoin de services d'éducation et de soins de santé pour les deux groupes. Répondre à ce besoin est important pour renforcer une cohabitation pacifique et faciliter l'intégration des réfugiés dans les populations locales.

Les réfugiés ont tendance à être davantage scolarisés que les communautés d'accueil. À l'instar de la population tchadienne en général, un tiers des réfugiés adultes, qu'ils soient centrafricains ou soudanais, ont au moins un niveau d'instruction d'enseignement primaire. Par contre, dans les communautés d'accueil, seulement environ 10 % des adultes ont atteint ce niveau d'instruction.

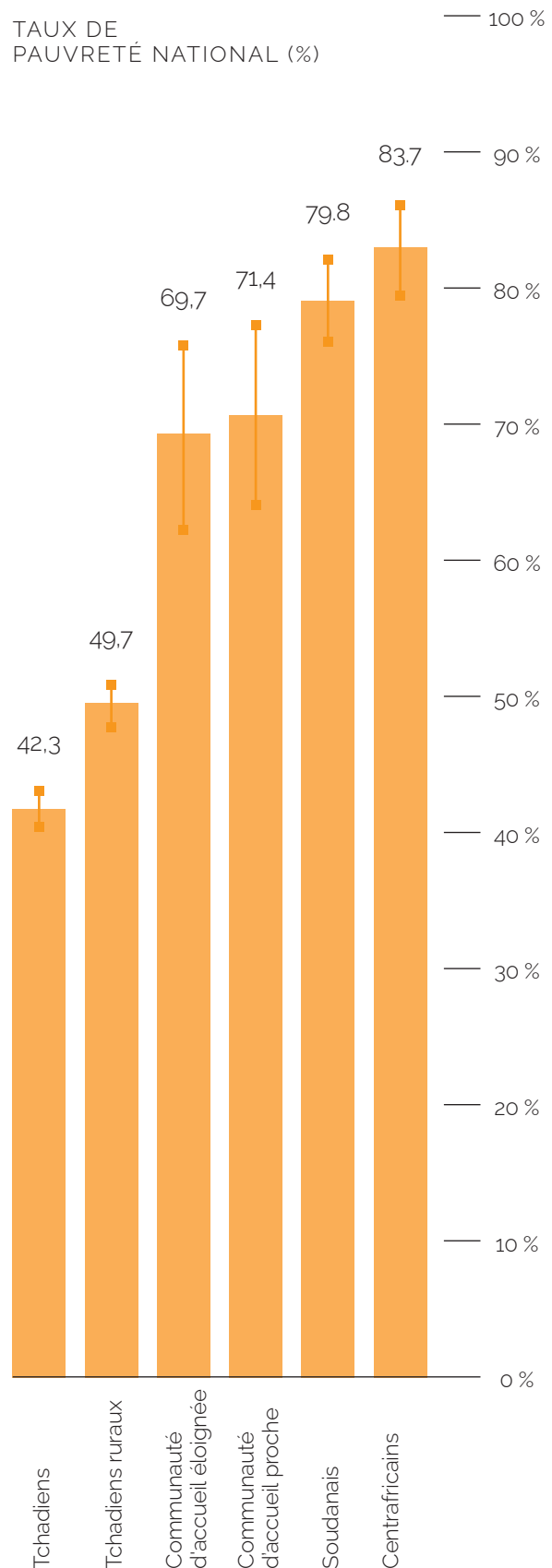
Comment le bien-être des réfugiés se compare-t-il à celui des Tchadiens ?

Afin de concevoir un plan de développement et d'intégration à long terme, la deuxième question cruciale est de savoir dans quelle mesure les réfugiés prennent du retard sur leurs hôtes en termes monétaires et non monétaires. La réponse à cette question nécessite de faire la distinction entre le bien-être des Tchadiens en général de celui des Tchadiens vivant dans les zones d'accueil de réfugiés.

La pauvreté est aussi répandue parmi les réfugiés Soudanais et Centrafricains que parmi leurs communautés d'accueil, et est deux fois plus élevée que dans la population générale tchadienne. Environ 80 % des réfugiés et des membres des communautés d'accueil ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires de base³, contre 42 % des Tchadiens en général.

3. Il est à noter que la pauvreté est également élevée dans les zones reculées du Tchad qui n'accueillent pas de réfugiés, par exemple dans le département de Barh Signaka (voir Banque mondiale 2015).

TAUX DE PAUVRETÉ NATIONAL (%)



Note: Intervalle de confiance entre parenthèse à 95%

Malgré des taux de pauvreté similaires entre les groupes de réfugiés et les communautés d'accueil, les réfugiés Centrafricains consomment systématiquement moins que leurs homologues tchadiens, et ce quel que soit le type de consommation. Par contre, le niveau de consommation des réfugiés soudanais est similaire à celui de leurs communautés d'accueil, sauf pour les mieux nantis. La consommation annuelle par tête des réfugiés Soudanais les mieux nantis est d'environ la moitié de celle de leurs pairs des communautés d'accueil. Cette importante disparité dans la partie supérieure de la distribution de consommation entre les ménages de réfugiés soudanais et leurs pairs des communautés d'accueil pourrait indiquer l'existence d'un plafond limitant les opportunités de croissance des revenus des réfugiés soudanais.

L'insécurité alimentaire représente une menace sérieuse pour l'ensemble des réfugiés et de leurs hôtes, mais elle est particulièrement forte pour les réfugiés centrafricains. Selon les résultats de l'enquête, près de 50 % des réfugiés Soudanais et de leurs communautés d'accueil ne satisfont pas leurs besoins caloriques quotidiens minimum – et ce taux représente trois fois celui des Tchadiens pris dans leur ensemble. Près de 65 % des réfugiés centrafricains sont vulnérables à l'insécurité alimentaire. Ils sont également moins susceptibles de recevoir une aide alimentaire : 72 % des ménages réfugiés centrafricains ont ainsi reçu une aide alimentaire, contre 91 % des ménages soudanais.

Néanmoins, en ce qui concerne les mesures de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), les réfugiés ont obtenu des résultats relativement meilleurs que les populations d'accueil, car ils ont bénéficié d'un meilleur accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services de base, fournis principalement par des organisations non gouvernementales (ONG) et des bailleurs de fonds internationaux. Bien que les soins de santé, l'éducation et d'autres services aient depuis été étendus aux communautés d'accueil, certaines disparités persistent dans ces domaines. Par exemple, 80 % des enfants réfugiés sont scolarisés dans l'enseignement primaire, contre seulement 30 % des enfants des communautés d'accueil. En outre, ce taux de scolarisation au primaire des enfants réfugiés est également supérieur à celui des enfants tchadiens en général. De plus, près de 80 % des réfugiés soudanais et centrafricains sont en mesure de se faire soigner en cas de besoin, contre 55 % des Tchadiens des communautés d'accueil. Cependant, il est important de noter que seuls 40 % des Tchadiens de la population ordinaire ont accès aux soins de santé ; dans une certaine mesure, les communautés d'accueil bénéficient donc également des services de base proposés par les ONG et les bailleurs de fonds internationaux.

Quelles sont les sources potentielles de croissance des revenus des populations réfugiées ?

Pour aider les réfugiés à devenir autonomes sur le long terme, il est essentiel d'élargir les possibilités de croissance durable de leurs revenus. Actuellement, de telles opportunités sont rares, bien que la production agricole et les petites entreprises présentent des possibilités.

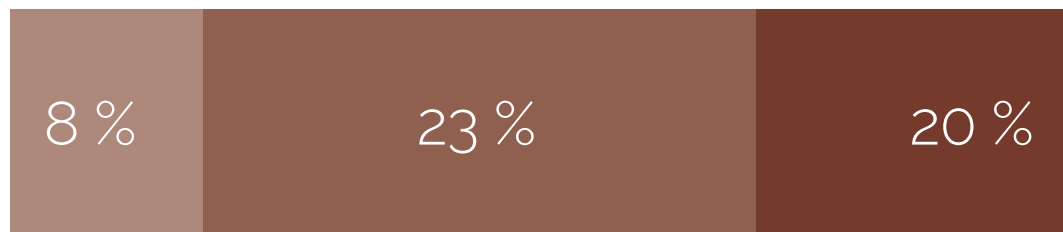
À elle seule, l'aide n'est pas suffisante pour maintenir les moyens de subsistance minimum, et contribue à environ 50 % du revenu du ménage réfugié moyen. La main-d'œuvre irrégulière non qualifiée à bas salaire y contribue à 20 %. La production agricole, des petites entreprises et les transferts monétaires reçus constituent la part restante.

La production agricole, qui est l'une des principales sources de revenus des communautés d'accueil, était également l'une des principales activités des réfugiés dans leur pays d'origine. De plus, des analyses de régression multivariée qui maintiennent les autres facteurs constants ont révélé que les ménages de réfugiés dont le revenu provient de la production agricole sont susceptibles de consommer 16 % de plus que les ménages dont le revenu provient d'autres sources. Cependant, les réfugiés au Tchad ont très peu accès à la terre. Alors que près de 90 % des Tchadiens possèdent au moins une parcelle, seulement 4 % des réfugiés soudanais et pour 7 % des réfugiés centrafricains sont propriétaires de terres.

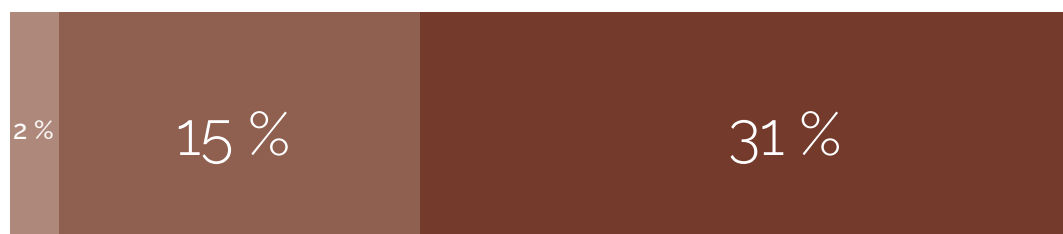
POURCENTAGE DU REVENU DU MÉNAGE

- Autres sources (ex : transferts)
- Main-d'oeuvre à bas salaire et non qualifiée
- Production agricole + petites entreprises
- Aide

Soudanais



Centrafricains



Contrairement à une idée largement répandue, il existe des marchés de location de terres dans les zones accueillant les réfugiés. Environ 50 % des ménages de réfugiés soudanais sont actifs dans la production agricole dont 90 % louent au moins une parcelle. Pourtant, ces transactions de location ad hoc limitent les opportunités d'investissement à long terme des réfugiés dans la terre et la productivité agricole. Les réfugiés sont également moins susceptibles de posséder des charrues, des animaux de trait ou d'acquérir d'autres équipements pouvant contribuer à accroître la productivité.

Les petites entreprises pourraient constituer un autre domaine de création de revenus pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Les réfugiés, et en particulier les Centrafricains, sont davantage susceptibles que leurs hôtes d'exploiter de petites entreprises dans le secteur du commerce de détail, de la fabrication d'aliments et de la réparation d'articles, ainsi que dans certains types de transport. Près de 20 % des revenus des Centrafricains proviennent d'entreprises familiales. Cependant, ces dernières sont généralement de petite taille, manquent d'équipements, et n'exigent que de petits investissements initiaux. Les réfugiés et leurs hôtes sont confrontés à des défis similaires pour la croissance de leurs entreprises avec notamment une concurrence très vive sur le marché et un accès limité au crédit.

Les salaires⁴ contribuent pour une part relativement importante au revenu des ménages de réfugiés ou des communautés d'accueil. Toutefois, ils rétribuent un type

de travail occasionnel, peu rémunéré et non qualifié qui ne peut constituer une source de revenus durable. Dans les régions éloignées, lorsque la demande locale de main-d'œuvre reste stable, un afflux important de réfugiés peut faire baisser les salaires, notamment pour les travailleurs non qualifiés. De plus, dans la plupart des zones d'accueil des réfugiés, rares sont les possibilités de création d'emplois qui permettraient d'absorber à long terme l'excès de main-d'œuvre.

Le bien-être de la plupart des réfugiés et des communautés d'accueil est très sensible aux chocs. Parmi les ménages interrogés, 80 % avaient subi au moins un choc au cours des trois années précédant l'enquête, le plus souvent lié à des problèmes de santé, à des catastrophes naturelles ou à des hausses de prix des produits alimentaires. Cependant, les stratégies d'adaptation ont varié selon les populations. Les réfugiés se sont souvent appuyés sur les réseaux sociaux pour obtenir le soutien de leurs amis, de leur famille, d'ONG et de groupes religieux, tandis que les Tchadiens ont pu compter à la fois sur le capital social et sur l'épargne.

4. Le revenu salarial fait référence aux revenus issus du travail occasionnel dans l'agriculture, les transports, le bâtiment, le travail domestique et le commerce de détail.

%

49 %

52 %

Comment certains ménages de réfugiés sont-ils parvenus à obtenir des revenus plus élevés ?

XXII

Après des années passées à reconstruire leur vie au Tchad, les réfugiés sont encore très vulnérables à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, avec peu de possibilités de croissance de leurs revenus. Cependant, une lueur d'espoir réside dans le fait qu'il existe une certaine hétérogénéité en matière de bien-être parmi les réfugiés : certains réfugiés sont ainsi parvenus à se débrouiller relativement bien. Même si beaucoup d'entre eux sont pauvres, certains ne le sont pas.

Dans des circonstances similaires, de quelle manière certains ménages réfugiés ont-ils obtenu des revenus plus élevés ? Les réponses à cette question peuvent permettre d'orienter les politiques, non seulement pour accélérer la croissance des revenus des réfugiés, mais aussi pour aider les réfugiés les plus pauvres à sortir de la pauvreté.

L'hypothèse retenue est que les réfugiés aux revenus plus élevés peuvent avoir bénéficié d'actifs initiaux, d'un capital social, d'un capital humain ou de sources de revenus. Les actifs initiaux qu'ils ont réussi à apporter au Tchad, même limités, peuvent les avoir aidés à reconstruire leur vie et à soutenir de nouveaux investissements. Alors que les réfugiés ont souvent bénéficié de programmes d'aide similaires, ceux qui disposaient d'un capital social plus important, comme les familles élargies au sein des camps ou des réseaux formés avec des personnes en dehors des camps, ont pu avoir la possibilité d'emprunter davantage et de mieux résister aux chocs. Les actifs en capital humain, tels que la maîtrise des langues et d'autres compétences, peuvent également les avoir aidés à développer leurs revenus. Ensemble, ces facteurs peuvent créer des sources de revenus susceptibles d'être utilisées pour améliorer la consommation et sortir de la pauvreté.

L'enquête permet de constater que les actifs initiaux ont des impacts à long terme. Les réfugiés qui sont arrivés au Tchad avec des actifs ont pu consommer davantage quelques années plus tard. Moyennant la constance de facteurs tels que la structure familiale, un ménage de réfugiés ayant traversé la frontière avec des actifs de valeur comme de l'argent ou des bijoux plus de 10 ans auparavant est susceptible de consommer 19 % de plus aujourd'hui qu'un ménage arrivé au Tchad sans aucun actif. Les effets des actifs initiaux sur le bien-être sont similaires pour les réfugiés Soudanais et Centrafricains.

En revanche, le capital social basé sur les liens familiaux au sein des camps ne semblent générer aucun bénéfice en matière de bien-être pour les réfugiés. Il est possible que ces liens fournissent un soutien social et financier fiable, mais qu'ils représentent également des responsabilités supplémentaires qui pèsent sur les ressources des ménages. Il est aussi possible que dans le camp, la totalité des ménages soit soumise à des chocs corrélés, de sorte qu'il n'est pas possible de mettre en place une forme quelconque d'assurance. En revanche, le capital social basé sur des liens avec des personnes vivant à l'extérieur des camps favoriserait une augmentation relative de 11 % de la consommation par habitant des ménages centrafricains.

La capacité d'emprunt des réfugiés a souligné l'importance de l'accès au crédit. Cet indicateur a probablement

absorbé les impacts du capital social précédemment décrits sur le bien-être. Parmi les réfugiés soudanais, un ménage pouvant obtenir un prêt correspondant à un mois de revenu peut avoir une consommation 14 % plus élevée qu'un ménage qui ne peut pas emprunter ; parmi les réfugiés centrafricains, l'augmentation de la consommation est de 24 %.

À l'exception des salaires, les sources de revenus supplémentaires sont associées à une consommation plus élevée des réfugiés, notamment pour les réfugiés centrafricains. Le revenu salarial est négativement corrélé à la consommation, ce qui indique que le travail occasionnel intervient en dernier recours pour les réfugiés cherchant à boucler leur budget de fin de mois. De même, un niveau d'instruction plus important ne semble pas générer un bien-être plus élevé, du moins chez les réfugiés centrafricains. Cela peut indiquer une pression sur le marché du travail.

Quelles sont les relations entre les réfugiés et les communautés d'accueil ?

Sur ce point, l'analyse se concentre sur les relations entre le plus grand groupe de réfugiés au Tchad – celui des Soudanais – et leurs hôtes. Bien que ce choix de conception de l'enquête ait été principalement dicté par le budget alloué, il est vrai que les réfugiés soudanais constituent le plus grand groupe de réfugiés et qu'ils

ont une relation relativement longue et stable avec les communautés d'accueil, laquelle remonte à l'arrivée des premiers réfugiés soudanais en 2003.

La dynamique des relations entre les réfugiés centrafricains et les communautés d'accueil peut être différente en raison de l'histoire relativement plus courte du groupe centrafricain, de ses effectifs plus réduits, et de la plus grande volatilité de l'afflux de réfugiés vers les zones d'accueil.

Les réfugiés et leurs hôtes se considèrent comme plus pauvres que ne l'indiquent les chiffres des évaluations officielles. Environ 95 % des réfugiés soudanais pensent en effet qu'ils sont pauvres tandis que le taux officiel de leur pauvreté est de 80 %. De même, 81 % des membres de la communauté d'accueil pensent qu'ils sont pauvres, pour un taux officiel de 70 %.

Les perceptions et les mesures officielles s'accordent cependant sur les causes de la pauvreté : la rareté des emplois et, notamment parmi les réfugiés soudanais, le manque d'accès à la terre. La majorité des réfugiés (54 %) ont cité le manque d'emplois comme raison la plus importante de la pauvreté. Cela implique que les réfugiés ont un besoin important de travailler et n'attribuent généralement pas la pauvreté à une aide insuffisante.

Près de la moitié des ménages des communautés d'accueil estiment que leur situation de sécurité alimentaire et leur bien-être sont pires aujourd'hui qu'il y a vingt ans, avant l'arrivée des réfugiés soudanais.

Toutefois, ils ne semblent pas accuser les réfugiés d'être responsables de la dégradation de leur situation. Les communautés d'accueil ont été aléatoirement divisées en deux groupes : l'un était invité à comparer son bien-être et sa sécurité alimentaire actuels avec la situation qui prévalait vingt ans auparavant, et l'autre à comparer la situation actuelle avec celle qui prévalait avant l'arrivée des réfugiés. Aucune différence significative n'a été constatée dans les réponses des deux groupes.

Quelle est la voie à suivre ?

Les résultats de l'étude ont débouché sur cinq recommandations principales. La première est d'assurer à court terme les moyens de subsistance de base des réfugiés ; les quatre autres sont axées sur une croissance durable des revenus. L'ensemble de ces recommandations appellent à un investissement immédiat et audacieux qui pourrait avoir un impact significatif et durable sur le bien-être des réfugiés et alléger, à terme, la pression exercée sur l'aide.

1.

Poursuivre l'aide alimentaire

Au moment de l'enquête, 63 % des réfugiés centrafricains et 47 % des réfugiés soudanais ne pouvaient pas satisfaire leurs besoins caloriques quotidiens minimaux. La prévalence de l'insécurité alimentaire est similaire dans les communautés d'accueil. Ainsi, la priorité immédiate des bailleurs de fonds et du gouvernement dans le cadre de la structuration du programme d'assistance est l'aide alimentaire.

Suggestions

- + Poursuivre le programme actuel d'aide alimentaire des bailleurs de fonds pour les réfugiés et l'aide alimentaire du gouvernement au sein des communautés d'accueil.

- + Accroître l'aide alimentaire et étendre sa couverture pour ce qui concerne les réfugiés centrafricains.
- + Étendre la couverture de l'aide alimentaire dans les communautés d'accueil, financée par le gouvernement seul ou par le gouvernement et les bailleurs de fonds.
- + Procéder à une allocation de l'aide alimentaire par personne ou en équivalent adulte afin de tenir compte des variations importantes qui existent en termes de taille des ménages et de répartition par âge.

Les actions suivantes doivent être entreprises :

- + Cibler les programmes alimentaires afin de réduire les coûts, mais avec le plus grand soin. Toute erreur de ciblage (par exemple : ménages en situation d'insécurité alimentaire identifiés à tort comme non bénéficiaires) peut avoir des conséquences irréversibles sur des ménages qui sont déjà au bord de la misère. Aussi, les programmes d'aide peuvent être ciblés dans les cas où les réfugiés ont davantage accès à des sources de revenus viables.
- + Remplacer partiellement ou totalement l'aide alimentaire par des transferts monétaires. Ces dernières années, il y a eu un changement majeur en raison des nombreux avantages liés à aux transferts monétaires par rapport à l'aide alimentaire en nature.⁵ Au Tchad, il est important que tout passage aux transferts monétaires prenne en compte les capacités de l'approvisionnement alimentaire local dans les zones d'accueil des réfugiés afin d'éviter de faire grimper les prix des produits alimentaires. Un programme d'aide en espèces pourrait être déployé rapidement dans les zones où les marchés alimentaires sont actifs, comme à N'Djamena. Pour les camps de réfugiés situés dans des zones éloignées, mais présentant un potentiel de production agricole, comme le sud du pays, un passage aux transferts monétaires devrait être mis en œuvre progressivement en complément des programmes de soutien à la production agricole locale pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Toutefois, dans les zones isolées où les conditions agroécologiques d'amélioration de la production alimentaire sont difficiles, comme au nord-est du Tchad, l'aide alimentaire peut être plus efficace que des dons en espèces pour améliorer la sécurité alimentaire des réfugiés.⁶

2.

Adopter une approche permettant de s'affranchir progressivement des programmes d'aide

Au cours des quinze dernières années, le gouvernement et les partenaires au développement ont soutenu les réfugiés par le biais de divers programmes, dont un grand nombre sont fournis dans le cadre de projets distincts concernant l'alimentation, l'eau, l'éducation et les services de santé. Rares sont ceux de ces programmes qui sont conçus dans le but d'améliorer la productivité du travail. Il a été prouvé que la combinaison de programmes complémentaires en une seule approche globale fondée sur un mécanisme progressif de graduation – peut répondre aux besoins immédiats des ménages et contribuer à stimuler la transition vers des revenus plus sûrs et plus durables. Au Tchad, la Banque mondiale mène actuellement une étude avec un échantillon aléatoire de contrôle destiné à évaluer les impacts d'une intervention multidimensionnelle sur le bien-être des bénéficiaires et dont les résultats pourraient éclairer la conception d'un programme progressif de sortie de l'extrême pauvreté.

Suggestions

- + Dans le cadre d'une approche globale de sortie de l'extrême pauvreté, combiner des programmes complémentaires de transferts monétaires, de fourniture d'actifs productifs et de formations pour les réfugiés et les communautés d'accueil. (La composante monétaire de l'approche progressive de sortie de l'extrême pauvreté constituerait un complément au précédent soutien alimentaire ou en espèces, à utiliser pour des investissements productifs.)
- + Pour la composante monétaire, envisager à la fois des paiements forfaitaires et des versements à court terme. Cela permettrait aux réfugiés d'utiliser les montants les plus importants pour les investissements et les montants les plus faibles pour lisser leur consommation pendant les chocs.
- + Pour les actifs productifs, prendre en compte les outils agricoles, les intrants agricoles ou le bétail. Cependant, pour cette composante, le succès dépend des sources de revenus des ménages et de l'emplacement des camps de réfugiés pour la mise en œuvre logistique des programmes.
- + Pour la composante formation, concevoir les programmes de renforcement des capacités de manière à compléter les autres composantes, et prendre en compte les caractéristiques démographiques de chaque groupe de réfugiés.

3.

Fournir des baux fonciers à long terme ou allouer des terres présentant un potentiel agricole

Comme indiqué, la production agricole présente le potentiel le plus élevé de croissance durable des revenus des réfugiés. Nos régressions à plusieurs variables ont démontré que les ménages de réfugiés qui étaient capables de travailler dans le domaine de la production agricole avaient mieux réussi à atteindre des niveaux de bien-être durables et à combler l'écart de bien-être par rapport aux communautés d'accueil. La condition préalable pour augmenter les revenus agricoles des réfugiés est l'accès à la terre, dont l'absence est l'une des principales raisons de la pauvreté des réfugiés.

5. Voir Gentilini (2016) pour une évaluation comparative de 14 évaluations d'impact réalisées dans 11 pays en développement qui ont comparé les modalités de l'aide en espèces et de l'aide alimentaire en nature.
6. Afin d'évaluer les besoins alimentaires des réfugiés et des communautés d'accueil, le HCR, conjointement avec le PAM, a mené l'enquête annuelle SMART SENS en mars 2021, et l'enquête JAM est prévue pour juin 2021.

Suggestions

- + Négocier des baux fonciers à long terme pour les réfugiés. Afin de parvenir à une croissance durable et à des économies d'échelle, un système devrait être mis en place dans le but de mettre de vastes superficies de terres à la disposition des réfugiés dans le cadre de baux à long terme. Les bailleurs de fonds pourraient louer ces terres au nom des réfugiés, et les réfugiés pourraient payer une redevance annuelle en fonction de la taille des parcelles qui leur sont allouées.
- + Déplacer les réfugiés, sur une base volontaire, vers des terres cultivables. Il existe de vastes possibilités d'expansion agricole au Tchad où seulement 12 % des terres potentiellement cultivables sont utilisées. Les réfugiés peuvent fournir une main-d'œuvre supplémentaire pour une telle expansion agricole. Le régime foncier est une question politiquement sensible au Tchad. Toutefois, l'une des options envisageables consisterait à louer une zone cultivable par le gouvernement, à déplacer les réfugiés qui souhaitent explorer de nouvelles zones, et à sécuriser leur installation à plus long terme avec des opportunités de croissance des revenus agricoles.
- + Cibler les communautés hôtes tchadiennes à travers les programmes du gouvernement et des bailleurs de fonds lors de la promotion de la productivité agricole. L'inclusion des Tchadiens dans les communautés d'accueil en tant que bénéficiaires offrirait également aux communautés locales des incitations à accueillir des réfugiés.

4. Renforcer la microfinance et les services financiers mobiles

Tout soutien apporté par une intervention en faveur de la sortie de l'extrême pauvreté pourrait servir de catalyseur pour stimuler l'investissement, mais à terme l'accès au crédit est nécessaire. Lors de la préparation de ce programme ambitieux, il est important qu'aucun

groupe vulnérable, réfugié ou communauté d'accueil ne soit oublié lorsque des opportunités se présentent. Par conséquent, l'accès des réfugiés et des Tchadiens des communautés d'accueil aux services de microfinance et aux services financiers mobiles devrait être une priorité.

Suggestions du côté de l'offre

- + Développer l'inclusion financière, le microfinance et les services financiers mobiles au Tchad. La Banque mondiale (2019) fournit une liste exhaustive de recommandations pour stimuler le secteur financier au Tchad par le biais de la réglementation, de la concurrence sur le marché, et des prix.
- + Étendre la couverture des institutions de microfinance (IMF) et de l'argent mobile aux zones d'accueil des réfugiés qui se caractérisent souvent par une forte concentration d'utilisateurs potentiels, dont près de 50 % possèdent des téléphones portables.
- + Adopter des formes d'identification flexibles, telles que des cartes d'identité de réfugié (ID). Si les réfugiés doivent être des sources supplémentaires de profit pour les IMF, des formes flexibles de garanties sont également nécessaires.
- + Pour les réfugiés et les communautés d'accueil, faciliter les associations d'épargne et de crédit, notamment autour des activités génératrices de revenus. Compte tenu de l'impact que ces programmes peuvent avoir sur le bien-être des ménages⁷, il est important de former les groupes d'épargne des réfugiés, par exemple, à l'élection des gestionnaires de groupe afin d'établir des règles d'épargne, de prêt et de tenue de registres.

Suggestions du côté de la demande

- + Créer des cartes d'identité de réfugié qui peuvent être utilisées comme les cartes d'identité nationales, qui sont nécessaires pour ouvrir des comptes d'argent

7. Voir Karlan et coll. (2017) pour les évaluations d'impact au Ghana, au Malawi et en Ouganda. Voir Beaman et coll. (2014) pour le Mali.

mobile ou pour accéder au crédit dans les institutions de microfinance. Cela peut nécessiter que le HCR travaille en étroite collaboration avec le gouvernement afin que les personnes réfugiées soient pleinement reconnues par les autorités nationales et les institutions financières.

- + Présenter aux réfugiés et aux communautés d'accueil les concepts financiers qui sous-tendent les associations d'épargne et de crédit et les IMF, ainsi que les avantages de la banque mobile.

5. Faciliter la liberté de mouvement des réfugiés

Toutes les propositions citées ci-dessus visent à améliorer la sécurité alimentaire et à stimuler la croissance des revenus des réfugiés et des communautés d'accueil afin qu'à terme, ils puissent devenir autonomes. Cependant, bien que l'accès à la terre et aux microcrédits puisse aider les réfugiés à pratiquer une agriculture de subsistance, il leur en faudra bien plus pour parvenir à une croissance des revenus durable. Il est également nécessaire de mettre en place des réseaux d'infrastructures qui relient les zones d'accueil des réfugiés à des marchés plus importants de biens et de services où les réfugiés peuvent commercer, tout en leur permettant de diversifier leur production et leurs activités. Alors que ces investissements sont actuellement d'un coût prohibitif, l'une des solutions possibles consiste à permettre aux réfugiés de se déplacer vers des zones qui disposent déjà des infrastructures et des marchés nécessaires. Les ménages réfugiés qui reçoivent des fonds de membres travaillant à l'extérieur des camps sont susceptibles d'avoir une consommation significativement plus élevée que les ménages qui n'en reçoivent pas.

Suggestions

- + Faire appliquer la nouvelle loi sur l'asile afin d'accorder aux réfugiés la liberté de mouvement. Cela leur permettra de travailler en dehors des camps, de protéger leur statut de travail et de leur garantir des opportunités d'emploi équitables.

- + Veiller à ce que les autorités nationales reconnaissent les cartes d'identité de réfugié comme une forme officielle d'identification afin de faciliter le mouvement et l'installation des réfugiés au Tchad.

6. Comblent les déficits en matières de connaissances et de données sur les réfugiés

Des politiques efficaces pour réduire la pauvreté, stimuler la prospérité partagée et améliorer les conditions de vie des réfugiés au Tchad doivent être fondées sur des connaissances et des données concernant la nature, l'étendue, les causes profondes et les conséquences sociales de la pauvreté sur la population réfugiée dans le pays. Cependant, le pays connaît un important manque de données et de connaissances qui limite et réduit l'impact des interventions politiques visant à améliorer le « bien-être des réfugiés ».

Suggestions :

- + Inclure les réfugiés dans les enquêtes auprès des ménages pour combler le manque de données et disposer de plus de données et les mettre à jour sur les conditions de vie des réfugiés au Tchad ainsi que leurs principaux moteurs. Cet exercice qui a déjà été fait durant Ecosit 4 et dont les données alimentent la présente étude, devra être reconduit lors de Ecosit 5 en préparation et les Ecosit suivantes.
- + Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation des programmes de soutien aux réfugiés pour informer et guider la prise de décision afin d'anticiper et de réagir de manière proactive aux différentes crises qui affectent les réfugiés.
- + Coordonner entre le gouvernement et les agences de développement international pour compiler systématiquement toutes les preuves et les leçons apprises sur les programmes liés aux réfugiés."

Chapitre 1

Introduction



Samar (le prénom a été changé) nous accueille dans sa demeure par un chaud après-midi d'été. Assis sur une natte à même le sol de sa maison aux murs d'argile, nous l'écoutons raconter son histoire tandis que deux de ses enfants jouent à proximité ; l'aînée s'apprête à partir chercher du bois avec des amis. Comme nombre de ses voisins du camp de Goz Amer, Samar ne possède ni terre ni économie. Elle a cherché des petits travaux manuels pour compléter les aides versées à sa famille. En vain. La saison agricole est achevée et même les petits travaux, comme labourer le sol ou transporter des produits au marché, sont difficiles à trouver. Samar n'a pas travaillé hier. Ni aujourd'hui. Difficile de vivre ainsi, surtout quand les aides diminuent.

« Où vais-je trouver de l'argent et à manger aujourd'hui ? », demande-t-elle tristement. « Que vais-je faire demain ? »

Samar n'est pas la seule. Elle fait partie des centaines de milliers de réfugiés qui vivent au Tchad depuis plus de 15 ans après avoir fui leur pays ravagé par les conflits.

Sa question reflète l'actualité des discussions politiques au Tchad. Des réfugiés s'établissent ici, et d'autres arrivent bientôt. Comment les aider à reconstruire leur vie et à prendre leur avenir en main ?

Comme la plupart des gens, les réfugiés aspirent à un foyer, un revenu stable et un avenir pour leurs enfants. L'approche des gouvernements et des bailleurs de fonds doit donc être globale et coordonnée, afin de créer un environnement dans lequel les réfugiés peuvent trouver leurs marques, devenir autonomes et s'intégrer harmonieusement dans la communauté locale et le marché du travail.

Les réfugiés au Tchad : L'étape suivante présente des données probantes et des recommandations concrètes pour poursuivre la discussion politique au Tchad. Ce premier chapitre décrit le contexte de la crise, récapitule les politiques sur les réfugiés et précise les données et la méthodologie à la base de ce rapport. Les chapitres suivants répondent aux questions suivantes : qui sont les réfugiés ? Où se situent-ils par rapport aux Tchadiens en termes d'assistance monétaires et non monétaires ? Comment certains groupes de réfugiés obtiennent-ils de meilleurs revenus que d'autres dans des circonstances similaires ? Quelles sont les relations actuelles entre les réfugiés et les communautés d'accueil ? Les réponses à ces questions permettront d'élaborer les politiques adaptées à chacun des groupes de réfugiés et identifier des solutions pour les intégrer dans les communautés locales.



Motivations et objectifs

Ces dix dernières années, le Tchad, un pays enclavé du Sahel, une des régions les plus pauvres du monde, a dû faire face à d'importants déplacements forcés de populations. Le Tchad accueille près de 500 000 réfugiés de la République centrafricaine, du Soudan, et plus récemment du Nigéria (Schéma 1.1). La majorité des deux premiers groupes nationaux y vivent depuis plus de 15 ans. On estime aussi à 336 000 le nombre de Tchadiens déplacés internes et à 100 000 les rapatriés, ce qui exerce une pression supplémentaire sur une économie déjà fragile⁸. La plupart des réfugiés sont accueillis dans des régions isolées et en faible développement le long des frontières tchadiennes. La COVID-19 a accru la vulnérabilité des populations réfugiées, en particulier des femmes et des

enfants. L'instabilité politique des pays voisins risque encore d'accroître les flux de réfugiés.

Le Tchad accueille des réfugiés dans un contexte socioéconomique difficile. Suite à la découverte du pétrole en 2003, le produit national brut (PNB) national a doublé, ce qui n'a cependant pas amélioré le bien-être de la population. En 2020, environ 40 % des Tchadiens vivaient encore avec moins de 1,90 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat de 2011. Le Tchad fait partie des 20 pays les plus pauvres au monde en termes de revenu national brut par habitant⁹. Conséquence de la chute des prix mondiaux du pétrole en 2014 et d'une succession de mauvais investissements, le Tchad subit une crise fiscale, économique et sociale. Depuis fin 2016, les mesures d'austérité du gouvernement ont accru les tensions sociales et les grèves des fonctionnaires ont interrompu des services sociaux clés. Comme partout dans le monde, en 2020, la pandémie de COVID-19 a durement frappé l'économie tchadienne : La croissance du PNB pour l'année est estimée à - 1 % et la croissance par habitant à -3,7

Figure 1.1. Composition de la population réfugiée au Tchad

Source: <https://data2.unhcr.org/en/country/tcd>.

370,774

Soudanais

%. Mais l'économie était déjà fragile avant la pandémie. Ainsi, en 2019, la croissance par habitant était à peine de 0,2 %.

Il existe un besoin urgent non seulement de traiter la situation actuelle difficile, mais aussi d'établir sur le long terme une approche de développement et d'intégration pour gérer efficacement l'afflux croissant de réfugiés.

Plusieurs facteurs se combinent pour renforcer l'attention portée à l'autonomie des réfugiés et à leur intégration dans les communautés locales : l'augmentation de la population réfugiée (Diagramme 1.2), l'existence prolongée des camps où les réfugiés vivent depuis longtemps, la situation socioéconomique nationale difficile et la diminution rapide des ressources des bailleurs de fonds.

L'approche choisie devra viser à offrir durablement des moyens de subsistance aux réfugiés, contribuer au développement socioéconomique des villages d'accueil, mais aussi créer des retombées bénéfiques pour le reste du pays et alléger les pressions financières sur le gouvernement et ses partenaires externes.

Pour passer d'une approche humanitaire de la question des réfugiés à une approche de long terme basée sur le développement et l'intégration, il est impératif de penser également au bien-être et aux moyens de subsistance des communautés d'accueil et de la population tchadienne. Les communautés d'accueil souffrent souvent des mêmes problèmes socioéconomiques que les réfugiés. Tous deux manquent de nourriture et de services de base comme la santé, l'éducation, l'eau et l'hygiène.

8. <https://data2.unhcr.org/en/country/tcd>.

9. Données de 2020, base de données des indicateurs du développement dans le monde (WDI) <https://datatopics.worldbank.org/world-development-indicators/>.

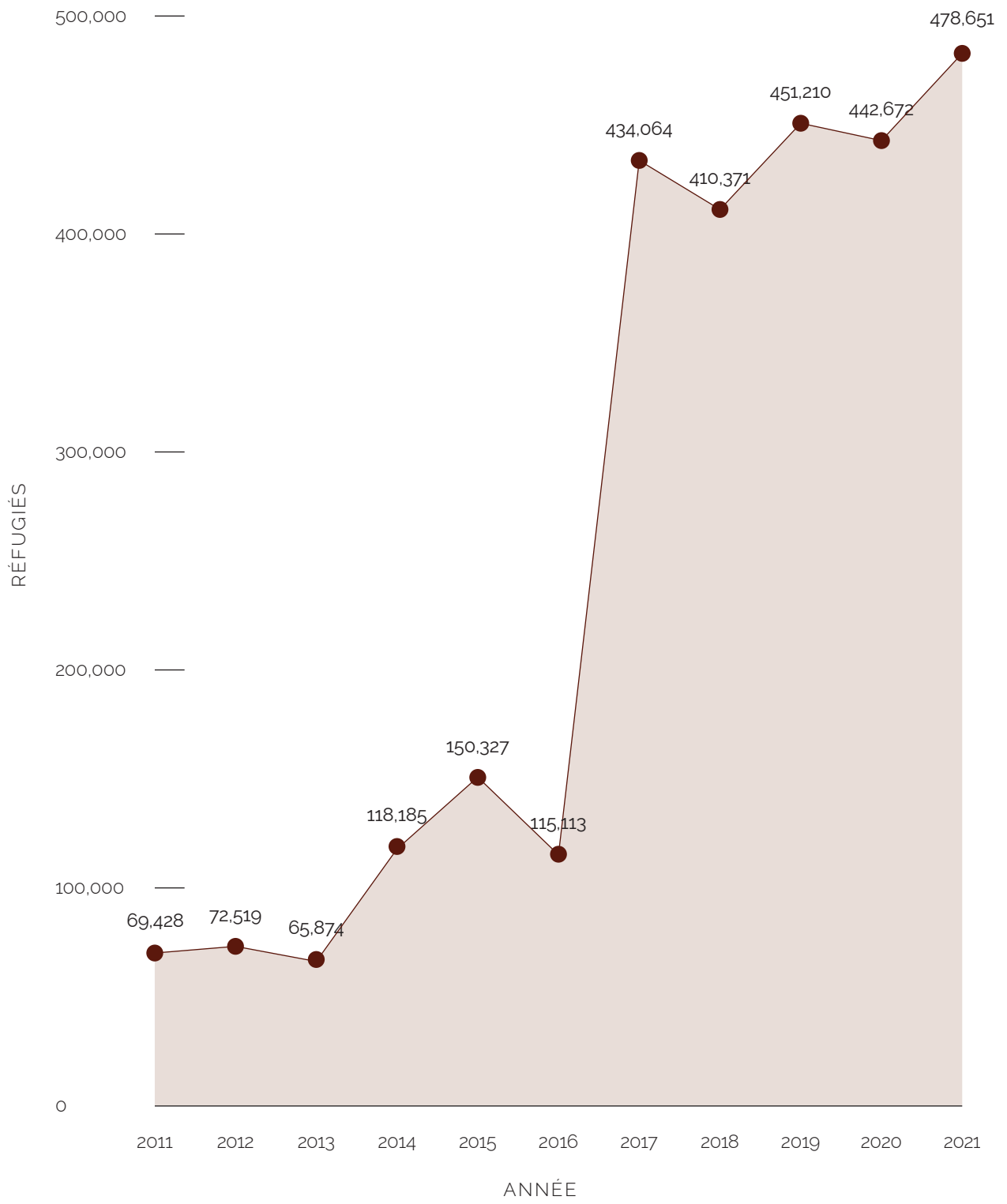
867
Autres

104,132
Centrafricains

16,231
Nigérian

243

Figure 1.2. Nombre de réfugiés au Tchad, 2010-22



Source: <https://data2.unhcr.org/en/country/tcd>

Si le niveau de vie de la population tchadienne est généralement plus élevé, elle fait face à de nombreuses difficultés, dont le manque d'opportunités professionnelles et de valorisation de son capital humain. Pour intégrer les réfugiés dans le marché du travail, il est donc indispensable de les comparer avec les communautés d'accueil et la population tchadienne dans les domaines de l'éducation, des compétences, des actifs et de l'emploi. Les spécialistes du développement se sont efforcés de récupérer de nombreuses données sur les réfugiés et sur les villages d'accueil. Cependant, aucune information détaillée sur les aspects multidimensionnels du bien-être des réfugiés, des communautés d'accueil, mais aussi de la population tchadienne dans son ensemble n'a permis de déterminer les problèmes de chacun des groupes¹⁰.

Cette étude vise à collecter des données concrètes et des preuves empiriques pour aboutir à des décisions politiques qui aideront les réfugiés à reconstruire leur vie et devenir autonomes, tout en créant un environnement prospère de cohabitation entre les réfugiés et les communautés d'accueil.

Le Tchad a été l'un des premiers pays d'Afrique à inclure les réfugiés et les communautés d'accueil dans une enquête nationale sur les ménages¹¹. En 2018-19, l'enquête sur la consommation des ménages et le secteur informel a inclus un sous-échantillon représentatif de réfugiés et de communautés d'accueil. L'enquête prend en considération les deux principaux groupes de réfugiés du pays : les Soudanais à l'Est et les Centrafricains au Sud, ainsi que les villages d'accueil à l'Est. Cette source unique de données permet d'explorer le bien-être actuel des réfugiés en comparaison à celui des communautés d'accueil et de la population tchadienne. Elle permet également d'identifier les domaines potentiels qui permettraient une augmentation de revenus et d'aborder la relation entre les réfugiés et leurs hôtes. Les conclusions peuvent aider à l'élaboration des politiques et programmes concernant les réfugiés.

Contexte de la crise des réfugiés

Avec près de 500 000 réfugiés en décembre 2020, le Tchad est le 12^e pays au monde et le 5^e en Afrique, après l'Ouganda, l'Éthiopie, le Soudan et la République démocratique du Congo (Carte 1.1) en matière d'accueil de réfugiés. La plupart des réfugiés sont arrivés au Tchad entre 2003 et 2004, après l'éclatement des conflits en République centrafricaine et au Soudan ; ils ont été installés dans des camps et villages de régions isolées et de faible niveau de développement le long des frontières orientales et méridionales.

L'installation à long terme des réfugiés au Tchad semble résulter des problèmes économiques et de sécurité de leur pays d'origine (Jacobsen 2005). Le retour n'est pas une solution sûre pour les réfugiés des régions où les conflits continuent, comme en République centrafricaine, ou pour certains groupes ethniques, comme au Soudan. Même après la signature de l'accord de paix du Darfour, les réfugiés soudanais craignent que la paix ne soit pas rétablie partout et que des poches de résistance mettent en danger les rapatriés¹². Des années de conflit ont aussi dévasté les économies de la République centrafricaine et du Soudan, fragilisant la reconstruction des conditions de vie. La situation est particulièrement difficile pour les réfugiés ayant vécu la plus grande partie de leur vie au Tchad.

10. Il existe actuellement une enquête sur la situation sociale des ménages, basée sur un court questionnaire (*Registre Social Unifié*) concernant les réfugiés et les communautés dans le cadre du programme de développement inclusif dans les zones d'accueil (DIZA) et du PARCA.

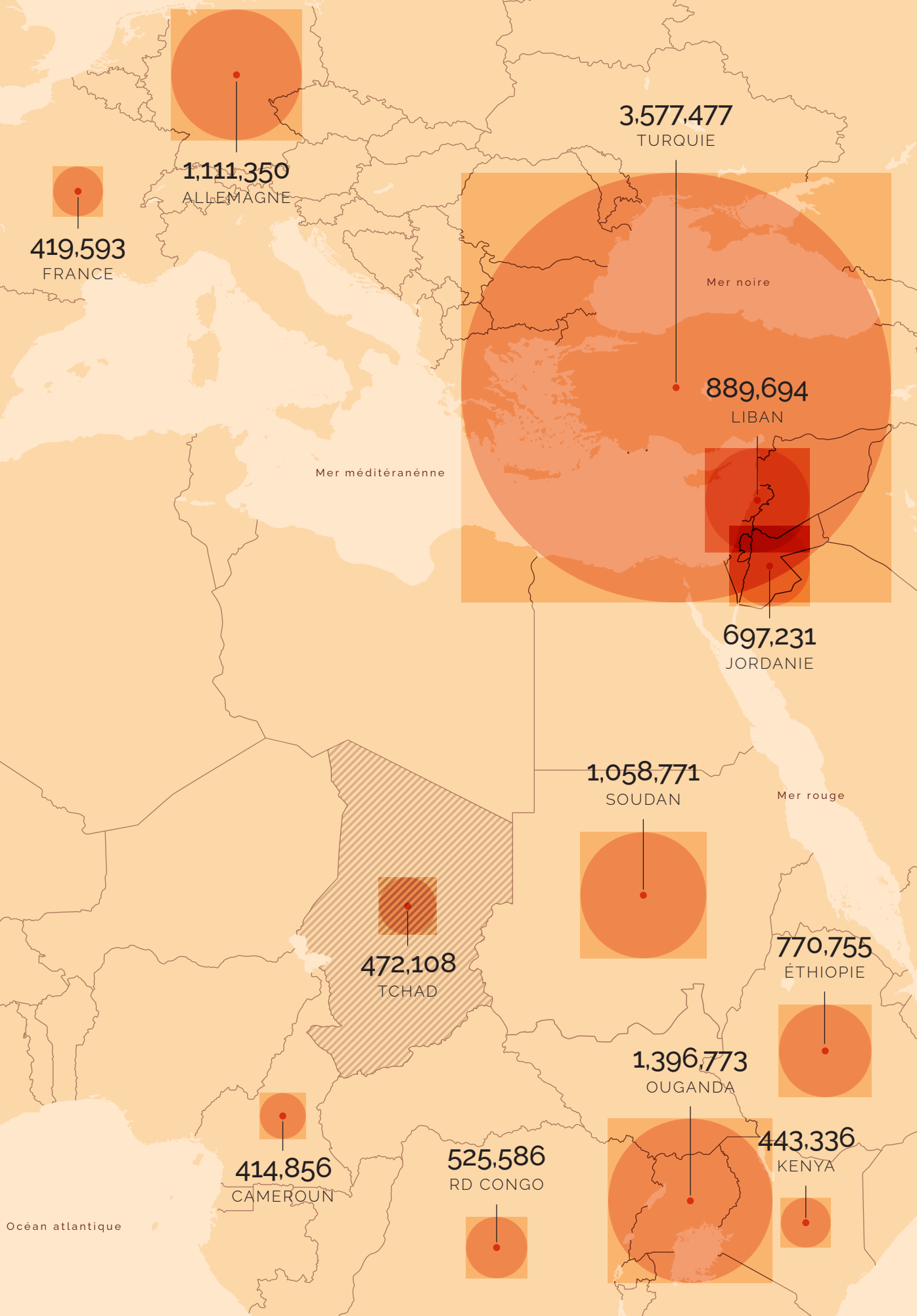
11. A l'époque de l'enquête, les autres pays sont l'Ouganda et le Niger.

12. Le processus comprend l'accord d'Abuja en 2006, l'accord de Doha en 2011 et l'accord de Juba en 2020.

Les réfugiés au Tchad : La voie à suivre

7

Banque mondiale



419,593
FRANCE

1,111,350
ALLEMAGNE

3,577,477
TURQUIE

889,694
LIBAN

697,231
JORDANIE

1,058,771
SOUDAN

472,108
TCHAD

770,755
ÉTHIOPIE

1,396,773
OUGANDA

443,336
KENYA

525,586
RD CONGO

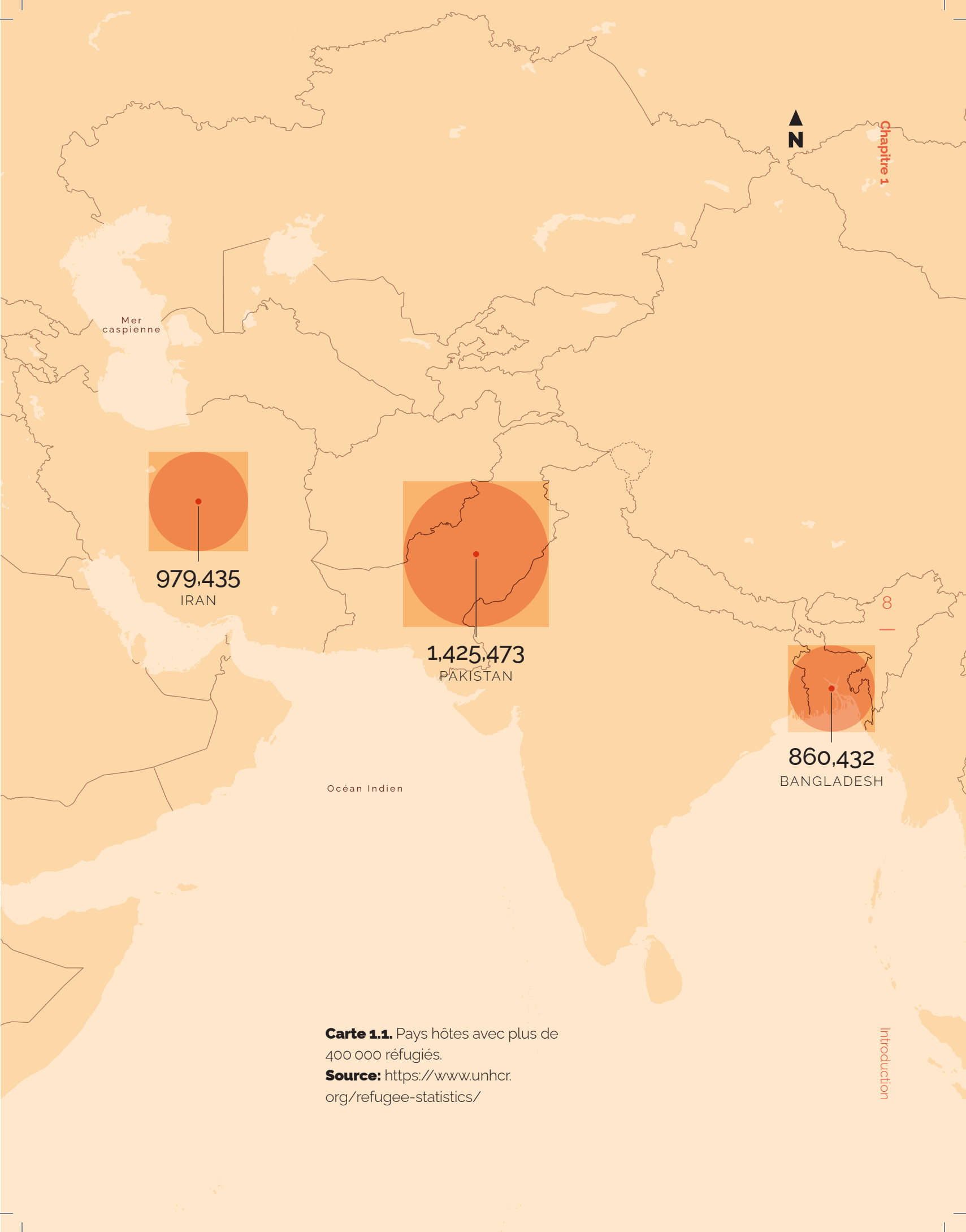
414,856
CAMEROUN

Océan atlantique

Mer méditerranéenne

Mer noire

Mer rouge



Mer caspienne

979,435
IRAN

1,425,473
PAKISTAN

860,432
BANGLADESH

Océan Indien

Carte 1.1. Pays hôtes avec plus de 400 000 réfugiés.

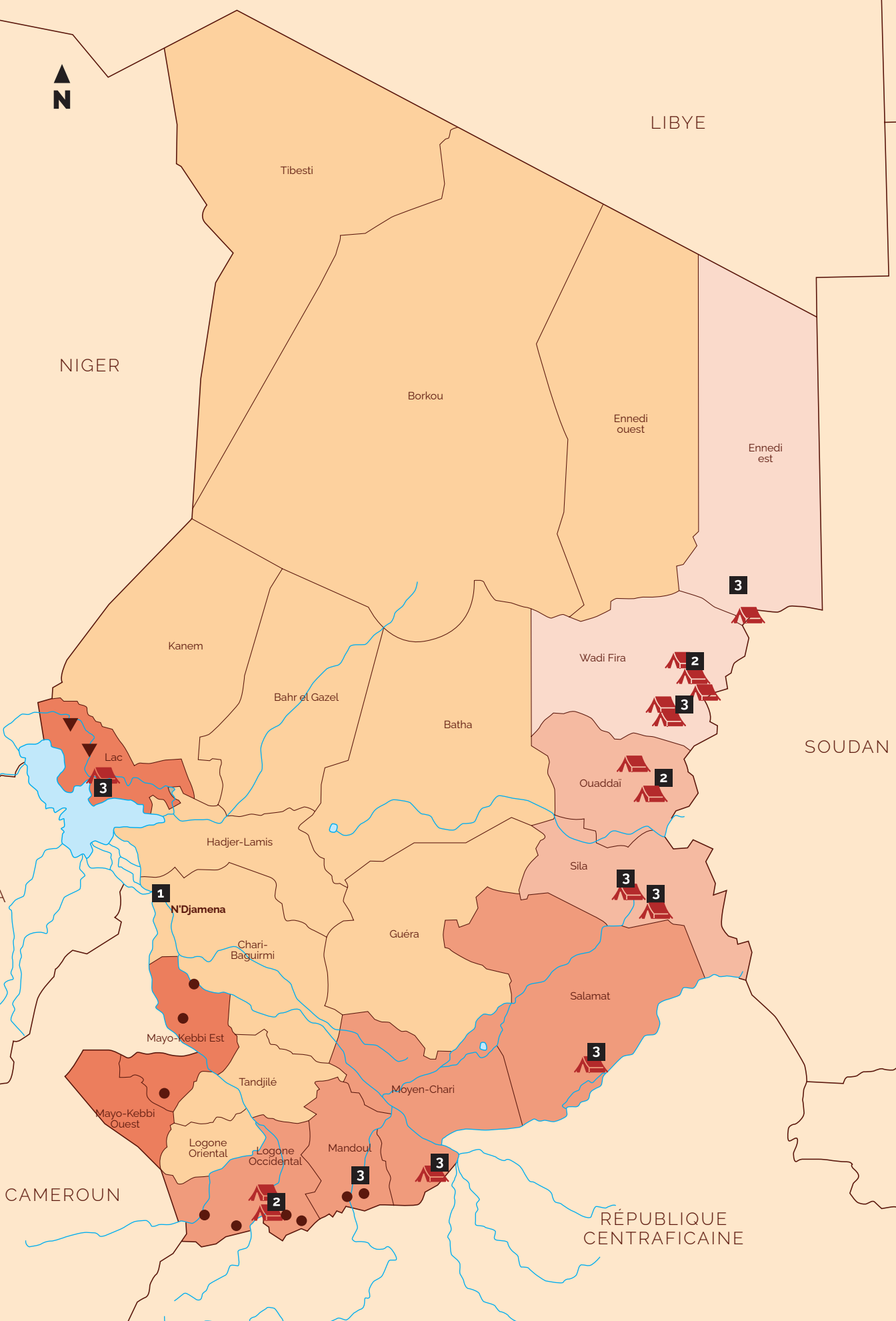
Source: <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>

Les réfugiés au Tchad : La voie à suivre



NIGÉRIA

Banque mondiale



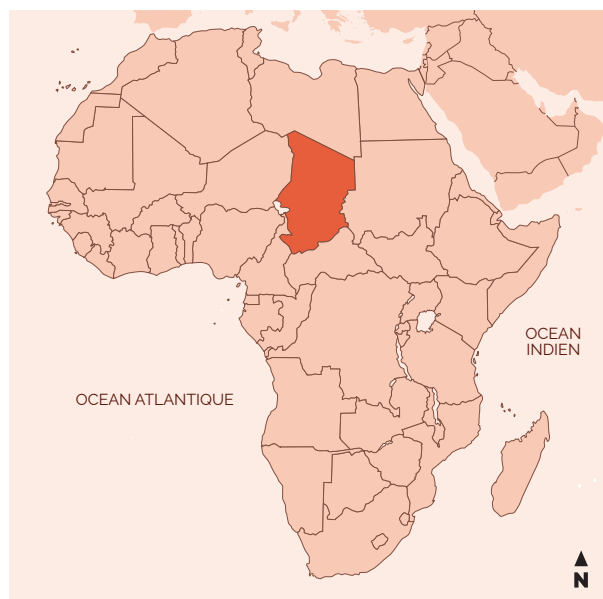
LIBYE

NIGER

SOUDAN

CAMEROUN




RÉPUBLIQUE CENTRAFICAINE



République du Tchad

Carte 1.2. Localisation des camps de réfugiés au Tchad

Source: UNHCR 2020.

1 Représentation	Zone non couverte
2 Sub Office	SO Iriba
3 Field Office	Zone N'Djamena
 Camps	SO Goré
 Sites IDP	SO Farchna
 Villages hôtes	

Les trois principales zones de réfugiés au Tchad sont les frontières orientale et méridionale et la région du lac Tchad (Carte 1.2).

La frontière orientale

Plus de 370 000 réfugiés soudanais, soit 75 % des réfugiés du Tchad, vivent le long de la frontière orientale.

La crise des réfugiés a commencé ici en 2004, quand l'escalade des conflits dans la région du Darfour au Soudan a forcé des centaines de milliers de réfugiés à traverser la frontière avec le Tchad. Dans les cinq régions orientales (Ennedi Est, Ouaddaï, Salamat, Sila, et Wadi Fira), douze camps de réfugiés, un campement et plusieurs villages ont été installés ou aménagés pour héberger 331 918 réfugiés soudanais, dont la majorité est restée au Tchad plus d'une décennie. La plus grande installation est le camp de Bre-djing qui accueille près de 10 % de la population totale des réfugiés au Tchad. La taille moyenne des camps, de 24 000 réfugiés environ, est relativement importante (HCR et CNARR, 2018). En 2017, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et les gouvernements du Tchad et du Soudan ont signé un accord tripartite pour définir les bases des retours volontaires des réfugiés. Cependant, peu de réfugiés ont choisi cette option, en raison des problèmes de sécurité au Darfour et de l'incertitude quant aux moyens de subsistance dans les villages d'origine (Watson, Dnalbaye, et Nan-Guer, 2018).

Les régions orientales qui accueillent les réfugiés soudanais souffrent des conditions agroécologiques difficiles et sont extrêmement vulnérables au changement climatique. L'écologie de la région varie du sahélien au soudano-sahélien, avec une végétation de steppes dans le Nord, d'arbustes au centre et de forêts et prairies dans sa pointe sud. Les précipitations sont très faibles, en particulier au nord de la frontière orientale où elles sont proches du minimum de 300 millimètres, requis pour des récoltes. La saison des pluies s'étend généralement de juillet à septembre, mais les précipitations sont extrêmement sporadiques. En outre, la surpopulation des réfugiés a entraîné la surexploitation des pâturages et la dégradation de l'environnement (FEWS NET, 2011). Le changement climatique représente une autre menace pour ces régions où la température moyenne devrait augmenter de 7° à 10 °F (Boyce and Hollingsworth, 2015).

La frontière méridionale

La zone méridionale du Tchad accueille plus de 100 000 réfugiés centrafricains ayant fui le conflit politico-militaire en 2003. Dix ans plus tard, l'escalade de violence au nord de la République centrafricaine a poussé près de 70 000 Tchadiens à retourner dans leur pays¹³. Les réfugiés centrafricains vivent principalement dans six camps, d'autres types de campement et des villages du Logone occidental, du Logone oriental et du Moyen-Chari ainsi que dans la zone périurbaine de la capitale, N'Djamena. Le camp de Belom est le plus grand camp du Sud et accueille environ 20 000 réfugiés. La population moyenne des camps est d'environ 9 000 réfugiés, ce qui est inférieur aux sites de l'Est. Des vagues de réfugiés continuent d'affluer au Tchad suite aux affrontements fréquents entre les groupes armés et les communautés au nord de la République centrafricaine, comme après les élections de janvier 2021.

Les régions méridionales sont relativement fertiles, mais restent incertaines. La végétation de savane se compose de brousse et d'herbes. Les précipitations annuelles sont relativement élevées avec 800 à 1 000 millimètres par an. La saison des pluies s'étend de mai à septembre et dure plus longtemps que dans le Nord. Les sols sont modérément fertiles, mais la région est parsemée de poches d'érosion (FEWS NET, 2011).

Toutefois, les différentes vagues de réfugiés centrafricains et de rapatriés tchadiens ont raréfié l'offre de terre et d'eau et perturbé les déplacements du bétail (Banque Mondiale, 2017).

La région du lac Tchad

L'insurrection de Boko Haram commencée en 2019 s'est muée en crise nationale affectant tous les pays riverains du lac Tchad et de son bassin. En décembre 2020, plus de 16 000 réfugiés nigériens se sont installés le long de la frontière occidentale dans la région du lac (HCR et CNARR, 2018). La grande insécurité de la région fait prévoir une augmentation des déplacements (Banque Mondiale et HCR, 2016).

Cette région semi-désertique a l'un des climats les plus rudes du Sahel. Conséquence des faibles précipitations (environ 250 mm par an) combinées à la mauvaise qualité des sols, seule la culture non irriguée de millet est possible. Cependant même cette production de millet est très vulnérable, car soumise aux précipitations qui sont irrégulières dans la région. Le risque d'insécurité alimentaire est élevé de la région. La population déplacée exerce ainsi une pression supplémentaire sur des ressources déjà rares.

13. <https://data2.unhcr.org/en/country/tcd>.



Gestion des réfugiés au Tchad

Le gouvernement du Tchad a opté pour une approche progressive d'accueil et de protection des réfugiés en adoptant des lois et des arrangements institutionnels. Le pays a adhéré à la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et au Protocole relatif au statut des réfugiés de 1967. En août 1981, le gouvernement a ratifié la Convention de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. Le pays a adhéré en 1994 à la Convention relative au statut des apatrides de 1954 et à la Convention sur la réduction des cas d'apatridie de 1961, et en 2011, à la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (HCR, 2013). Le Tchad est récemment devenu le premier pays à mettre en pratique le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières des Nations Unies¹⁴. Certaines lois tchadiennes protègent les droits des réfugiés. Par exemple, la Loi portant organisation de l'état civil de 2015 donne droit à un certificat de naissance aux réfugiés nés sur le territoire tchadien. Le pays adhère en 2018 au Pacte mondial pour les réfugiés et lance son Cadre d'actions global pour les réfugiés (*Comprehensive Refugee Response Framework, CRRF*), en droite ligne avec son engagement lors de l'adoption de la Déclaration de New York de 2016. En outre, en décembre 2020, l'Assemblée nationale tchadienne a adopté la Loi N° 027 /PR/2020 portant sur l'asile pour la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile au Tchad. Cette loi garantira la protection, la liberté de mouvement, le droit à l'éducation et à la santé ainsi que l'accès à la justice¹⁵. L'adoption de cette loi a fait du pays un pionnier en matière de respect de ses engagements pour protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile.

L'agence gouvernementale responsable des opérations pour les réfugiés du Tchad est la Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés. La commission est sous tutelle du ministère de l'Administration du Territoire et des Collectivités autonomes ; elle est soutenue par les ministères com-

pétents, les autorités locales et le HCR. La commission participe avec le HCR et des partenaires internationaux à des activités telles que l'enregistrement des nouveaux arrivants, l'établissement de documents¹⁶ et la gestion des camps et des campements de réfugiés. La commission joue également le rôle de conseiller technique auprès du gouvernement pour élaborer des solutions de long terme, parmi lesquelles les accords de rapatriement volontaire, la réinstallation et l'intégration locale. D'autres ministères, comme le ministère de la Femme, de l'Action sociale, et de la Solidarité nationale et le ministère de l'Économie et de la Planification du développement s'assurent que les réfugiés, les personnes déplacées et les rapatriés sont bien pris en compte dans les stratégies de développement du Tchad telles que la Stratégie nationale pour la protection sociale et le Plan national de développement. Les autorités locales et régionales mettent également en œuvre les stratégies nationales et allouent les fonds d'investissement locaux. Parmi elles, les Comités régionaux d'action assurent la liaison entre les communautés locales et les structures gouvernementales régionales et nationales (Banque Mondiale, 2018).

En complément à son important engagement financier dans les zones de réfugiés pour assurer la sécurité, le gouvernement tchadien compte beaucoup sur les partenaires extérieurs pour gérer la situation et pour porter assistance aux réfugiés. En 2016, près de 3 % du PNB tchadien était consacré à la sécurité pour combattre le terrorisme transnational, soutenir la stabilisation régionale et les initiatives de maintien de la paix (Banque Mondiale, 2018). Les partenaires internationaux, notamment le HCR, ont soutenu le gouvernement par la fourniture de services

14. Voir "Chad," International Organization for Migration, Geneva, <https://www.iom.int/countries/chad>.

15. <https://news.un.org/fr/story/2020/12/1085302#:~:text=L'Agence%20des%20Nations%20Unies,ce%20pays%20d'Afrique%20centrale>,

16. Cependant, les autorités nationales, et surtout les forces de l'ordre, ne reconnaissent pas toujours le document d'identification du réfugié.

aux camps de réfugiés aux frontières du Tchad dès le début de la crise du Darfour. Il existe de nombreux programmes d'aide aux réfugiés, par exemple ceux du Bureau de la population, des réfugiés et des migrations du Département d'État américain, du bureau humanitaire de l'Union européenne, du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies, du Canada, de la Suisse, du programme « Educate a Child », de l'Allemagne, et de la fondation Bill & Melinda Gates. Ces bailleurs de fonds apportent également d'importantes ressources financières supplémentaires aux interventions humanitaires via le Programme alimentaire mondial (PAM), la Banque mondiale ou les agences des Nations Unies, ainsi que les organisations gouvernementales nationales et internationales.

Cependant, depuis 2014, les ressources financières des partenaires extérieurs ont rapidement chuté. Ces dernières années, en raison du manque de soutenabilité des interventions humanitaires et de la concurrence des autres crises humanitaires dans le monde, les bailleurs de fonds ont eu de la peine à dégager des ressources pour les réfugiés du Tchad. Au début de 2014, le PAM a dû réduire de moitié l'aide alimentaire en raison de sévères contraintes budgétaires (Banque Mondiale, 2017). Et en janvier 2021, moins de la moitié du budget opérationnel des opérations en faveur des réfugiés du Tchad était financé (UNOCHA, 2021).

Instrument de l'enquête

Les résultats présentés dans le présent rapport se basent sur l'Enquête auprès des ménages de réfugiés et des communautés d'accueil au Tchad (RHCH) et menée en 2018-2019 par la Banque mondiale¹⁷ et l'Institut national de la statistique, de l'économie et des études démographiques (INSEED) avec le soutien de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Tchad.

17. « Pratiques mondiales en matière de pauvreté et d'équité », Banque mondiale.

En incluant dans l'Enquête sur la consommation des ménages et le secteur informel au Tchad (ECOSIT4) un échantillon représentatif de ménages réfugiés et des communautés d'accueil et en collectant les données nationales représentatives de la population tchadienne, l'enquête RHCH a élargi le champ de l'enquête nationale officielle de 2018-2019. Comme l'enquête RHCH partage un questionnaire similaire et a été mise en œuvre sur le terrain avec l'enquête nationale ECOSIT4 de 2018/2019, il est donc possible de comparer globalement la population de réfugiés et la population tchadienne.

L'enquête RHCH couvre un ensemble complet de thématiques, dont les données démographiques, la consommation, l'emploi, l'accès aux services et les sources de revenus. Des questions spécialement conçues à l'intention des réfugiés et portant sur l'éducation de base, la santé maternelle, l'expérience professionnelle et le bien-être dans le pays d'origine ainsi que sur la sécurité alimentaire subjective ont été ajoutées à l'enquête. Les données de l'enquête RHCH ont été recueillies en même temps que les données de l'ECOSIT4. La première vague de collecte des données s'est déroulée de juin à septembre 2018, la seconde vague de janvier à avril 2019. L'encadré 1 fournit plus d'informations sur les deux enquêtes.

Encadré 1. Les enquêtes ECOSIT4 et RHCH

L'ECOSIT4 s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints de l'INSEED, la Banque mondiale et la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour mener de nouvelles enquêtes auprès des ménages dans chacun des huit pays membres de l'UEMOA, ainsi qu'au Tchad et en Guinée. Pour le Tchad, la nouvelle enquête ECOSIT4 présente trois avantages : (1) elle respecte les normes internationales de mesure de la pauvreté, (2) elle est comparable aux enquêtes auprès des ménages menées dans d'autres pays de l'UEMOA et (3) elle sera comparable à la prochaine ECOSIT 5 prévue pour 2021/2022. Les résultats de l'ECOSIT4 2018/19 sont représentatifs aux niveaux urbain/rural, régional et national.

L'enquête RHCH a bénéficié des mêmes activités de préparation d'enquête, du même questionnaire et du même travail sur le terrain que l'ECOSIT4.

Les deux enquêtes comportaient 20 modules :

1. Démographie	12. Actifs
2. Éducation	13. Transferts privés
3. Santé	14. Chocs
4. Emploi	15. Aide sociale
5. Revenus non salariaux	16. Agriculture
6. Épargne	17. Élevage
7. Consommation	18. Pêche
8. Sécurité alimentaire	19. Matériel agricole
9. Dépenses non alimentaires	20. Pauvreté subjective
10. Entreprise familiale	
11. Logement	

L'enquête RHCH incluait des questions spécialement conçues à l'intention des réfugiés, questions qui ont été intégrées dans les modules 2, 3, 11, 15, 16, 19 et les sous-sections propres aux réfugiés des modules 3 (Santé maternelle), 4 (Emploi dans le pays d'origine), 8 (Sécurité alimentaire subjective), 12 (Actifs) et 20 (Pauvreté subjective). Le module 15 incluait une sous-section supplémentaire à l'intention des collectivités d'accueil et portant sur leur perception des programmes sociaux destinés aux réfugiés.

L'enquête RHCH est représentative des deux principaux groupes de réfugiés qui représentent 96 % de tous les réfugiés au Tchad : les réfugiés soudanais à l'est et les réfugiés centrafricains au sud. L'enquête n'a pas couvert le groupe des réfugiés provenant du lac Tchad en raison de problèmes de sécurité touchant les recenseurs au moment de l'enquête.

L'enquête est également représentative des communautés d'accueil de l'Est. Les villages d'accueil sont définis comme des villages tchadiens situés à moins de 15 km des camps de réfugiés. Le budget de l'enquête RHCH n'a pu couvrir que les communautés d'accueil de l'un des deux principaux groupes de réfugiés. Le groupe des réfugiés soudanais a été sélectionné pour deux raisons : (1) ce groupe représente 75 % de la population totale de réfugiés et (2) les Soudanais ont été installés dans des camps depuis au moins 2003 et la crise du Darfour, et sont donc en relation avec les communautés d'accueil depuis plus longtemps.

L'enquête a utilisé deux cadres d'échantillonnage et a été stratifiée en quatre domaines. Le premier cadre d'échantillonnage s'est basé sur la liste d'enregistrement du HCR afin de déterminer un échantillon parmi les réfugiés dans l'est et le sud du pays. Le second cadre d'échantillonnage a utilisé la liste des villages tchadiens situés à moins de 15 km des camps de réfugiés soudanais et les données du recensement de la population de 2009 pour établir un échantillon de la population d'accueil. Les quatre domaines de stratification étaient le groupe des réfugiés centrafricains au sud, le groupe des réfugiés soudanais à l'Est, les villages d'accueil proches (à moins de 5 km des camps de réfugiés soudanais) à l'Est et les villages d'accueil éloignés (de 5 à 15 km des camps de réfugiés soudanais) à l'Est. L'encadré 2 décrit comment les coefficients de pondération ont été calculés.

Sur la base des interactions attendues entre les réfugiés et les villages d'accueil, ceux-ci ont été sélectionnés, en consultation avec l'INSEED et le HCR, en fonction des conditions d'accès par la route et des moyens de transport disponibles. La définition des villages d'accueil proches (à moins de 5 km d'un camp) repose sur l'idée que les membres de leurs communautés pourraient se rendre tous les jours

dans le camp voisin et avoir accès aux marchés et, le cas échéant, aux écoles installées dans le camp.

De la même façon, la définition des villages d'accueil éloignés (de 5 à 15 kilomètres d'un camp) suit le même principe de pouvoir se rendre et revenir dans la même journée dans un camp pas trop éloigné pour accéder aux marchés ou aux services (bilans de santé, par exemple) installés dans le camp.

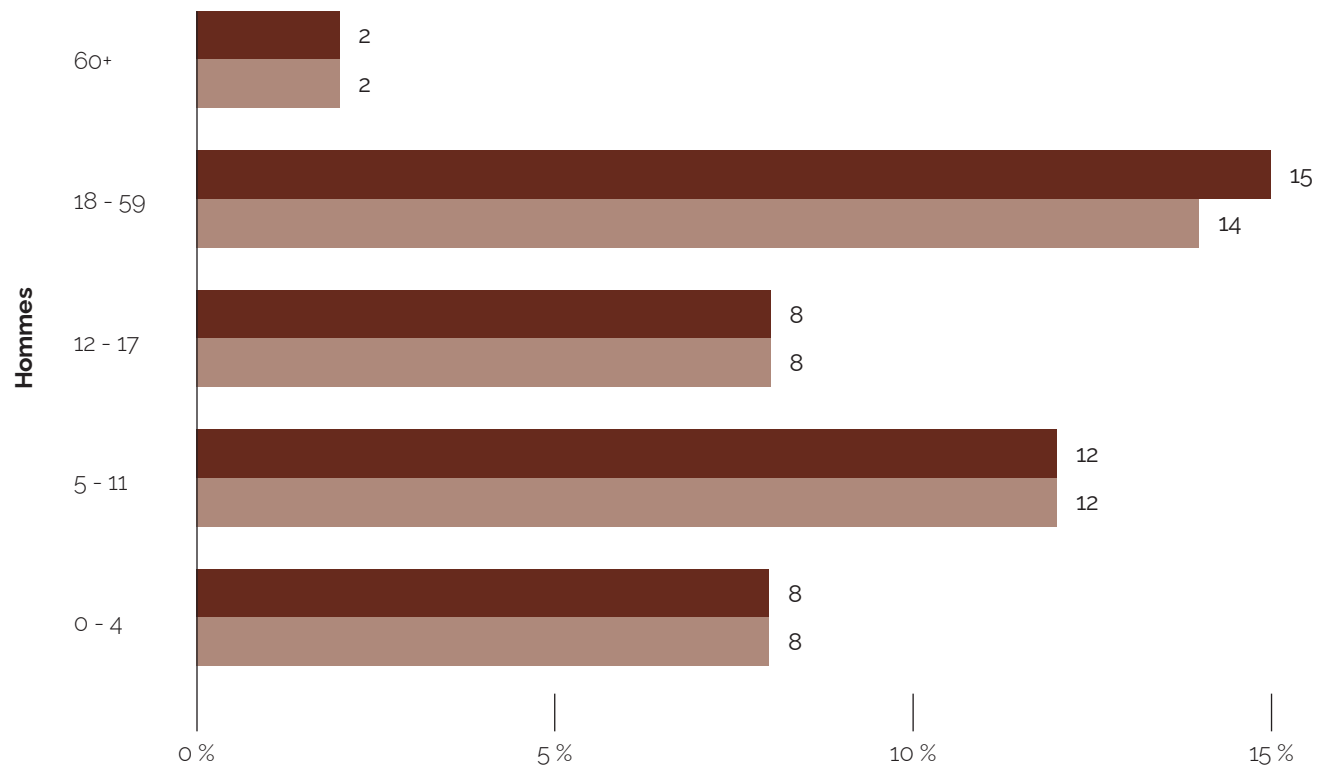
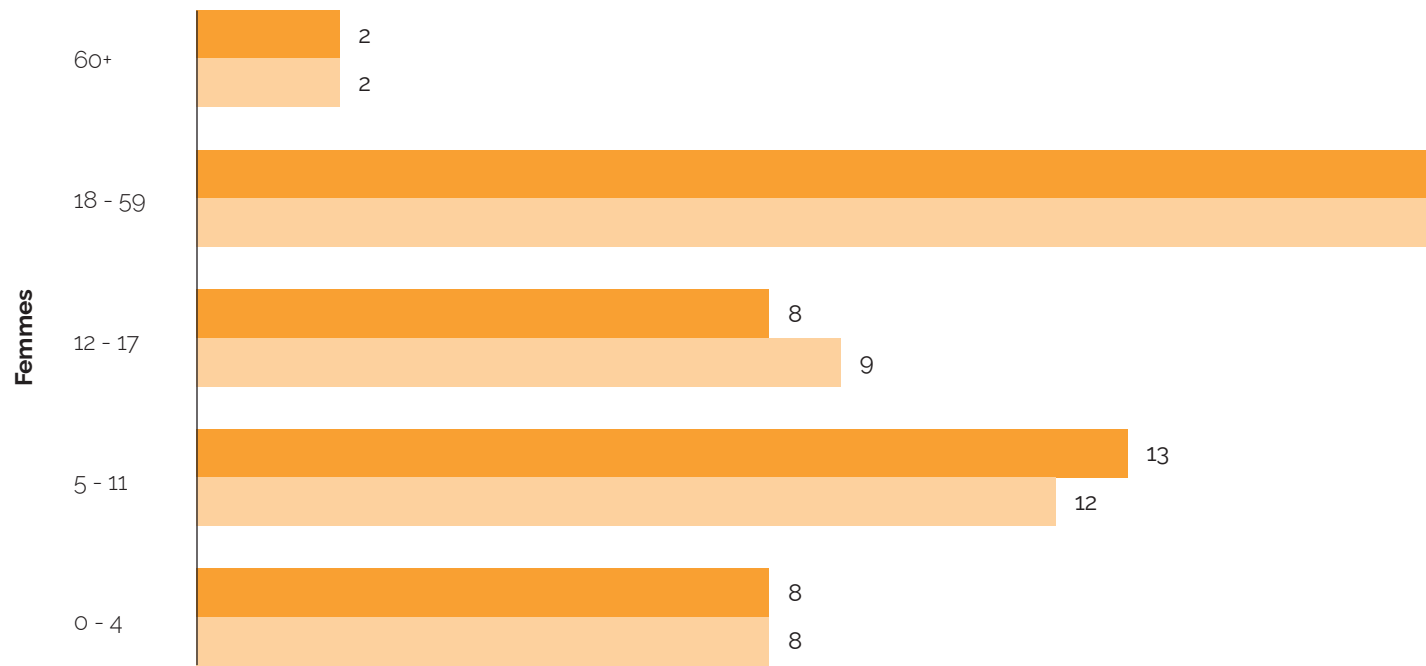
Pour chaque domaine, une méthode d'échantillonnage stratifié en deux degré a été utilisée. Au premier degré, les camps de réfugiés et les villages d'accueil ont été sélectionnés en utilisant une méthode d'échantillonnage avec remplacement selon une probabilité proportionnelle à la taille. Une fois les camps et les villages d'accueil sélectionnés, la liste des ménages de réfugiés de la zone

correspond à celle fournie pour chaque camp par le HCR. De son côté, l'INSEED a établi une liste des ménages de chaque village d'accueil sélectionné de la zone. Au second degré, les ménages de réfugiés et des communautés d'accueil ont été sélectionnés au hasard. Sur la base de cette méthode, les données de l'enquête RHCH couvrent 600 ménages centrafricains dans le Sud, 600 ménages soudanais dans l'Est et 600 ménages des communautés d'accueil dans l'Est. Les ménages se localisaient dans 12 camps au Sud, 12 camps à l'Est, 30 villages d'accueil situés à moins de 5 km d'un camp et 22 villages d'accueil situés entre 5 et 15 km d'un camp. Le tableau 1.1 présente les résultats pour chaque domaine. La figure 1.3 compare les indicateurs de l'enquête RHCH et les données administratives du HCR sur lesquelles l'échantillon de l'enquête RHCH est basé. L'annexe A détaille les taux de réponse des différents camps de réfugiés sélectionnés.

Tableau 1.1. Taux de réponse à l'enquête

Domaine	Ménages interrogés	Taux de réponse (%)
Réfugiés soudanais dans l'Est	595	74.3 %
Réfugiés centrafricains dans le Sud	600	85.7 %
Communautés d'accueil proches (à moins de 5 km d'un camp de réfugiés soudanais)	380	96.6 %
Communautés d'accueil éloignées (de 5 à 15 km d'un camp de réfugiés soudanais)	220	95.5 %

Figure 1.3. Composition démographique des réfugiés, selon l'enquête RHCH et les données administratives du HCR



Source: UNHCR and CNARR 2017.

Encadré 2. Coefficients de pondération

Le coefficient de pondération pour un camp de réfugiés i donné dans une région j a été calculé à l'aide de la formule standard suivante :

$$w_{i,j} = 1 / \left[\left(\frac{k_j N_{i,j}}{N_j} \right) \cdot \left(\frac{n_{i,j}}{N_{i,j}'} \right) \cdot C \right]$$

où k_j est le nombre de camps dans l'échantillon, $N_{(i,j)}$ le nombre de ménages dans le camp i dans la région j d'après les renseignements du HCR au 31 août 2017, N_j le nombre total de ménages dans la région j d'après les renseignements initiaux du camp, $n_{(i,j)}$ le nombre de ménages sélectionnés dans l'échantillon pour le camp i dans la région j , $N_{(i,j)'}$ le nombre de ménages dans le camp i dans la région j selon la liste d'enregistrement du HCR avant enquête sur le terrain et C le facteur de correction pour les non-réponses.

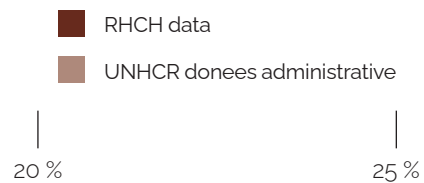
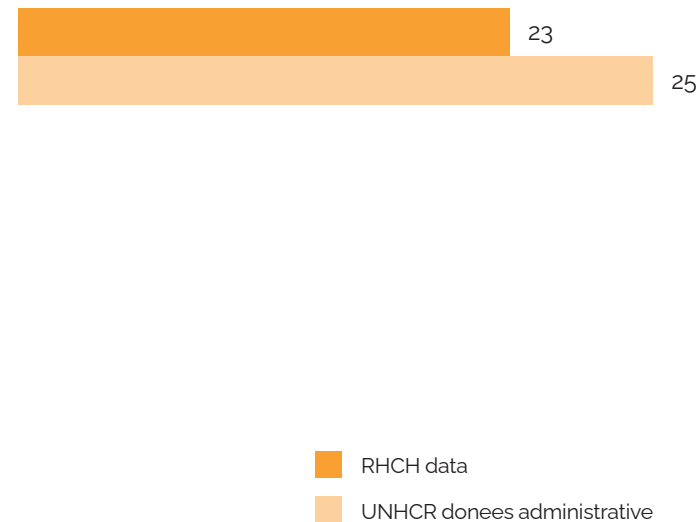
De même, le coefficient de pondération pour un village d'accueil a situé à une distance b d'un camp de réfugiés a été calculé comme suit :

$$w_{a,b} = 1 / \left[\left(\frac{k_b N_{a,b}}{N_b} \right) \cdot \left(\frac{n_{a,b}}{N_{a,b}'} \right) \cdot C \right]$$

où k_a est le nombre de villages d'accueil sélectionnés dans l'échantillon, $N_{(a,b)}$ le nombre de ménages dans le village a dans l'échelle de distance b selon la liste initiale de l'INSEED, N_b le nombre total de ménages à la distance b selon la liste initiale, $n_{(a,b)}$ le nombre de ménages sélectionnés dans l'échantillon pour le village a dans l'échelle de distance b , $N_{(a,b)'}$ le nombre de ménages dans le village a à la distance b selon la nouvelle liste de l'INSEED¹⁸ avant enquête sur le terrain et C le facteur de correction pour les non-réponses.

a. Le facteur de correction a été fixé à 1 car tous les ménages qui n'ont pas répondu ont été remplacés.

18. Les échelles de distance sont (1) moins de 5 km et (2) entre 5 et 15 km d'un camp de réfugiés soudanais.



Chapitre 2

La réalité des réfugiés: présent et passé



La question fondamentale que l'on doit se poser pour toute politique axée sur les réfugiés est la suivante : Qui sont les réfugiés ?

Si les politiques ont du sens, cette question fondamentale ne devrait pas considérer les réfugiés comme une communauté monolithique unique. Elle devrait explorer l'hétérogénéité des communautés de réfugiés et examiner à quel point leurs caractéristiques démographiques sont diversifiées. La question devrait établir dans quelle mesure les réfugiés sont similaires ou différents de leurs communautés d'accueil. Les réponses peuvent aider les décideurs politiques à identifier quelles sont les politiques les mieux adaptées à certains groupes démographiques et quels sont les lieux les plus adaptés pour intégrer les réfugiés dans les communautés locales.

Cette section met en évidence quatre constats:

- + Les réfugiés soudanais et centrafricains ont des profils fort différents. Une proportion importante des réfugiés centrafricains sont des veuves et des hommes célibataires qui parlent plusieurs langues. Les réfugiés soudanais se caractérisent par la taille plus importante des ménages et un ratio élevé de femmes par rapport aux hommes, notamment dans les groupes d'âge les plus productifs.
- + Comparés aux communautés d'accueil, les réfugiés ont reçu plus d'instruction ; ils sont également davantage susceptibles d'avoir des ménages dirigés par des femmes, et de travailler dans des secteurs non agricoles. Ce dernier point résulte vraisemblablement du fait que les réfugiés ont un accès limité aux terres agricoles et aux intrants agricoles.
- + La proportion des enfants est élevée aussi bien chez les réfugiés que dans les communautés d'accueil ; par conséquent, les deux communautés ont besoin de plus de services en termes d'éducation et de soins de santé. Il est important de répondre à ces besoins pour une cohabitation harmonieuse entre les deux groupes et pour faciliter l'intégration des réfugiés dans les populations locales.
- + Dans leurs pays d'origine, la production agricole était une activité principale, en particulier pour les réfugiés soudanais. Plus de 90 % de ceux-ci généraient un revenu de l'agriculture dans leurs pays, comparés à 65 % pour les réfugiés centrafricains.



Profils démographiques actuels des réfugiés soudanais et centrafricains

Il existe des différences importantes dans les profils sociodémographiques des réfugiés soudanais et centrafricains au Tchad, ce qui souligne l'importance de concevoir des programmes d'appui adaptés aux besoins uniques de chaque groupe. Les réfugiés soudanais représentent environ 75 % de la population totale de réfugiés au Tchad et les réfugiés centrafricains 21 %. Les réfugiés soudanais ont passé en moyenne 15 ans dans les camps et les centrafricains 6 ans. La plupart des Soudanais ont fui le conflit du Darfour en 2003, tandis que les Centrafricains se sont réfugiés au Tchad, pour un grand nombre d'entre eux, à la suite des conflits civils qui se sont intensifiés plus récemment. Les durées variées de séjour dans les camps impliquent vraisemblablement un besoin d'appui différent (Crawford et coll., 2015 ; Kamau et Fox, 2013 ; Banque mondiale, 2017). Par exemple, une période plus courte de résidence dans les camps peut impliquer une demande plus forte parmi les réfugiés centrafricains de soins en matière de traumatismes ou d'une aide pour les besoins élémentaires, comme le logement ou les nécessités de base, avant leur installation dans un nouveau lieu. Pendant ce temps, les réfugiés soudanais qui vivent depuis longtemps dans des camps peuvent davantage bénéficier de programmes axés sur la création d'emplois et la croissance de la productivité, notamment en matière de production agricole, de formation et de biens de production.

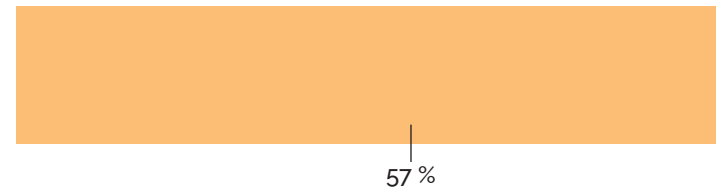
TCHADIEN



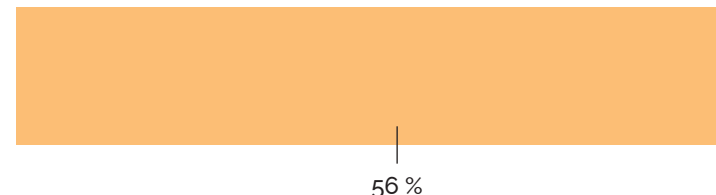
TCHADIEN RURAL



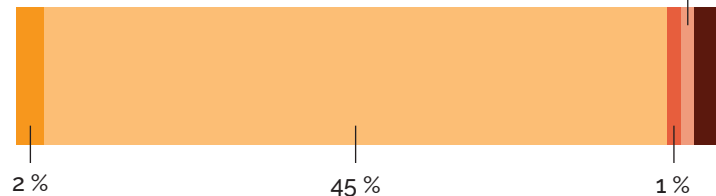
ACCUEIL DISTANT



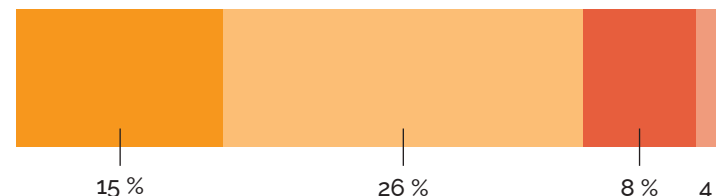
ACCUEIL À PROXIMITÉ



SUDANAIS



CENTRAFRICAINS



En adéquation avec la chronologie de la crise des réfugiés, les ménages de réfugiés centrafricains comprennent une proportion plus importante de veuves, de femmes divorcées ou séparées et d'hommes célibataires, comparés au groupe de réfugiés soudanais (Figure 2.1). La taille moyenne des ménages réfugiés centrafricains est de 4 membres, comparée à 5 pour les réfugiés soudanais. En fait, presque 25 % des ménages réfugiés centrafricains ne comptent qu'un seul membre ; l'âge médian est de 33 ans. Les ménages réfugiés soudanais comprennent habituellement des parents avec des personnes à charge : 4 à 5 membres pour un tiers des ménages, 8 membres ou plus pour quasiment un cinquième (Figure 2.2).

Ces différences importantes dans la taille des ménages, amplifiées par des variations en matière d'enregistrement entre les deux groupes de réfugiés, pourraient avoir une incidence sur la conception et le fonctionnement de nombreux programmes d'appui social. Les Soudanais ont été davantage susceptibles de s'enregistrer pour obtenir une carte d'identité de réfugiés, qui est nécessaire pour obtenir des aides en espèces ou en nature. Au moment de l'étude, 66 % des réfugiés soudanais s'étaient enregistrés, contre 48 % des réfugiés centrafricains. La différence dans la taille des ménages devrait également être prise en compte dans la conception des programmes de protection sociale qui allouent des avantages par ménage, comme le logement, plutôt qu'individuellement, comme la nourriture.

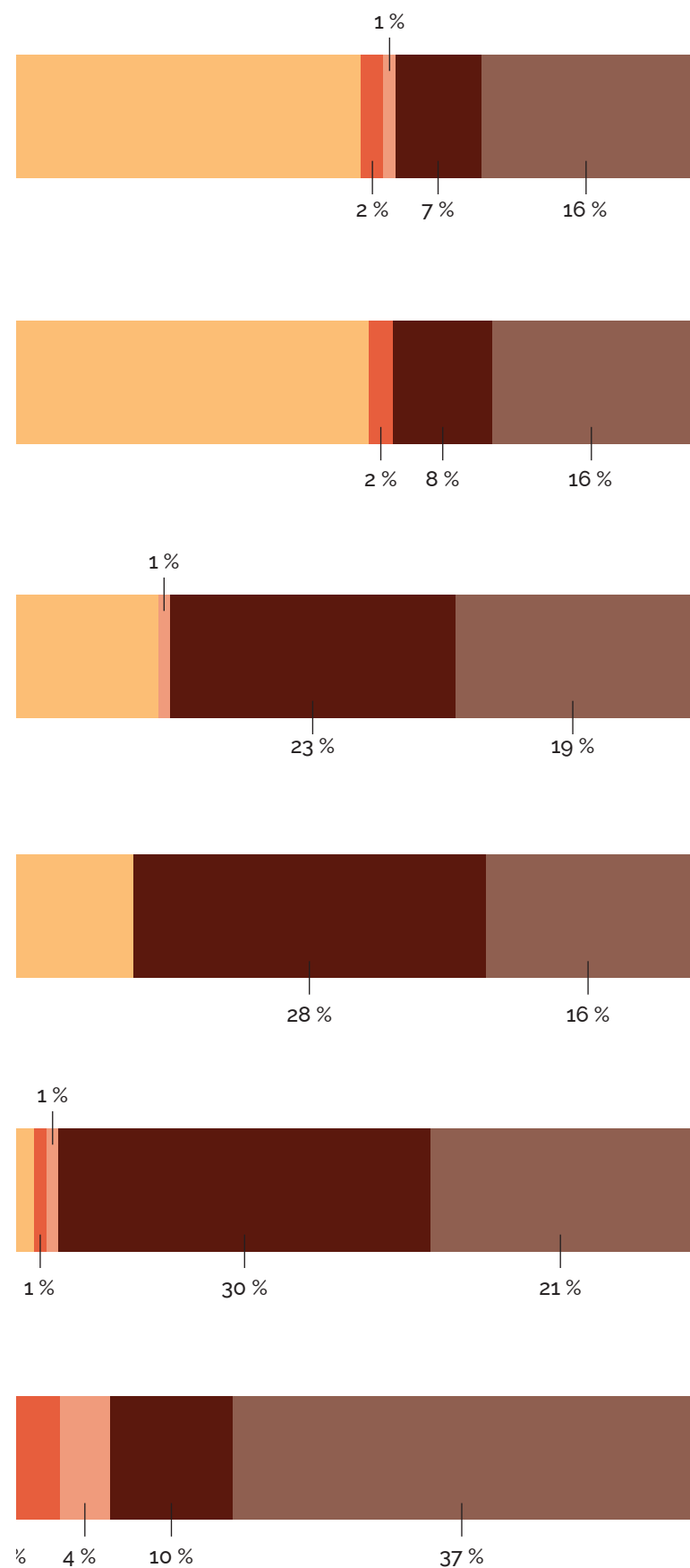
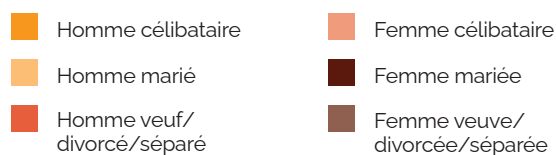
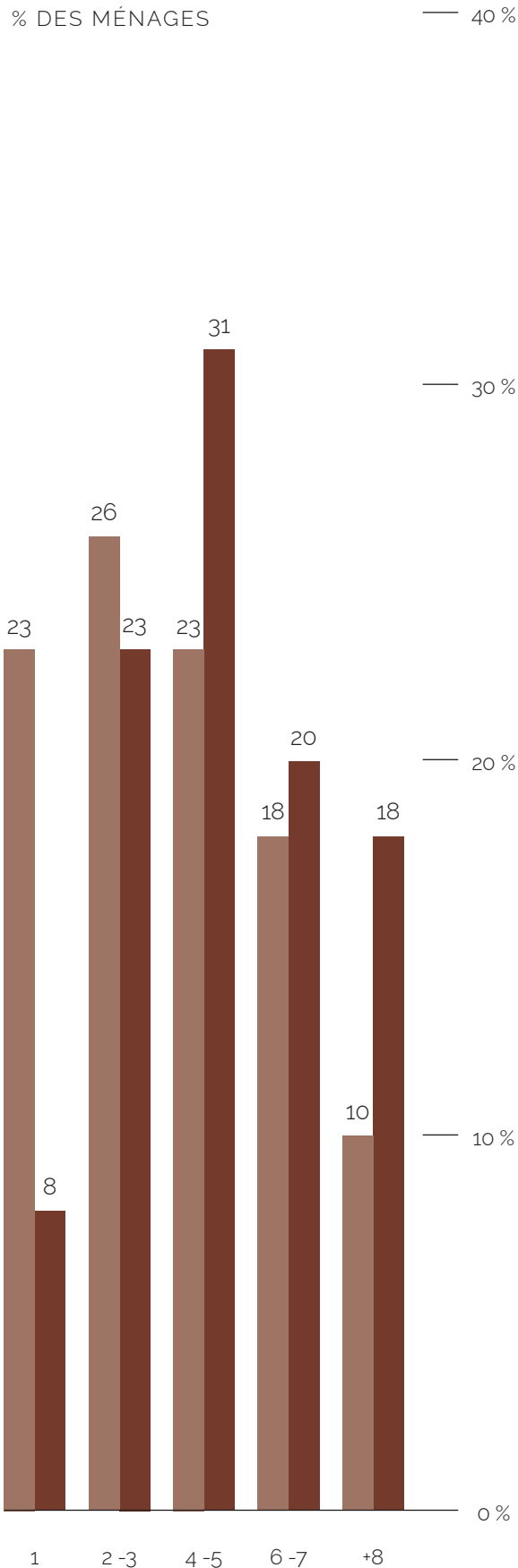


Figure 2.1. Sexe et situation matrimoniale des chefs de ménage, en pourcentage





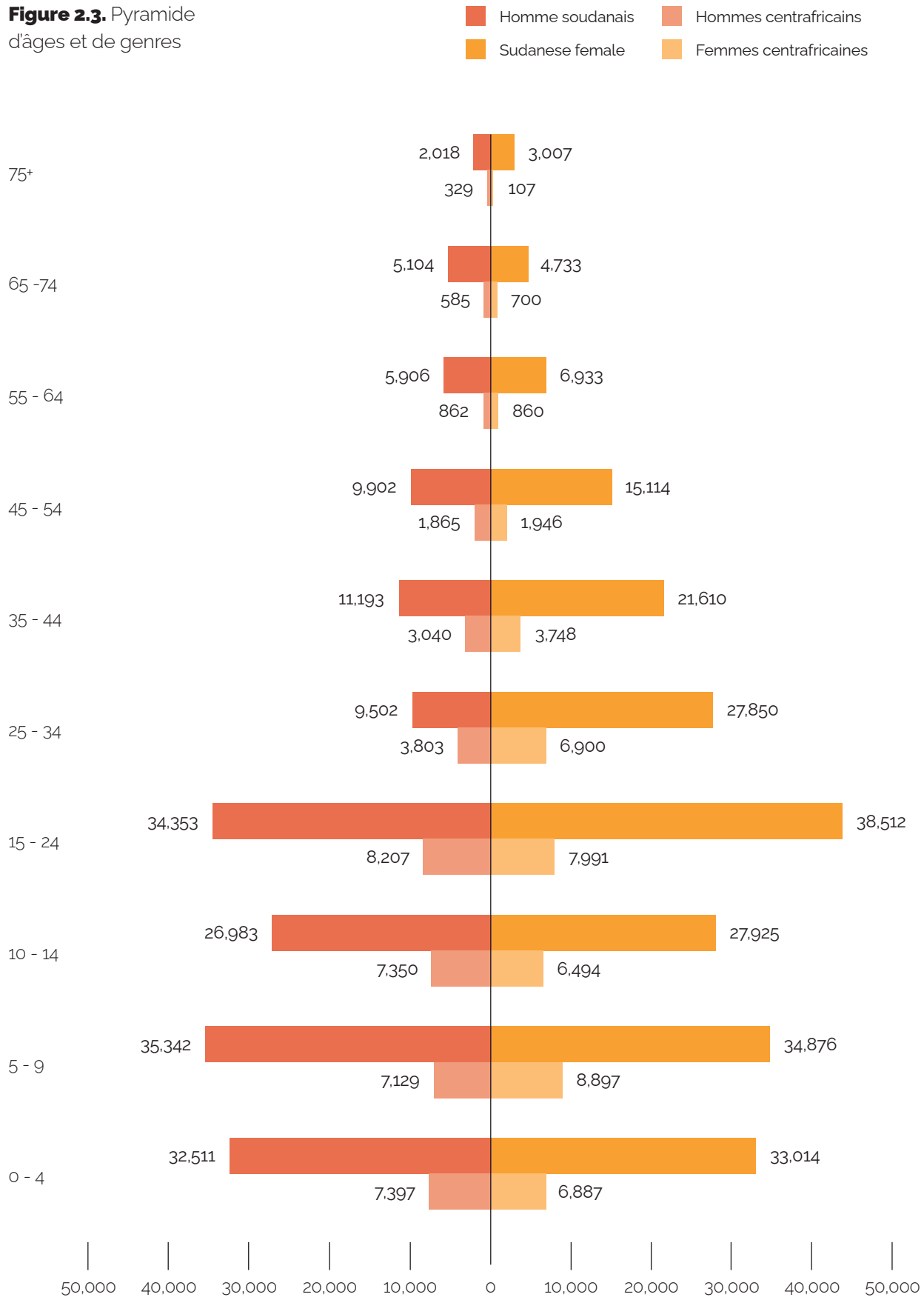
La moitié des réfugiés sont des enfants et cette proportion est similaire dans les communautés d'accueil, ce qui souligne le besoin en services de santé et d'enseignement pour tous. Parmi les réfugiés centrafricains, 52 % sont âgés de moins de 15 ans, comme c'est le cas pour 49 % des réfugiés soudanais (Figure 2.3). Dans les communautés d'accueil proches, les enfants représentent 54 % de la population et dans les communautés d'accueil éloignées, 57 %. Il est évident qu'il existe un besoin partagé par tous de programmes d'éducation et d'accès à des services de santé comme la vaccination et les visites médicales.

La population des réfugiés comprend majoritairement des femmes, avec un taux élevé de femmes par rapport aux hommes, notamment dans le groupe d'âge où l'activité est maximale, et une proportion importante de ménages dirigés par des femmes. Dans la tranche d'âge de 25 à 54 ans parmi les Centrafricains, il y a 144 femmes pour 100 hommes. Chez les réfugiés soudanais, ce ratio monte à 211 (Figure 2.3). Par conséquent, le nombre de femmes dans les groupes d'âge où l'activité est maximale montre qu'il convient de s'intéresser plus particulièrement à des types d'emplois et de formations adaptés aux femmes. En plus de générer des revenus, celles-ci sont aussi susceptibles d'être également responsables de la garde des enfants et des tâches ménagères. En outre, 51 % des ménages de réfugiés centrafricains et 52 % des ménages de réfugiés soudanais sont dirigés par des femmes, ce qui est bien supérieur que dans les ménages des villages d'accueil voisins (44 %) et dans ceux des villages éloignés (43 %) (Figure 2.1). Une proportion importante de ménages dirigés par des femmes signifie qu'il existe des difficultés supplémentaires pour une population de réfugiés. Les ménages dirigés par des femmes ont tendance à être davantage marginalisés à travers le monde, et font face à une insécurité alimentaire plus importante tout en ayant moins de biens et des revenus de subsistance— principalement en raison de restrictions culturelles et sociales concernant l'implication des femmes dans chaque aspect des activités de la vie (Kpoor, 2019 ; Negesse, 2020 ; Doocy et Lyles, 2017).

Figure 2.2. Répartition de la taille des ménages, en pourcentage

■ Centrafricains ■ Soudanais

Figure 2.3. Pyramide d'âges et de genres

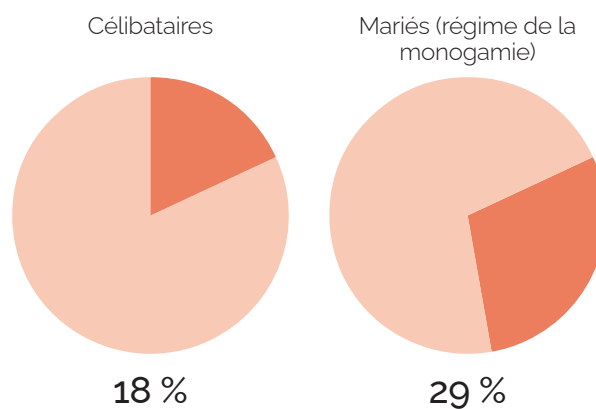


Cependant, le lien entre le sexe des chefs du ménage et les moyens de subsistance sont très différent dans les groupes de réfugiés soudanais et centrafricains, en raison des disparités de la situation matrimoniale. Près de 75 % des femmes chefs de ménages sont des veuves ou divorcées (Figure 2.1). Elles ont des liens faibles, voire inexistant, avec les revenus et les ressources détenus ou contrôlés par les hommes. Mais parmi les réfugiés soudanais, environ 60 % des femmes chefs de ménage sont mariées (Figure 2.1), ce qui pourrait s'expliquer par une forte incidence de mariages polygames (Figure 2.4) dans lesquels le mari est non-résident. Ce groupe est davantage susceptible d'obtenir des revenus issus de transferts privés et d'avoir accès à d'autres ressources via les époux (Beegle et van de Walle, 2019 ; Brown et van de Walle, 2021).

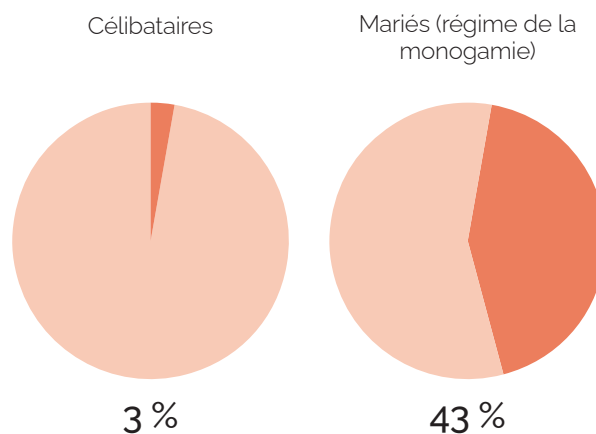
La diversité de langues parmi les réfugiés centrafricains adultes est plus grande que parmi leurs homologues soudanais. Cependant, la diversité des langues n'empêche pas nécessairement les réfugiés d'accéder à des services et au marché de l'emploi au Tchad, comme le reflète la revue de littérature (Bischoff et coll., 2003 ; Chuah et coll., 2018 ; Green, 2017). Au Tchad, les deux groupes de réfugiés partagent des langues avec les communautés d'accueil : les réfugiés soudanais parlent souvent l'arabe tchadien et les réfugiés centrafricains parlent français en plus de leurs langues. Les langues communes aux réfugiés soudanais sont le massalt et le zaghwa, le saghwa étant également parlé par 16 % de la population dans les communautés d'accueil voisines. En outre, quatre langues distinctes sont populaires parmi les réfugiés centrafricains : l'arabe, le sango, le foulbe, et le kaba (Figure 2.5).

Figure 2.5. Langues parlées par les réfugiés adultes, en pourcentage

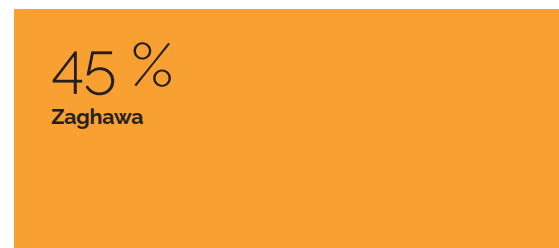
CENTRAFRICAINS



SUDANAIS



Soudanais



Centrafricains

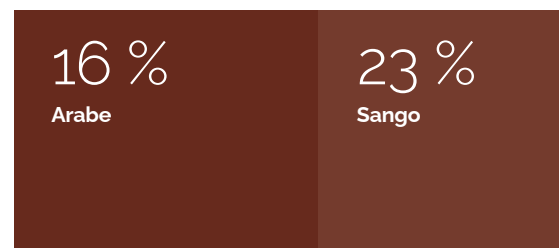
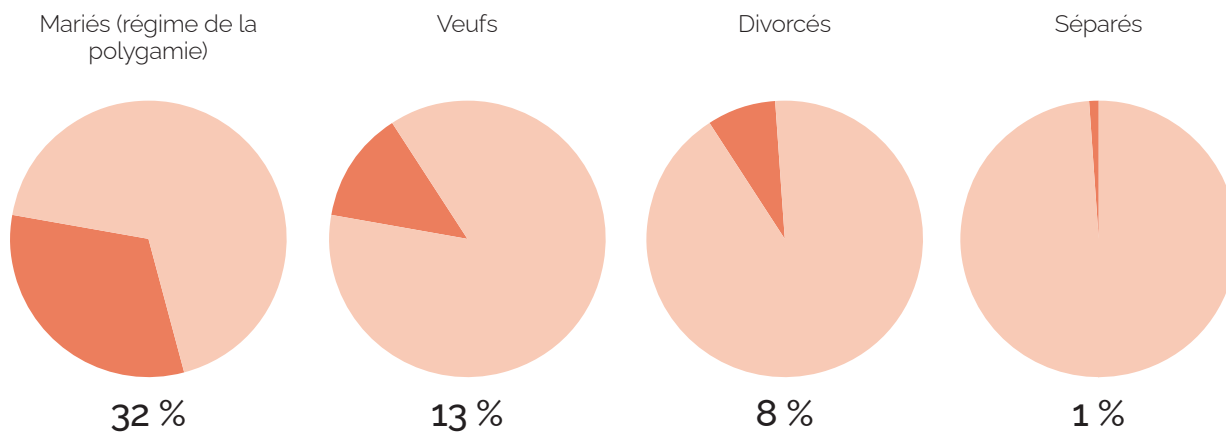
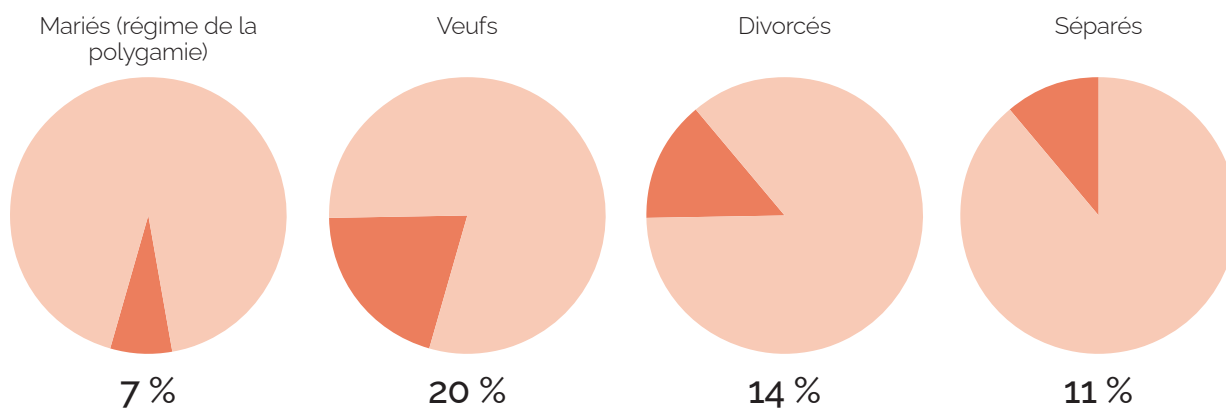


Figure 2.4. Situation matrimoniale des chefs de ménage de réfugiés, en pourcentage



% DE LA POPULATION DE PLUS DE 18 ANS

1 %
Arabe

35 %
Massalit

19 %
Autre

21 %
Foulbé

10 %
Kaba

30 %
Autre

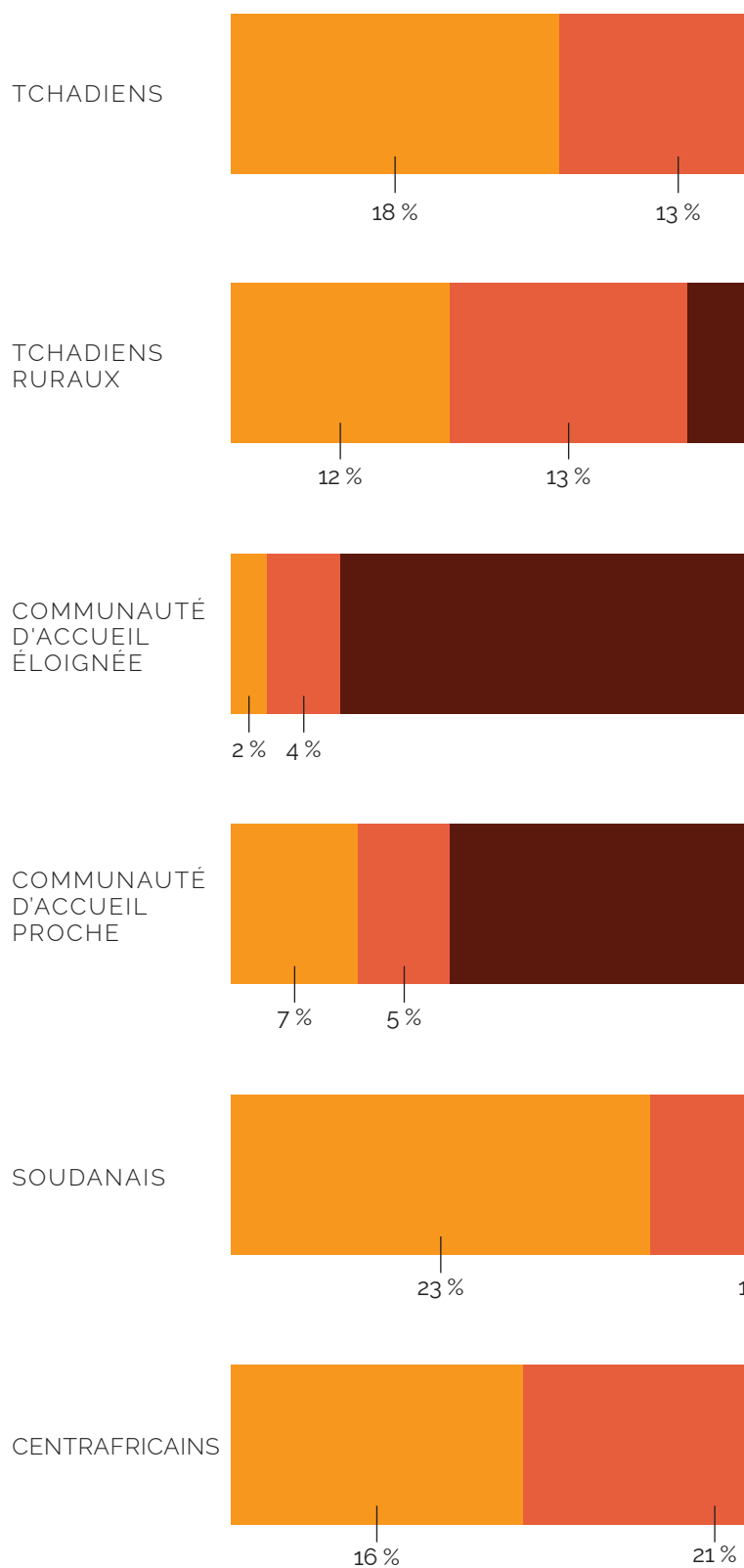
Les réfugiés adultes sont significativement plus instruits que les communautés d'accueil ; leur niveau d'instruction est comparable à la population tchadienne en général. Au moins un réfugié adulte sur trois, qu'il s'agisse de Centrafricains ou de Soudanais, a suivi un enseignement au primaire ou au-delà (Figure 2.6), comme c'est le cas en moyenne pour la population tchadienne en général. Par contre, dans les communautés d'accueil, seulement environ 10 % de la population adulte a atteint ce niveau d'instruction.

Quasiment tous les réfugiés adultes ont un emploi, principalement dans l'agriculture, même si la proportion de la main-d'œuvre dans ce secteur est significativement inférieure à celle des communautés d'accueil. Selon la définition de l'OIT, quasiment 93 % des réfugiés adultes centrafricains et 97 % des réfugiés adultes soudanais occupent un emploi¹⁹. Le principal secteur d'emploi est l'agriculture, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil. Ce secteur fournit des emplois à plus de 90 % des adultes dans les communautés d'accueil, et environ 59 % des réfugiés centrafricains et 67 % des réfugiés soudanais. Cette différence importante dans la proportion de travailleurs du secteur agricole pourrait découler du fait que les réfugiés ont un accès réduit aux terres et aux intrants agricoles, une situation qui sera abordée plus en avant dans la section 3.3.

Les réfugiés centrafricains sont davantage susceptibles d'être impliqués dans le secteur des services que leurs homologues soudanais. Les Centrafricains représentent 16 % de la main-d'œuvre dans le commerce et les Soudanais 9 % (Figure 2.7). Cela reflète également les secteurs dans lesquels ils travaillaient dans leurs pays d'origine. Parmi les Tchadiens en général, les proportions de travailleurs dans le commerce, les transports et autres services sont comparables à celles parmi les travailleurs réfugiés, même si cette proportion est nettement inférieure dans les communautés d'accueil.

19. L'emploi est défini comme toutes les personnes en âge de travailler qui travaillent pendant une brève période spécifiée, comme les sept derniers jours, y compris le travail indépendant. Voir « Indicateur Description : Emploi par situation dans l'emploi », ILOSTAT, Organisation internationale du travail, Genève, <https://ilostat ilo.org/resources/concepts-and-definitions/description-employment-by-status/>.

Figure 2.6. Niveau scolaire atteint le plus élevé, population adulte, en pourcentage



■ Secondaire ou au-delà ■ Primaire ■ Aucune instruction scolaire

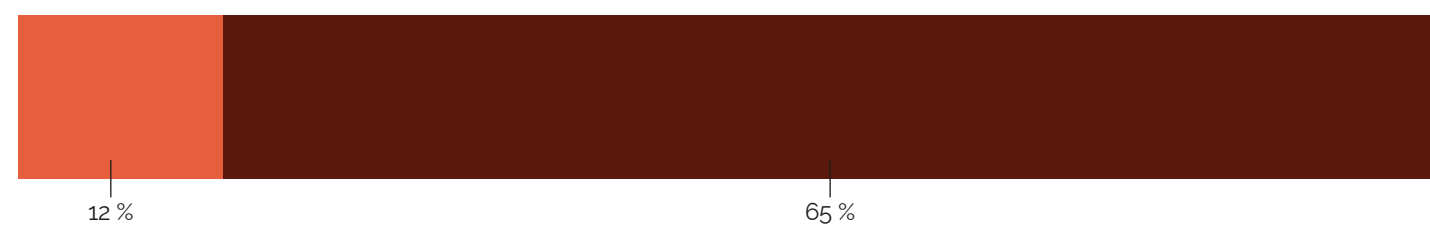
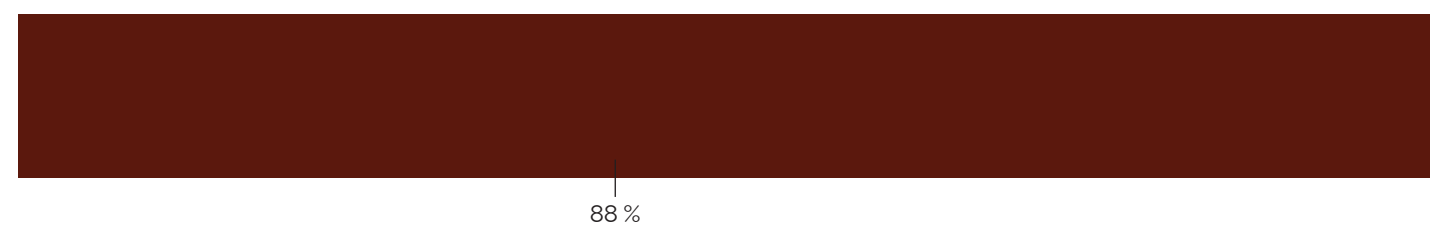
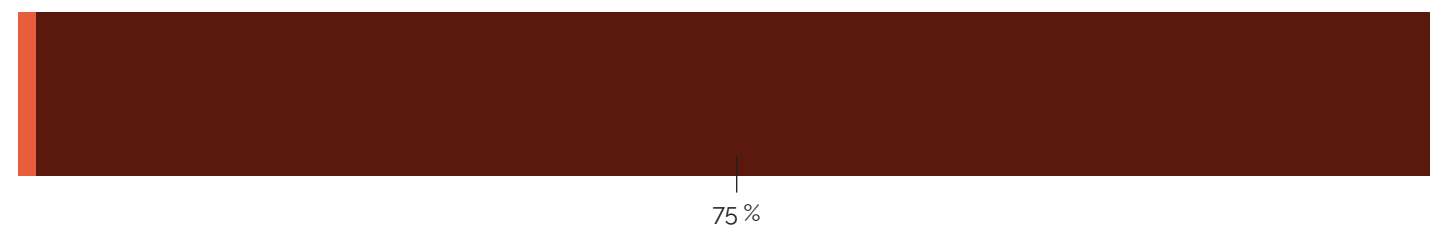
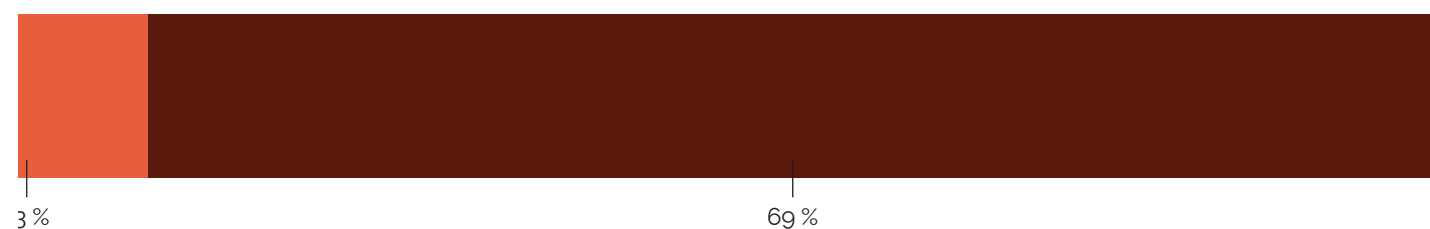
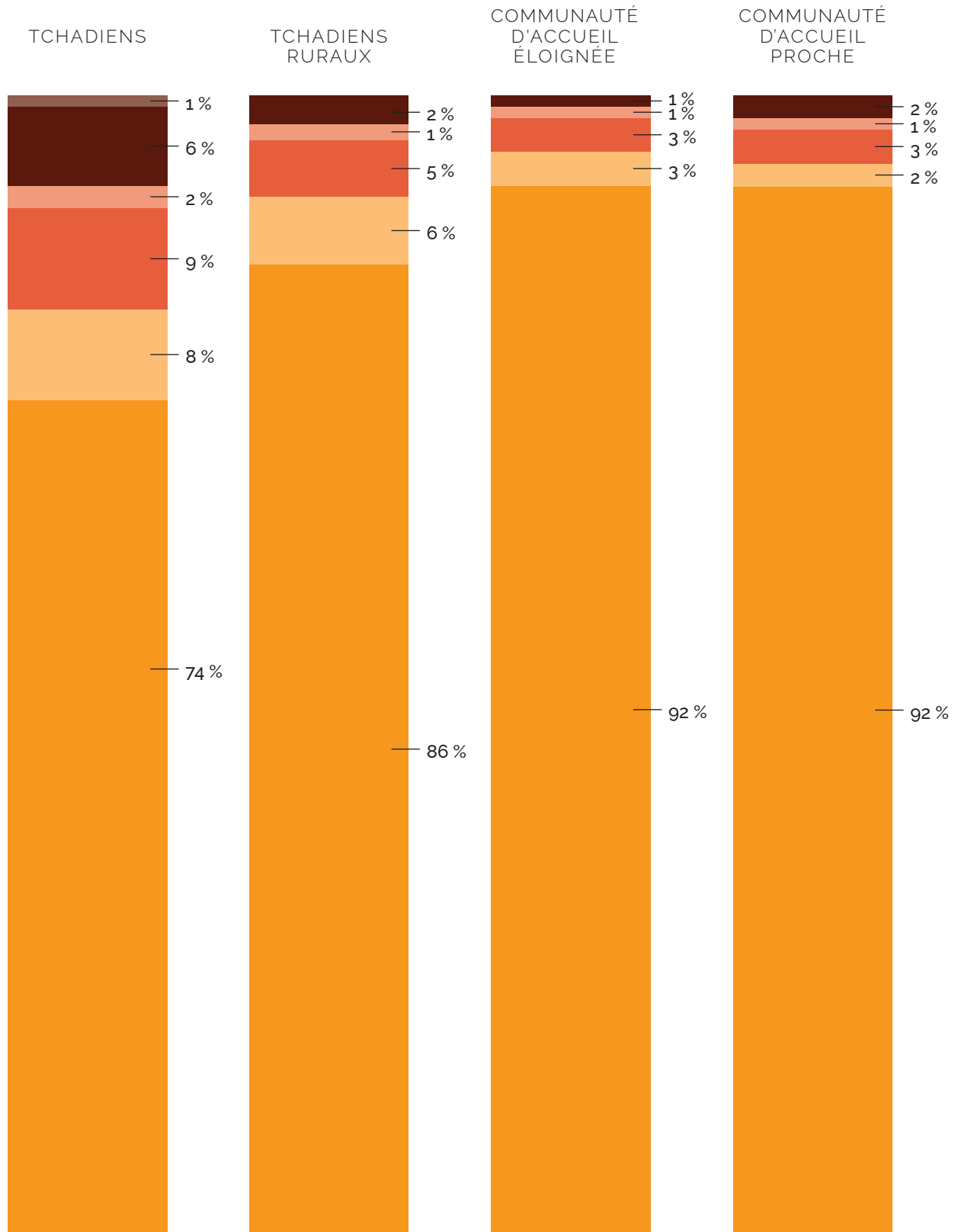
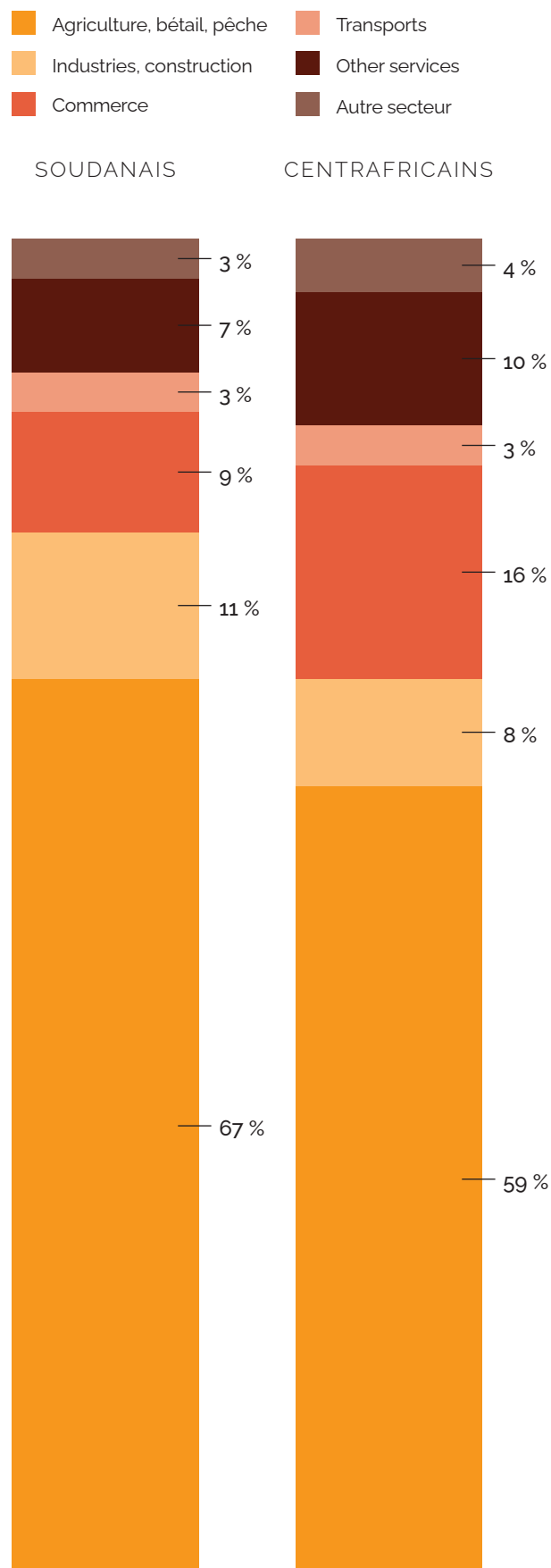


Figure 2.7. Secteur d'emploi, population adulte, en pourcentage





Profil des réfugiés dans leurs pays d'origine

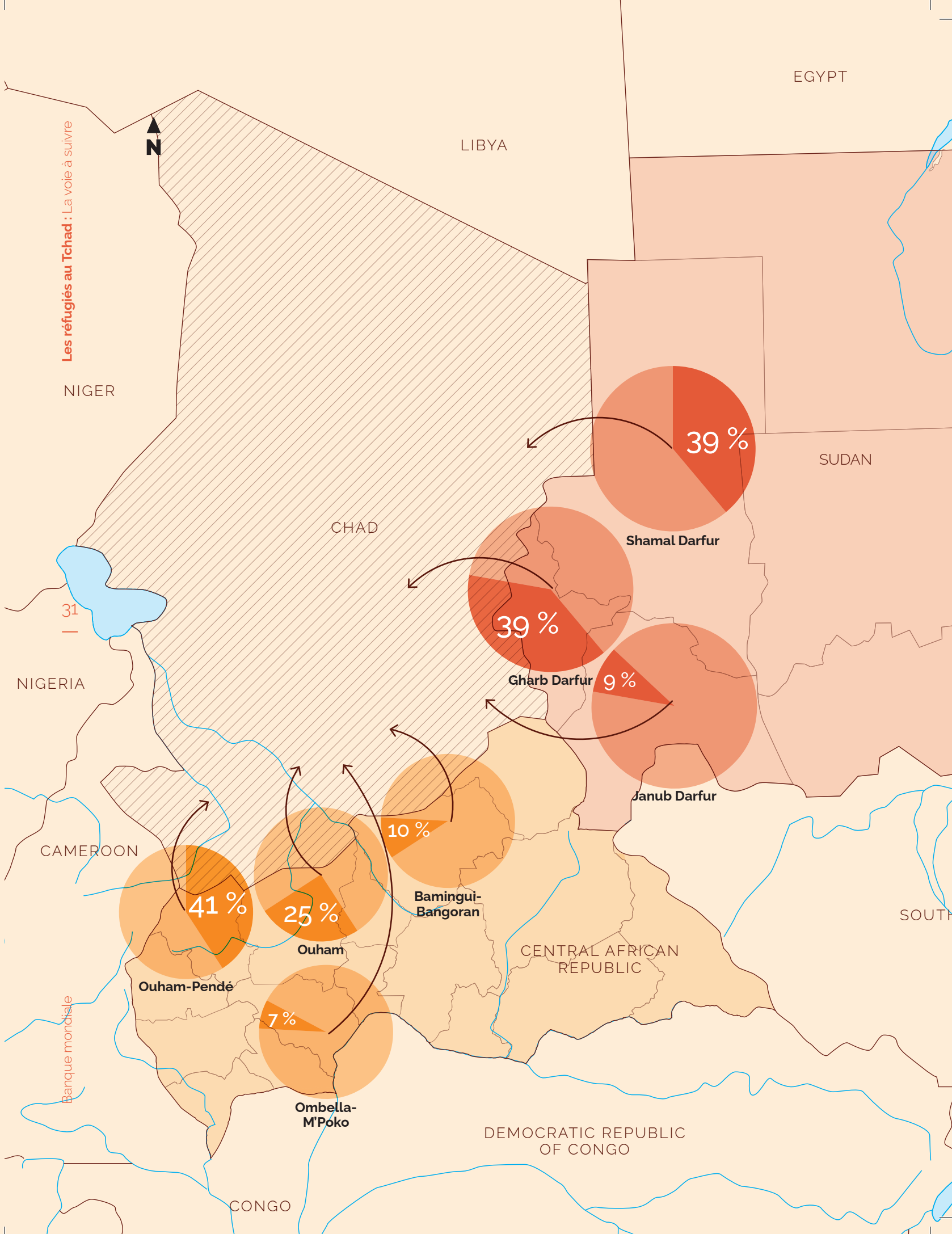
En corrélation avec la durée passée dans les camps, 77 % des réfugiés centrafricains sont des déplacés (ils ne sont pas nés dans le camp). Au moment de l'étude, leur âge moyen est de 23 ans. Pour les réfugiés soudanais, la proportion de réfugiés qui sont des déplacés est inférieure (53 %) et ces derniers sont plus âgés (33 ans).

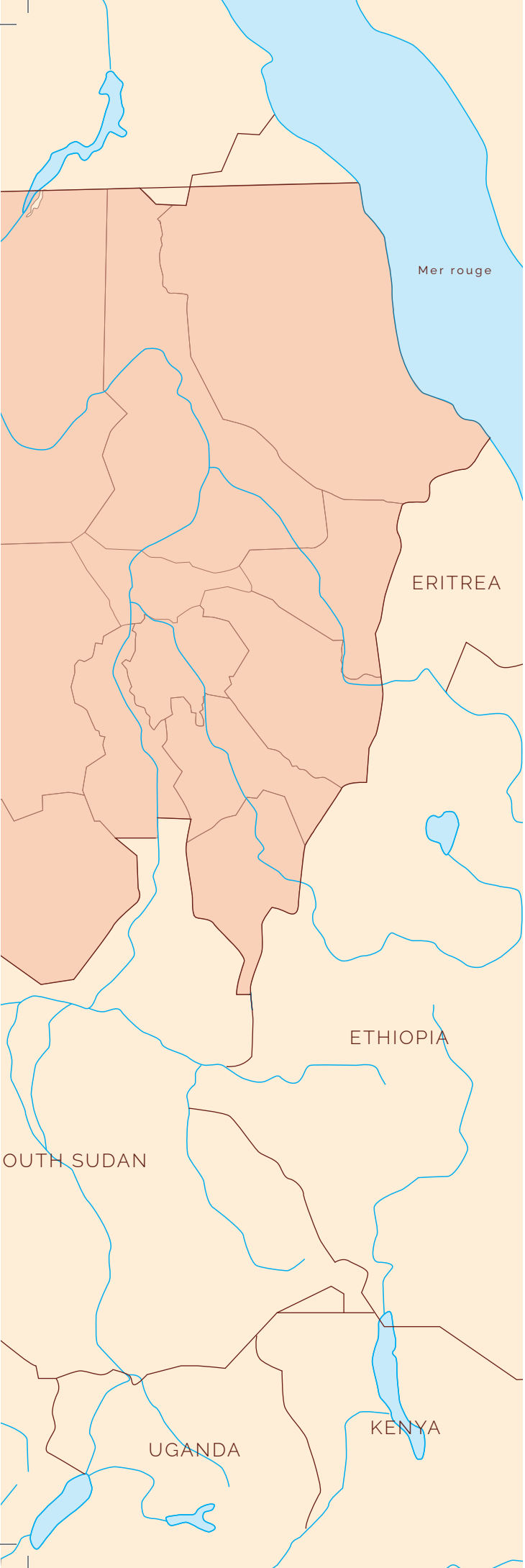
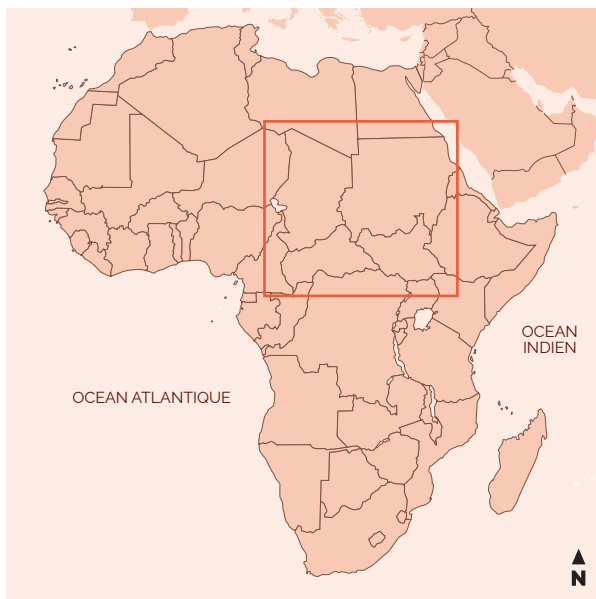
Dans leurs pays d'origine, les réfugiés n'étaient pas fortement concentrés en un seul endroit.

Environ 80 % des réfugiés soudanais²⁰ viennent de deux États frontaliers du Tchad : le Shamal Darfur (au nord) et le Gharb Darfur (à l'ouest) (Carte 2.1, A). Cependant, 9 % des réfugiés soudanais ont voyagé depuis le Janub Darfur (au sud), un État voisin de la République centrafricaine et du Sud-Soudan, ce qui porte à croire qu'ils ont parcouru un trajet plus long et plus périlleux pour arriver au Tchad. Parmi les réfugiés centrafricains, 76 % viennent de Ouham-Pendé, Ouham, et Bamingui-Bangoran, trois préfectures frontalières du Tchad (Carte 2.1, B). En revanche, 7 % sont arrivés d'Ombella M'Poko, une préfecture du sud, proche de la République démocratique du Congo, un autre État fragile, ce qui suppose un trajet vers le nord plus compliqué.

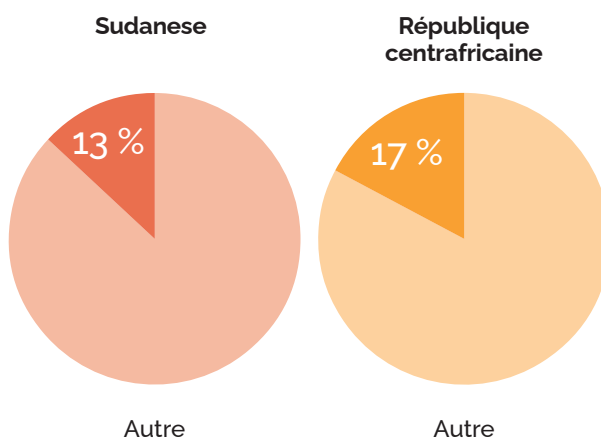
20. Cette discussion exclut ceux qui sont nés dans les camps

Les réfugiés au Tchad : La voie à suivre





Carte 2.1. D'où viennent les réfugiés, en pourcentage?

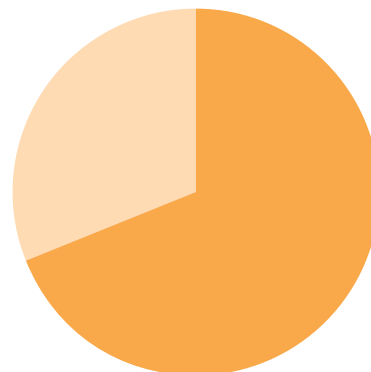


Parmi les réfugiés âgés d'au moins 18 ans, à leur arrivée dans les camps, quasiment 70 % des réfugiés soudanais avaient occupé un emploi auparavant contre seulement 42 % des réfugiés centrafricains (Figure 2.8). Un niveau d'emploi si faible, en particulier parmi les réfugiés centrafricains, pourrait découler de la situation d'insécurité élevée dans leurs pays d'origine.

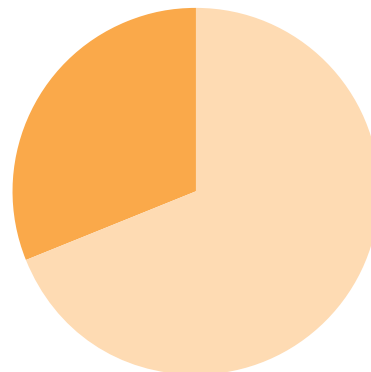
Un nombre extrêmement élevé de réfugiés soudanais a travaillé dans l'agriculture ; les réfugiés centrafricains ont travaillé dans l'agriculture et les services. Plus de 90 % des réfugiés soudanais généraient des revenus de l'agriculture dans leurs pays d'origine, comparé à 65 % des réfugiés centrafricains (Figure 2.9). Cependant, 25 % des réfugiés centrafricains étaient impliqués dans le commerce, ce taux se reflète dans les emplois des réfugiés centrafricains au Tchad (Figure 2.7).

SOUDANAIS

En activité
69 %

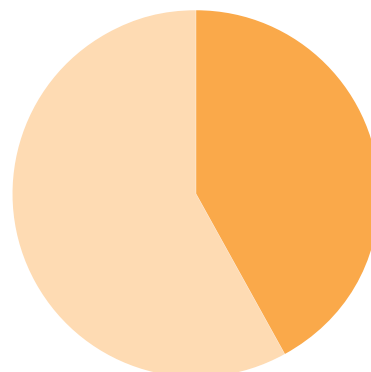


Sans activité
31 %



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

En activité
42 %



Sans activité
58 %

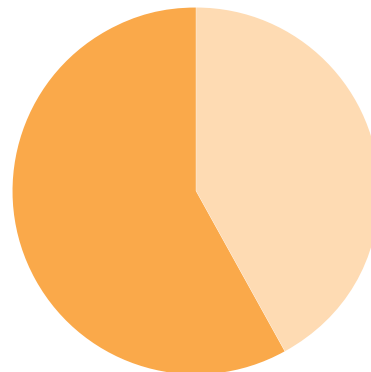
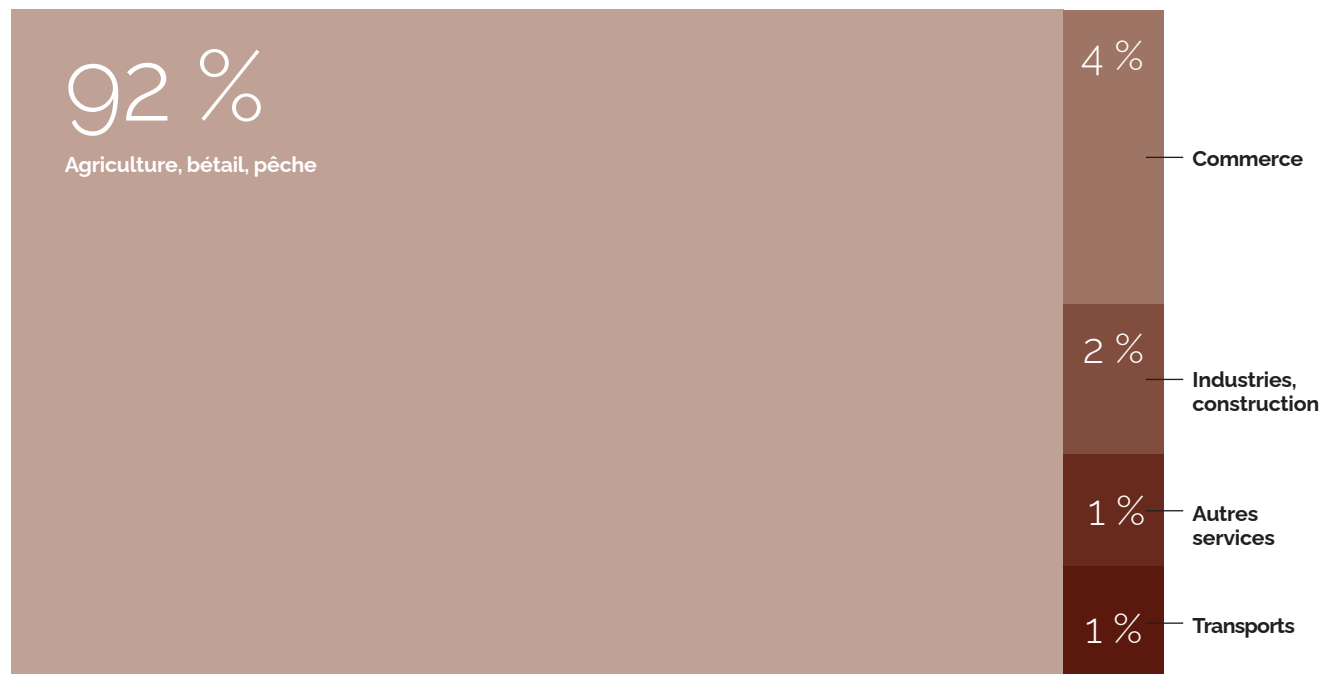


Figure 2.8. Situation d'emploi des réfugiés dans leur pays d'origine, en pourcentage

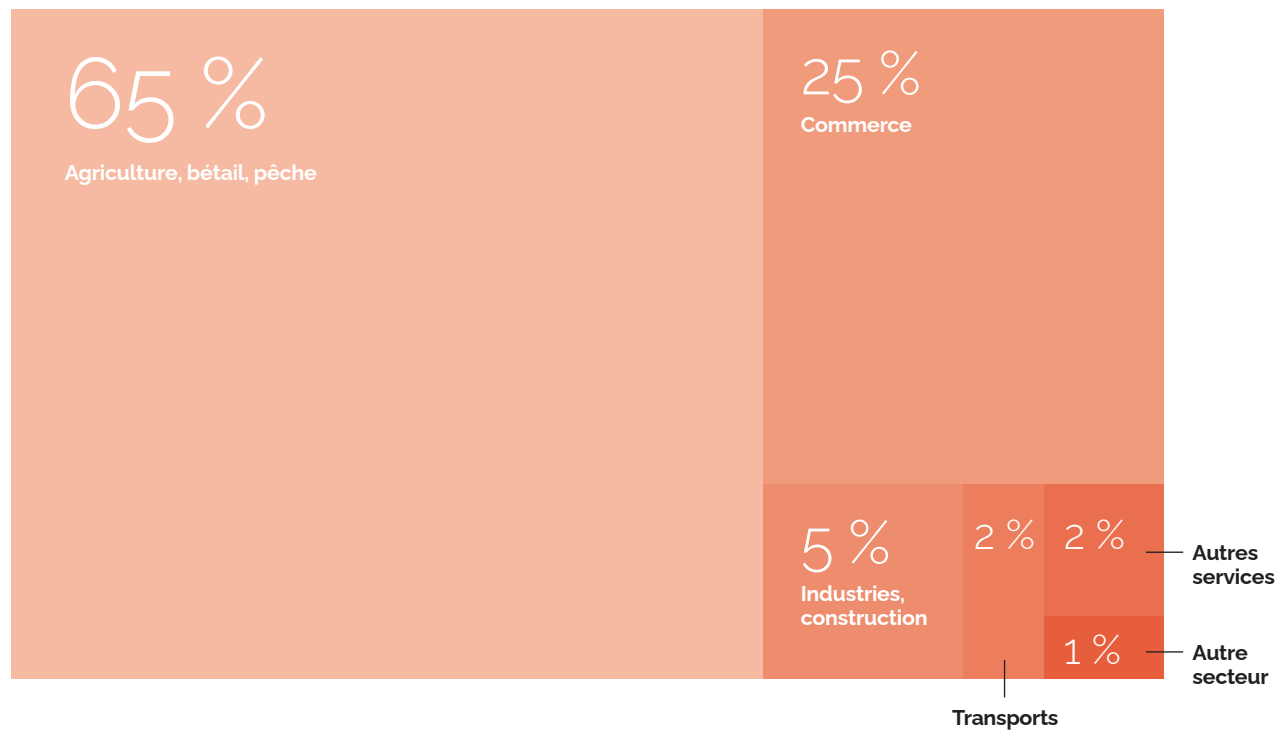
Figure 2.9. Secteurs d'emploi des réfugiés dans leur pays d'origine, en pourcentage

Soudanais



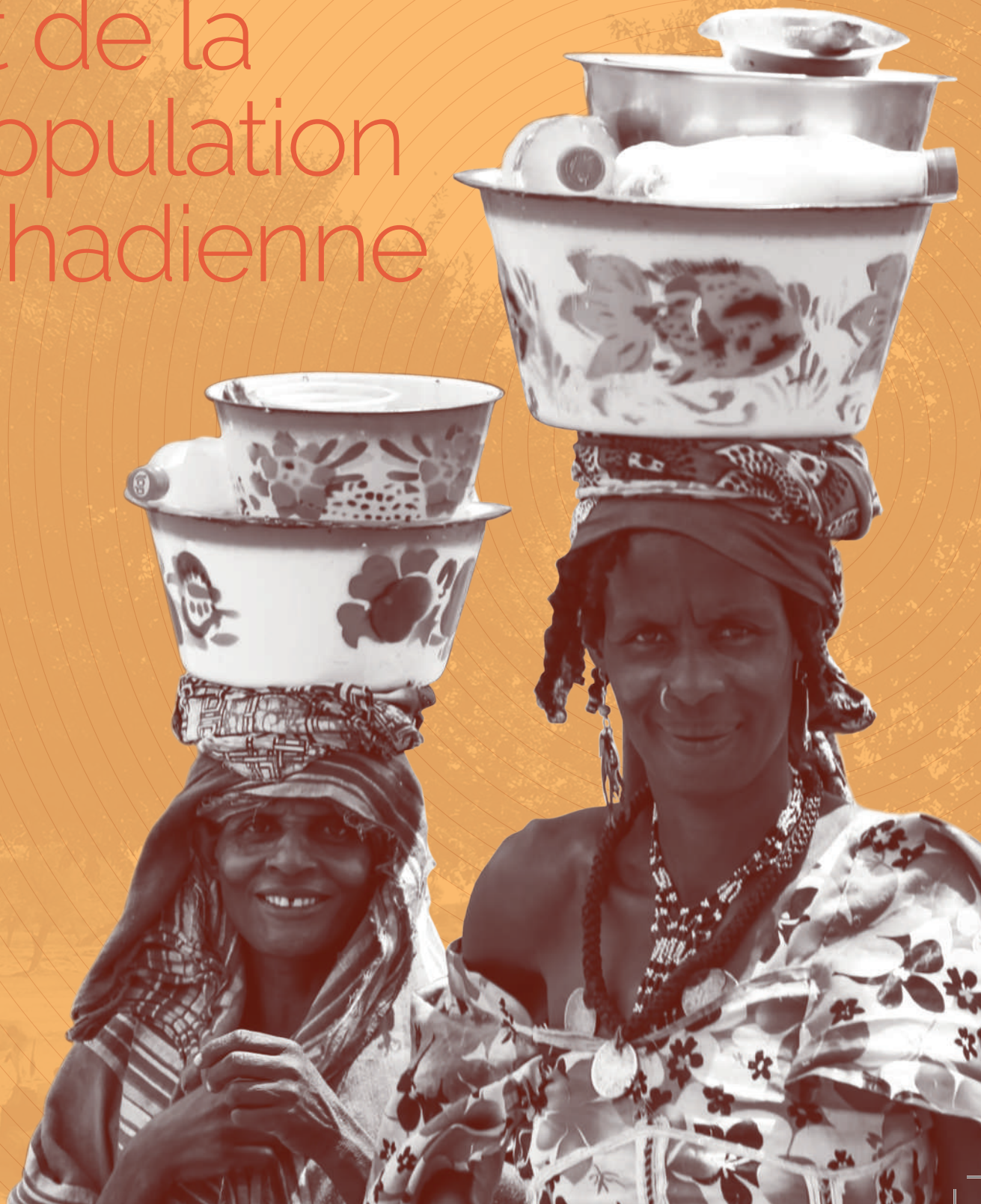
34

Centrafricains



Chapitre 3

Le bien-être des réfugiés et de la population tchadienne



Les chapitres 1 et 2 ne déterminent pas uniquement qui sont les réfugiés, mais ils indiquent également clairement que ces réfugiés sont susceptibles de rester au Tchad pour une période indéterminée. Les questions qui se posent pour un plan d'intégration à long terme sont alors les suivantes : Quelle est la situation des réfugiés en matière de bien-être par rapport aux Tchadiens ? Quel retard accusent-ils ? L'objectif de ces questions est de définir clairement de quelle quantité d'aide les réfugiés ont besoin.

Ce chapitre va par conséquent analyser en profondeur le bien-être actuel - tant au niveau monétaire que non monétaire - des réfugiés par rapport aux communautés d'accueil et à la population tchadienne en général. Dans cette section, le bien-être monétaire inclut les estimations de pauvreté et le degré de sécurité alimentaire, tandis que le bien-être non monétaire prend en compte l'accès aux services, à l'emploi, et à des mécanismes permettant de faire face aux chocs.

Les principales constatations sont les suivantes :

- + La pauvreté est très répandue chez les réfugiés soudanais et centrafricains, ainsi que dans les communautés d'accueil tchadiennes ; elle y est deux fois plus élevée que dans la population tchadienne en général. Près de 80 % des réfugiés et des membres des communautés d'accueil vivent en deçà des besoins alimentaires et non alimentaires de base²¹. Ce taux est de 42 % dans la population tchadienne en général.
- + L'insécurité alimentaire est une grave menace pour les réfugiés et pour les communautés d'accueil, mais elle est encore pire pour les réfugiés centrafricains. Près de la moitié des réfugiés soudanais et des communautés d'accueil tchadiennes sont en situation de vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire - qui est définie comme l'incapacité à atteindre un minimum de 2 400 calories par jour. Cette prévalence est trois fois plus élevée que dans la population tchadienne en général. Quant aux réfugiés centrafricains, ils sont près de 65 % à ne pas avoir accès au minimum calorique quotidien.
- + Par rapport aux communautés d'accueil, les réfugiés ont souvent un meilleur accès aux services de base, notamment à la santé, à l'éducation, à l'eau, hygiène

et assainissement. Certains de ces services, comme les soins de santé et l'éducation, ont été étendus aux communautés d'accueil. Malgré tout, des disparités subsistent dans la prestation des services entre les réfugiés et les communautés d'accueil²².

- + Bien que des disparités existent encore dans le domaine des services de santé entre les réfugiés et les communautés d'accueil, l'accès à ces services est sensiblement meilleur pour les communautés d'accueil que pour la population tchadienne en général, ce qui témoigne des efforts considérables déployés par les ONG et les bailleurs de fonds internationaux pour fournir des services à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil.
- + Les opportunités de création de revenus sont extrêmement limitées pour les réfugiés, et l'aide à elle seule n'est pas suffisante pour maintenir des moyens de subsistance minimums. Les réfugiés disposent d'un accès très limité à la terre même si la production agricole constitue une activité économique prépondérante dans les zones qui les accueillent. Au lieu de cela, les réfugiés optent souvent pour un travail informel peu rémunéré et non qualifié ou de petites entreprises nécessitant peu d'investissement en capital.
- + Les crises sanitaires, les catastrophes naturelles et les prix élevés des denrées alimentaires sont les trois principaux chocs qui menacent continuellement les moyens de subsistance : 80 % des ménages ont déjà subi au moins un choc au cours des trois dernières années. Toutefois, leurs stratégies d'adaptation varient : les réfugiés comptent souvent sur leur capital social comme leurs amis, leur famille, les ONG ou les groupes religieux pour les aider ; les communautés d'accueil et les Tchadiens en général ont davantage tendance à compter à la fois sur le capital social et l'épargne.

21. Note that other remote areas in Chad also had high poverty rates, although they do not host refugees, among them Barh Signaka department (see World Bank 2015).

22. Since the survey, assistance programs such as health, education, water, sanitation, and hygiene (WASH) have continuously been extended to narrow the gap in service delivery between refugees and host communities.

Pauvreté et la sécurité alimentaire

Les estimations de la pauvreté chez les réfugiés qui sont présentées dans ce rapport se basent sur la méthodologie utilisée pour obtenir les estimations officielles de la pauvreté au Tchad en 2019 (voir l'encadré 3 pour une brève description). Cette approche est le résultat d'un effort conjoint entre la Banque mondiale, l'INSEED et la commission de l'UEMOA. Tout au long de ce rapport, le mot « pauvreté » fait référence à la pauvreté nationale sauf indication contraire.

Le taux de pauvreté chez les réfugiés est pratiquement deux fois plus élevé que le taux de pauvreté nationale officiel du Tchad, mais les communautés d'accueil sont aussi pauvres que les réfugiés.

Environ 84 % des réfugiés centrafricains et près de 80 % des réfugiés soudanais ne disposent pas des ressources suffisantes pour couvrir leurs besoins quotidiens minimaux de 2 400 calories ainsi que leurs besoins non alimentaires de base. Il n'y a pas de différence statistique dans les estimations de la pauvreté entre les réfugiés centrafricains et les réfugiés soudanais : les premiers ne sont pas significativement plus pauvres (Figure 3.1). Plus important encore, le taux de pauvreté chez les réfugiés atteint presque le double du taux de pauvreté de la population tchadienne qui se situe à 42 % (Tableau 3.1). Toutefois, il est essentiel de noter que les communautés d'accueil situées autour des camps de réfugiés soudanais sont aussi pauvres que les réfugiés eux-mêmes lorsque la signification statistique est prise en compte²³.

23. Note that poverty was also high in remote areas in Chad that do not host refugees, e.g., Barh Signaka department (see World Bank 2015).

Tableau 3.1. Pauvreté nationale, 2019

	Taux d'incidence (%)
RÉFUGIÉS CENTRAFRICAINS	83.7 %
RÉFUGIÉS SOUDANAIS	79.8 %
COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL PROCHEs	71.4 %
COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL ÉLOIGNÉES	69.7 %
TCHADIENS RURAUX	49.7 %
TCHADIENS	42.3 %

Encadré 3. Mesurer la pauvreté

Afin de garantir que les mesures de la pauvreté chez les réfugiés et les Tchadiens, incluant les communautés d'accueil, soient comparables, l'analyse suit l'approche technique utilisée pour obtenir les estimations officielles de la pauvreté au Tchad en 2019. Cette méthodologie est le résultat d'un effort conjoint entre l'INSEED, la Banque mondiale et la commission de l'UEMOA.

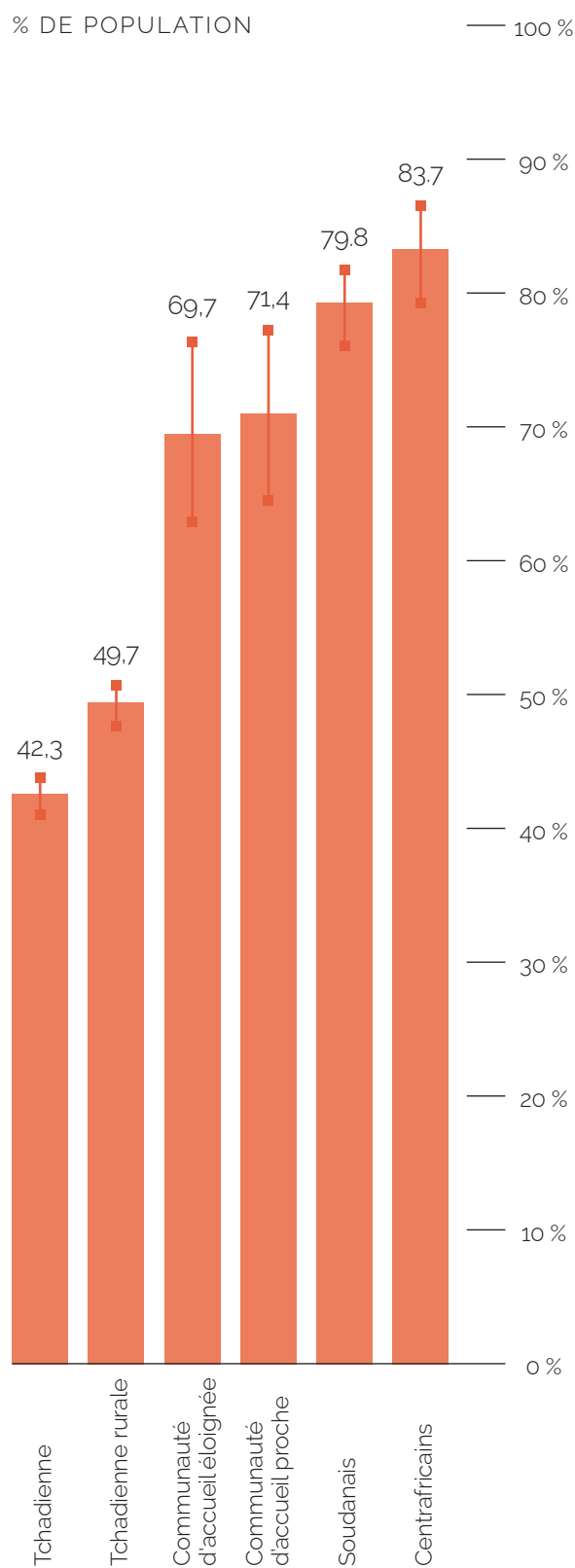
Les mesures de la pauvreté reposent sur deux éléments de base : la consommation agrégée et les seuils de pauvreté.

La consommation agrégée – la consommation annuelle des ménages – est calculée en totalisant la consommation alimentaire, la consommation non alimentaire de biens et de services non durables, la valeur d'utilisation des biens durables et le loyer imputé des ménages propriétaires occupant leur logement et des ménages sans loyer. La consommation alimentaire englobe les achats sur le marché, la propre production des ménages (céréales, légumes, viande, etc.), la nourriture reçue de transferts publics ou privés et la nourriture consommée en dehors de la maison. La deuxième composante, la consommation non alimentaire, couvre les dépenses personnelles et celles du ménage, ainsi que les dépenses de santé et d'éducation. Lorsque les réfugiés reçoivent une éducation et des soins de santé gratuits, les dépenses de santé et d'éducation sont imputées sur la base des valeurs médianes des dépenses des ménages tchadiens au même endroit. Pour mesurer la valeur d'usage annuelle de chaque ressource durable, la valeur d'achat, la valeur de remplacement, le taux d'amortissement et le taux d'intérêt sont pris en compte. Enfin, la valeur locative est appliquée sur la base de l'imputation d'après l'emplacement et les conditions de logement, telle que les matériaux de construction et l'accès aux services.

Le seuil de pauvreté est la valeur de l'indicateur de bien-être qui permet aux individus de satisfaire leurs besoins vitaux de base. Notre approche suit le coût des besoins de base proposé par Ravallion (1998) et s'effectue en deux étapes :

1. le seuil de pauvreté est estimé à partir d'un panier de produits alimentaires qui fournit à chaque individu 2 400 kilocalories et qui est conforme à la norme internationalement acceptée
2. une partie des dépenses non alimentaires est ajoutée au seuil de pauvreté alimentaire pour constituer le seuil national de pauvreté (voir Banque Mondiale 2021 pour plus de détails).

Profondeur (%)	Sévérité (%)
45.9 %	29.8 %
32.1 %	15.9 %
27.2 %	14.0 %
28.6 %	14.8 %
15.1 %	6.3 %
12.6 %	5.2 %

Figure 3.1.

Note: Intervalle de confiance entre parenthèse à 95%

Bien que la profondeur de la pauvreté soit la plus grande parmi les réfugiés centrafricains, la profondeur de la pauvreté chez les réfugiés soudanais et dans les communautés d'accueil est également importante.

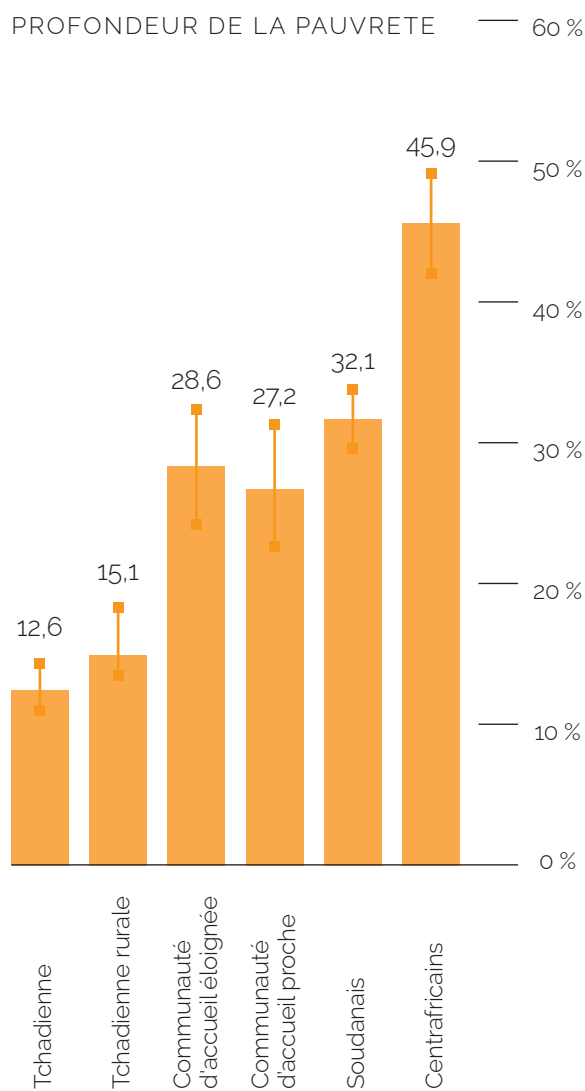
La profondeur de la pauvreté donne des indications importantes non seulement sur la pauvreté en général, mais également à quel niveau en dessous du seuil de pauvreté se trouve une personne pauvre (Figure 3.2) et quelle est la quantité d'aide dont elle a besoin pour sortir de la pauvreté. Le seuil national de pauvreté au Tchad en 2019 est de 242 094 FCFA par an par personne, soit 684 FCFA par jour par personne. Cela équivaut à 2,30 dollars à la parité de pouvoir d'achat de 2011 — légèrement supérieur au seuil international d'extrême pauvreté. Un taux de profondeur de pauvreté de 46 % pour les réfugiés centrafricains signifie qu'en moyenne, les Centrafricains vivent avec 46 % (315 FCFA) de moins que le seuil de pauvreté quotidien, soit à peine la moitié du minimum de consommation de base. De même, un réfugié soudanais typique vivra avec 219 FCFA de moins que le minimum quotidien, ce qui reste tout de même un écart important par rapport au seuil de pauvreté. En comparaison, un Tchadien vivra avec 86 FCFA de moins que le seuil de pauvreté. Mais, comme indiqué, la profondeur de la pauvreté des communautés d'accueil tchadiennes est statistiquement aussi importante que celle des réfugiés soudanais.

Toutefois, lorsqu'on considère l'aspect multidimensionnel du dénuement, bien que les réfugiés se trouvent dans des situations aussi précaires que les Tchadiens des zones rurales, ils s'en sortent relativement mieux que les communautés d'accueil. Bien que les réfugiés soient significativement plus pauvres d'après les mesures de pauvreté basées sur la consommation examinées ci-dessus, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) indique que les réfugiés et les Tchadiens connaissent des niveaux et une intensité de pauvreté multidimensionnelle similaires. De plus, l'IPM des réfugiés est

24. La profondeur de la pauvreté est indiquée comme une proportion du seuil de pauvreté. La sévérité de la pauvreté est le carré de la profondeur de la pauvreté.

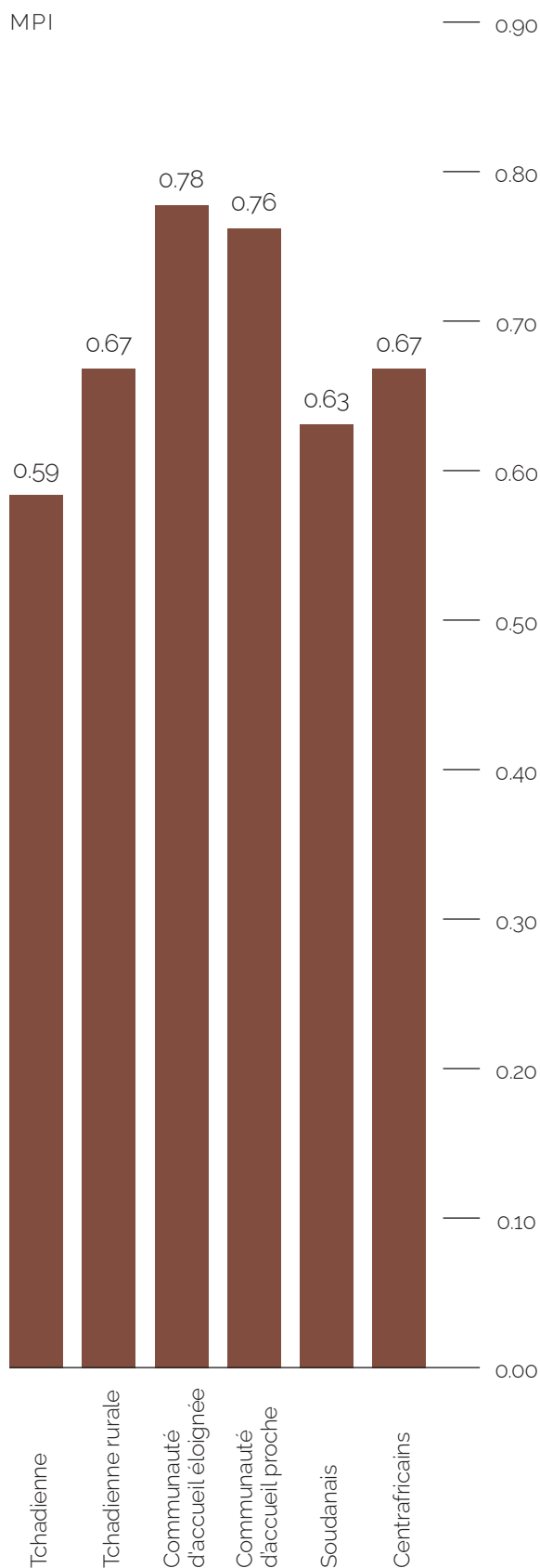
significativement plus faible que celui des communautés d'accueil (Figure 3.3) car il prend en compte des privations diverses liées par exemple à la santé et à l'éducation, l'accès aux services et les ressources (voir l'annexe B pour plus d'information sur les composantes de l'IPM). En effet, les réfugiés bénéficient souvent de programmes d'assistance fournis par des ONG et des bailleurs de fonds internationaux. Bien que certains de ces programmes aient été étendus aux communautés d'accueil tchadiennes, des disparités au niveau de la prestation des services persistent. La section 3.2 traite de ces programmes.

Figure 3.2.



Note: Intervalle de confiance entre parenthèse à 95%

Figure 3.3.



Les réfugiés et les communautés d'accueil sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire.²⁵

Par rapport à la population tchadienne en général, tant les réfugiés que les communautés d'accueil tchadiennes consacrent une plus grande partie de leur budget à l'alimentation, ce qui les rend plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Près des deux tiers des réfugiés centrafricains et près de la moitié des réfugiés soudanais n'ont pas un apport journalier minimum de 2 400 calories. La proportion des communautés d'accueil qui présentent des risques d'insécurité alimentaire est comparable à celle des réfugiés soudanais (Figure 3.4) et elle est d'environ 15 % pour la population générale tchadienne.

Les réfugiés font face à un autre défi : la faible diversification de leur consommation d'aliments.

Il ne fait pas de doute que des options alimentaires limitées affectent le régime des individus et la nutrition dont ils ont besoin pour avoir un mode de vie sain et un développement cognitif et physique adéquats, notamment en ce qui concerne les enfants. L'analyse repose sur l'indice Herfindahl (HI) également connu sous le nom d'Hirschman ou indice Herfindahl-Hirschmann, comme une mesure inverse de la variété dans la consommation alimentaire²⁶. Le HI va de $1/n$ à 1 et atteint une valeur maximale de 1 si la consommation est entièrement concentrée sur un seul aliment. En d'autres mots, l'HI mesure la diversité : plus la valeur de l'indice est élevée, plus faible est la diversité (Lee et Brown, 1989). La figure 3.5 suggère que les réfugiés soudanais et centrafricains ont un panier alimentaire moins diversifié que les communautés d'accueil et les Tchadiens en général.

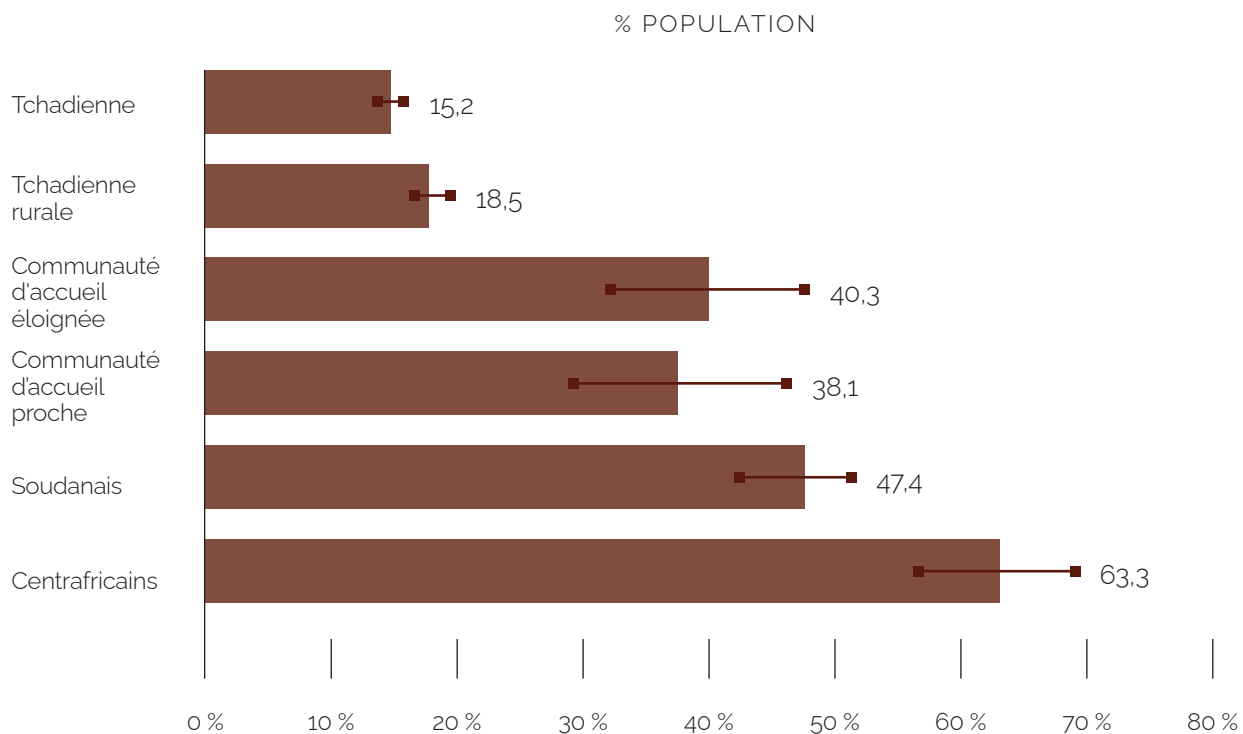
Parmi les réfugiés et les communautés d'accueil, près de 20 % du budget alimentaire se concentre sur juste deux denrées de base.

Pour les réfugiés centrafricains, ce sont les farines de manioc et de sorgho, et pour les réfugiés soudanais, le millet et le sorgho. En comparaison, la population générale tchadienne consacre 12 % de son budget alimentaire au millet et au sorgho. Malgré la proximité et coexistence au cours des dernières décennies, les communautés d'accueil ont un panier alimentaire différent des réfugiés soudanais : elles allouent environ 16 % de leur budget alimentaire au millet et moins de 2 % au sorgho. Cela peut être dû au fait que le programme d'aide alimentaire dans les camps ne reflète pas les préférences locales. Toutefois, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil, il apparaît évident qu'avec un régime alimentaire très dépendant de quelques produits alimentaires, ils sont plus vulnérables à la volatilité des prix et de la production des denrées, ce qui peut conduire à l'insécurité alimentaire.²⁷

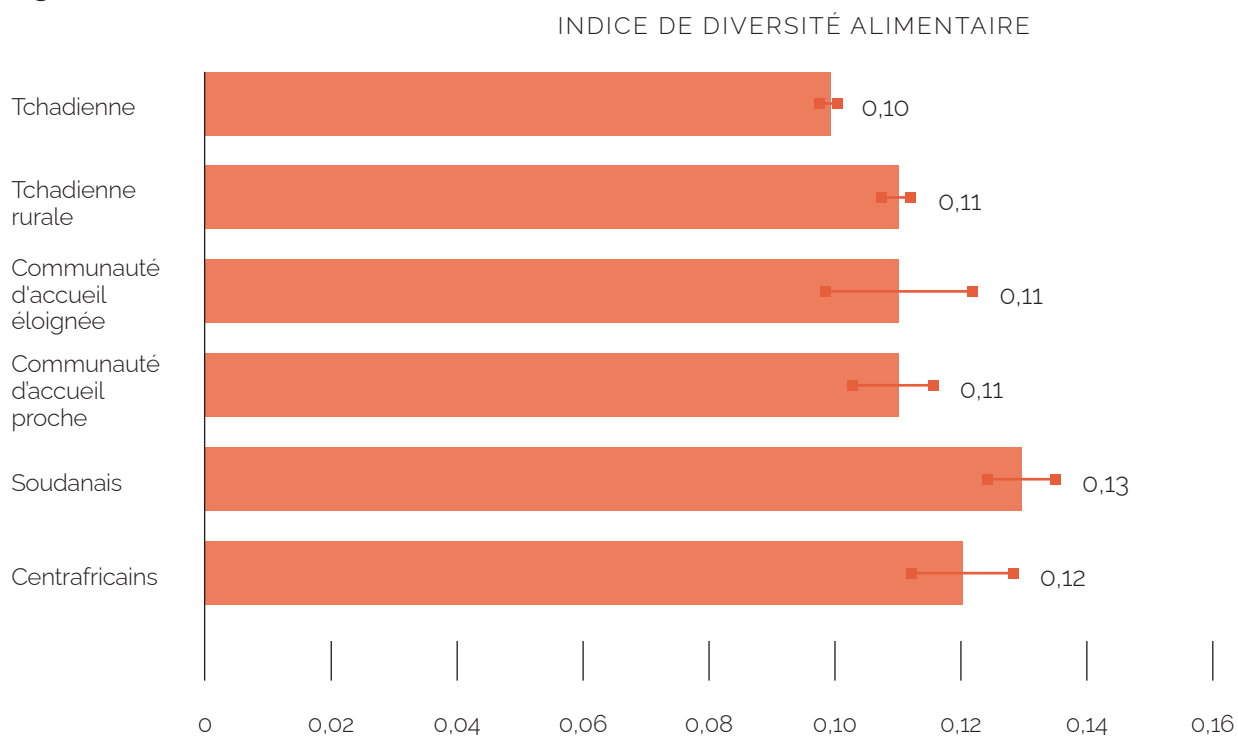
25. Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté alimentaire.

26. Le HI est calculé comme la somme des parts de nourriture au carré $HI_h = \sum_{i=1}^n s_{ih}^2$ dans laquelle le HI du ménage h est la somme des parts de budget s de chaque aliment i consommé dans le ménage h . Le HI va de $1/n$ à 1.

27. L'aide alimentaire est souvent insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires des réfugiés ; nos données montrent que tous les réfugiés sont des acheteurs nets de produits alimentaires.

Figure 3.4. Insécurité alimentaire (%)

Note: Intervalle de confiance entre parenthèse à 95%

Figure 3.5.

Note: Intervalle de confiance entre parenthèse à 95%

Ressources et accès aux services

Non seulement les réfugiés et les communautés d'accueil sont beaucoup plus susceptibles d'être pauvres, mais ils disposent également de moins de ressources modernes, notamment pour les communications ou le transport, ce qui réduit encore plus leurs possibilités d'accéder aux informations et d'améliorer leurs revenus. Moins de 4 % des réfugiés en provenance de la République centrafricaine et du Sou-

dan possèdent une radio, contre 16 % pour les Tchadiens des zones rurales (Figure 3.6). Ce faible taux de propriété d'une radio indique que les réfugiés ont un accès limité à l'information concernant le monde à l'extérieur des camps, par exemple les politiques, l'économie et la sécurité. Il n'est pas surprenant que les réfugiés soient peu susceptibles de posséder une bicyclette ou une moto compte tenu du coût. Le manque d'accès aux transports restreint la mobilité pour explorer des options d'emploi lorsque l'occasion se présente.

Il est néanmoins encourageant que le secteur des communications en plein essor se soit développé pour pénétrer même les zones les plus difficiles d'accès comme les camps. Plus de 50 % des réfugiés soudanais possèdent un téléphone portable - un niveau comparable à celui des communautés d'accueil et des Tchadiens en zone rurale, alors que seulement 36 % des réfugiés centrafricains en ont un. Les téléphones

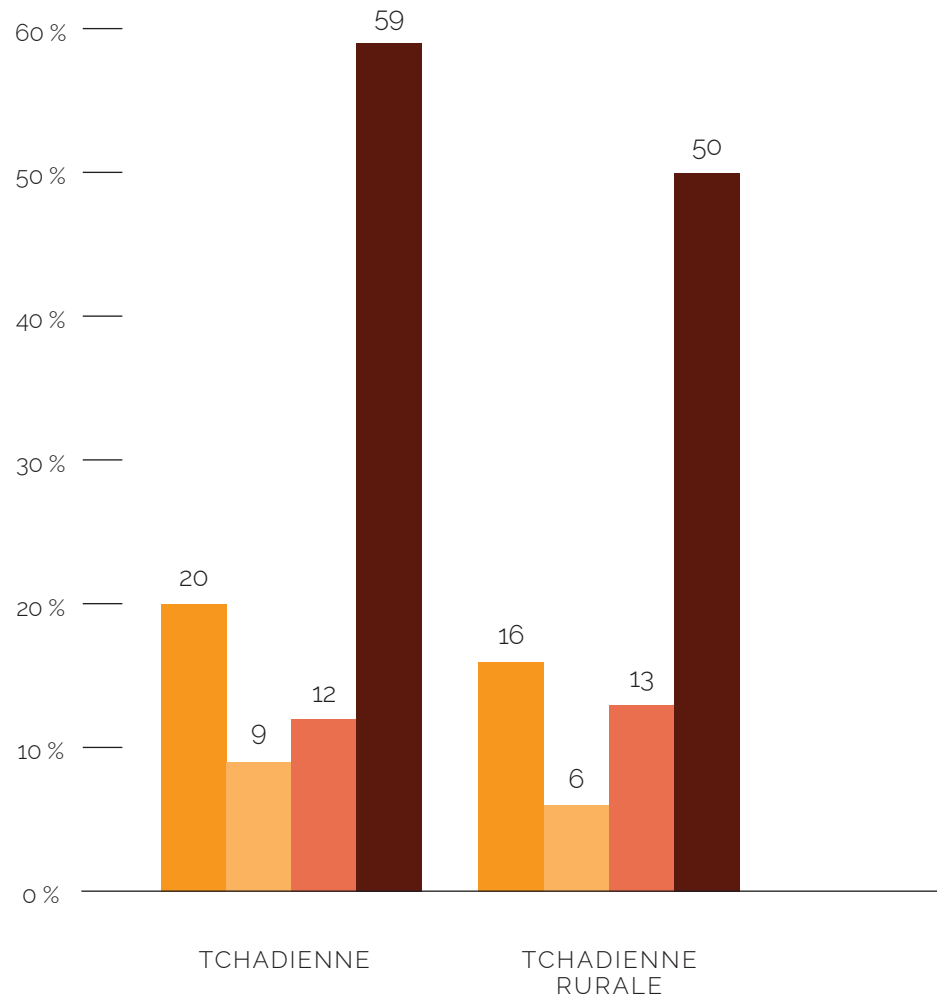


Figure 3.6. Propriété des actifs (%)

- Radio
- Moto
- Bicyclette
- Téléphone portable

portables peuvent jouer un rôle important dans le développement et le maintien du capital social des réfugiés, et pour les aider à s'intégrer dans la communauté locale (Bacishoga, Hooper et Johnston, 2016 ; Diminescu et coll., 2009 ; Hyde-Clarke, 2013 ; Leung, 2011).

Toutefois, les réfugiés bénéficient de programmes d'assistance qui couvrent un large éventail de soutien, allant de la nourriture à la santé et à l'éducation.

Plus de 70 % des ménages de réfugiés centrafricains et 90 % des ménages de réfugiés soudanais reçoivent de la nourriture en nature ou bénéficient d'un programme de nutrition (Figure 3.7). Ce soutien est particulièrement important étant donné l'insécurité alimentaire et la pauvreté omniprésentes dans les camps. Toutefois, les communautés d'accueil souffrent d'une insécurité alimentaire et d'une pauvreté équivalente, mais avec très peu de prestations offertes par les bailleurs de fonds ou les pouvoirs publics.

Certains des programmes de soutien comme ceux qui concernent la santé et l'éducation ont été étendus aux communautés d'accueil, mais des disparités de prestation de services entre les réfugiés et les communautés d'accueil persistent. La figure 3.7 montre que les communautés d'accueil ont beaucoup moins accès aux programmes d'aide en matière de santé, d'éducation et d'eau et assainissement, par exemple, que les réfugiés centrafricains et soudanais. Ceci pourrait rester une source potentielle de tensions, en particulier lorsque les besoins en services sont comparables.

28. Since the time of the survey, assistance programs such as health, education, water, sanitation, and hygiene (WASH) have continuously been extended to host communities and to narrow the gap in service delivery between refugees and host communities.

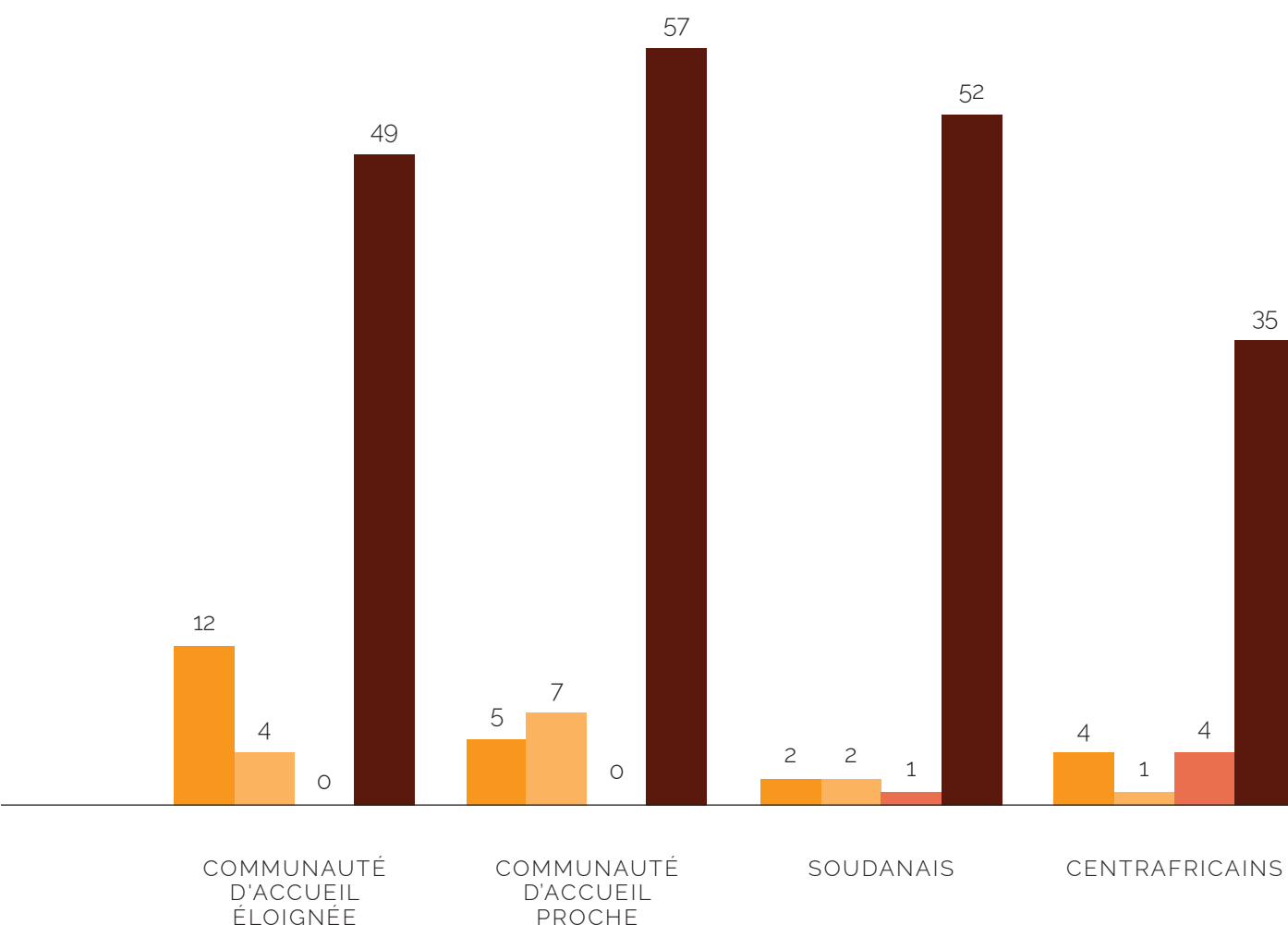
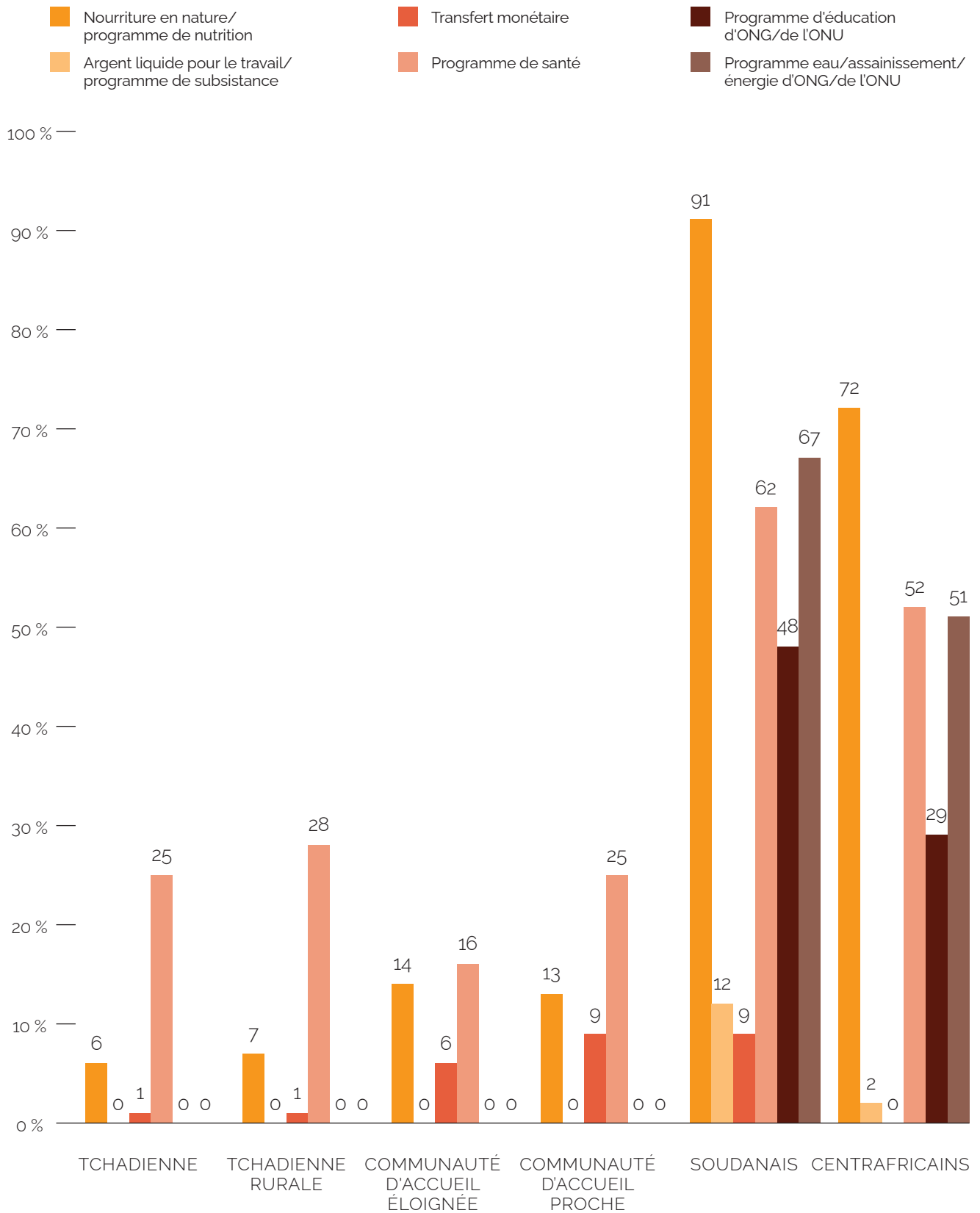


Figure 3.7. Programmes sociaux pour les ménages de réfugiés (%)





Par rapport aux communautés d'accueil, les enfants réfugiés ont des taux de scolarisation significativement plus importants et disposent d'écoles plus proches.

Plus de 80 % des enfants réfugiés sont scolarisés au niveau du primaire – un taux encore plus élevé que chez les enfants tchadiens en général (Figure 3.8). Un taux de scolarisation aussi élevé peut être lié à la disponibilité et la proximité d'écoles, souvent mises en œuvre dans les camps par les ONG et les bailleurs de fonds internationaux. Ainsi, plus de 90 % des enfants réfugiés vivent à moins de 2 km d'une école (Figure 3.9). Bien que les écoles situées dans les camps de réfugiés soient souvent ouvertes aux enfants des communautés d'accueil, seulement 30 % de ces enfants sont scolarisés, principalement en raison de la distance à parcourir. Malgré tout, deux enjeux de taille demeurent : l'abandon scolaire et la disponibilité de l'enseignement supérieur. Seulement 16 % des enfants réfugiés centrafricains et 30 % des enfants réfugiés soudanais poursuivent leurs études au secondaire. Cela correspond à la situation au Tchad en général où beaucoup d'efforts sont déployés pour non seulement maintenir les enfants à l'école, mais aussi pour former des professeurs d'enseignement secondaire et supérieur. En fait, le Tchad a un indice de capital humain parmi les plus bas au monde ; un enfant tchadien ne devrait atteindre que 30 % de son potentiel à l'âge adulte. Ces dernières années, le gouvernement tchadien a également fait des efforts substantiels pour inclure les réfugiés dans le système éducatif. Depuis 2018, les pouvoirs publics ont ouvert plus d'une centaine de leurs écoles aux enfants réfugiés (HCR 2019).

Figure 3.8.

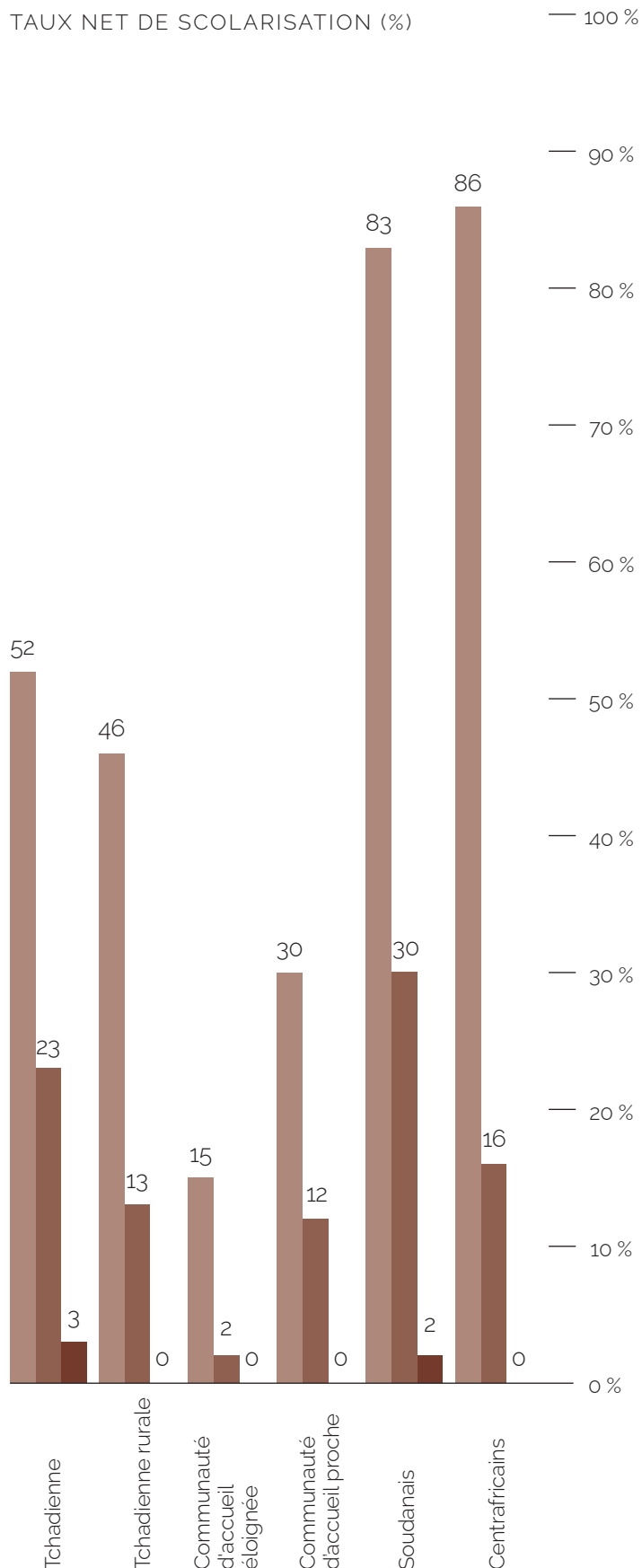
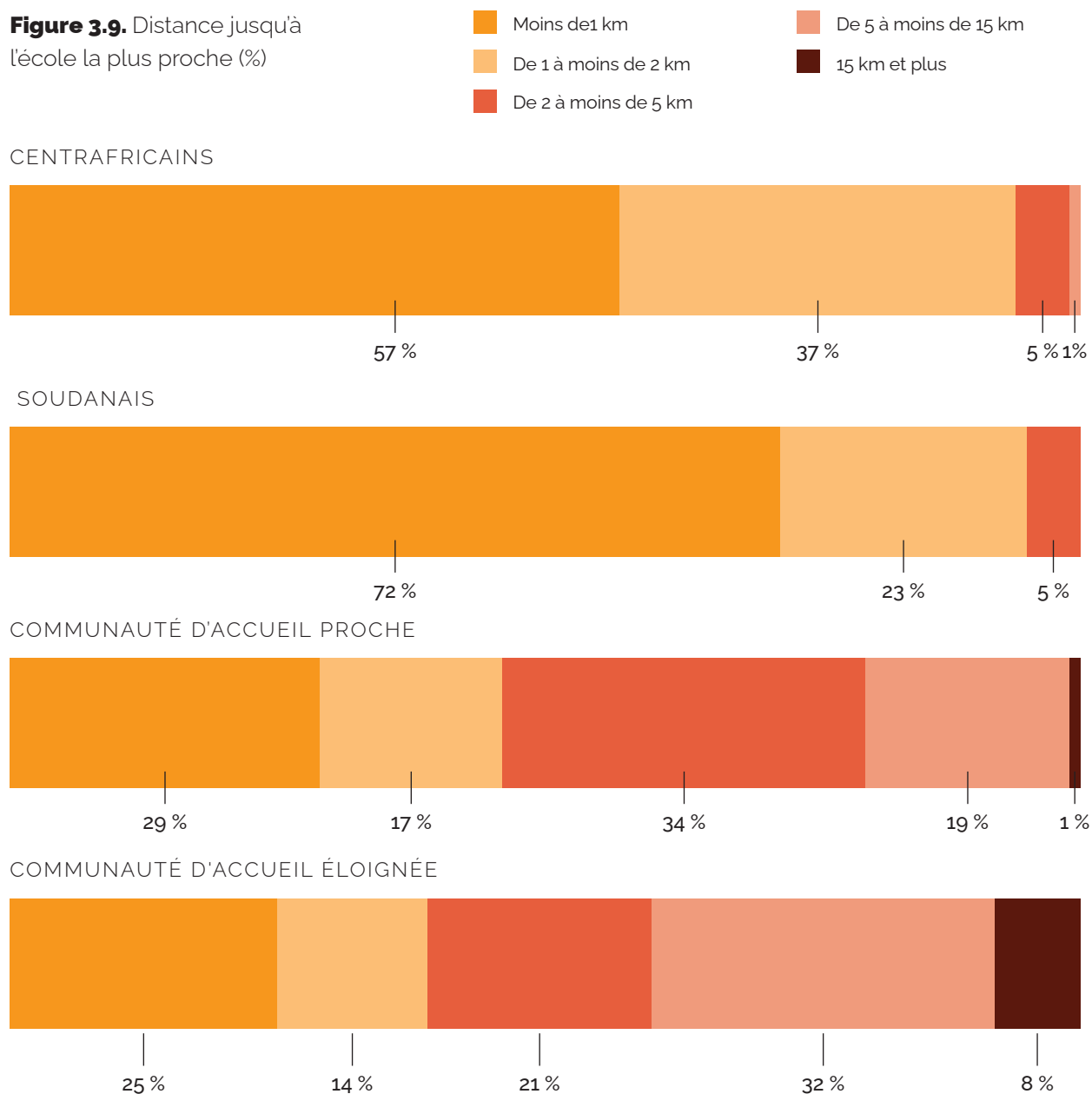


Figure 3.9. Distance jusqu'à l'école la plus proche (%)



Bien que des disparités existent encore dans les services de santé entre les réfugiés et les communautés d'accueil, l'accès à ces services est sensiblement meilleur pour les communautés d'accueil que pour la population générale du Tchad, ce qui témoigne des efforts considérables déployés par les ONG et les bailleurs de fonds internationaux pour fournir des services à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Près de 80 % des réfugiés soudanais et centrafricains peuvent obtenir des soins de santé en cas de besoin, contre 55 % dans les communautés d'accueil. De plus, l'accès aux soins de santé pour les Tchadiens vi-

vant près des camps de réfugiés est significativement plus élevé que pour la population tchadienne en générale dont l'accès aux soins de santé est en deçà de 40 % (Figure 3.10). Plus de 50 % des réfugiés qui ont besoin de soins de santé vont chercher ces soins dans des établissements gérés par des ONG ou des bailleurs de fonds, contre 26 % pour les communautés d'accueil proches et 10 % pour les communautés d'accueil éloignées. Le fait que les réfugiés aient une plus grande proximité avec les centres de soins de santé que les communautés d'accueil implique également que ces centres soient implantés dans ou près des camps (Figure 3.11).

Figure 3.10. Accès aux services de soins de santé (%)

- Installations sanitaires publiques
- Installations sanitaires moderne privées
- Installations sanitaires d'ONG/de l'ONU
- Installations sanitaires traditionnelles privées
- Aucun soins médicaux

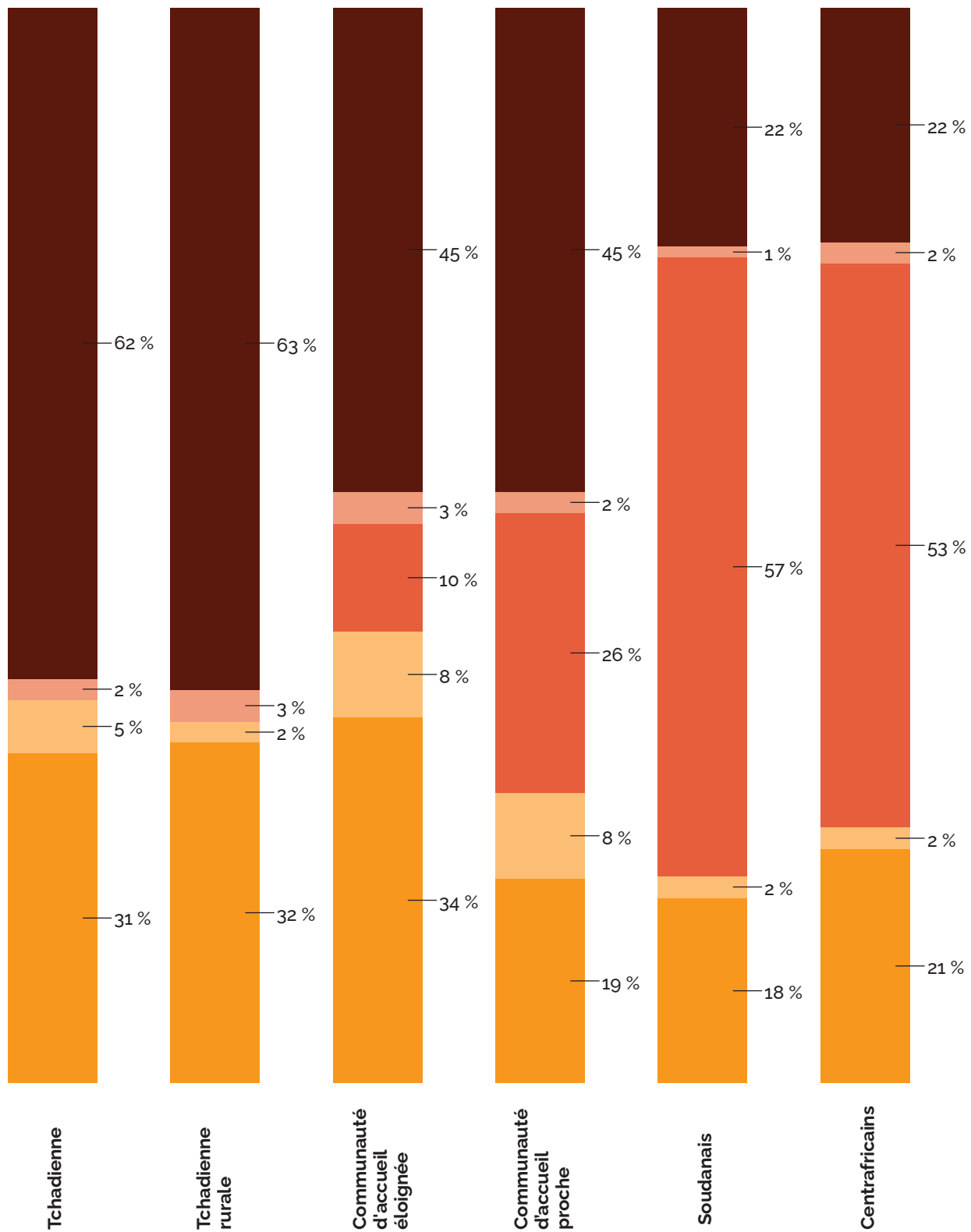
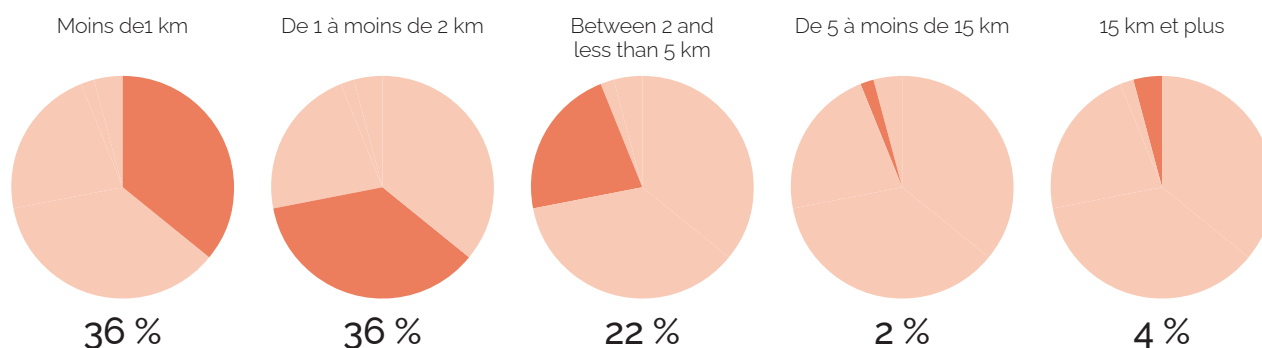
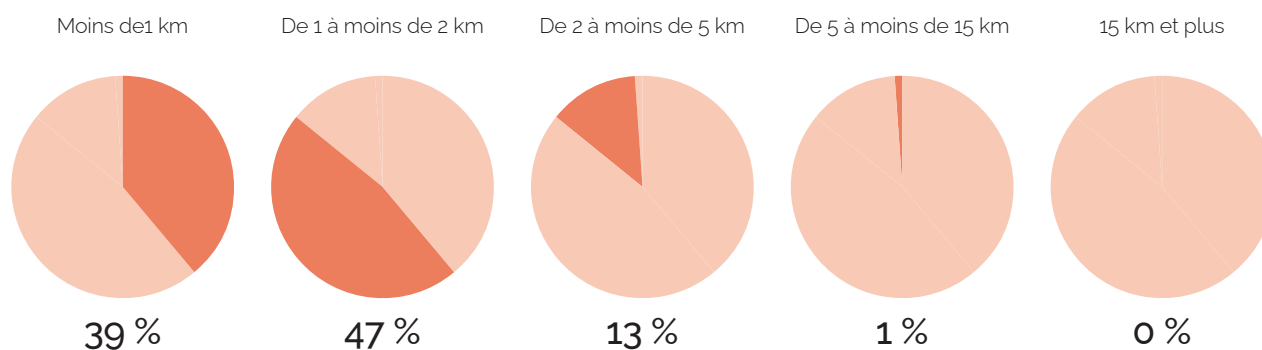


Figure 3.11. Distance jusqu'au centre de soins de santé (%)

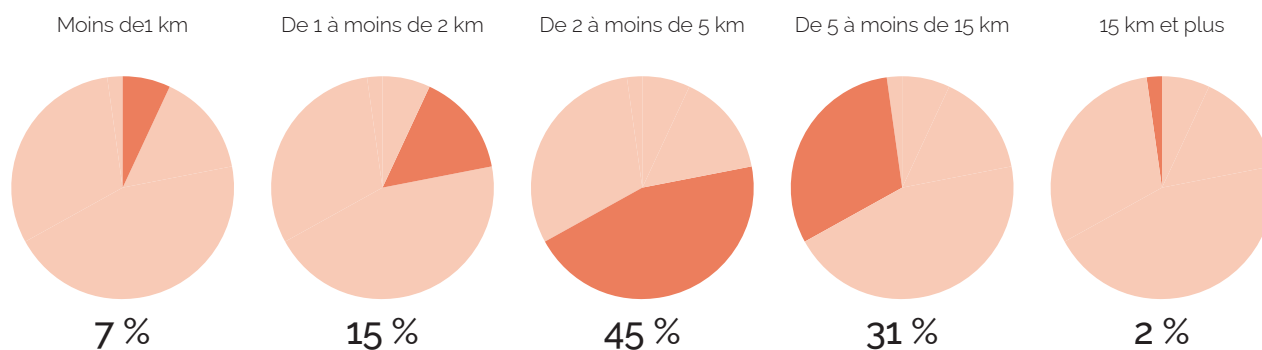
CENTRAFRICAINS



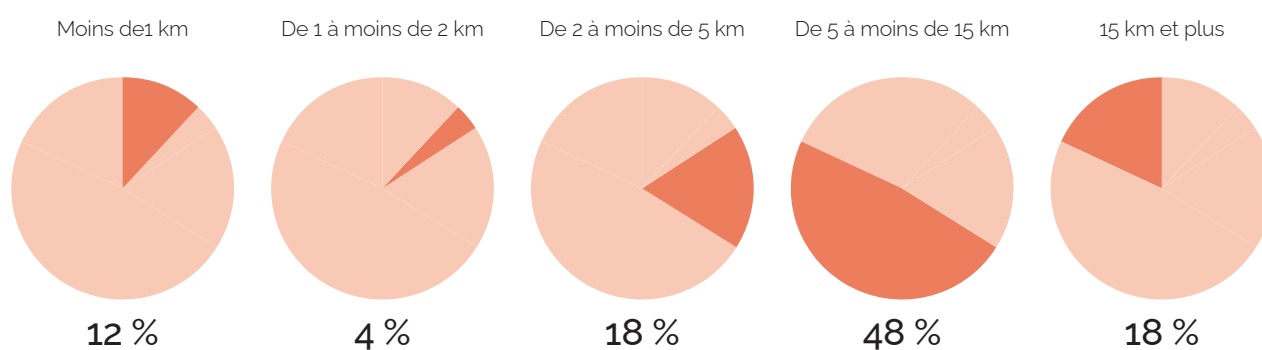
SOUDANAIS



COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL PROCHE



COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL ÉLOIGNÉE

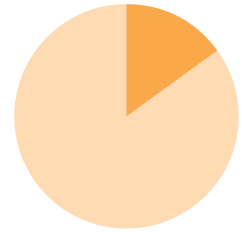


L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est relativement élevé pour les réfugiés soudanais, mais limité pour les réfugiés centrafricains, et très limité pour les communautés d'accueil et la population tchadienne en général. Plus de 70 % des réfugiés soudanais ont accès à un point d'eau publique, cependant la quantité d'eau qu'ils peuvent obtenir n'est pas garantie. Seulement 16 % des réfugiés centrafricains ont accès à un point d'eau public, comme la population tchadienne (Figure 3.12). À cet accès limité à l'eau potable s'ajoute le manque d'accès à un assainissement approprié, ce qui accroît l'exposition des réfugiés à des maladies liées à l'eau – comme le choléra ou le paludisme qui ont causé des épidémies graves dans le passé (Reliefweb 2017) – et à des maladies contagieuses comme la COVID-19. Presque tous les réfugiés ont des méthodes d'assainissement très rudimentaires, comme des fosses ou des latrines à ciel ouvert, voire aucune latrine. C'est un problème partout au Tchad (Figure 3.13).

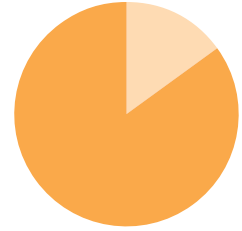
Figure 3.12. Accès aux sources d'eau de boisson (%)

POPULATION TCHADIENNE

Oui
15 %

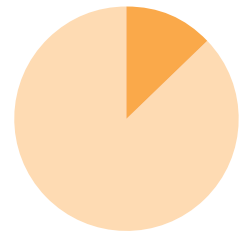


Non
85 %

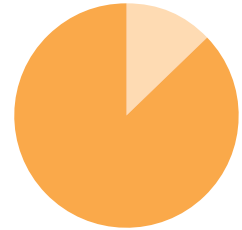


COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL ÉLOIGNÉE

Oui
13 %

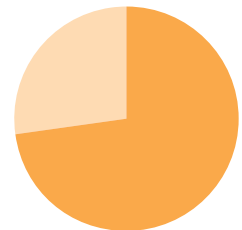


Non
87 %

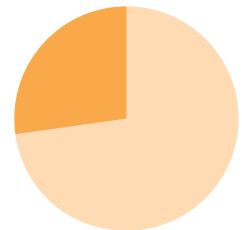


SOUDANAIS

Oui
73 %

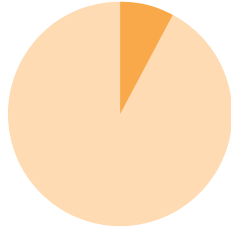


Non
27 %

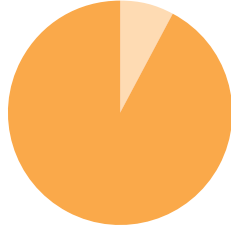


TCHADIENNE RURALE

Oui
8 %

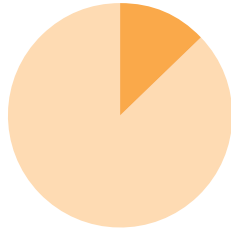


Non
92 %

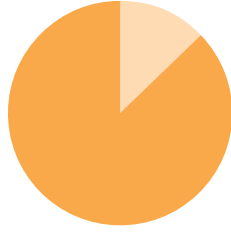


COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL PROCHE

Oui
13 %

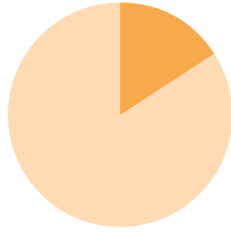


Non
87 %



CENTRAFRICAINS

Oui
16 %



Non
84 %

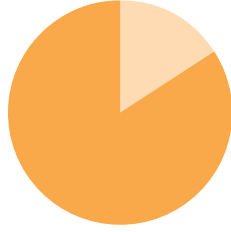
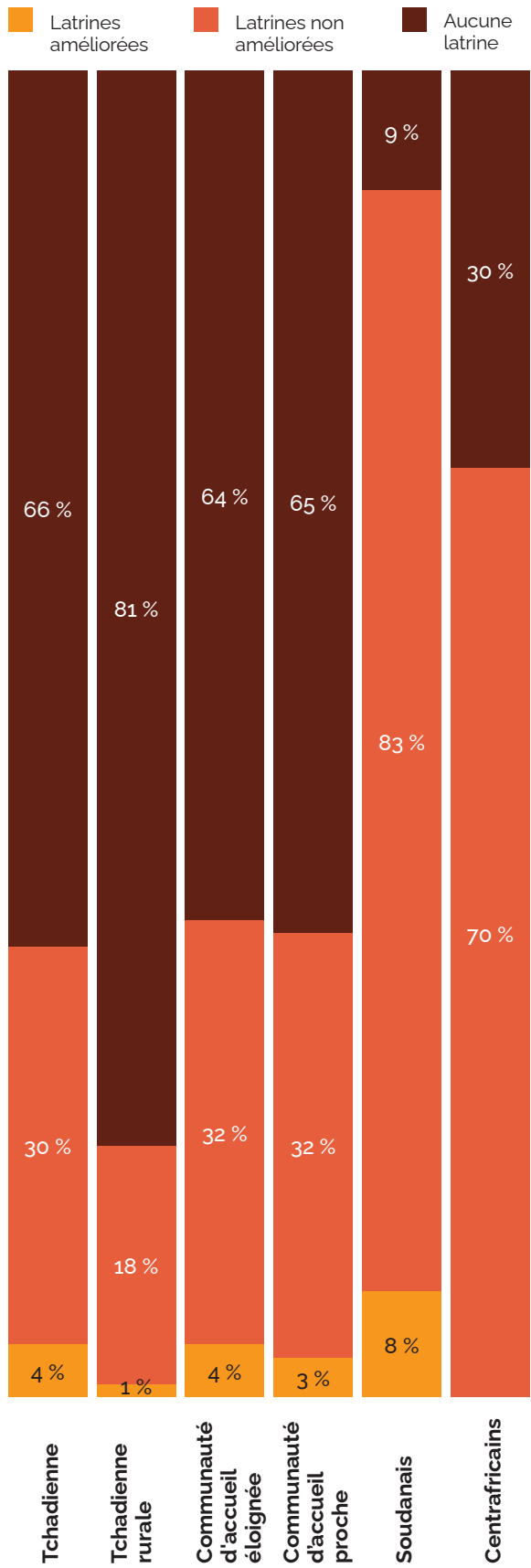


Figure 3.13. Accès à l'assainissement (%)



Tout comme les Tchadiens, les réfugiés utilisent des formes rudimentaires d'énergie, comme le bois de chauffage ou des lampes à piles pour les activités quotidiennes du ménage. Malgré les données empiriques qui démontrent le lien qui existe entre l'accès à l'électricité et l'emploi ou le développement (Chakravorty et coll., 2014 ; Lipscomb et coll., 2013 ; Dinkelman, 2011), l'accès à cette forme d'énergie moderne est très limité au Tchad et dans les camps de réfugiés. Les principales sources de combustibles sont les lampes à piles pour l'éclairage (Figure 3.14) et le bois de chauffage pour la cuisson (Figure 3.15). Cela

est vrai pour l'intégralité de la population tchadienne et des groupes de réfugiés. Toutefois, dans les camps de réfugiés, la dépendance à l'égard de ces types d'énergie de base peut affecter de manière disproportionnée les femmes et les filles qui sont en général responsables de la collecte du bois de chauffage – une tâche qui les expose aux risques de violences basées sur le genre – et nuire également à l'environnement dans les communautés d'accueil (Watson et coll. 2018). Dans les camps de l'Est, par exemple, les réfugiés soudanais doivent souvent marcher jusqu'à 15 kilomètres pour trouver du bois de chauffage.

Figure 3.14. Principale source d'énergie pour l'éclairage (%)

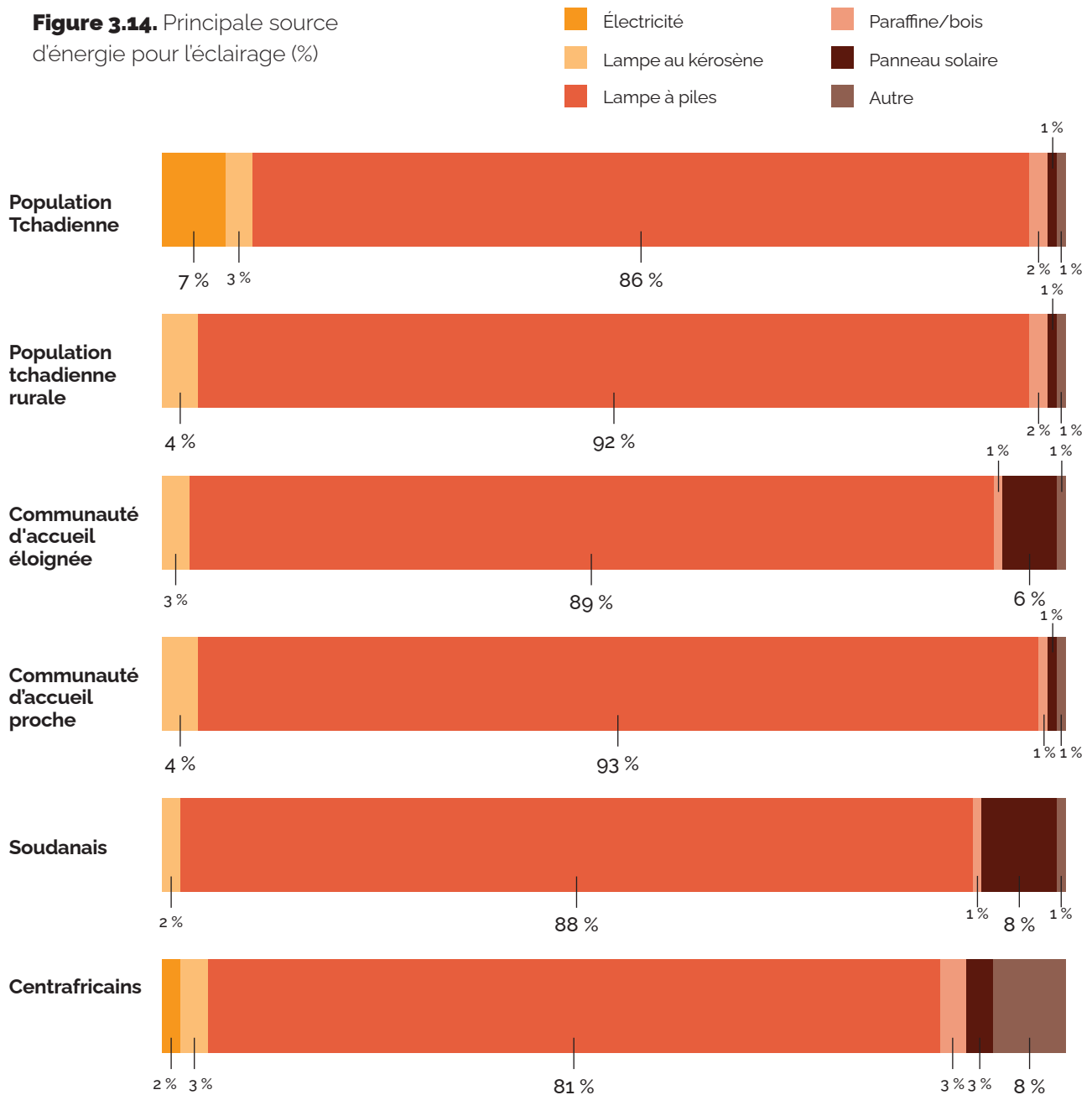
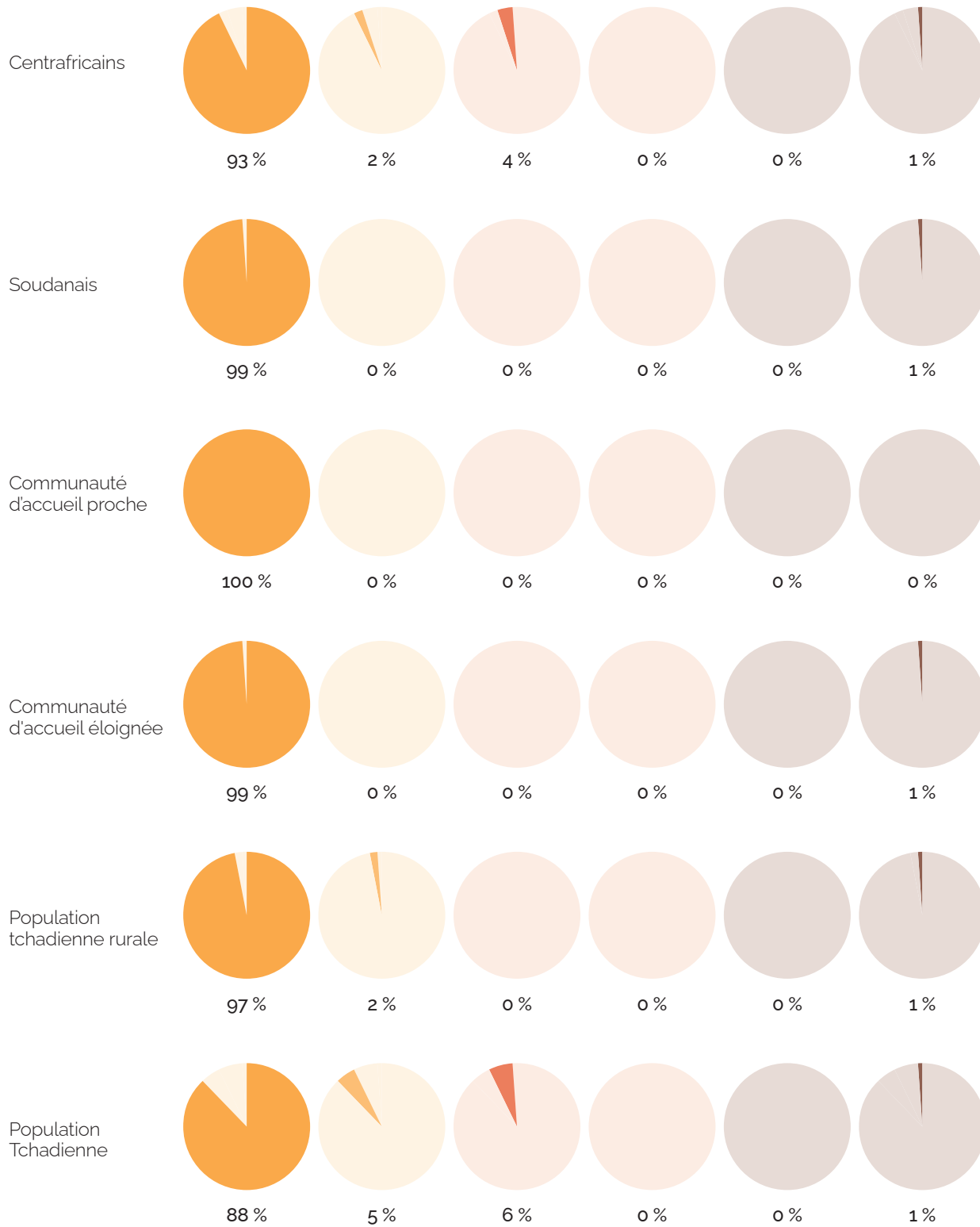
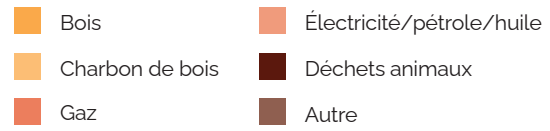


Figure 3.15. Principale source d'énergie pour la cuisson (%)



Étant donné leur nombre dans les camps, les réfugiés peuvent créer des marchés où ils peuvent commercer les uns avec les autres ainsi qu'avec les communautés d'accueil.

La plupart des grands camps de réfugiés au Tchad comptent plus de 10 000 réfugiés – une économie de proximité dans laquelle peuvent s'échanger des biens et des services. En effet, 80 % des réfugiés soudanais et centrafricains se trouvent à moins de 2 km du marché le plus proche (Figure 3.16). Parallèlement, environ 70 % des ménages des communautés d'accueil proches vivent à moins de 5 km d'un marché, mais seulement 4,2 % pour ceux des communautés d'accueil éloignées. Cela suggère que les communautés d'accueil sont davantage susceptibles de commercer avec les réfugiés près des camps. Bien qu'une concentration de réfugiés dans des zones éloignées permet aux communautés d'accueil d'avoir accès à des marchés proposant une plus grande sélection de biens et de services, cela peut également entraîner une pression à la hausse sur les prix en raison d'une demande plus élevée (Alix-Garcia et Saah, 2010 ; Jacobsen, 2002).

Bien qu'ils aient accès au marché, les réfugiés ont des possibilités très limitées d'obtenir des ressources financières pour développer une activité économique.

L'accès à des services financiers officiels est une difficulté généralisée au Tchad, mais il est pratiquement inexistant pour les Tchadiens qui vivent près des camps et parmi les réfugiés (Figure 3.17). En moyenne, moins de 2 % des Tchadiens adultes ont un compte en banque et moins de 1 % ont un compte dans une IMF. Les réfugiés et les communautés d'accueil n'ont pratiquement aucun accès à ces ressources. L'accès à des ressources financières est également très limité même avec des sources informelles : parmi les réfugiés adultes, seulement 2 % des Centrafricains, et 6 % des Soudanais ont la possibilité d'emprunter auprès de groupes d'entraide, et la plus grande partie de l'emprunt est consacrée à la consommation des ménages plutôt qu'à l'investissement des entreprises. Ceci n'est pas surprenant si l'on considère que plus de 80 % des réfugiés n'ont pas des revenus suffisants pour couvrir leurs besoins essentiels. hat more than 80 percent of refugees did not have enough income to cover their essential needs.

Figure 3.16. Accès aux marchés (%)

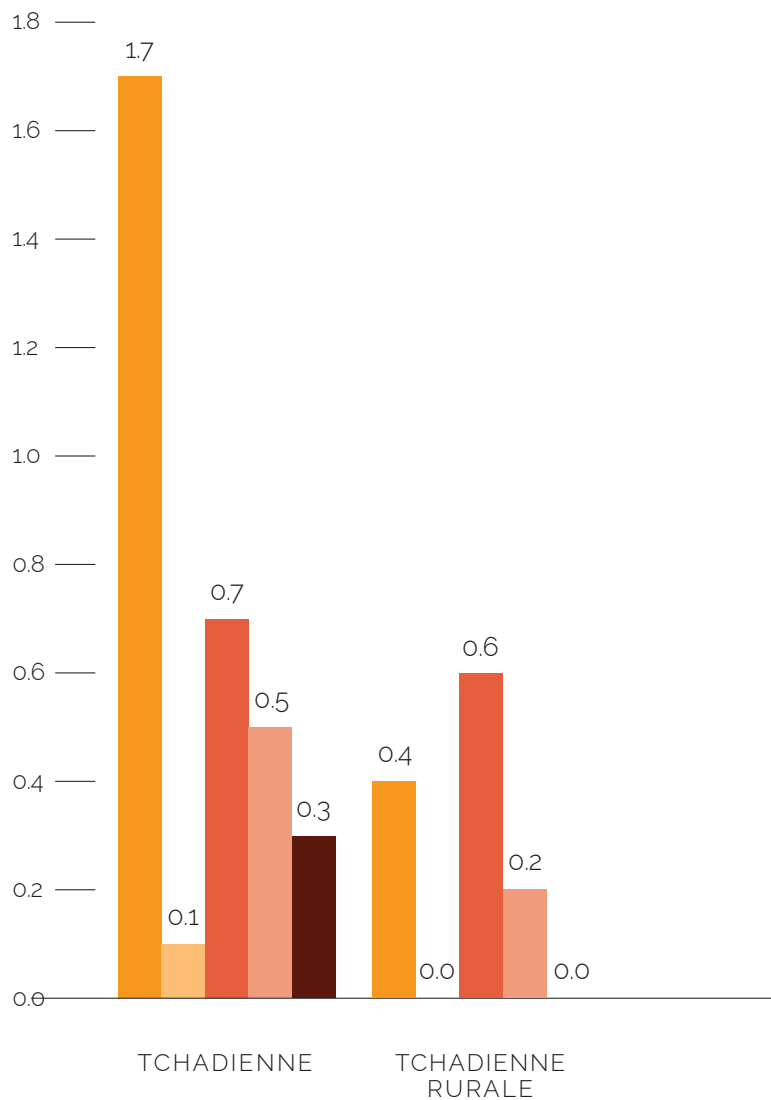
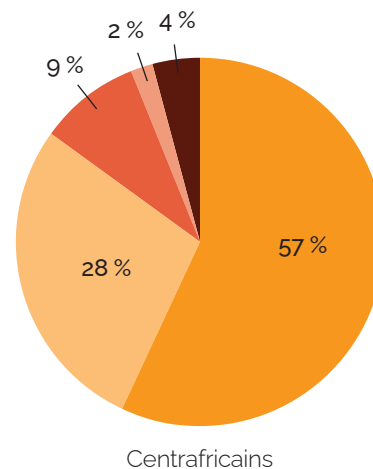
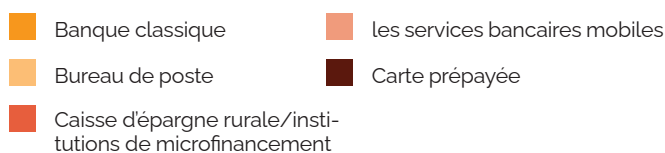
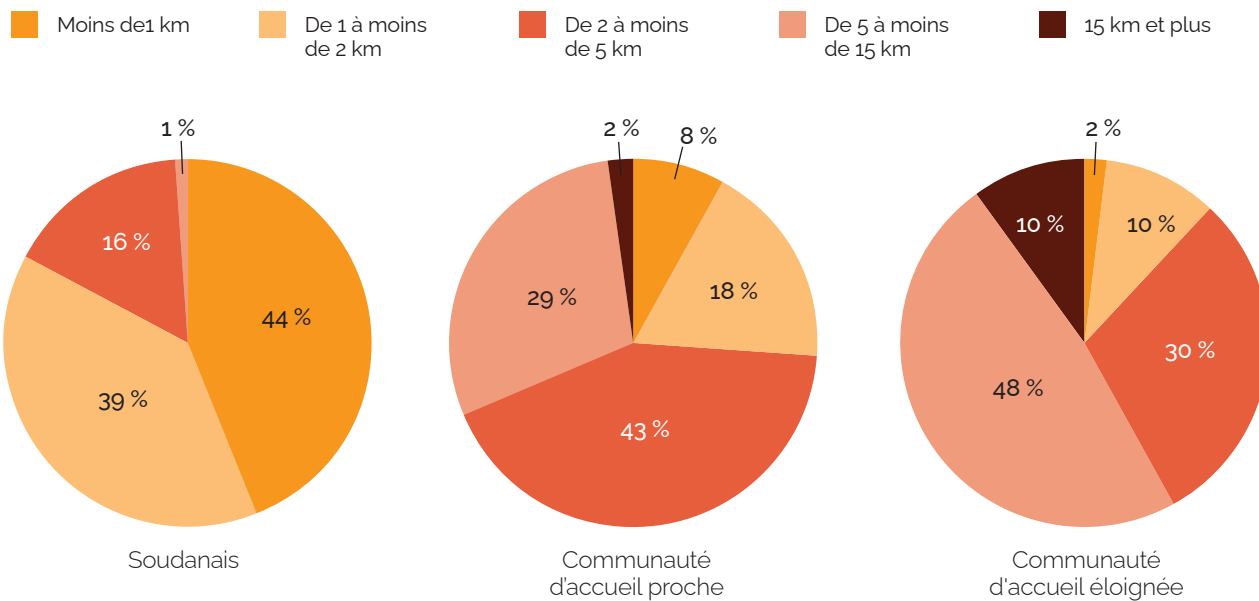
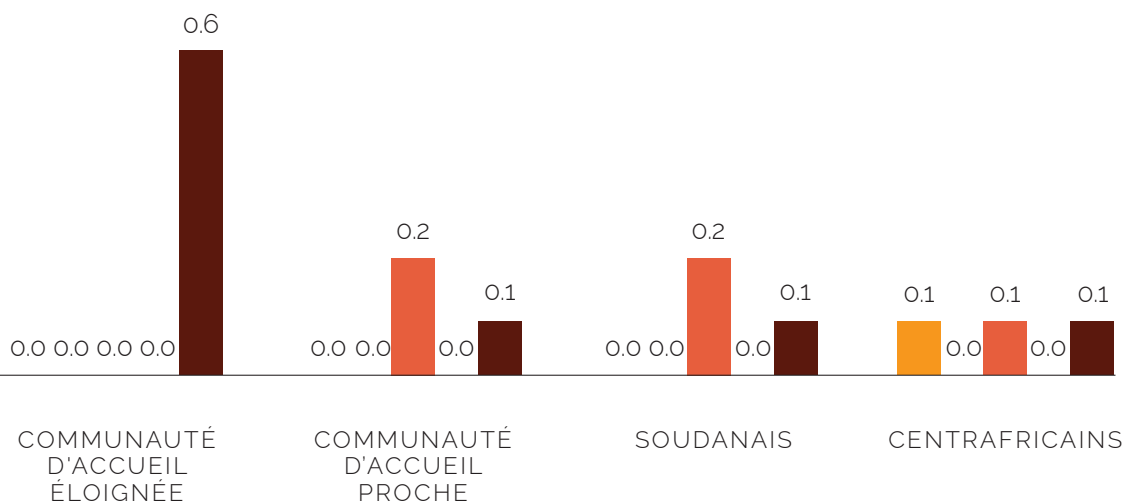


Figure 3.17. Accès à des ressources financières, population adulte (%)





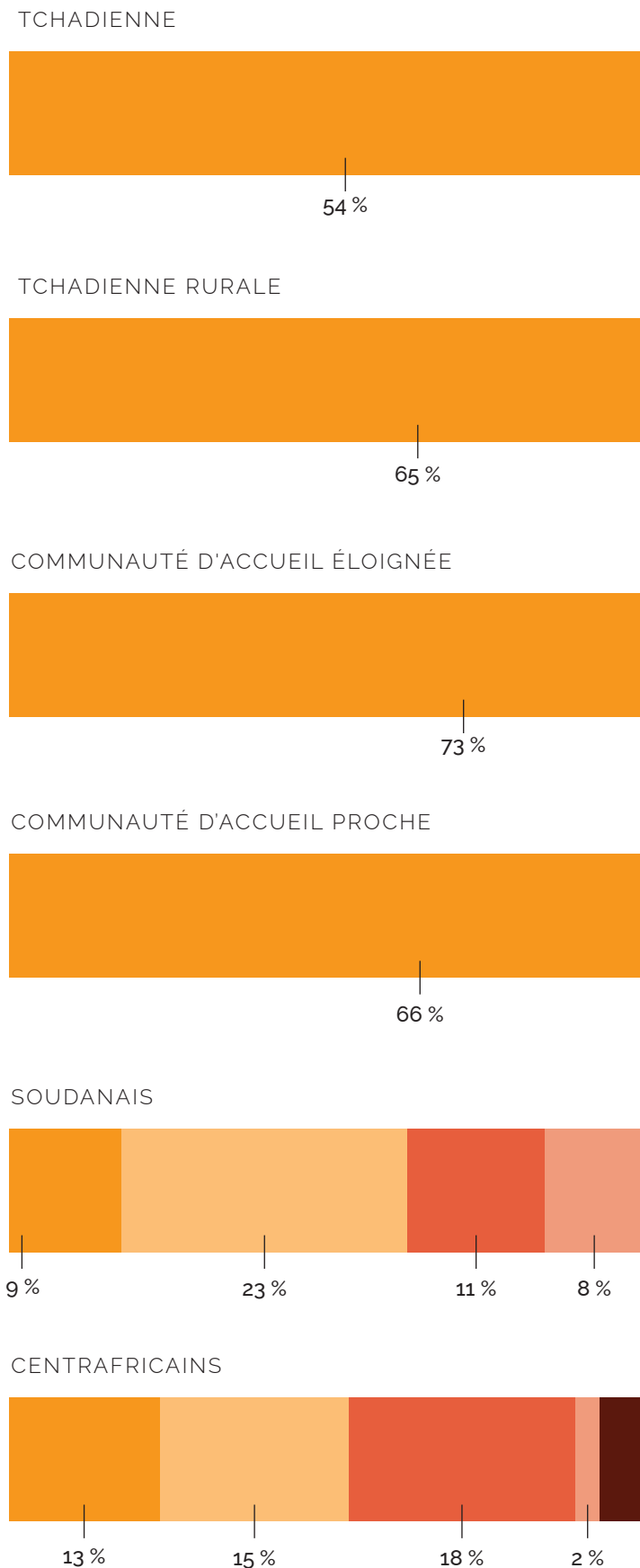
% DE LA POPULATION ÂGÉE DE + DE 15 ANS



Revenus et emploi

Si les aides constituent la principale source de revenus des réfugiés, elles restent insuffisantes : les réfugiés les complètent souvent par des revenus issus d'emplois salariés, de petites entreprises, d'envois de fonds et, dans une certaine mesure, de la production agricole. En moyenne, les aides constituent environ 50 % des revenus des ménages de réfugiés. Les salaires sont leur deuxième source de revenus (environ 20 %). Ils proviennent souvent d'un travail réalisé sur l'exploitation agricole d'un tiers. Toutefois, les réfugiés, notamment les Centrafricains, ont très peu de revenus issus de la production agricole, essentiellement en raison de restrictions d'accès à la terre, bien que la production agricole soit la principale source de revenus pour les communautés d'accueil et pour la population tchadienne en général (Figure 3.18). Pour générer des revenus supplémentaires, les réfugiés se tournent souvent vers l'exploitation d'entreprises familiales, moins difficiles d'accès que la terre. C'est particulièrement vrai dans le cas des réfugiés centrafricains : en général, près de 20 % des revenus de ces ménages sont issus des activités de petites entreprises. Enfin, les envois de fonds ont un rôle mineur, puisqu'ils constituent seulement 2 % des revenus des ménages de réfugiés centrafricains et 8 % dans le cas des Soudanais.

Figure 3.18. Sources de revenus des ménages (%)



Les sources de revenus des ménages reflètent les métiers qu'ils exercent.

Près de la moitié des travailleurs réfugiés exercent un emploi dans la production agricole, même si celle-ci ne représente qu'une petite partie des revenus des ménages. Cela suggère que la productivité des réfugiés est faible, peut-être en raison d'une taille ou d'une qualité insuffisante des terres, ou encore de la piètre qualité des autres intrants agricoles auxquels ils ont accès. Les petites entreprises sont une source d'emploi particulièrement importante pour plus de 40 % des ménages de réfugiés centrafricains. La part des ménages disposant d'emplois salariés est supérieure dans le cas des réfugiés soudanais (44 %). Parallèlement, les ménages des communautés d'accueil et de la population tchadienne rurale concentrent leurs activités dans l'agriculture (plus de 90 % des ménages) et l'élevage (plus de 60 %) (Figure 3.19).

Les ménages de réfugiés peuvent augmenter leurs revenus, et donc leur bien-être, de plusieurs façons,

notamment via le travail salarié, l'exploitation d'entreprises familiales et la production agricole et animale. Même si les envois de fonds ne représentent qu'une petite partie des revenus des ménages, ils peuvent finir par devenir une importante source de revenus si des membres de ces familles sont autorisés à rechercher du travail en dehors des camps. Ils sont donc pris en compte. Comme l'activité des travailleurs des communautés d'accueil se concentre sur la production agricole et animale, l'étude n'inclut qu'un petit échantillon d'autres sources d'emploi pour les communautés d'accueil. Dans cette section, les communautés d'accueil proches et éloignées sont donc combinées en un seul groupe.

Revenus salariaux

Les salaires constituent la deuxième source de revenus des réfugiés, juste après les aides.

Les réfugiés dont les revenus s'appuient sur des emplois salariés sont plus nombreux que les ménages des communautés d'accueil ou du Tchad en général : près de 30 % des ménages de réfugiés centrafricains et 44 % des Soudanais, contre environ 10 % des ménages des communautés d'accueil et 5 % des ménages tchadiens ruraux (Figure 3.19). Les salaires représentent 15 % des revenus des ménages pour les réfugiés centrafricains et 22 % pour les réfugiés soudanais (Figure 3.18).

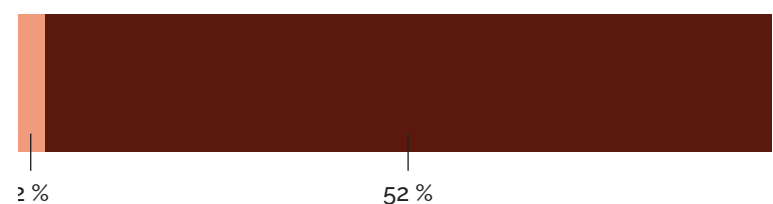
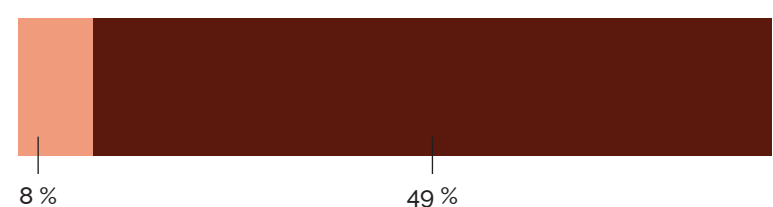
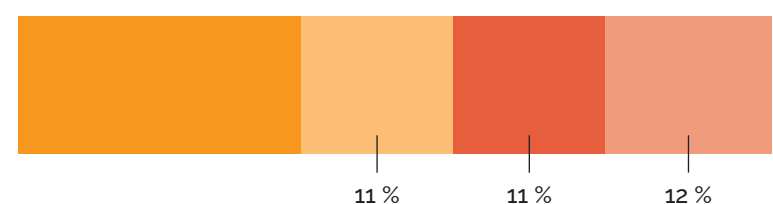
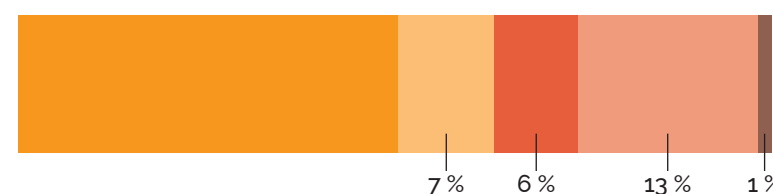
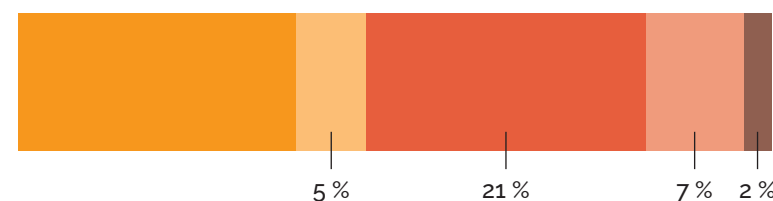
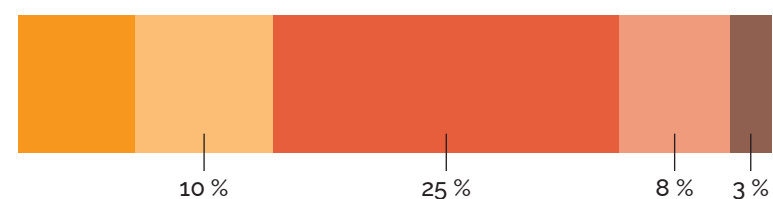
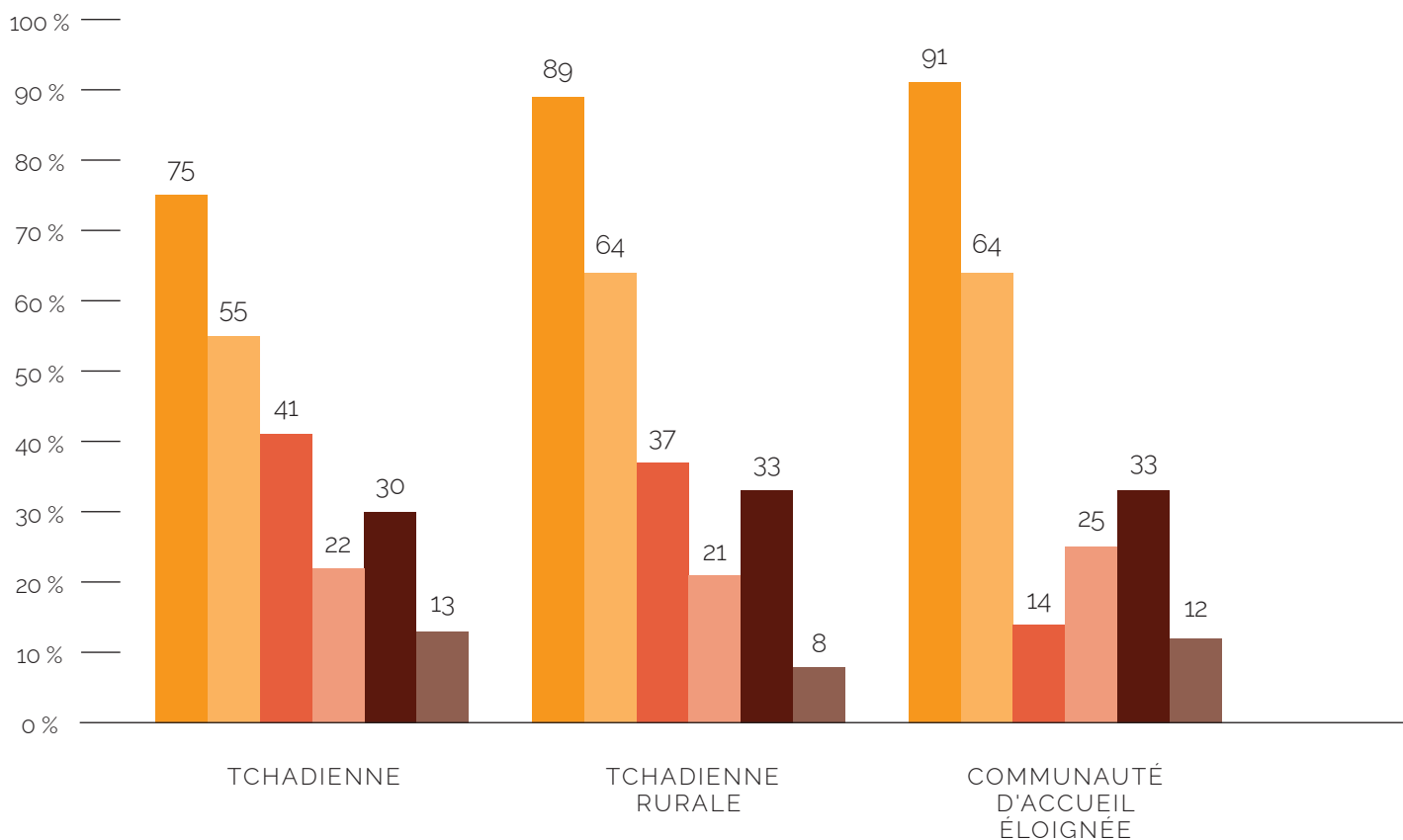


Figure 3.19. Taux de participation des ménages, par sources de revenus (%)



Toutefois, la rémunération horaire des réfugiés est inférieure à celle des communautés d'accueil et de la population tchadienne en général, essentiellement en raison du secteur d'activité et du métier exercé. L'écart de salaire des réfugiés (Brucker et coll., 2019 ; Connor, 2010) peut être attribué à l'effet de structure des salaires, au métier exercé et éventuellement à la discrimination (Bayer, 2016 ; Minor et Cameo, 2018). Au Tchad, la rémunération horaire moyenne des réfugiés soudanais correspond environ à la moitié de celle des communautés d'accueil (Figure 3.20), mais ce nombre masque une hétérogénéité considérable en matière de métiers exercés et de secteurs d'activité. Une comparaison des rémunérations horaires des travailleurs agricoles selon qu'ils sont réfugiés, qu'ils appartiennent aux communautés d'accueil ou à la population tchadienne, montre peu de différences (Figure 3.20). De plus, les travailleurs salariés réfugiés sont légèrement moins susceptibles d'être employés dans les

secteurs de la fabrication et des services que ceux des communautés d'accueil et les Tchadiens (Figure 3.21). Ils sont également plus susceptibles d'être des travailleurs domestiques ou non qualifiés : plus de 50 % des travailleurs salariés réfugiés, contre seulement 32 % pour les communautés d'accueil et 21 % pour la population tchadienne rurale (Figure 3.22). Des informations détaillées montrent les différences entre les deux groupes. Outre le travail agricole, les emplois salariés les plus courants parmi la population tchadienne rurale se retrouvent dans l'enseignement, l'administration publique et la santé, professions considérées comme étant hautement qualifiées. Les emplois salariés des réfugiés, en revanche, se retrouvent surtout dans le transport, la construction et le travail domestique, c'est-à-dire des métiers considérés comme peu qualifiés (ILO, 2020 ; Banque mondiale, 2013).

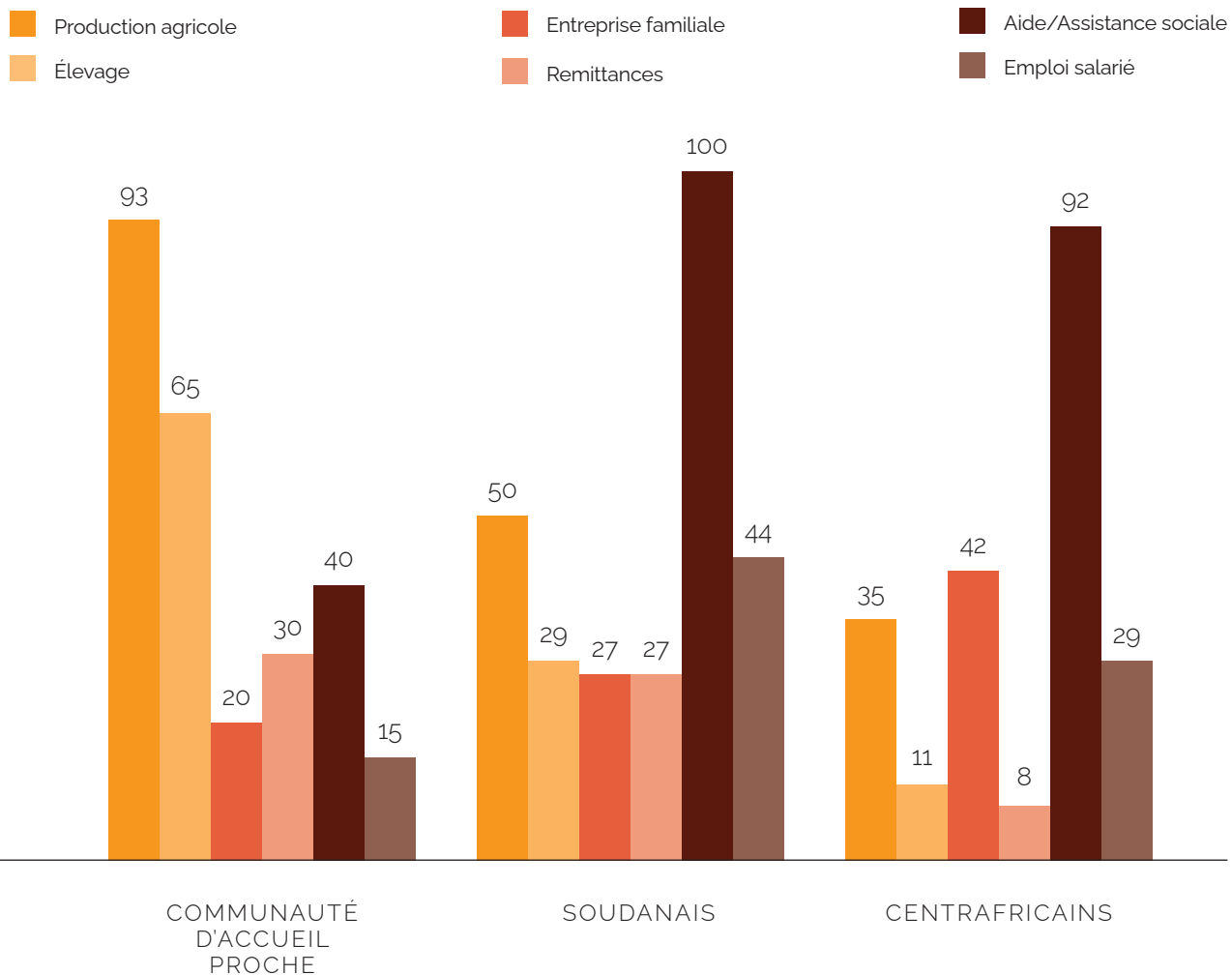
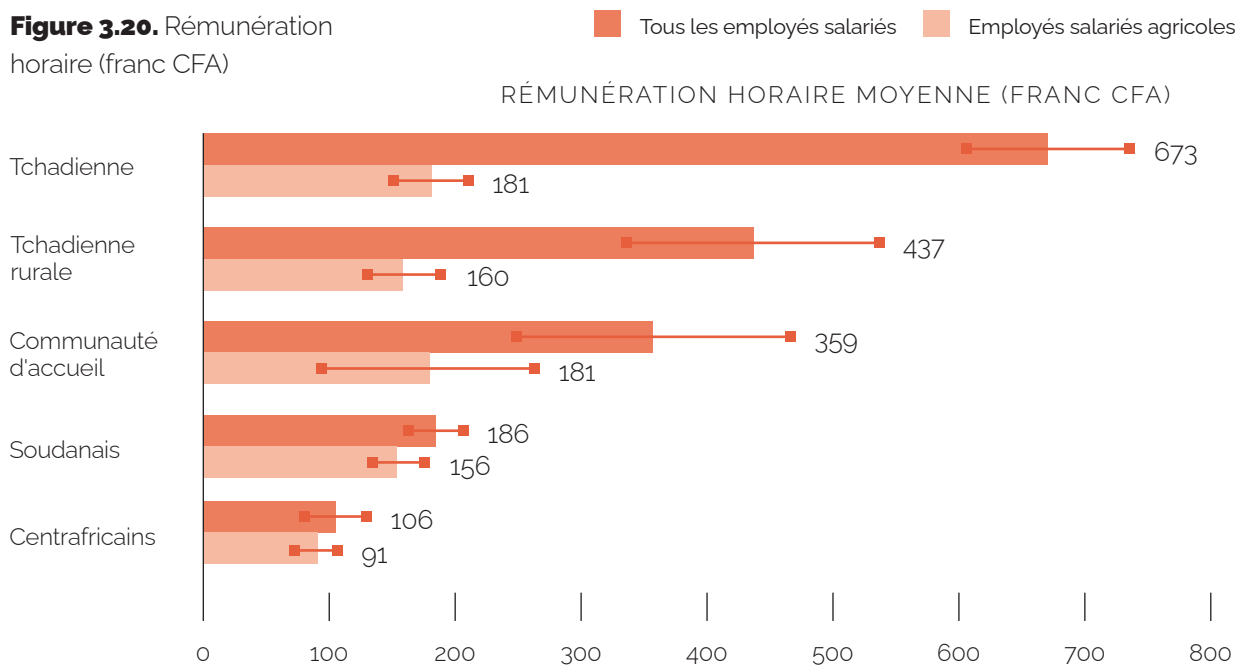


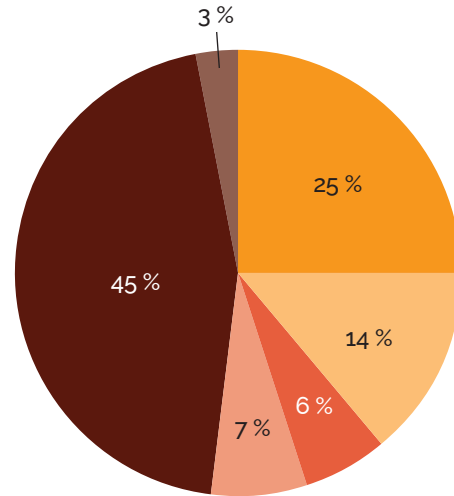
Figure 3.20. Rémunération horaire (franc CFA)



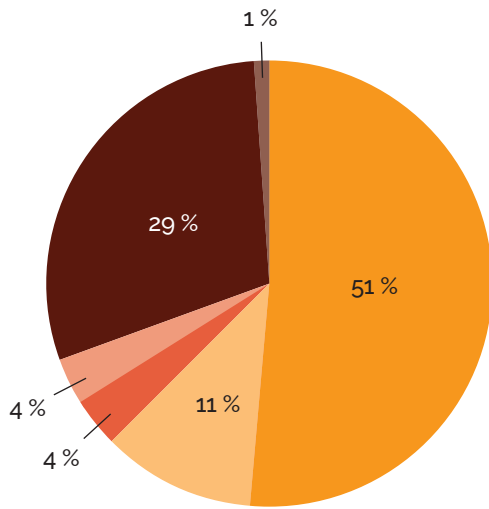
Note: Intervalle de confiance à 95% entre parenthèse

Figure 3.21. Emploi salarié, par secteur (%)

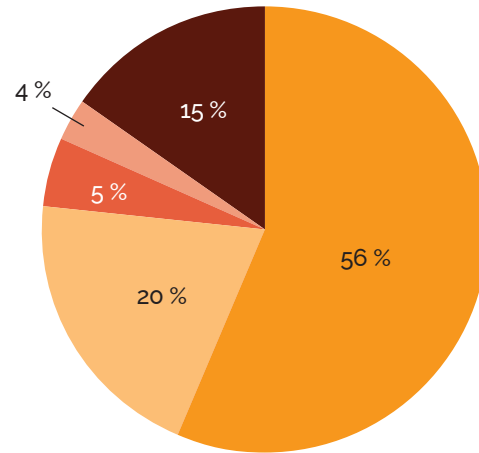
- Agriculture
- Transport
- Industrie
- Autres services
- Commerce
- Autres secteurs



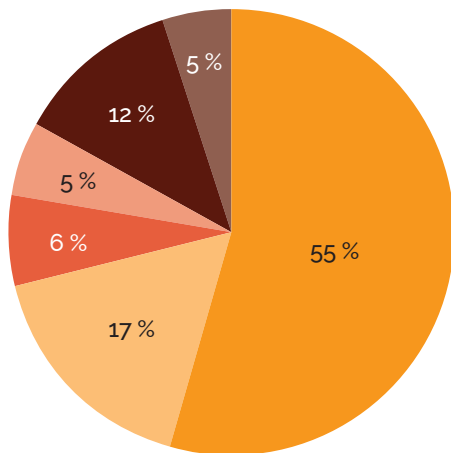
Tchadienne



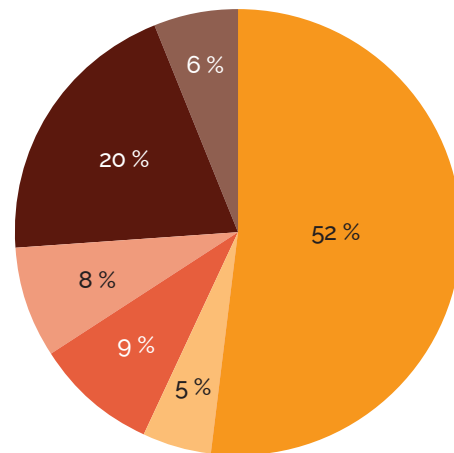
Tchadienne rurale



Communauté d'accueil

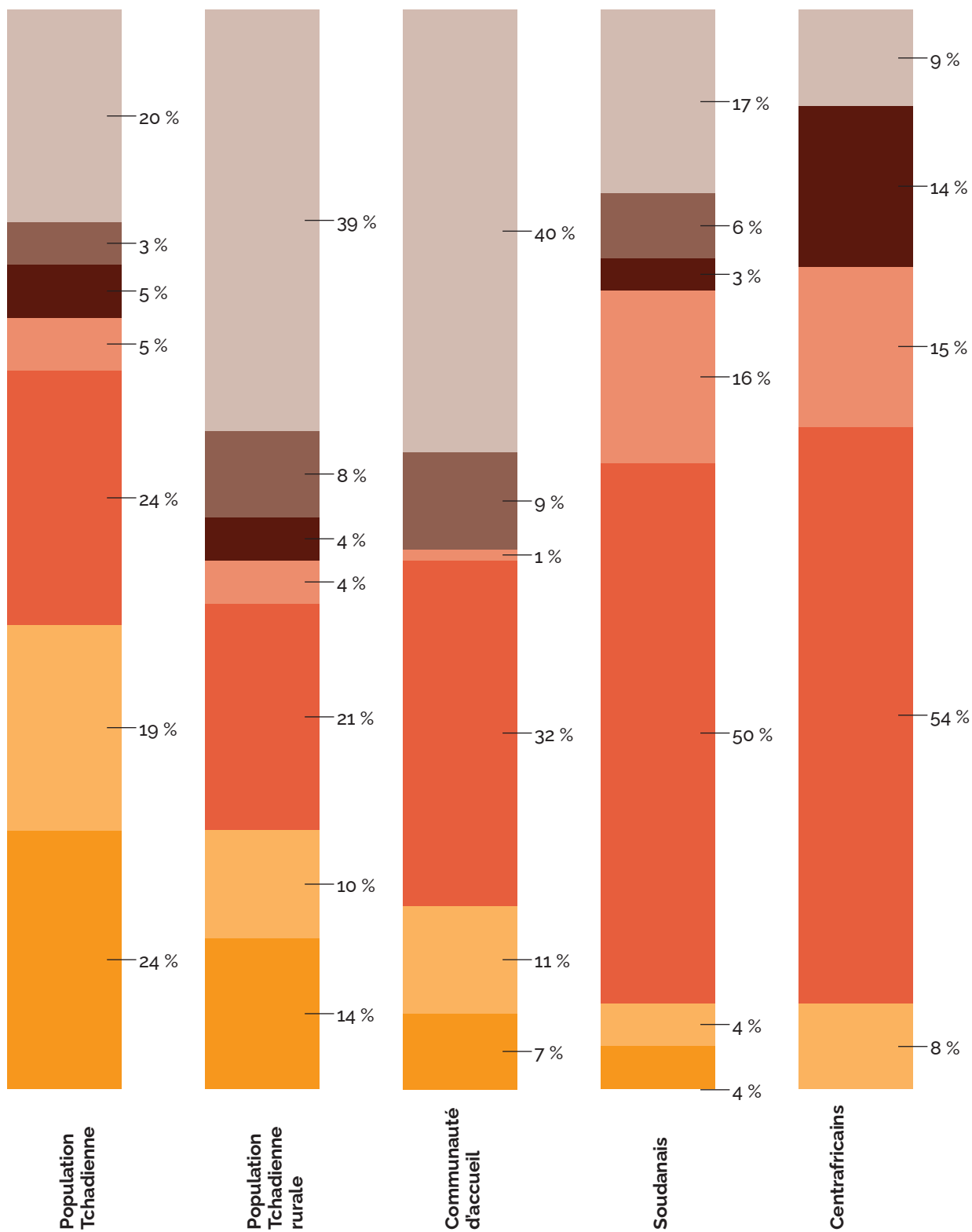
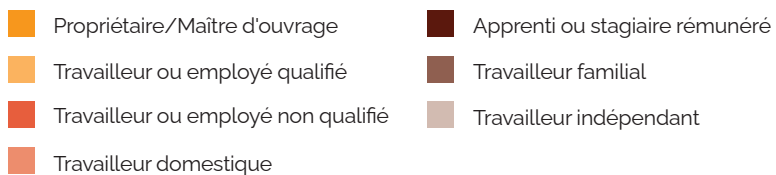


Soudanais



Centrafricains

Figure 3.22. Emploi salarié, par type (%)



Petites entreprises familiales

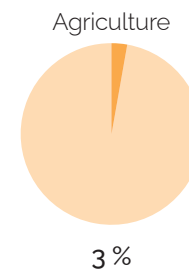
Les réfugiés, en particulier les Centrafricains, sont plus susceptibles d'exploiter de petites entreprises que les communautés d'accueil, mais la structure de leurs entreprises familiales, en matière de secteur, de situation géographique et d'équipement, est assez différente des entreprises exploitées par les ménages des communautés d'accueil ou de la population tchadienne rurale.

Près de la moitié des entreprises gérées par les réfugiés et les communautés d'accueil sont dans les services : commerce de détail, réparation d'articles ménagers, transport et autres activités de services aux particuliers (Figure 3.23). Dans les communautés d'accueil, toutefois, la part du transport est plus élevée (près de 15 % de leurs activités). Parmi les activités de l'industrie, la fabrication de produits alimentaires et de matériaux de construction est prédominante, aussi bien dans le cas des réfugiés que dans celui des communautés d'accueil. Par ailleurs, en comparaison avec les réfugiés soudanais et la population tchadienne rurale, les réfugiés centrafricains sont plus susceptibles d'avoir de petites exploitations agricoles, essentiellement dédiées à l'exploitation forestière et aux activités connexes.

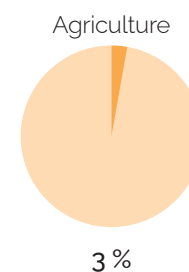
Pour les réfugiés, les communautés d'accueil et la population tchadienne rurale, les lieux de travail les plus répandus sont le domicile et la rue, plutôt que les bureaux ou les boutiques, ce qui suggère qu'il s'agit principalement de petites entreprises avec peu d'investissement initial. En fait, environ 45 % des entreprises des Centrafricains sont exploitées depuis leur domicile (Figure 3.24). Par contre, 21 % des entreprises dirigées par les membres des communautés d'accueil, plus impliqués dans le secteur des transports, sont basées sur des véhicules, ce qui exige un investissement relativement élevé.

Figure 3.23. Entreprises familiales, par secteur (%)

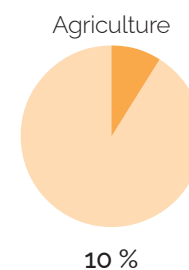
TCHADIENNE



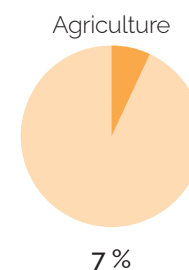
TCHADIENNE RURALE



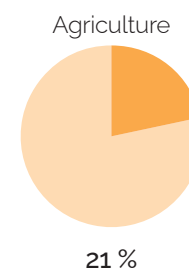
COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL



SOUDANAIS



CENTRAFRICAIS



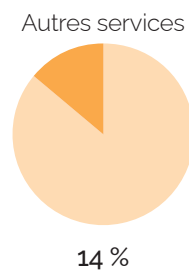
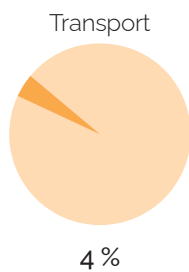
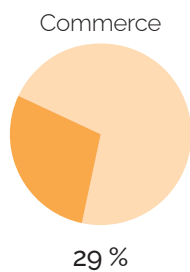
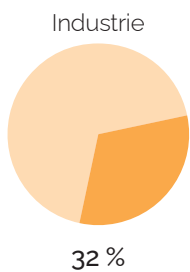
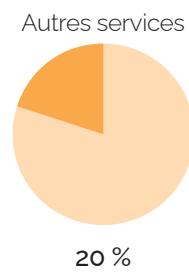
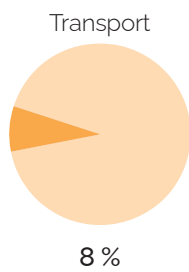
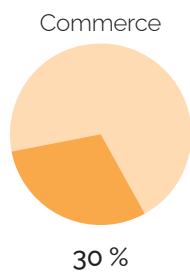
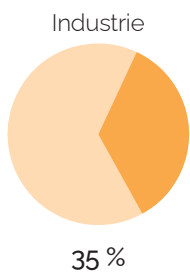
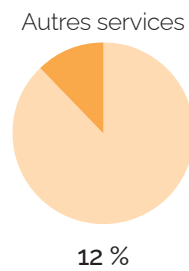
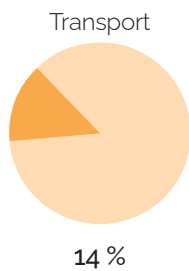
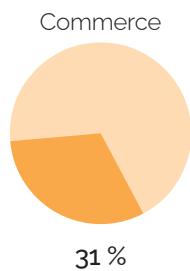
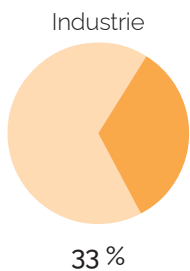
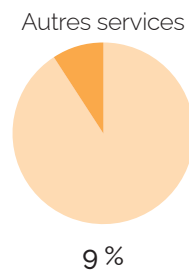
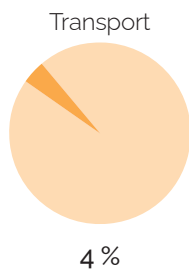
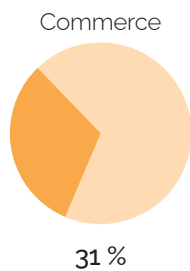
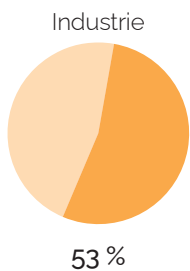
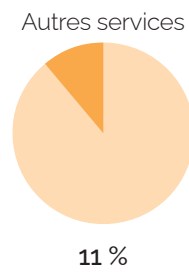
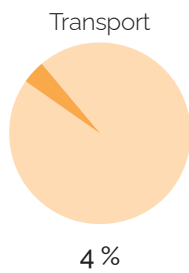
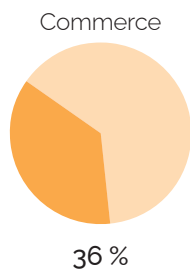
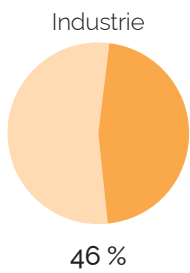
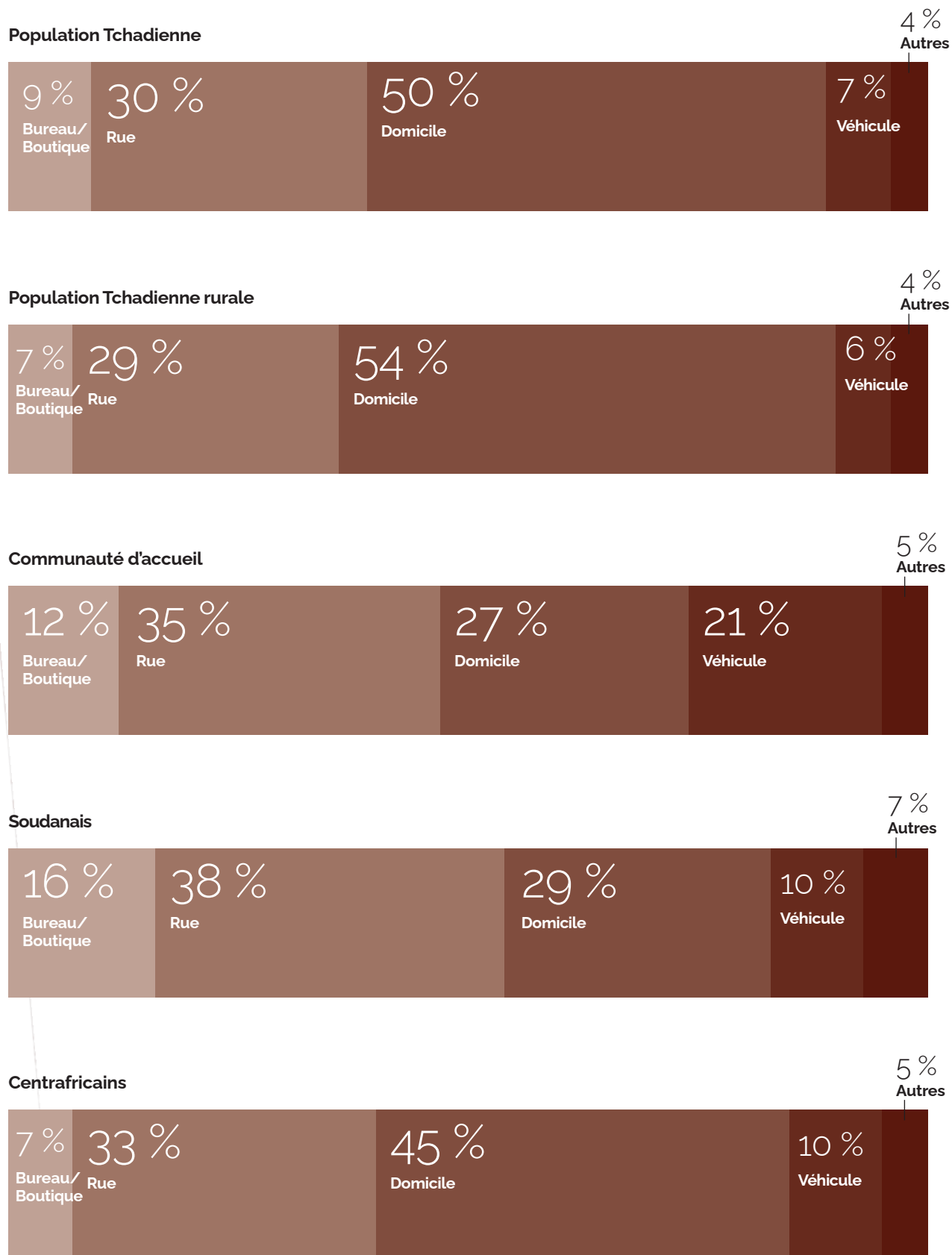




Figure 3.24. Entreprises, selon le lieu de travail (%)

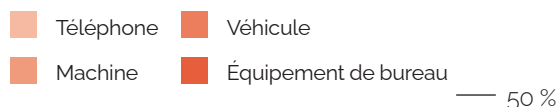


À l'exception des téléphones mobiles, la présence d'équipements est plus rare dans les entreprises des réfugiés que dans celles des communautés d'accueil.

Les téléphones mobiles sont présents dans environ 40 % des entreprises exploitées par les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil, ce qui est encore plus que dans la moyenne des entreprises tchadiennes ou tchadiennes rurales. Toutefois, les entreprises des réfugiés, notamment celles des Centrafricains, sont plus rarement dotées d'équipements coûteux, tels que des machines et

des véhicules, que celles des membres des communautés d'accueil. Seulement 10 % des entreprises exploitées par des Soudanais et 4 % de celles des Centrafricains sont équipées de machines, contre 15 % de celles des communautés d'accueil. Comme le suggèrent les lieux d'exploitation et les secteurs des entreprises expliqués ci-dessus, les entreprises des communautés d'accueil sont plus susceptibles de posséder un véhicule (12 %) que les entreprises des réfugiés centrafricains et soudanais (3 %) (Figure 3.5).

Figure 3.25. Détention d'équipements par les entreprises (%)



% DES ENTREPRISES FAMILIALES

67

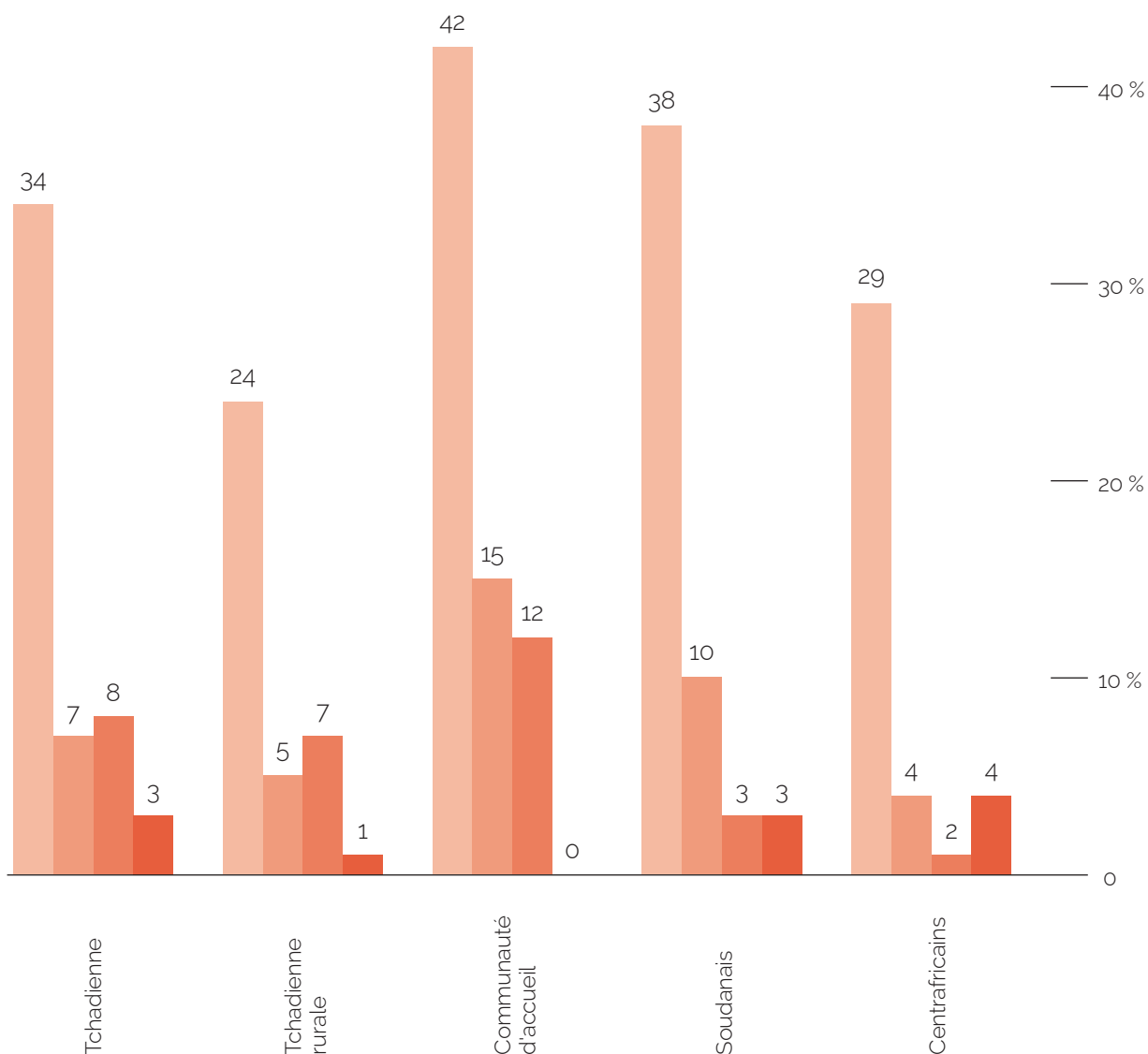
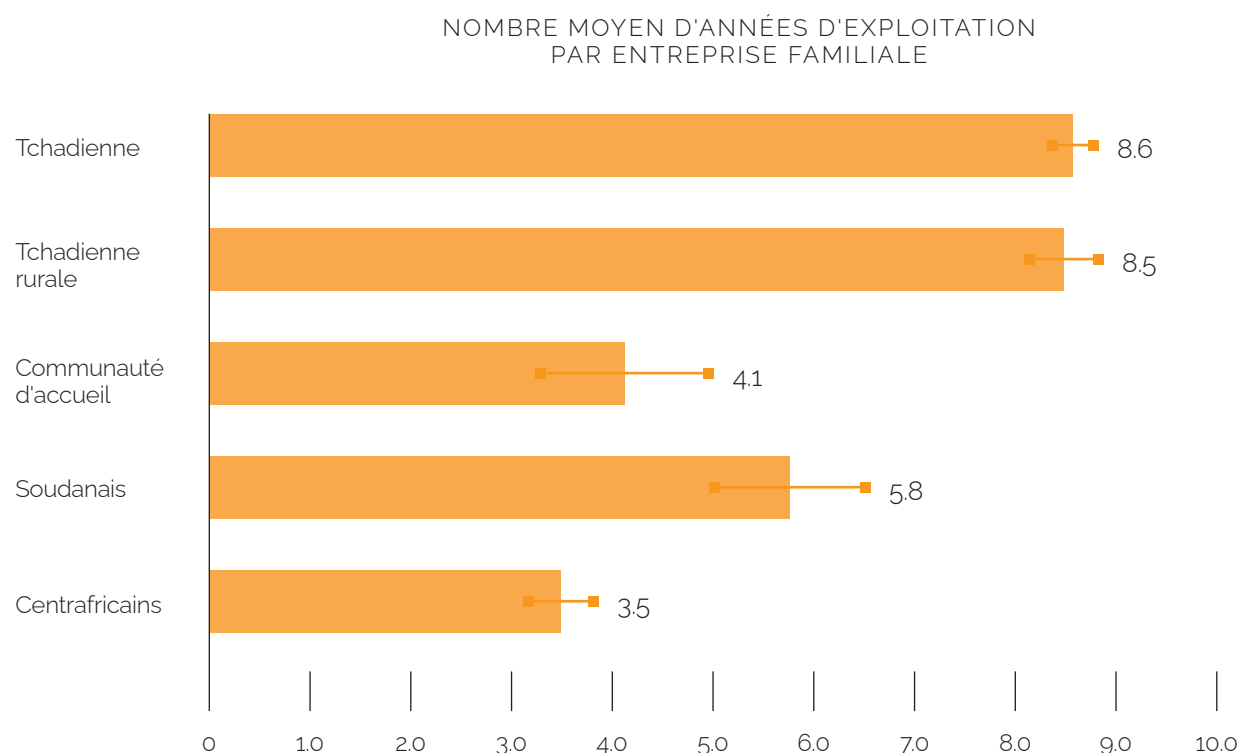


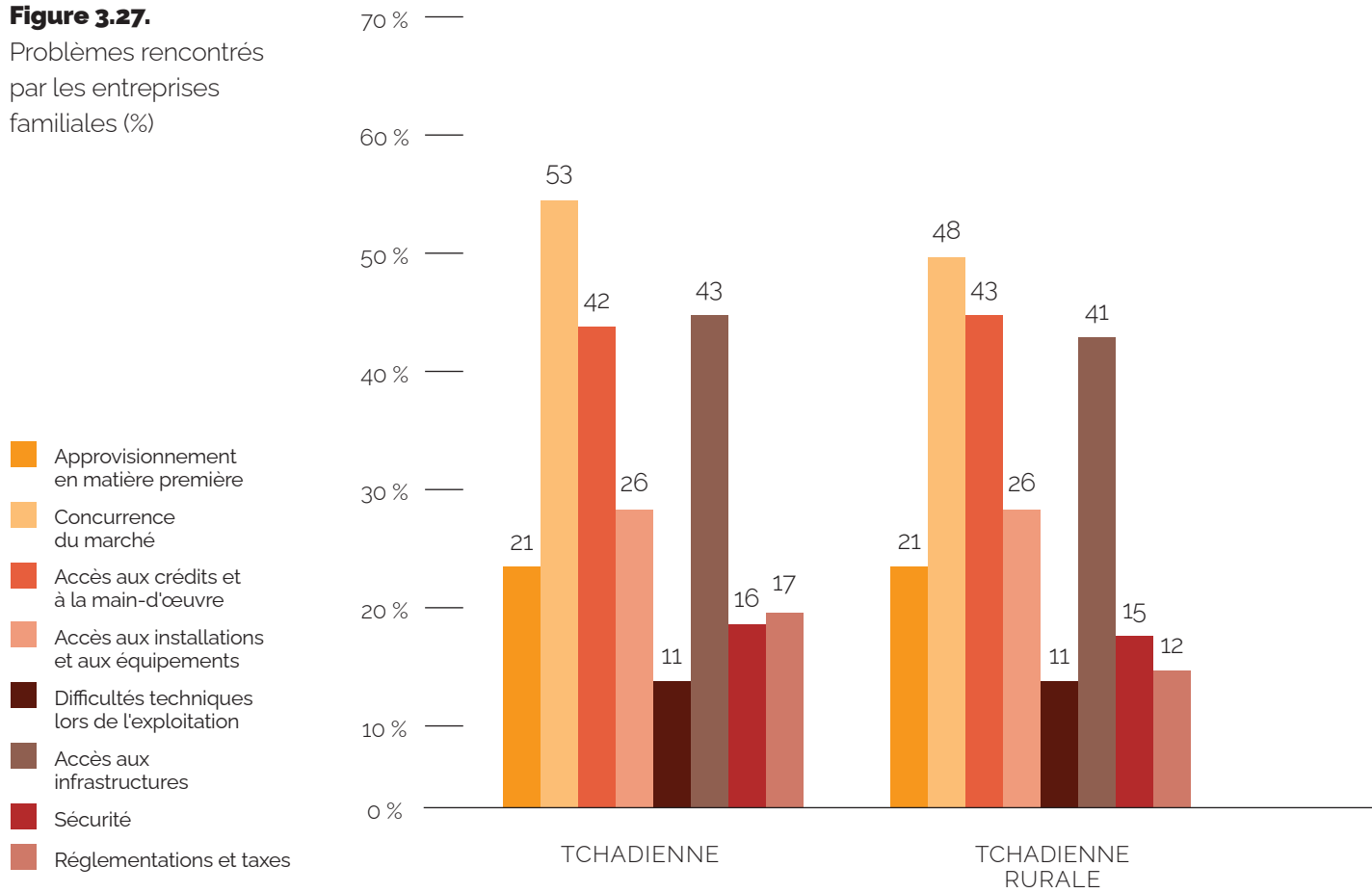
Figure 3.26. durée d'exploitation des entreprises (années)

Note: Intervalle de confiance à 95% entre parenthèse

Le nombre d'années d'exploitation des entreprises gérées par les réfugiés et les communautés d'accueil est beaucoup plus faible que celui des entreprises gérées par l'ensemble des Tchadiens, ce qui suggère qu'il est difficile d'assurer la pérennité des entreprises ou qu'il s'agit d'entreprises dont le lancement récent coïncide avec l'arrivée des réfugiés (Figure 3.26). Toutefois, étant données les similarités des difficultés auxquelles les réfugiés, les communautés d'accueil et les Tchadiens font face dans le cadre de leur entreprise (Figure 3.27), cette disparité est probablement liée à la date d'arrivée des réfugiés. En moyenne, les entreprises des réfugiés centrafricains existent depuis moins de quatre ans, contre près de six ans dans le cas des entreprises des réfugiés soudanais. La différence peut être simplement due au

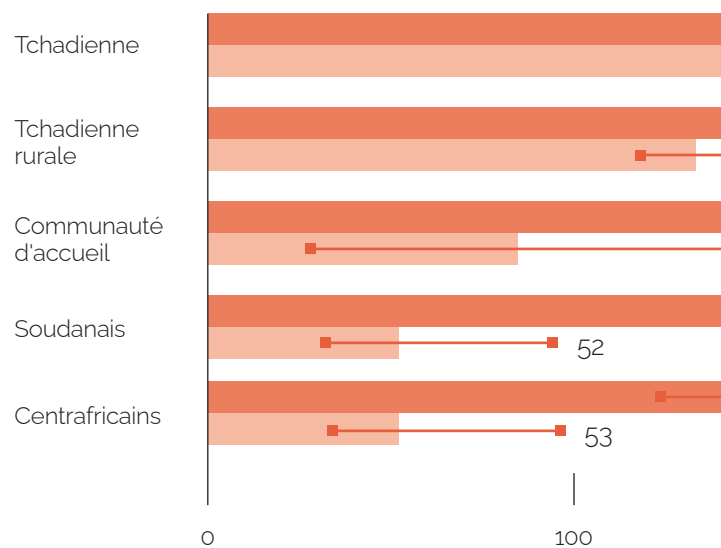
fait que les réfugiés soudanais sont arrivés au Tchad avant les Centrafricains. Bien que le nombre moyen d'années d'exploitation des entreprises des communautés d'accueil soit inférieur de moitié à celui des entreprises tchadiennes rurales (Figure 3.26), leurs exploitants signalent moins de difficultés. Cela peut indiquer que la longévité inférieure des entreprises des communautés d'accueil est liée à l'arrivée des réfugiés, plutôt qu'à des difficultés concernant l'exploitation de ces entreprises. Pour les entreprises des réfugiés centrafricains, il s'avère nettement plus difficile d'accéder aux crédits et à la main-d'œuvre : plus de 60 % de ces entreprises rencontrent ce problème.

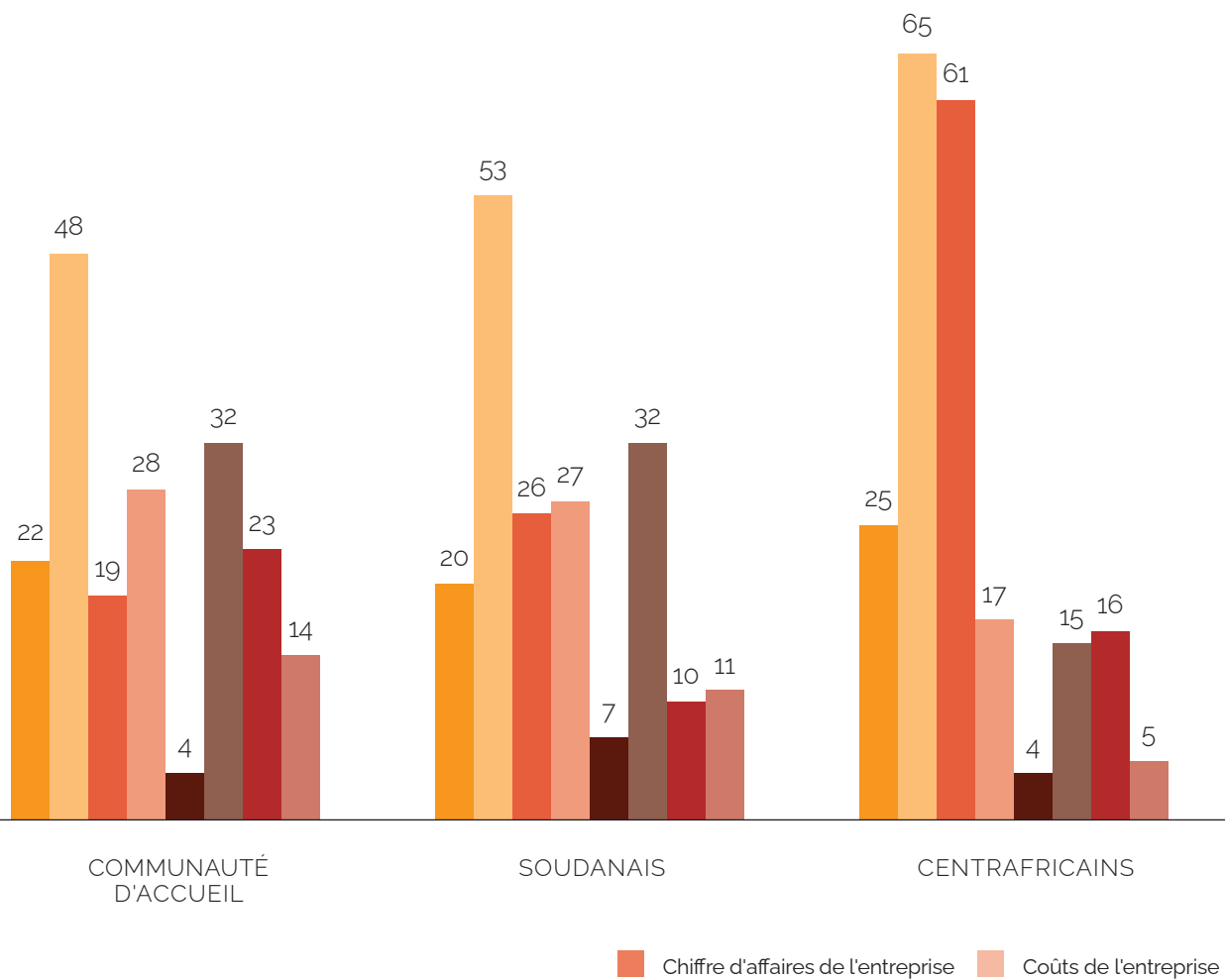
Figure 3.27. Problèmes rencontrés par les entreprises familiales (%)



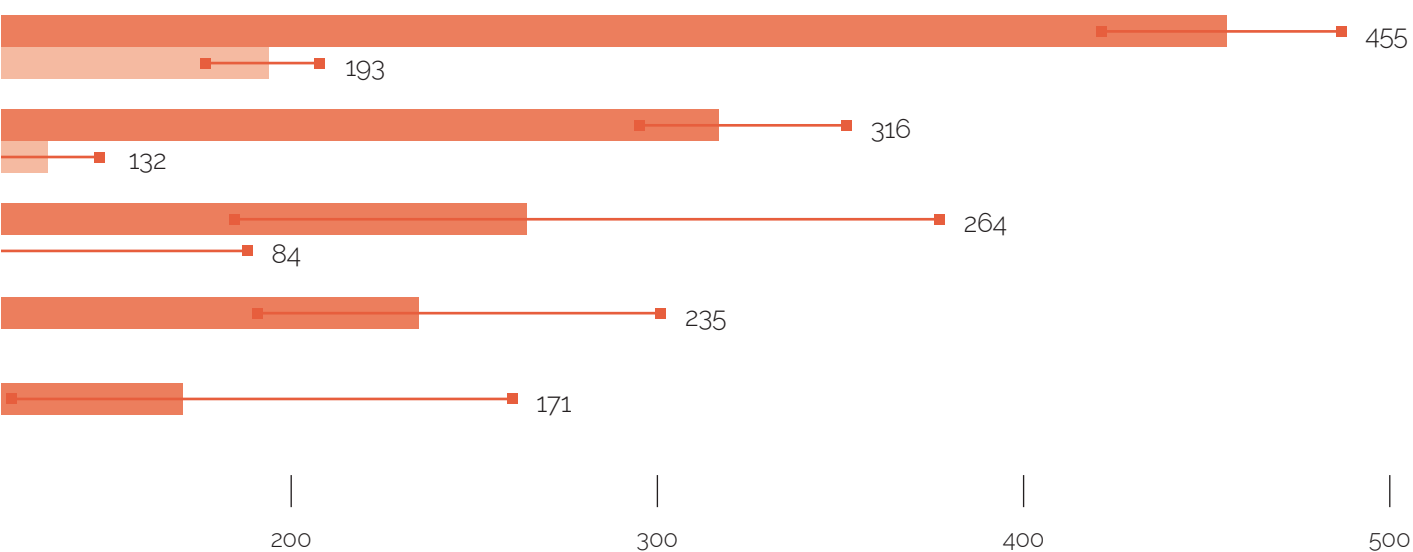
Malgré une ancienneté moindre et un accès réduit aux financements, les profits des entreprises familiales des réfugiés ne sont pas sensiblement inférieurs à ceux des entreprises tchadiennes similaires. Bien que les entreprises des réfugiés soient généralement plus petites et réalisent moins de profit en raison du manque d'accès aux financements, de la discrimination potentielle, des barrières linguistiques et du manque de connaissance du marché local (Betts et coll., 2017, 2018), les différences de chiffre d'affaires entre les entreprises des réfugiés et celles des Tchadiens sont statistiquement négligeables (Figure 3.28). Le manque de puissance statistique est essentiellement dû au fait que l'enquête inclut peu d'entreprises familiales.

Figure 3.28. Revenu et cout des entreprises familiales





VALEUR MOYENNE PAR MÉNAGE EXPLOITANT UNE ENTREPRISE (000 FRANC CFA)



Note: Intervalle de confiance à 95% entre parenthèse

Production agricole et animale²⁹

Si la production agricole est une activité économique prédominante dans les zones d'accueil des réfugiés, l'accès à la terre reste très limité pour les réfugiés, ce qui affecte sérieusement la croissance de leurs revenus. En fait, 93 % des membres des communautés d'accueil travaillent dans des exploitations agricoles, contre 50 % des réfugiés soudanais et 35 % des réfugiés centrafricains (Figure 3.19). Parmi les ménages agriculteurs, près de 90 % des Tchadiens possèdent au moins une parcelle de terrain, contre seulement 4 % des réfugiés soudanais et 7 % des réfugiés centrafricains (Figure 3.29). Même pour les quelques ménages de réfugiés ayant accès à la terre, le terrain dont ils disposent est sensiblement moins grand que celui des membres des communautés d'accueil et des Tchadiens en général. En moyenne, les communautés d'accueil tchadiennes ont des parcelles plus petites (1,6 ha) que l'ensemble des populations rurales tchadiennes (2,2 ha). Pourtant, la taille des parcelles détenues par les réfugiés soudanais représente moins des deux tiers de ce celle de ces communautés d'accueil (Figure 3.30). Près de 90 % des réfugiés soudanais agriculteurs non propriétaires de leurs terres louent des parcelles auprès des communautés d'accueil, tandis que 51 % des réfugiés centrafricains les louent auprès des communautés d'accueil et 42 % auprès d'ONG ou d'agences des Nations Unies.

29. Étant donné que les caractéristiques agroécologiques de l'Est (soudanais et communautés d'accueil) et du Sud (réfugiés centrafricains) sont complètement différentes, dans cette section, (a) les réfugiés soudanais sont comparés aux communautés d'accueil et (b) les réfugiés centrafricains à la population tchadienne rurale.

Figure 3.29. Possession des terres agricoles (%)

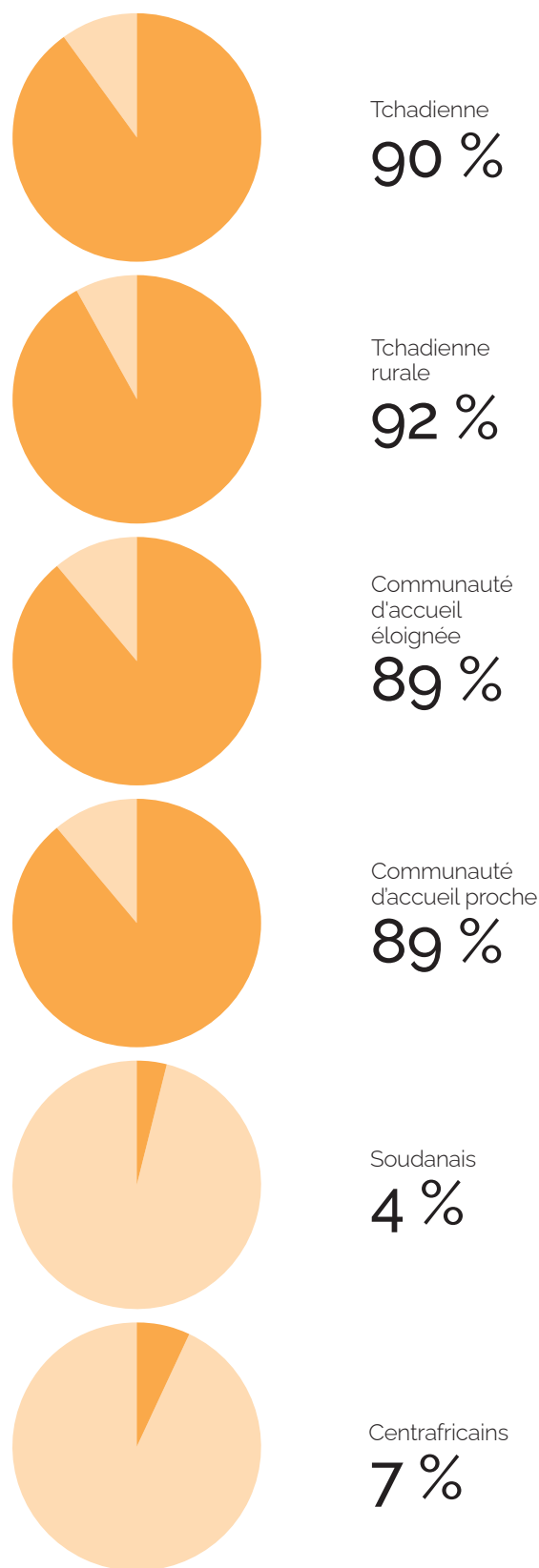
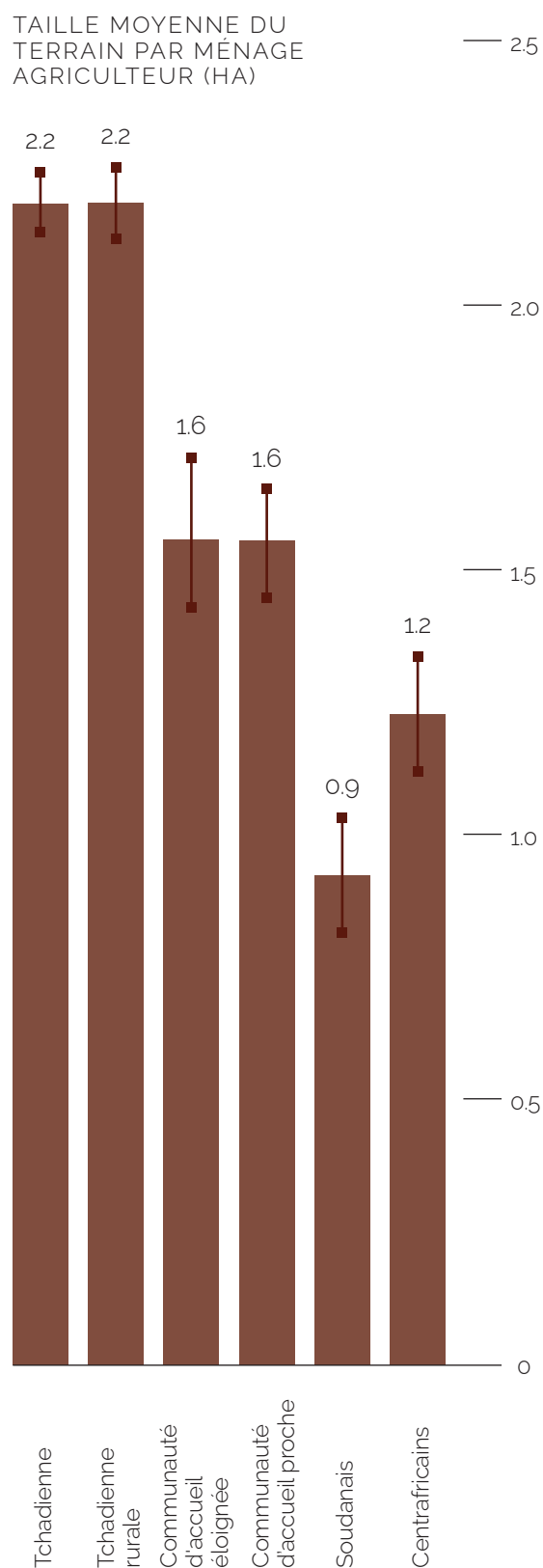


Figure 3.30. Taille des parcelles agricoles (ha)

Note: Intervalle de confiance à 95% entre parenthèse

Comme les réfugiés n'ont pas accès à la propriété foncière et manquent d'outils agricoles, il leur est très difficile de réaliser des investissements offrant des rendements à long terme et améliorer la productivité agricole. D'après les évidences empiriques observées en Afrique et dans le monde, il existe une liaison étroite entre la propriété foncière et l'intérêt des agriculteurs à réaliser des investissements dans la production (Bambio et Agha, 2018 ; Besley, 1995 ; Binam et coll., 2017 ; Kazianga et Masters, 2002). Sans la propriété foncière, les réfugiés sont moins susceptibles d'utiliser les intrants agricoles : près de 10 % des ménages agriculteurs des communautés d'accueil investissent dans l'irrigation, contre seulement 2 % des ménages de réfugiés soudanais agriculteurs, et aucun de ceux centrafricains (Figure 3.31). De plus, les réfugiés, en particulier les Centrafricains, possèdent très peu d'outils agricoles, qui seraient essentiels pour améliorer leur productivité. Par exemple, les agriculteurs tchadiens ruraux ont 10 fois plus de chance de posséder une charrue que les agriculteurs réfugiés centrafricains. Cependant, cette proportion tombe à un peu plus de deux fois lorsqu'on compare les agriculteurs des communautés d'accueil aux réfugiés soudanais. De même, seulement 5 % des réfugiés centrafricains possèdent un animal de trait, contre 32 % des agriculteurs tchadiens, 22 % des réfugiés soudanais et 44 % des agriculteurs des communautés d'accueil (Figure 3.32).

Figure 3.31. Intrants agricoles (%)

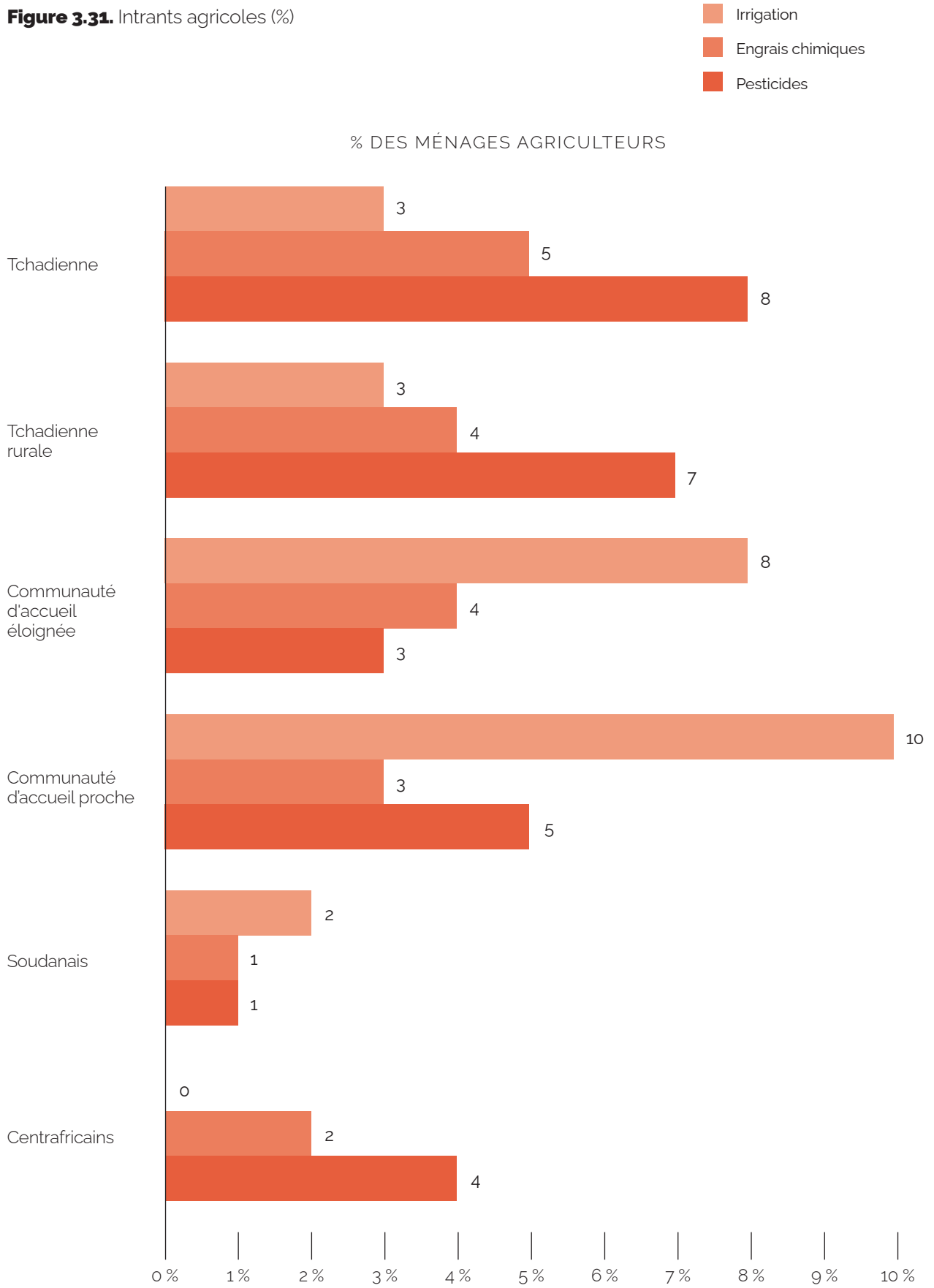
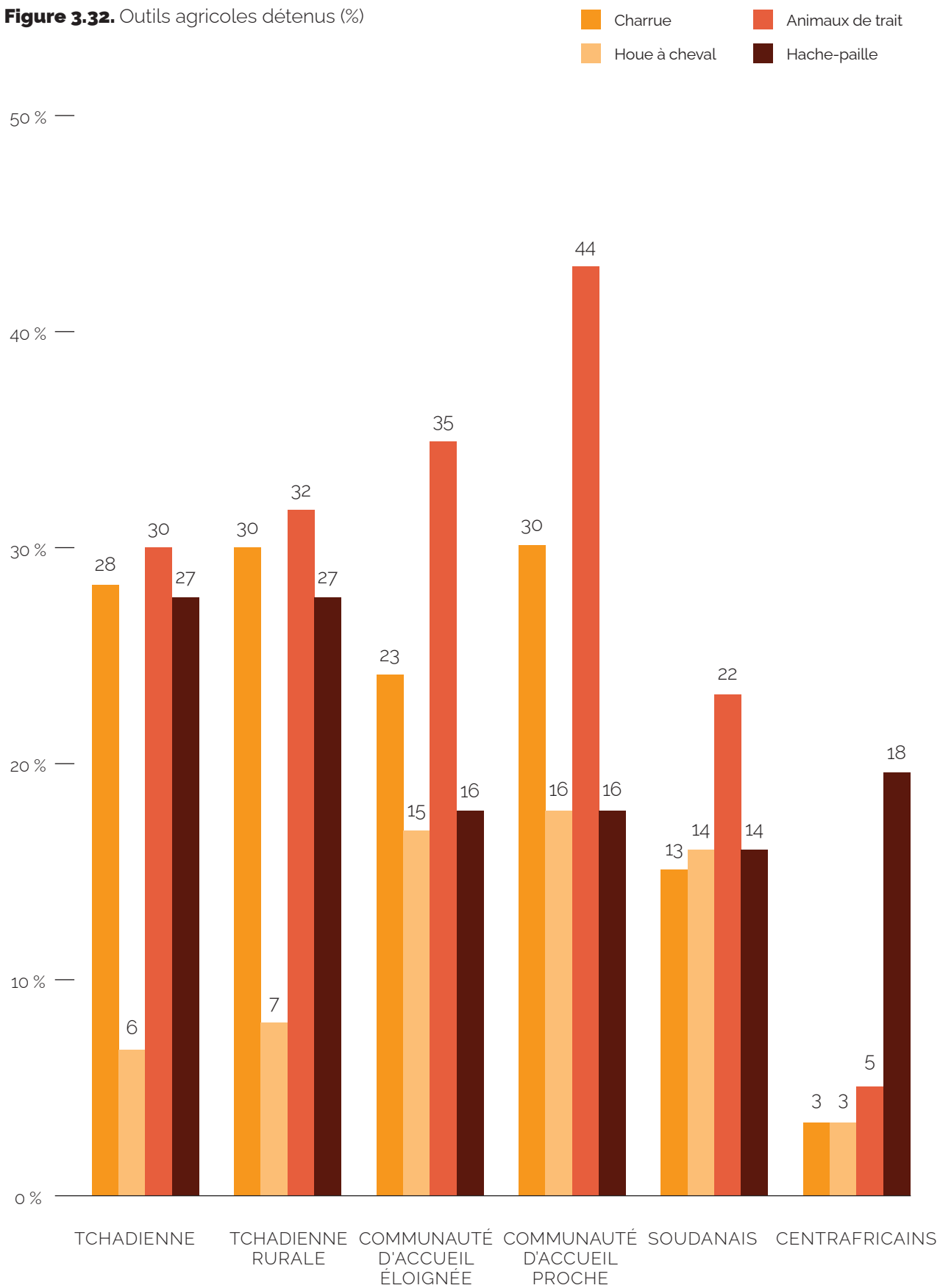


Figure 3.32. Outils agricoles détenus (%)

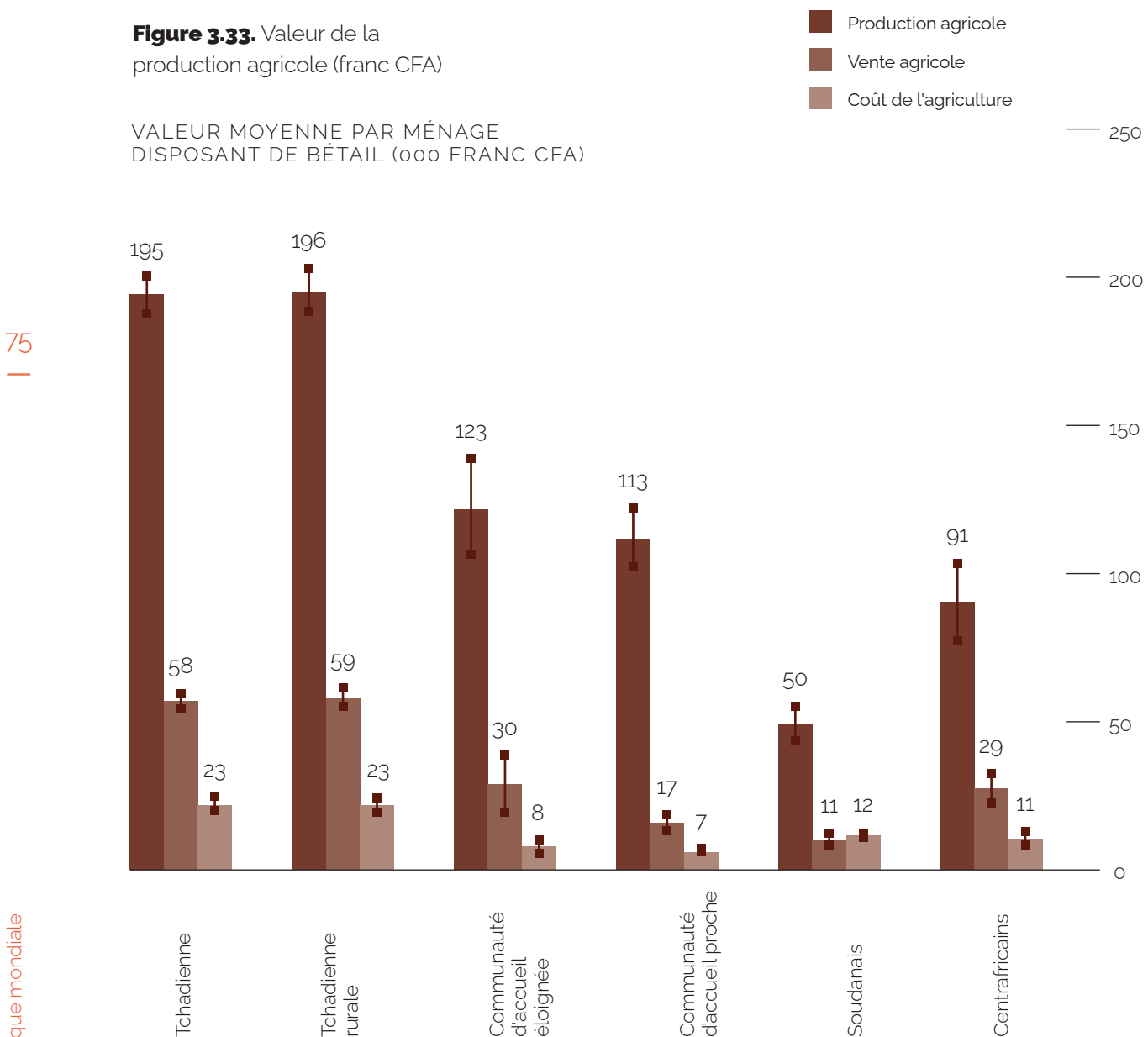


En raison des effets combinés de la difficulté d'accès à la propriété foncière, de la taille réduite des parcelles, de l'utilisation moindre des intrants agricoles et du manque d'outils améliorant la productivité, les revenus des agriculteurs réfugiés sont très faibles. En moyenne, les revenus des réfugiés soudanais représentent moins de la moitié de ceux des agriculteurs des communautés d'accueil (Figure 3.33), et les revenus des terres agricoles des communautés d'accueil ne représentent que les deux tiers de ceux de la population tchadienne rurale. Les agriculteurs utilisent la majorité de leur production pour leur propre consommation, et seulement 20 % de la production des réfugiés

soudanais et des communautés d'accueil est vendue sur le marché. Le taux de commercialisation est toutefois supérieur dans le cas des réfugiés centrafricains (plus de 30 %). Les réfugiés et les communautés d'accueil produisent les mêmes types de cultures, donc il est peu probable que l'écart observé en matière de revenus de production agricole soit dû aux cultures choisies. Le millet représente plus de 50 % des cultures réalisées par les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil. Il est suivi par les arachides. Le sorgho, le millet et les arachides sont les cultures les plus courantes chez les réfugiés centrafricains et au sein de la population tchadienne rurale.

Figure 3.33. Valeur de la production agricole (franc CFA)

VALEUR MOYENNE PAR MÉNAGE
DISPOSANT DE BÉTAIL (000 FRANC CFA)



Note: Intervalle de confiance à 95% entre parenthèse

Peu de réfugiés possèdent un élevage et quand ils en possèdent, leur cheptel est constitué de peu d'animaux.

Plus de 50 % des agriculteurs des communautés d'accueil et de la population tchadienne rurale possèdent du bétail, contre seulement 24 % des réfugiés soudanais et 8 % des réfugiés centrafricains (Figure 3.34). De même, moins de 10 % des ménages de réfugiés élèvent des volailles, alors qu'ils sont plus de 20 % dans les communautés d'accueil et parmi la population tchadienne rurale. En moyenne, les réfugiés soudanais et centrafricains possèdent moins de cinq têtes de bétail, tandis que les agriculteurs des communautés d'accueil et de la population tchadienne rurale en ont plus de dix (Figure 3.35).

Non seulement les réfugiés ont moins d'animaux, mais ceux-ci sont de moindre valeur.

La valeur moyenne des animaux de production est similaire pour les réfugiés centrafricains et soudanais³⁰, mais elle correspond à seulement 20 % de celle des communautés d'accueil (Figure 3.36). La différence de valeur entre les animaux des réfugiés et celui des Tchadiens est essentiellement due à l'écart du nombre de têtes détenues et aux prix du marché pour ces animaux. En raison du prix élevé du bétail, les agriculteurs doivent réaliser un investissement initial important, en plus d'avoir accès aux pâturages, et aucune de ces deux conditions n'est à la portée des réfugiés (Blackmore et coll., 2018 ; Pica-Ciamarra et coll., 2015 ; Ransom et coll., 2017). Les réfugiés qui veulent se lancer dans l'élevage se heurtent donc à des contraintes considérables.

30. Comme peu de réfugiés centrafricains possèdent du bétail, l'écart-type est relativement élevé pour l'élevage. La Figure 3.36 montre que la valeur du bétail détenu par les réfugiés centrafricains n'est pas statistiquement différente de celle des réfugiés soudanais.

Figure 3.34. Possession d'animaux de production (%)

■ Volaille ■ Bovin

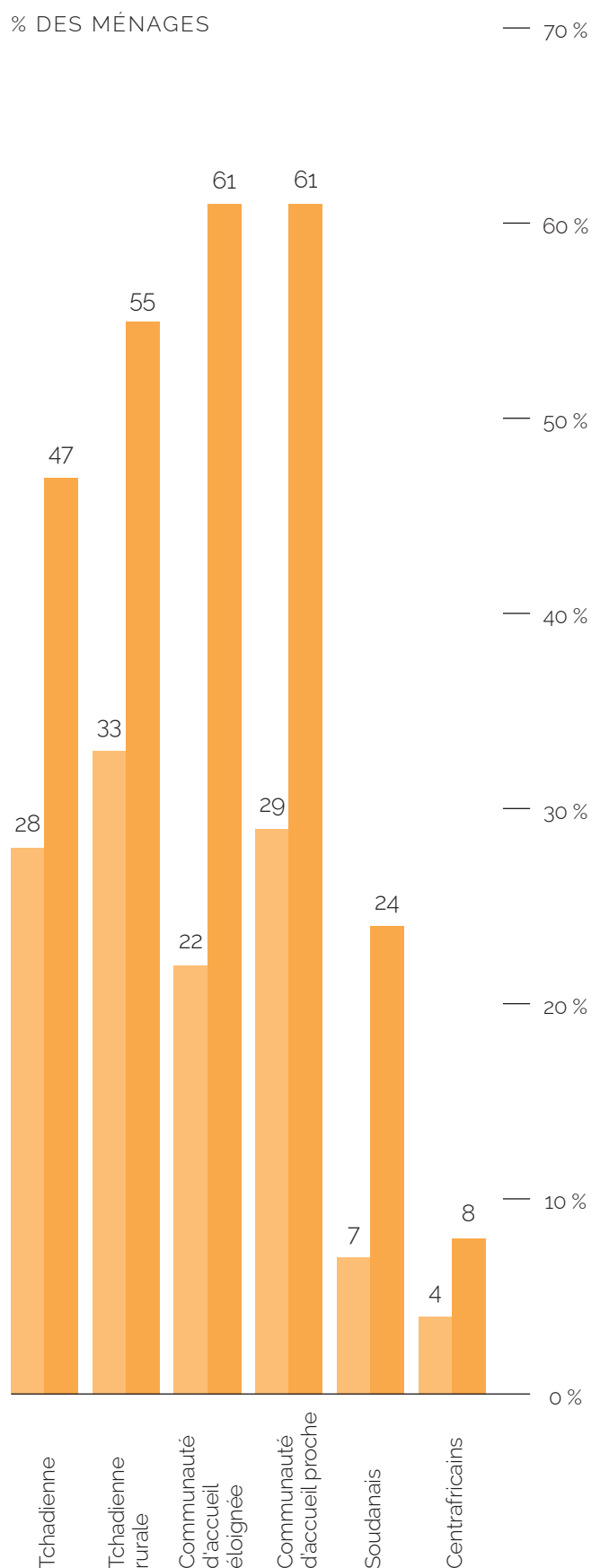
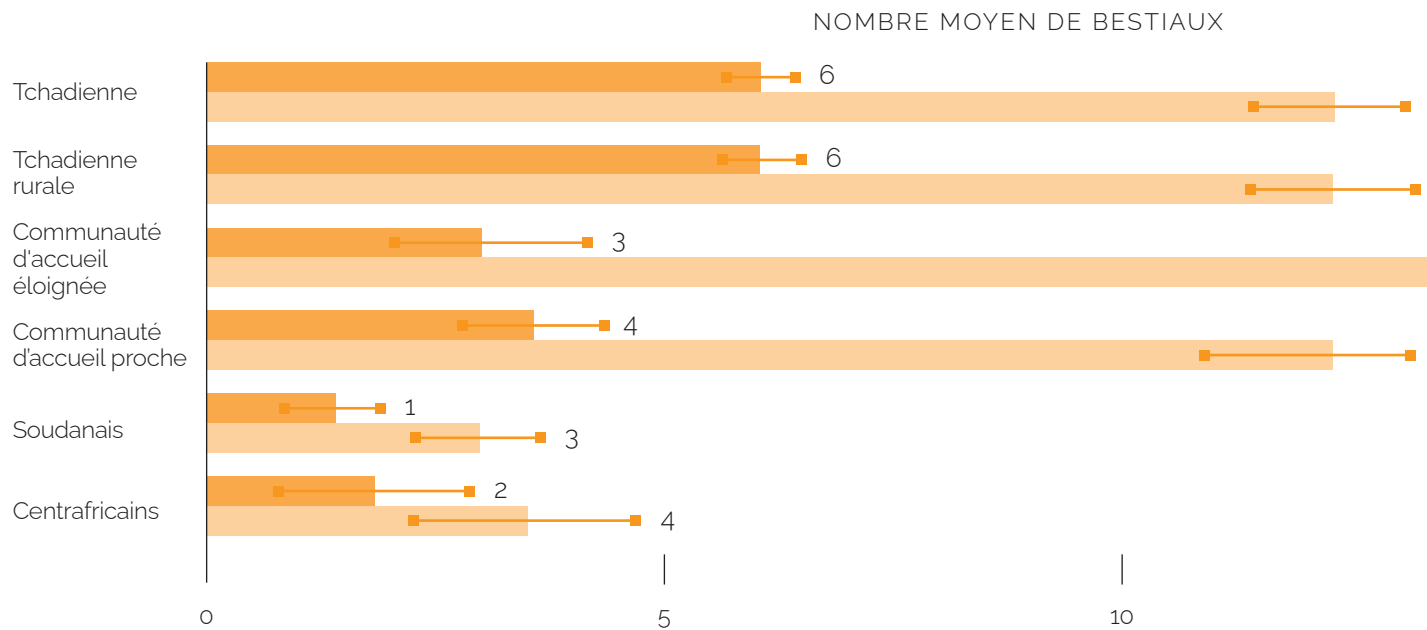


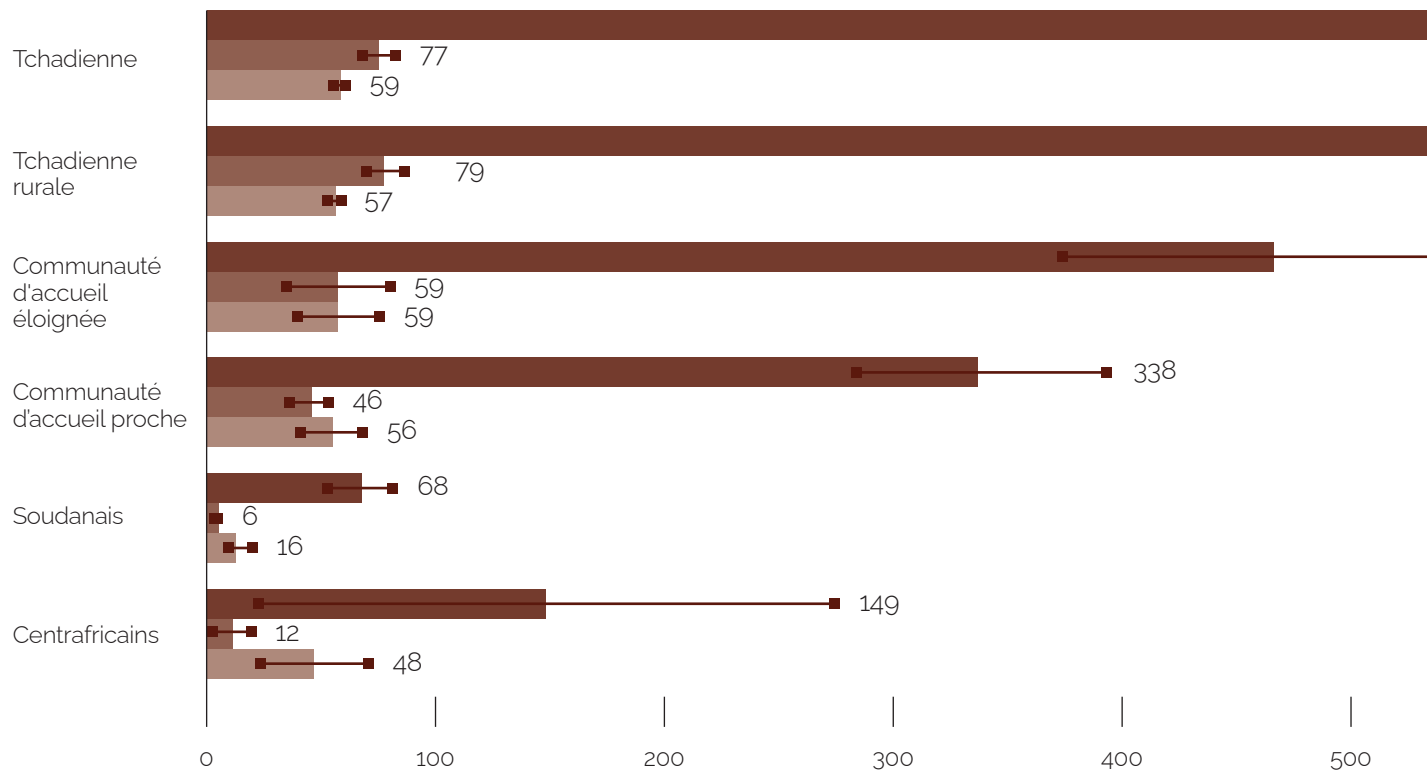
Figure 3.35. Nombre d'animaux possédés



Note: Intervalle de confiance à 95% entre parenthèse

Figure 3.36. Valeur de la production animale (franc CFA)

VALEUR MOYENNE PAR MÉNAGE DISPOSANT DE BÉTAIL (000 FRANC CFA)

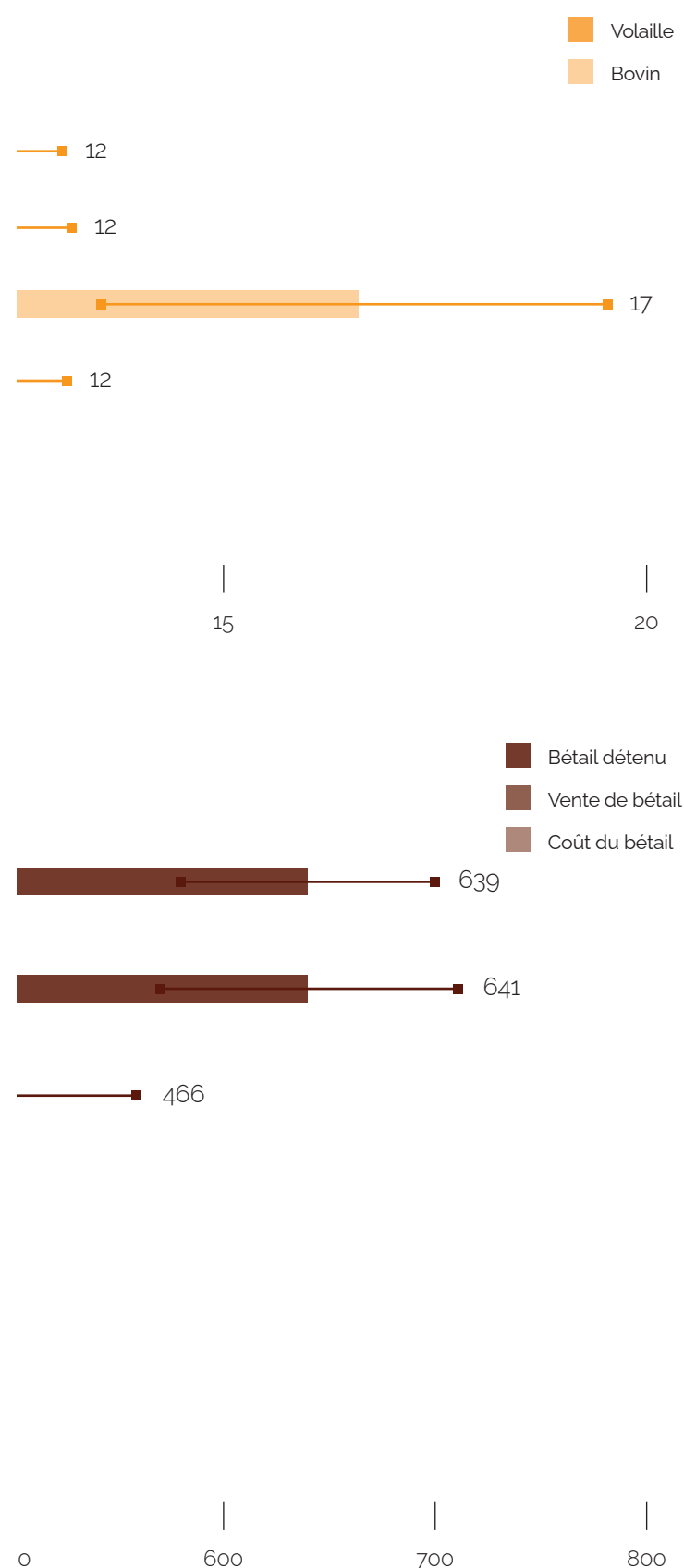


Note: Intervalle de confiance à 95% entre parenthèse

Envois de fonds

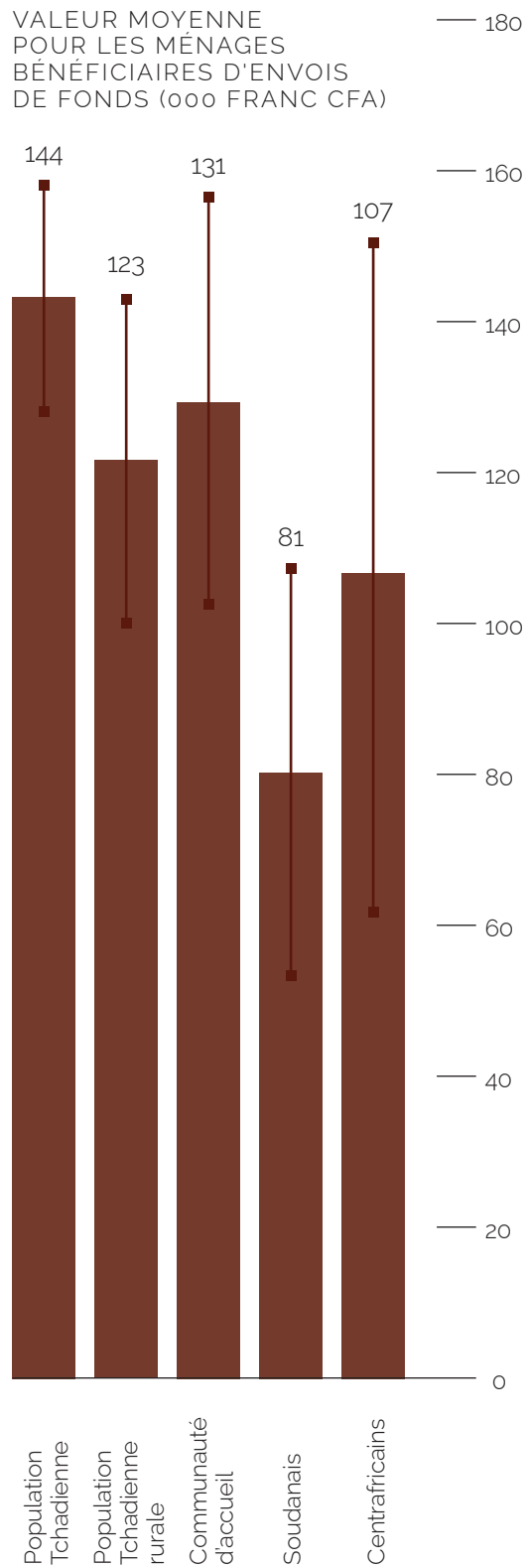
Bien que les envois de fonds ne représentent qu'une petite partie des revenus des ménages, ils constituent une source potentielle de croissance des revenus des réfugiés. Les envois de fonds repré-

sentent 2 % des revenus des ménages pour les réfugiés centrafricains, 8 % pour les réfugiés soudanais et 12 % pour les communautés d'accueil (Figure 3.18). Environ 8 % des réfugiés centrafricains bénéficient d'un soutien financier provenant d'émigrants³¹, de même que 27 % des réfugiés soudanais et 30 % des membres des communautés d'accueil (Figure 3.19). Toutefois, comme l'étude n'inclut qu'un petit nombre de ménages bénéficiaires, il n'existe pas de différence de valeur perceptible entre les envois de fonds aux divers groupes (Figure 3.37). En ce qui concerne la situation géographique des personnes qui envoient des fonds aux réfugiés résidant dans les camps, plus de 40 % des expéditeurs de fonds aux réfugiés soudanais et aux communautés d'accueil vivent au Tchad, et 25 % résident dans la même zone que les réfugiés et les communautés d'accueil (Figure 3.38).



31. Comme très peu de réfugiés centrafricains sont bénéficiaires d'envois de fonds, les figures 3.37 et 3.38 sont purement indicatives.

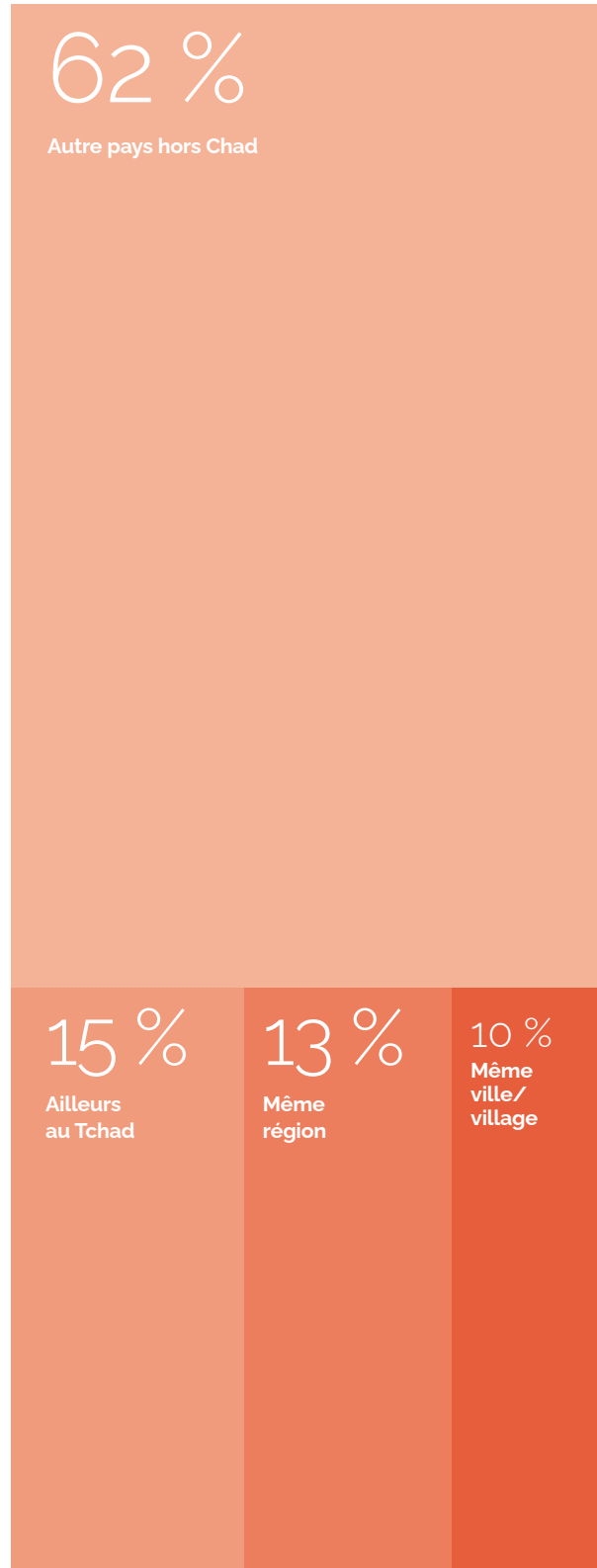
Figure 3.37. Valeur des envois de fonds (franc CFA)



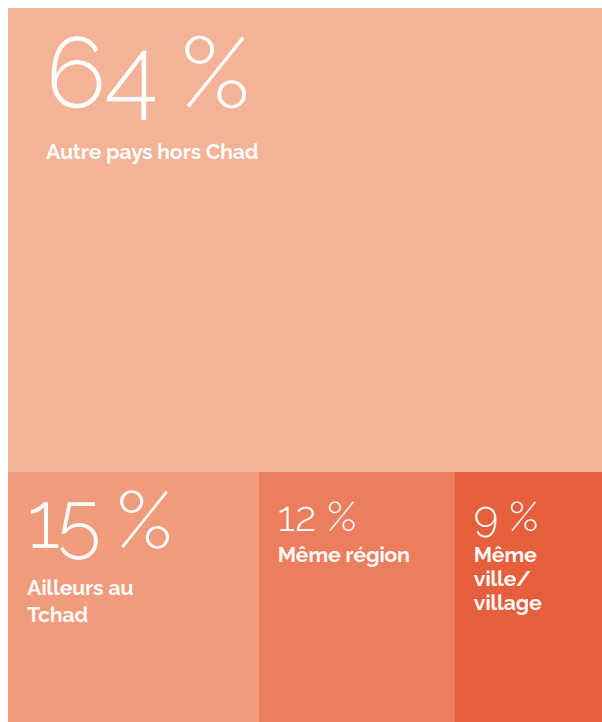
Note: Intervalle de confiance à 95% entre parenthèse

Figure 3.38. Situation géographique des expéditeurs (%)

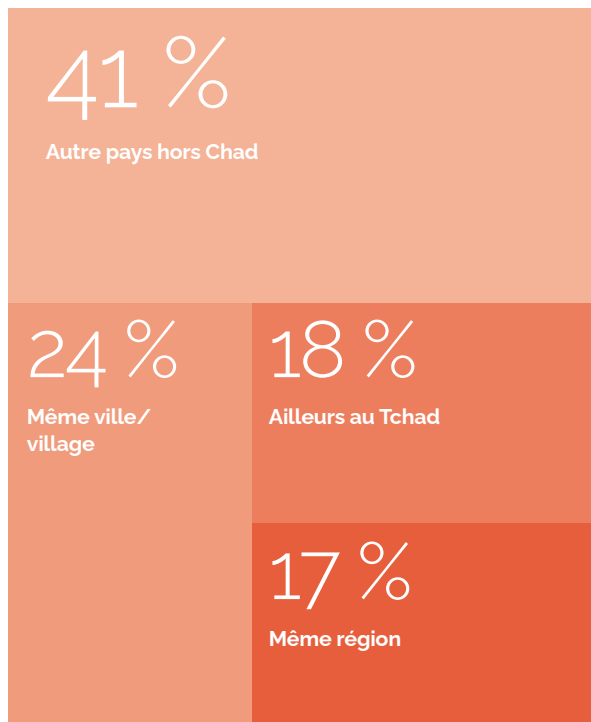
Population Tchadienne



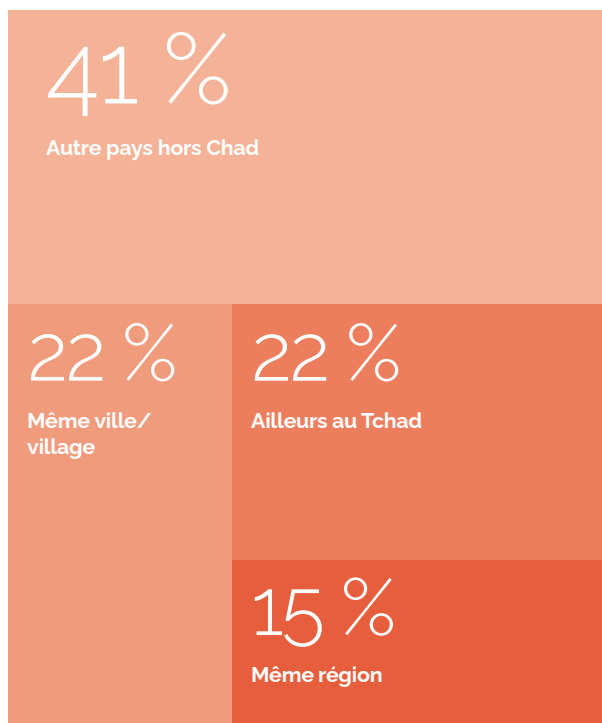
Population Tchadienne rurale



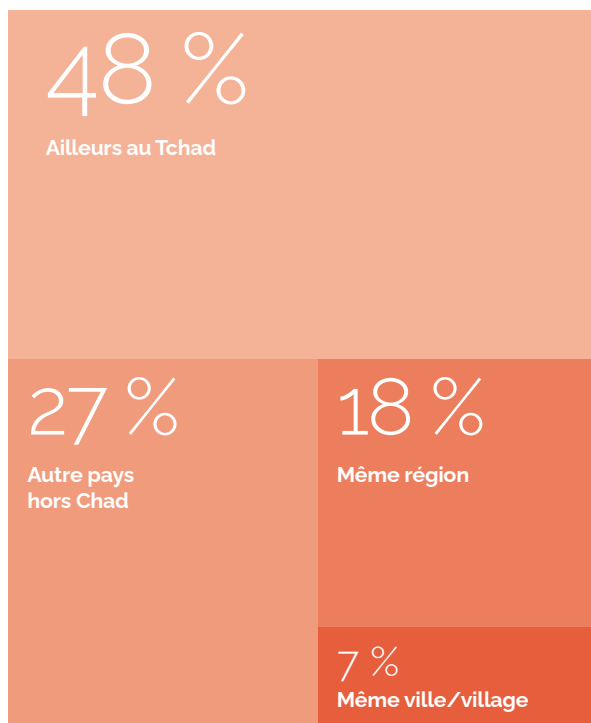
Communauté d'accueil



Soudanais



Centrafricains



Chocs et stratégies d'adaptation

Les revenus des réfugiés et des communautés d'accueil dont environ 80 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté national sont constamment soumis à des risques. 80 % des ménages réfugiés centrafricains ou soudanais affirment qu'ils ont subi un choc au cours des trois dernières années. Le risque est similaire pour les communautés d'accueil et les ménages tchadiens. Les problèmes de santé, les catastrophes naturelles et les prix alimentaires élevés sont les trois défis qui mettent régulièrement à mal les conditions de vie des réfugiés, des communautés d'accueil et de la population tchadienne. Les stratégies d'adaptation, en revanche, varient sensiblement d'un groupe à l'autre.

Aussi bien pour les réfugiés que pour les Tchadiens, le choc le plus courant réside dans les problèmes de santé, tels que la maladie ou le décès d'un membre du ménage. Environ 50 % des réfugiés centrafricains et près de 40 % des réfugiés soudanais ont été affectés par de tels chocs au cours des trois dernières années, à l'instar de la population tchadienne (Figure 3.39). Pour les ménages réfugiés, qui sont déjà pauvres et vulnérables, la maladie ou le décès d'un membre de la famille peut aggraver le risque de tomber dans la misère, en raison d'une perte de revenus du travail ou d'une augmentation des dépenses de santé. Selon Ateke (2018), les ménages les plus pauvres, tels que ceux des pays d'Afrique subsaharienne francophones, seraient les plus vulnérables aux problèmes de santé.

Le niveau élevé du prix des produits alimentaires constitue le deuxième choc majeur pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Comme tous les réfugiés sont des acheteurs nets de denrées alimentaires³³, toute hausse des prix alimentaires va potentiellement affecter leur bien-être. La pauvreté étant très répandue parmi les réfugiés et les communautés d'accueil, ces ménages

consacrent déjà une grande partie de leur budget à la nourriture. Une hausse des prix alimentaires peut donc suffire à les faire basculer dans l'insécurité alimentaire. 21 % des réfugiés centrafricains et 34 % des réfugiés soudanais ont été confrontés à des prix alimentaires élevés au cours des dernières années. Ce type de choc affecte également 21 % des communautés d'accueil proches et environ 20 % des ménages tchadiens.

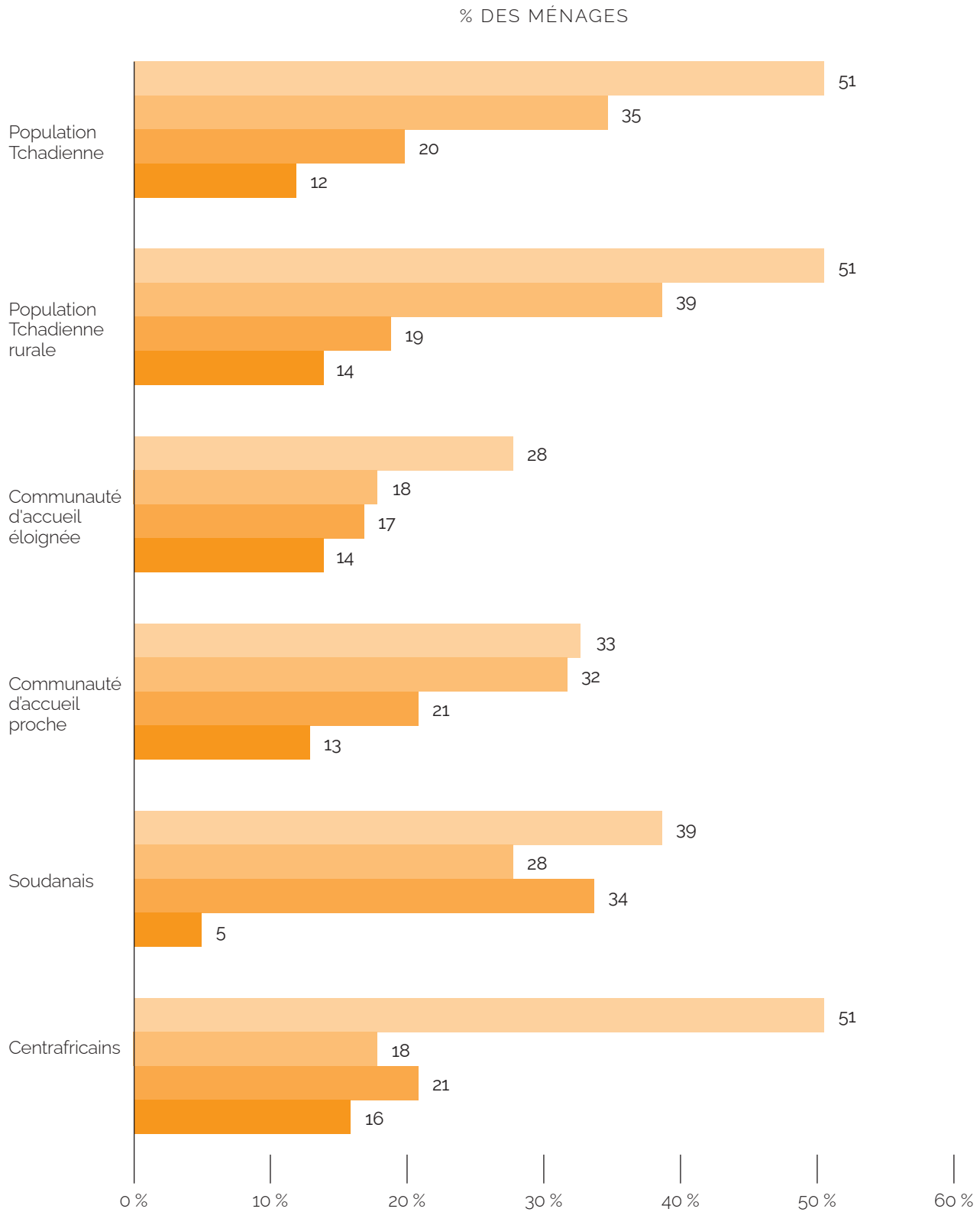
L'agriculture étant une source de revenus majeure des ménages, que ce soit en tant que salariés ou via l'agriculture et l'élevage, les communautés d'accueil et les réfugiés sont affectés par les catastrophes naturelles, telles que les sécheresses et les inondations. Pays enclavé dans la région du Sahel, le Tchad n'a qu'une courte saison des pluies et est connu pour ses précipitations irrégulières, en particulier dans l'Est. En fait, près de 30 % des réfugiés soudanais résidant dans la partie est du Tchad ont été confrontés à des catastrophes naturelles, contre environ 20 % des réfugiés centrafricains dans le sud. Comme il s'agit de chocs covariables, ils affectent également les communautés d'accueil proches (35 % d'entre elles) et les communautés d'accueil éloignées (18 %).

32. Un choc covariable (sécheresse, conflit ou flambée des prix, par exemple) affecte de nombreux ménages au même endroit au même moment. Un choc idiosyncratique (licenciement, divorce, décès ou maladie d'un membre de la famille, par exemple) affecte un ménage particulier, plutôt qu'une communauté.

33. Ménages qui achètent plus de nourriture sur le marché qu'ils n'en vendent (WFP 2009).

Figure 3.39. Chocs les plus fréquents (%)

- Problème de santé
- Prix alimentaires élevés
- Catastrophe naturelle
- Violence

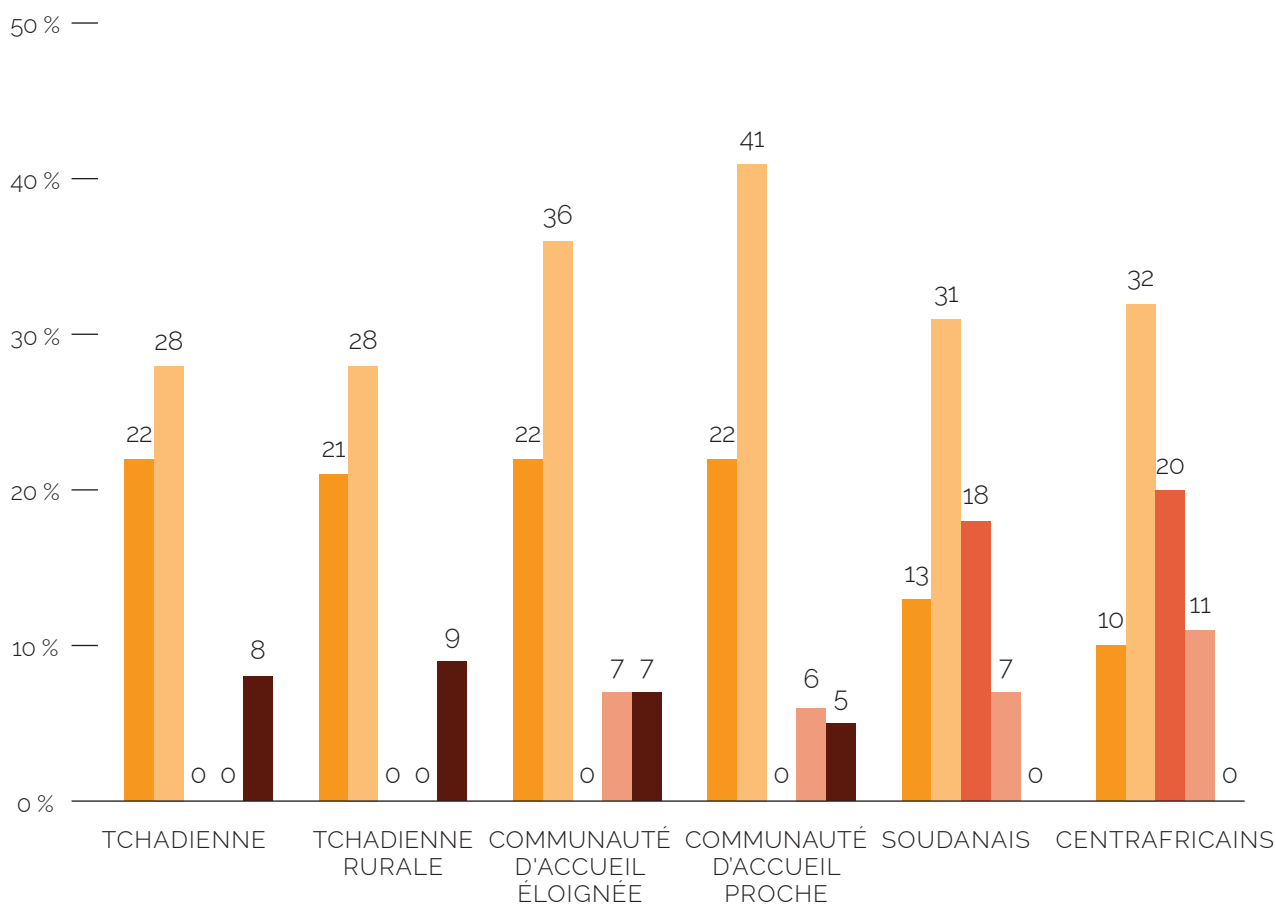


Pour faire face aux chocs, la stratégie la plus courante utilisée par les réfugiés consiste à faire appel à l'aide de leur famille et de leurs amis, ou d'ONG et de bailleurs de fonds. Elle est suivie de stratégies d'adaptation basées sur la consommation (réduire la consommation ou acheter des nourritures bon marché, par exemple). Pour surmonter les chocs, 23 % des réfugiés font appel à leurs familles et à leurs amis, 19 % demandent de l'aide à des ONG et des bailleurs de fonds et 11 % modifient leurs habitudes de consommation. Quant aux membres des communautés d'accueil qui sont aussi pauvres que les réfugiés, leur première stratégie consiste à demander de l'aide à leur famille et à leurs amis, et par la suite à puiser dans leurs économies.

En cas de problème de santé, une écrasante majorité des réfugiés, des communautés d'accueil et de la population tchadienne a recours au soutien de leur famille et de leurs amis. En Afrique occidentale et centrale, en cas de décès ou de maladie, le soutien des voisins et des amis est systématique. Concrètement, un tiers des ménages réfugiés ayant rencontré des problèmes de santé ont reçu de l'aide de leurs amis ou leurs familles. Cette proportion est similaire dans le cas des ménages tchadiens, mais elle est inférieure à 50 % dans le cas des communautés d'accueil (Figure 3.40). Environ 20 % des réfugiés centrafricains et soudanais ont recours à l'aide d'ONG et de bailleurs de fonds. La maladie ou le décès d'un membre du foyer a également un impact économique, car le ménage doit puiser dans ses économies pour couvrir les dépenses immédiates, telles que le paiement des soins de santé ou des frais funéraires, ou bien réduire sa consommation.

Figure 3.40. Principales stratégies d'adaptation indiquées pour faire face aux problèmes de santé (%)

- Utilisation des économies
- Aide de la famille/des amis
- Achat de nourriture meilleur marché
- Location/Engagement de la terre
- Aide d'organismes religieux/d'ONG

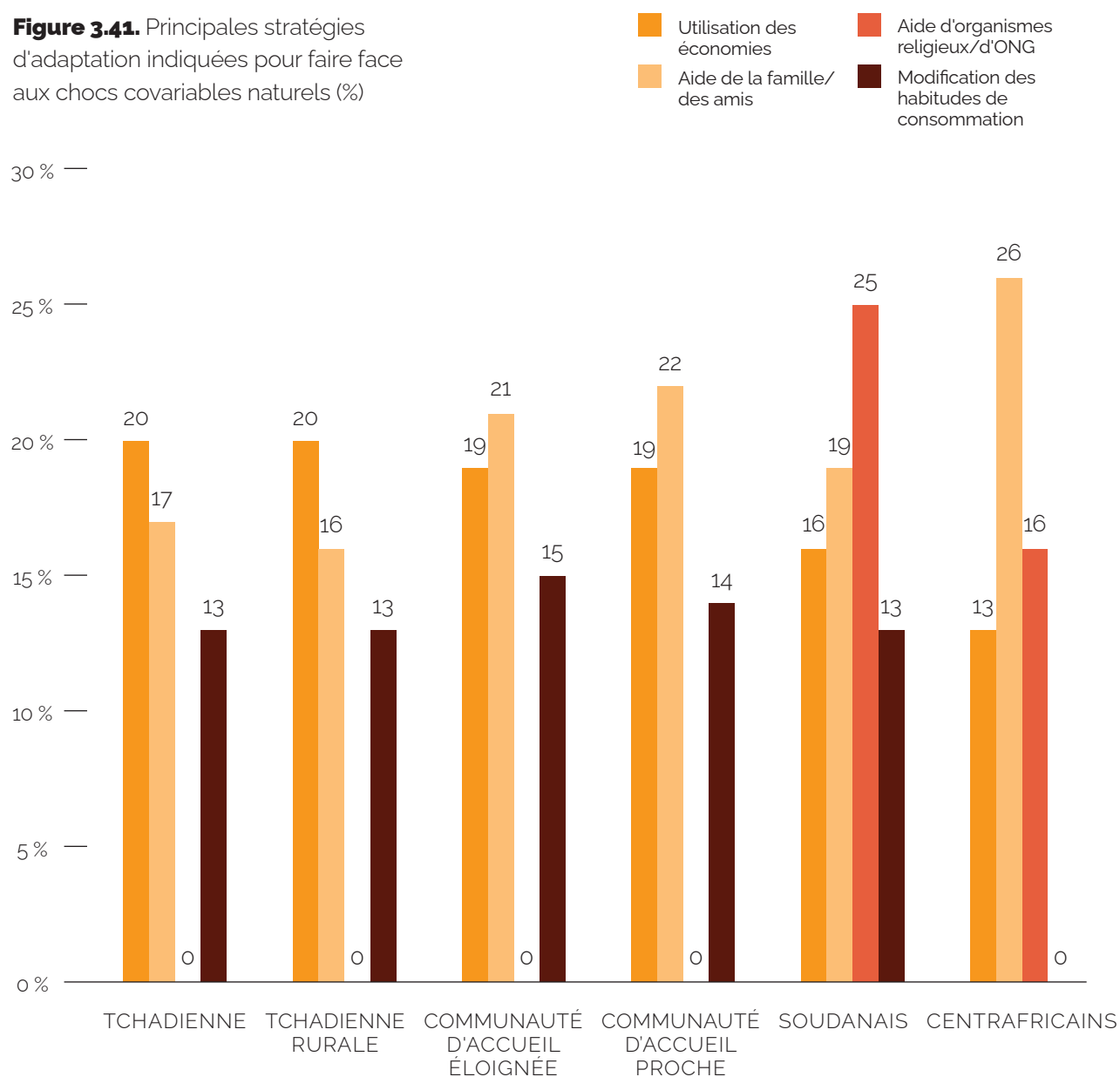




De même, l'aide de la famille, des amis ou des ONG, ainsi que l'utilisation des économies, sont des stratégies d'adaptation clés pour les réfugiés confrontés à un choc covariable naturel, tel qu'une sécheresse ou des précipitations irrégulières. Bien que les catastrophes naturelles affectent presque tous les ménages de la région, les réfugiés et les communautés d'accueil continuent d'avoir recours à l'aide des personnes de la même communauté : les ménages moins affectés aident ceux qui sont plus affectés. Pour affronter les chocs naturels, plus de 25 % des ménages réfugiés centrafricains et environ 20 % des membres des communautés d'accueil demandent de l'aide à leurs familles ou à leurs amis. En revanche, les ré-

fugiés soudanais se trouvant dans des situations similaires préfèrent le plus souvent demander de l'aide à des ONG ou à des groupes religieux (environ 25 % d'entre eux, Figure 3.41). Environ 16 % des réfugiés centrafricains sollicitent l'aide de groupes religieux ou d'ONG, ce qui souligne l'importance de ces groupes dans les camps. Non seulement ils soutiennent les réfugiés au quotidien, mais ils peuvent aussi les aider lorsqu'ils sont confrontés à des chocs. Les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil ont aussi recours à deux autres stratégies d'adaptation : puiser dans leurs économies et réduire leur consommation. Toutefois, aucune de ces deux stratégies n'est viable en cas de prolongation des catastrophes naturelles.

Figure 3.41. Principales stratégies d'adaptation indiquées pour faire face aux chocs covariables naturels (%)

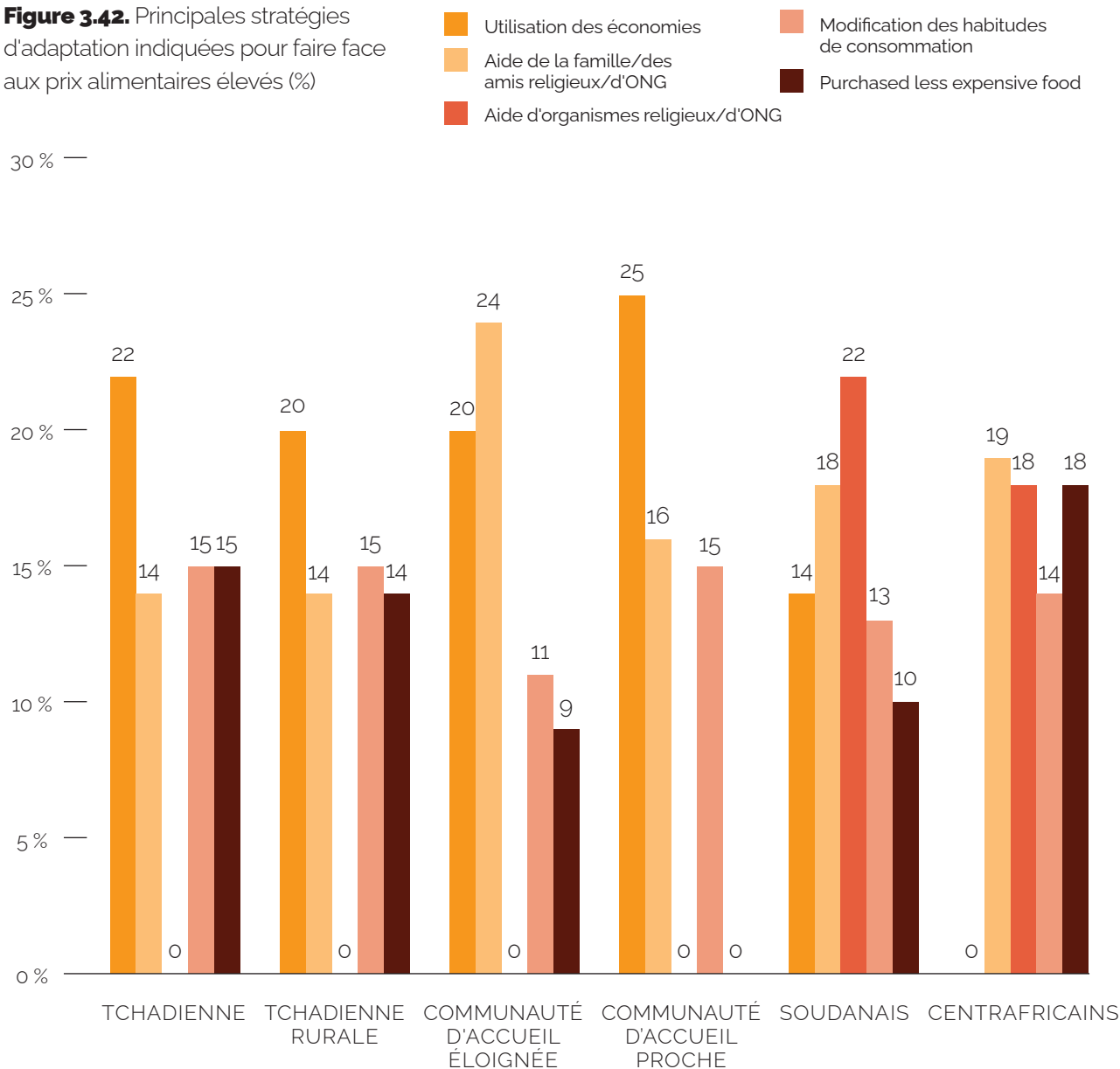


En cas de hausse des prix des produits alimentaires, les réfugiés et les communautés d'accueil considèrent encore leur réseau social comme la stratégie d'adaptation la plus fiable.

Plus de 15 % des réfugiés soudanais et centrafricains et des membres des communautés d'accueil demandent de l'aide aux membres de leurs familles ou à leurs amis pour faire face à une hausse des prix des produits alimentaires (Figure 3.42). Il peut s'agir d'une aide financière, de don de nourriture ou de toute autre forme d'assistance. De même que dans le cas des catastrophes naturelles, l'aide de groupes religieux et des ONG est plus sollicitée par les réfugiés soudanais (22 %) que par les réfugiés centrafricains (18

%). En revanche, les communautés d'accueil et la population tchadienne réussissent généralement à s'appuyer sur leurs propres économies. C'est le cas de plus de 20 % des Tchadiens. Toutefois, il est préoccupant d'observer que de nombreux réfugiés et Tchadiens choisissent de modifier leurs habitudes de consommation, souvent en réduisant leur propre consommation. Au moins 10 % des réfugiés et des Tchadiens ont recours à cette stratégie d'adaptation. Comme près de 50 % des réfugiés et des membres des communautés d'accueil sont en situation d'insécurité alimentaire, la réduction de la qualité et de la quantité de la consommation accroît le risque de malnutrition et d'impacts à long terme sur les enfants.

Figure 3.42. Principales stratégies d'adaptation indiquées pour faire face aux prix alimentaires élevés (%)



Chapitre 4

Sources des différences de bien-être au sein des communautés de réfugiés



Il est désormais clair qu'après des années de reconstruction de leur vie au Tchad, les réfugiés sont très exposés à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et ont peu de possibilités d'améliorer leurs revenus. L'aspect positif est que certains groupes de réfugiés s'en sortent relativement mieux que d'autres. Beaucoup sont pauvres, certains ne le sont pas.

Cette observation soulève des questions importantes pour les décideurs : dans une situation similaire, comment certains ménages ont-ils surmonté les défis et obtenu des revenus plus élevés ? Quelles étaient leurs incitations ? La compréhension de ces questions pourrait guider l'élaboration des politiques visant non seulement à accélérer la croissance des revenus de ces groupes, mais aussi à aider les réfugiés les plus pauvres à se rattraper et à échapper à la pauvreté.

Le chapitre 4 explore d'abord dans quelle mesure les réfugiés les plus aisés réussissent mieux que les plus pauvres en termes monétaires. Sera ensuite examiné le rôle des actifs productifs — actifs qui peuvent générer des revenus : (1) les actifs initiaux que les réfugiés ont été en mesure d'apporter avec eux ; (2) le capital social et (3) les actifs en capital humain. Ensuite seront identifiées les principales sources de revenus pour les plus aisés et les plus pauvres. Enfin seront rassemblés tous les facteurs — actifs et revenus — afin de quantifier leur contribution aux différences de consommation par habitant au sein des communautés de réfugiés.

Les résultats sont les suivants :

- + Les réfugiés centrafricains les plus pauvres ont une consommation par habitant très faible, ce qui a creusé l'écart de bien-être entre les plus pauvres et les plus aisés. La faible consommation, non viable, des réfugiés centrafricains les plus pauvres suscite un besoin immédiat de soutiens financiers et alimentaires considérables pour protéger les vies et assurer la sécurité alimentaire.

- + Parallèlement, les réfugiés soudanais les plus aisés ont une consommation modeste, réduisant ainsi l'écart de bien-être entre eux et les plus pauvres. Cependant, le niveau de consommation consternant parmi les plus aisés donne à penser que les réfugiés ont des possibilités de croissance de revenus très limitées.

- + La taille du ménage, la proportion d'enfants et le sexe des chefs de ménages sont des indicateurs cruciaux du bien-être des réfugiés, même après la prise en compte d'autres facteurs. Une famille plus nombreuse, un nombre d'enfants plus grand ou le fait d'avoir une femme comme chef de famille sont tous associés à une consommation plus faible du ménage

- + Les réfugiés qui ont réussi à apporter certains actifs initiaux au moment de leur arrivée au camp ont plus de chances de reconstruire leur vie. Cependant, les réseaux sociaux sous forme de liens familiaux au sein du camp n'ont qu'un rôle mineur dans l'amélioration du bien-être des ménages.

- + Contrairement aux opinions courantes, une éducation plus poussée ne semble pas engendrer un meilleur bien-être, du moins pour les réfugiés centrafricains, ce qui suggère l'existence possible d'une contrainte sur le marché du travail.

- + À l'exception des salaires, toute source de revenu supplémentaire telle que les envois de fonds, les revenus de la production agricole ou les petites entreprises familiales, est associée à une consommation plus élevée pour les ménages de réfugiés, en particulier les réfugiés centrafricains. Le revenu salarial est corrélé négativement au niveau de consommation, ce qui indique que la main-d'œuvre salariée est le dernier recours des réfugiés pour tenter de joindre les deux bouts.

Différences de bien-être économique entre les plus pauvres et les plus aisés

La section 3.1 a étudié la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté officiel ; ce chapitre étend l'étude au bien-être économique des ménages des deux côtés du seuil de pauvreté. TII explore spécifiquement les différences entre les plus pauvres et les plus aisés dans la distribution du bien-être. Cette distribution peut être décrite comme une ligne le long de laquelle tous les ménages sont positionnés en fonction de leur consommation. Ainsi, les ménages les moins consommateurs, c'est-à-dire les plus pauvres, se trouveraient à gauche et ceux qui consommeraient le plus, les plus aisés, seraient à droite. La distribution peut également être divisée en cinq groupes de taille égale, dans lesquels le premier quintile représenterait les 20 % inférieurs et le cinquième quintile les 20 % supérieurs de la distribution de la consommation.³⁴

L'utilisation des termes « les plus aisés » et les « 20 % supérieurs » n'implique pas que ces réfugiés n'ont pas besoin de soutien parce qu'ils sont riches en termes absolus. En fait, avec un taux de pauvreté d'environ 80 % de la population réfugiée, les 20 % supérieurs se situent à peine au-dessus du seuil de pauvreté. Tout choc, tel qu'une maladie ou une perte de biens, pourrait immédiatement faire basculer ces réfugiés en dessous du seuil de pauvreté. Les termes utilisés se réfèrent uniquement au statut relatif de ces réfugiés par rapport aux plus pauvres parmi les pauvres, les 20 % inférieurs.

34. La division en quintiles tient compte de la taille de l'échantillon de l'enquête - 600 ménages de réfugiés soudanais et 600 de réfugiés centrafricains - ainsi que du taux de pauvreté officiel des deux groupes de réfugiés, à environ 80 % du taux de la population tout entière. D'autres divisions, telles que les déciles, les quartiles, etc., peuvent soit avoir une puissance statistique insuffisante pour l'analyse, soit compter les pauvres parmi le groupe le plus aisé.

L'écart de bien-être entre les 20 % supérieurs et les 20 % inférieurs est particulièrement élevé pour les réfugiés centrafricains, en raison du niveau extrêmement bas de consommation des plus pauvres (Figure 4.1). Dans tous les quintiles, la consommation moyenne des ménages de réfugiés centrafricains est systématiquement inférieure à celle des autres groupes de population (Figure 4.2). En fait, les ménages de réfugiés centrafricains les plus pauvres ne consomment qu'un tiers de ce que consomment les Tchadiens les plus pauvres. Leur faible consommation est non viable et suscite un besoin immédiat de soutiens financiers et alimentaires considérables pour protéger leurs vies et assurer leur sécurité alimentaire.

Parallèlement, le ratio de consommation est relativement faible entre les réfugiés soudanais les plus pauvres et les plus aisés, car la consommation des 20 % supérieurs est faible (Figure 4.1). À l'exception du quintile 1, les ménages de réfugiés soudanais consomment moins que les communautés d'accueil dans tous les autres quintiles, en particulier dans le quintile supérieur. En d'autres termes, les ménages de réfugiés soudanais les plus pauvres ont une consommation guère différente de celle des plus pauvres des communautés d'accueil. Cependant, les réfugiés soudanais les plus aisés (ceux du cinquième quintile) ne consomment que la moitié de la consommation des ménages les plus aisés des communautés d'accueil. Cet écart dans les quintiles supérieurs suggère que les réfugiés ont des possibilités limitées de générer des revenus par rapport aux communautés d'accueil.

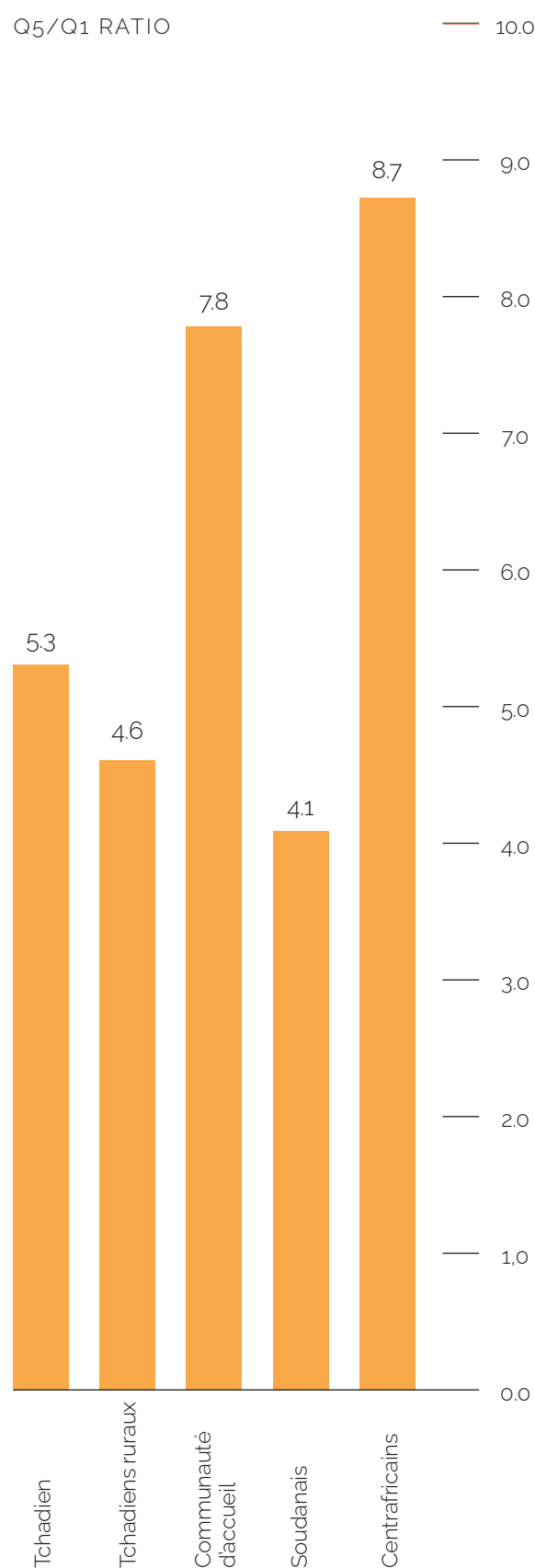
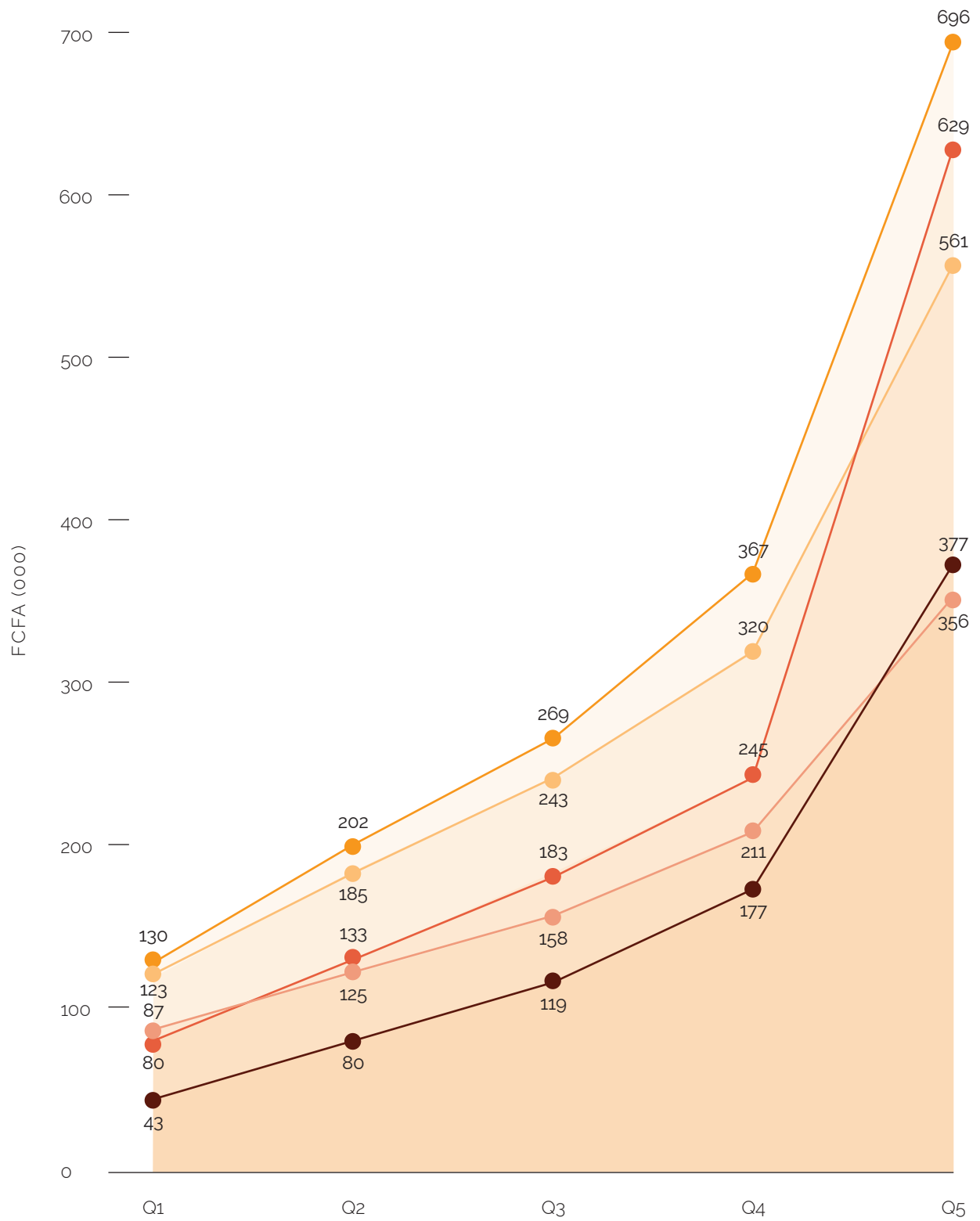


Figure 4.1. Ratio de consommation, quintiles supérieur et inférieur

Figure 4.2. Consommation annuelle moyenne, FCFA, par quintile

- Tchadien
- Tchadiens ruraux
- Communauté d'accueil
- Soudanais
- Centrafricains



Actifs initiaux, capital social et capital humain

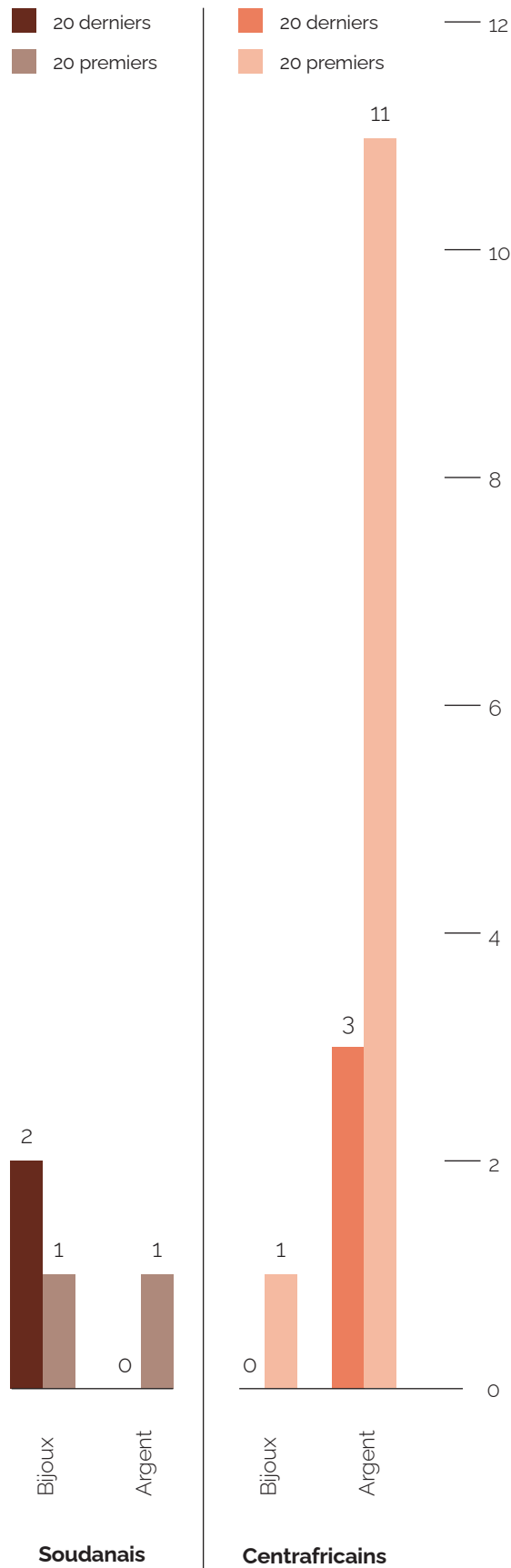
On a constaté que l'accès aux actifs productifs — les actifs qui peuvent générer des revenus — joue un rôle important dans l'amélioration du bien-être des personnes (Ellis et Freeman, 2004 ; Kochar, 1995 ; Melmed-Sanjak et Lastarria-Cornhiel, 1998). Dans cette section, est examiné comment certains actifs peuvent affecter le bien-être des réfugiés : (1) les actifs initiaux que les réfugiés possédaient à leur arrivée ; (2) le capital social qui pourrait les aider à gérer leur nouveau moyen de subsistance au Tchad et (3) le capital humain qui pourrait soutenir leur recherche de revenus plus élevés. Les données sur les actifs sont souvent sous-déclarées, mais en supposant que les déclarations partiales sont constantes, elles renseignent sur les niveaux de propriété d'actifs dans différents groupes de population.

Les premiers actifs qui peuvent aider les réfugiés à reconstruire leur vie sont les actifs qu'ils ont apportés dans les camps. Quand ils arrivent dans les camps, la plupart des réfugiés sont traumatisés et démunis à cause des périls du voyage. La plupart de leurs biens précieux ont déjà été perdus ou détruits dans les conflits ou en cours de route. Ceux qui ont réussi à conserver des vêtements supplémentaires, de l'argent ou d'autres actifs peuvent réduire les dépenses de première nécessité et de démarrage d'activités économiques (Jacobsen, 2005).

Peu de ménages de réfugiés sont parvenus à garder des actifs avec eux, et ces actifs initiaux semblent être associés au statut social des réfugiés centrafricains, mais pas des réfugiés soudanais. En moyenne, moins de 10 % des réfugiés centrafricains et seulement 2 % environ des réfugiés soudanais ont conservé des biens de valeur, tels que de l'argent ou des bijoux. Parmi les réfugiés centrafricains, les 20 % supérieurs étaient 3 fois plus susceptibles que les 20 % inférieurs d'avoir apporté de l'argent (Figure 4.3). Parmi les réfugiés soudanais, la différence entre ceux qui sont aisés et les plus pauvres en matière de propriété d'actifs de valeur est marginale³⁵

Le deuxième ensemble d'actifs influençant le bien-être des réfugiés est leur accès au capital social, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des camps. Les réfugiés déracinés qui arrivent dans un nouvel environnement sont particulièrement exposés à l'insécurité économique et sociale. Aussi, le capital social sous forme de réseaux sociaux et de soutien social peut être essentiel pour les aider à surmonter les défis personnels, professionnels et financiers (Brisson, 2009 ; Gericke, 2018 ; Lamba et Krahn, 2003 ; Teye et Yebileh, 2015).

35. Ce chiffre peut également mal refléter les actifs initiaux réels des réfugiés soudanais, car la période dont ils doivent se souvenir est plus longue. Au cours de l'enquête, une majorité de réfugiés soudanais étaient en exil depuis plus de 15 ans, il leur est donc plus difficile de se rappeler de leurs avoirs initiaux.



Comparés aux plus pauvres, les réfugiés de la catégorie des 20 % supérieurs sont plus susceptibles d’avoir des réseaux sociaux en dehors des camps.³⁶

Au sein de la communauté des réfugiés centrafricains, 61 % des personnes gagnant le plus ont un lien avec une personne vivant en dehors des camps — deux fois plus que celles parmi les plus pauvres (Figure 4.4). Parallèlement, parmi les réfugiés soudanais, près de 35 % des ménages du quintile supérieur et 25 % du quintile inférieur ont de telles relations.

Cependant, le lien entre le bien-être des réfugiés et leur réseau familial élargi à l’intérieur du camp est moins clair.

Si le fait d’avoir d’autres membres de la famille dans le même camp est une source fiable de soutien social et financier, cela signifie également que les réfugiés ont davantage de responsabilité pour les aider en retour. En moyenne, 69 % des ménages de réfugiés soudanais et 75 % des ménages de réfugiés centrafricains ont d’autres membres de leur famille vivant dans le même camp. La différence entre les ménages des 20 % supérieurs et des 20 % inférieurs % est relativement faible (Figure 4.4).

36. On a demandé aux réfugiés s'ils connaissaient quelqu'un au Tchad vivant en dehors des camps.

Figure 4.3. Actif initial (%)

Néanmoins, les 20 % supérieurs semblent avoir plus de chance d'utiliser leur capital social pour un soutien financier.

Alors que 67 % des réfugiés centrafricains dans le quintile le plus pauvre déclarent avoir des membres de leur famille élargie dans le même camp, seuls 24 % d'entre eux estiment pouvoir compter sur leur famille lorsqu'ils ont un besoin urgent d'un prêt équivalent à un mois de revenu. Par contre, la moitié du groupe le plus aisé peut compter sur le réseau familial (Figure 4.5). Le faible recours financier aux membres de la famille parmi les réfugiés centrafricains pourrait en partie s'expliquer par le fait que les taux et le niveau de pauvreté dans leurs camps sont si importants que presque tout le monde est trop pauvre pour offrir un soutien financier à d'autres. Ici, le capital social n'aide guère. Par contre, cela semble mieux fonctionner parmi les réfugiés soudanais. Lorsqu'on pose la même question aux réfugiés soudanais, 51 % des plus

pauvres ainsi que 67 % des plus aisés indiquent avoir la capacité d'emprunter à leurs familles élargies.

Le capital humain — l'éducation et les compétences professionnelles — est sans doute important pour améliorer le bien-être et promouvoir la mobilité économique (Bevelander, 2020 ; de Vroome et van Tubergen, 2010 ; Weaver et Habibov, 2012). Cependant, parmi les réfugiés confrontés à des marchés du travail souvent très différents dans les communautés d'accueil, le capital humain acquis dans le pays d'origine peut ne plus être utile au bien-être des réfugiés (Colic-Peisker et Tilbury, 2006 ; Krahn et coll., 2000 ; Lamba, 2008). Cette section examine à la fois l'éducation formelle des réfugiés dans leurs pays d'origine et la maîtrise de la langue et l'alphabétisation appropriées aux communautés d'accueil.

Figure 4.4. Capital social (%)

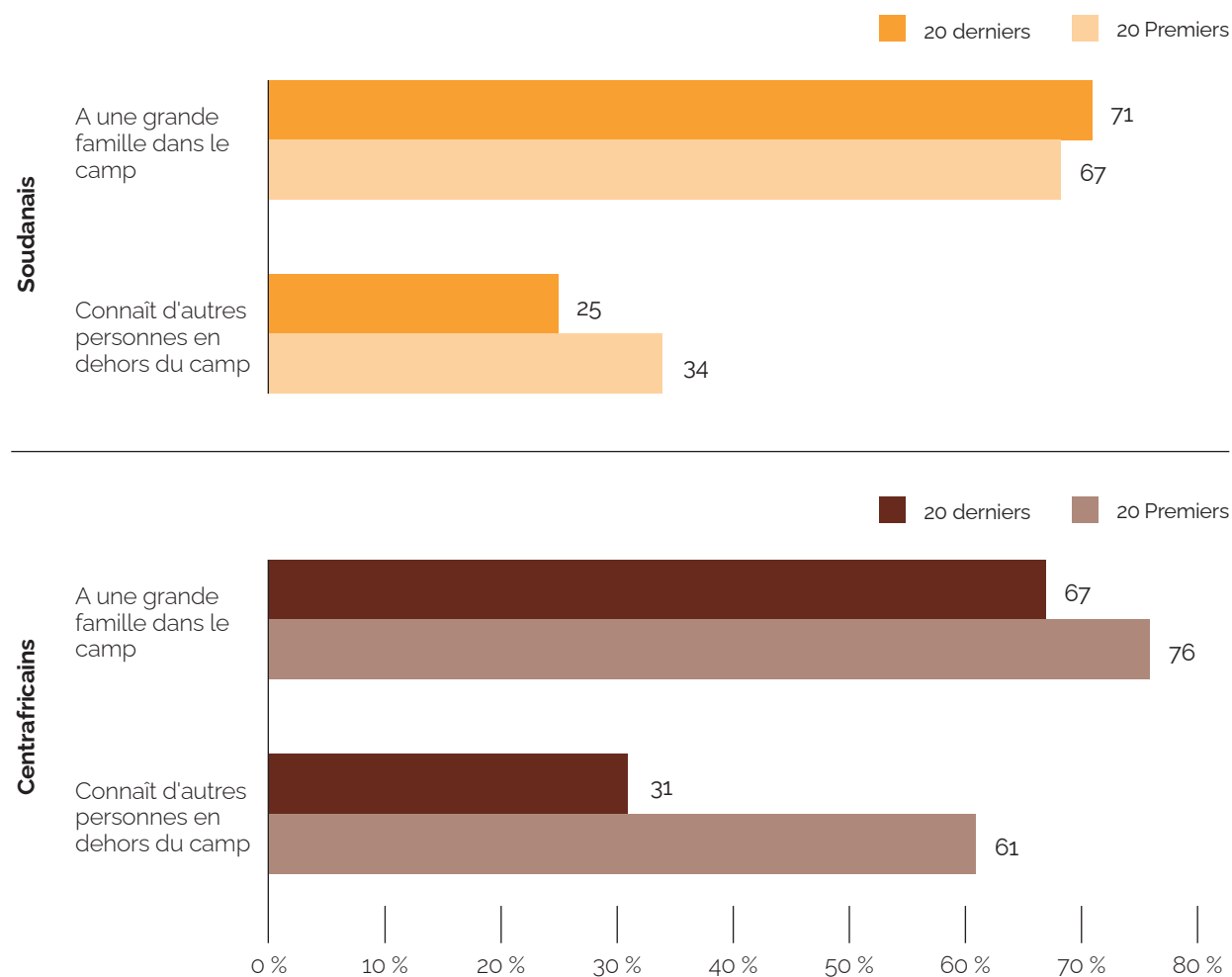
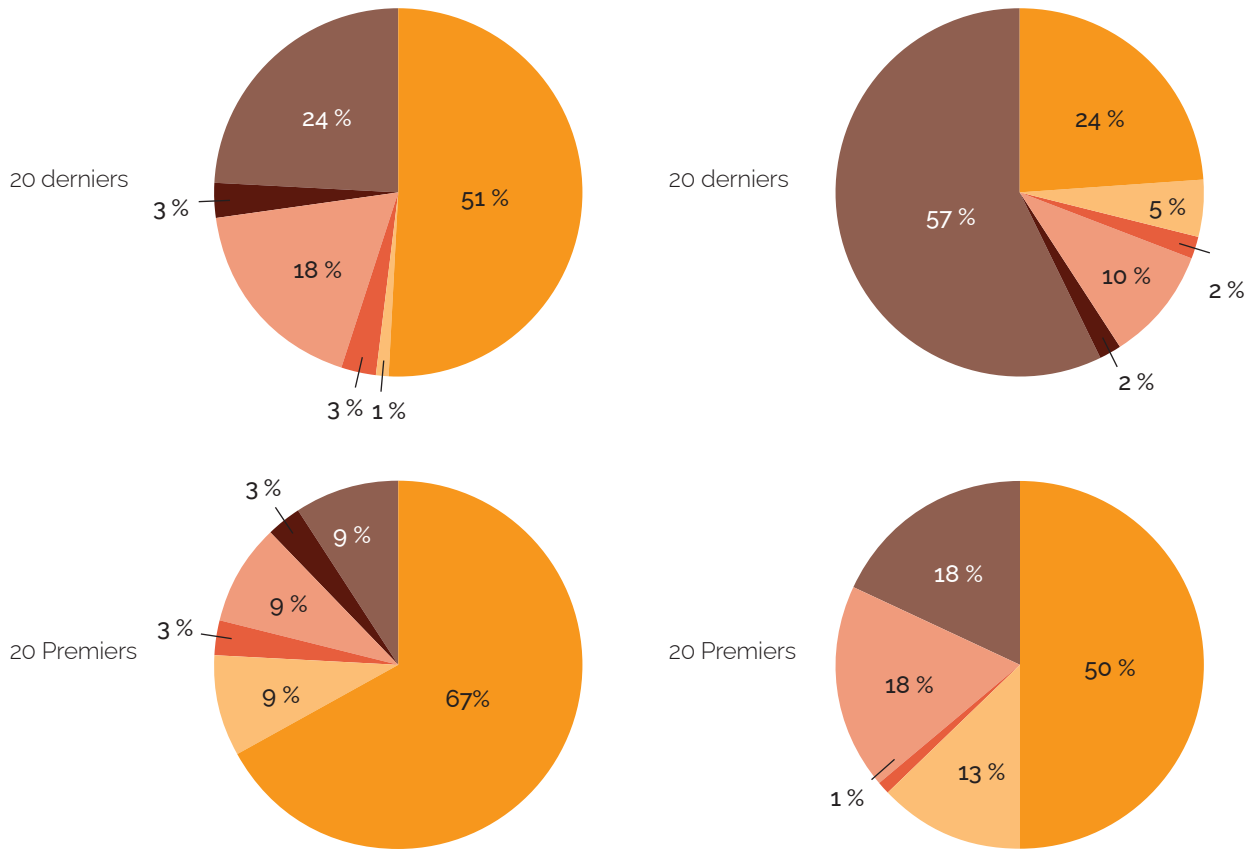


Figure 4.5. Capacité d'emprunt (%)



SOUDANAIS

CENTRAFRICAIS



Les adultes du quintile supérieur ont plus d'éducation formelle que ceux du quintile inférieur. Au sein de la communauté des réfugiés soudanais, 40 % du quintile supérieur ont au moins une éducation primaire, contre 35 % dans le quintile inférieur (Figure 4.6 A). En moyenne, les réfugiés soudanais du quintile supérieur ont 3,5 ans d'études, contre seulement 2,5 ans dans le quintile inférieur. Parmi les réfugiés centrafricains, 42 % du quintile supérieur et 29 % du quintile inférieur ont atteint des niveaux d'éducation similaires. Le quintile supérieur a également passé deux fois plus d'années (3,2) à l'école que le quintile inférieur (1,7).

En ce qui concerne la langue et l'alphabétisation, qui sont deux compétences importantes pour l'intégration des réfugiés dans le marché du travail local, les réfugiés du quintile supérieur, en particulier les Centrafricains, les maîtrisent mieux. La langue parlée ne semble pas constituer un obstacle pour les réfugiés. Parmi les deux principales langues des communautés d'accueil tchadiennes, l'arabe tchadien et le français, les réfugiés soudanais parlent souvent la première et les réfugiés centrafricains la seconde en plus de leurs langues maternelles. Mais les réfugiés des 20 % supérieurs sont beaucoup plus susceptibles de lire et d'écrire que ceux des 20 % inférieurs (Figure 4.6 B). Au sein de la communauté des réfugiés centrafricains, 50 % du quintile supérieur peuvent lire ou écrire le français, contre 18 % dans le quintile inférieur. Plus de 20 % du quintile supérieur, mais seulement 5 % du quintile inférieur, sont alphabétisés en arabe.



Figure 4.6A. Compétences réfugiés adultes (%), Éducation formelle

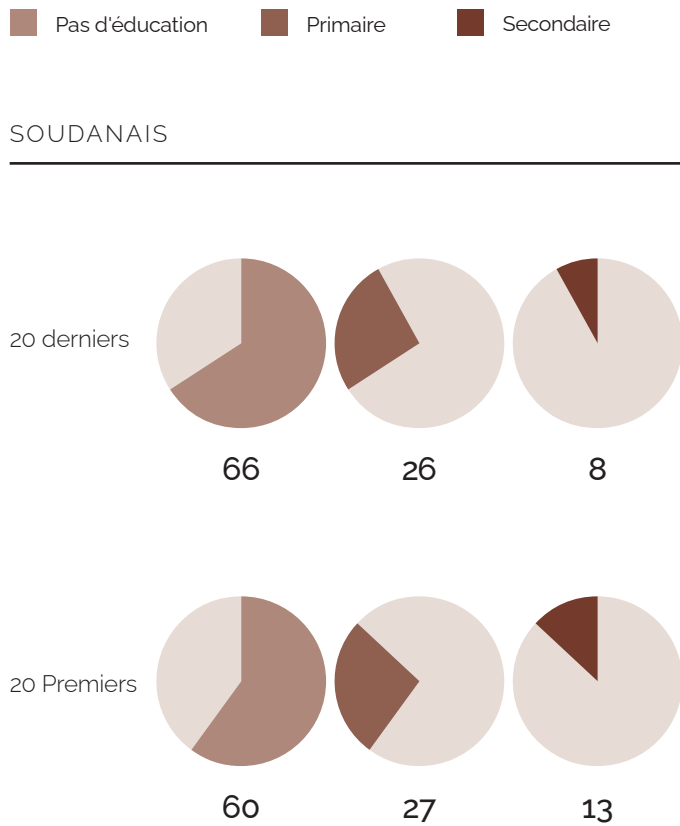
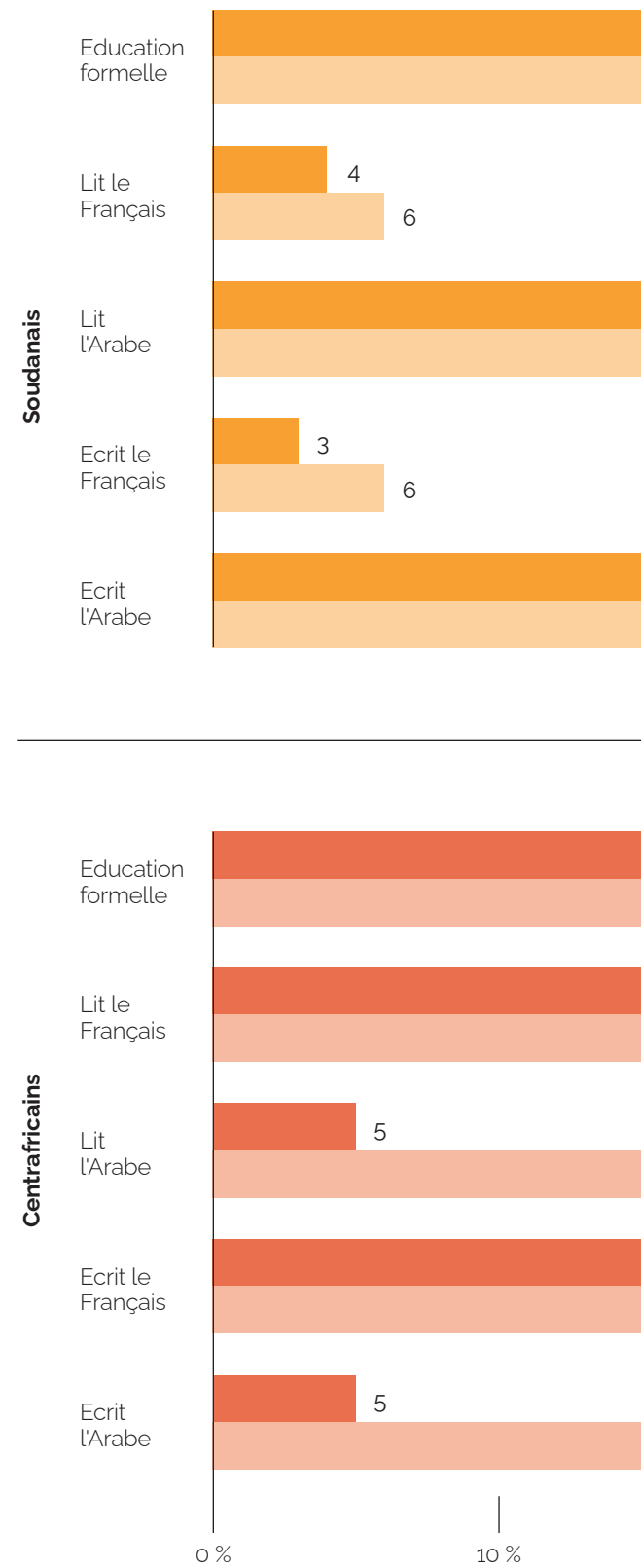


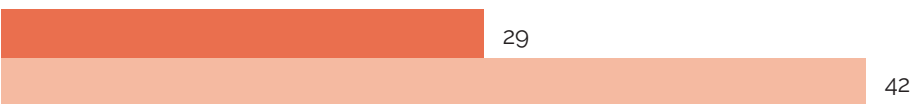
Figure 4.6B. Compétences réfugiés adultes (%), Langue et alphabétisation



20 derniers
20 Premiers



20 derniers
20 Premiers



20 % 30 % 40 % 50 % 60 %

Aide et principale source de revenus

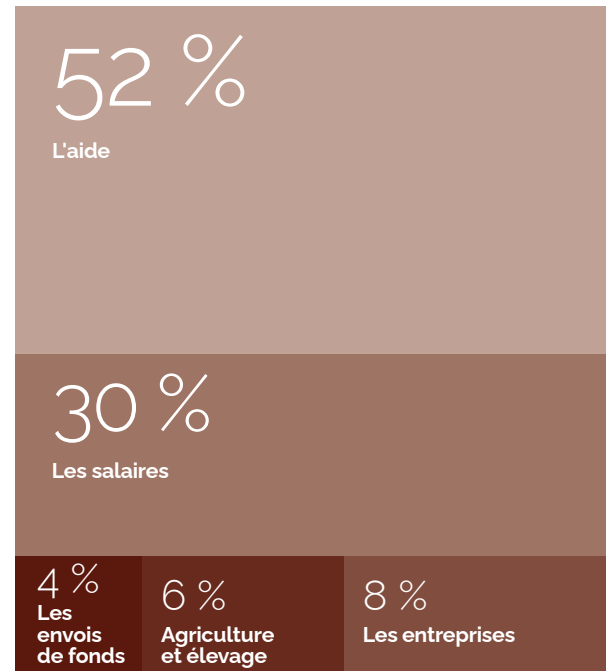
L'aide est une source majeure de revenus pour les réfugiés soudanais et centrafricains, mais avec des différences notables selon le quintile de consommation (section 3.3). Au moment de l'enquête, l'aide fournit environ 52 % du revenu des ménages pour les réfugiés centrafricains et 49 % pour les réfugiés soudanais. Les salaires constituent la seconde, en importance, source de revenus des réfugiés, principalement de travaux occasionnels peu rémunérés et non qualifiés. Cependant, les réfugiés soudanais du quintile supérieur tirent près de 20 % du revenu du ménage des envois de fonds (Figure 4.7 A). Parmi les réfugiés centrafricains du quintile supérieur, 32 % du revenu du ménage est constitué de bénéfices provenant de petites entreprises familiales, un contraste frappant avec les Centrafricains du quintile inférieur, pour qui l'aide fournit plus de 70 % du revenu du ménage (Figure 4.7 B).

La majorité des réfugiés soudanais déclarent recevoir de la nourriture, de l'eau, de l'éducation et des services de santé en nature, mais peu reçoivent une aide pour améliorer la productivité de leur travail. Environ 90 % des réfugiés soudanais reçoivent de la nourriture en nature, environ 65 % ont un accès gratuit à de l'eau potable et près de 50 % bénéficient de services gratuits d'éducation et de soins de santé, mais seulement 12 % reçoivent une aide telle que des intrants agricoles pour améliorer leur productivité.

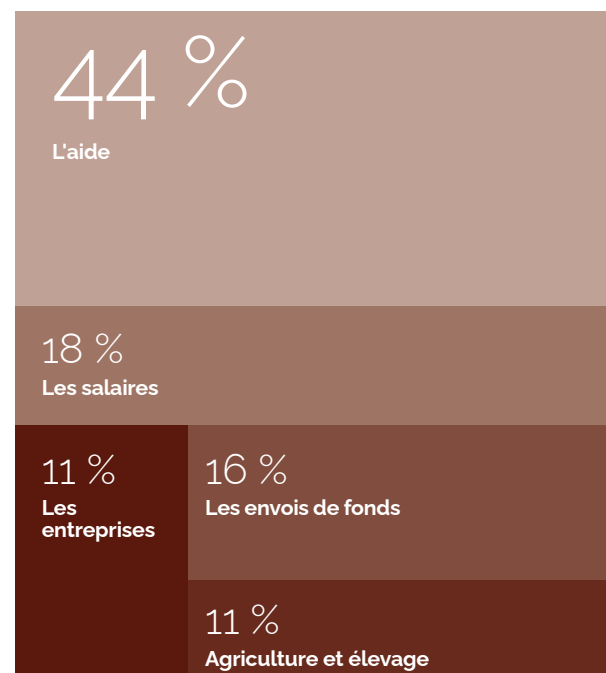
Figure 4.7. Sources de revenus, hauts et bas revenus (%)

RÉFUGIÉS SOUDANAIS

20 Derniers

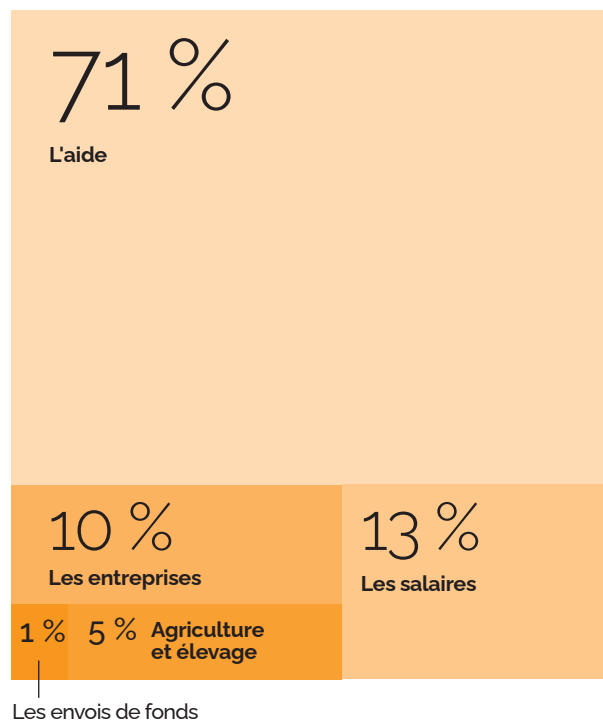


20 Premiers

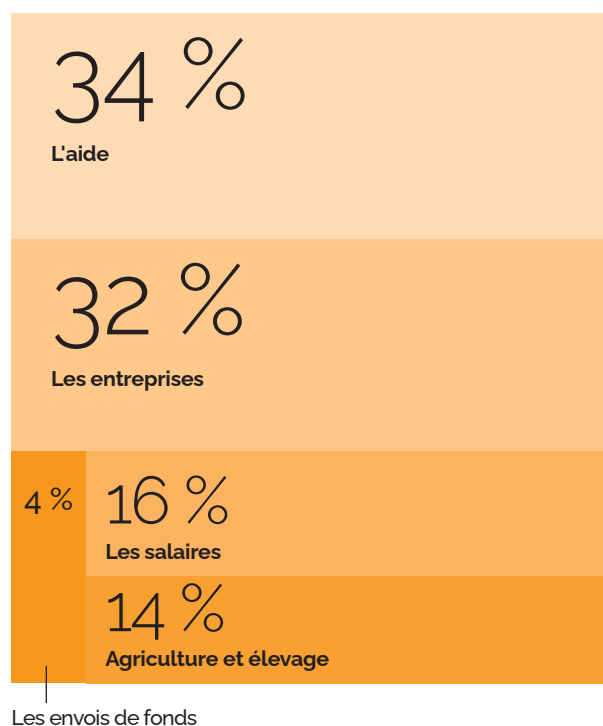


RÉFUGIÉS CENTRAFRICAINS

20 Derniers



20 Premiers

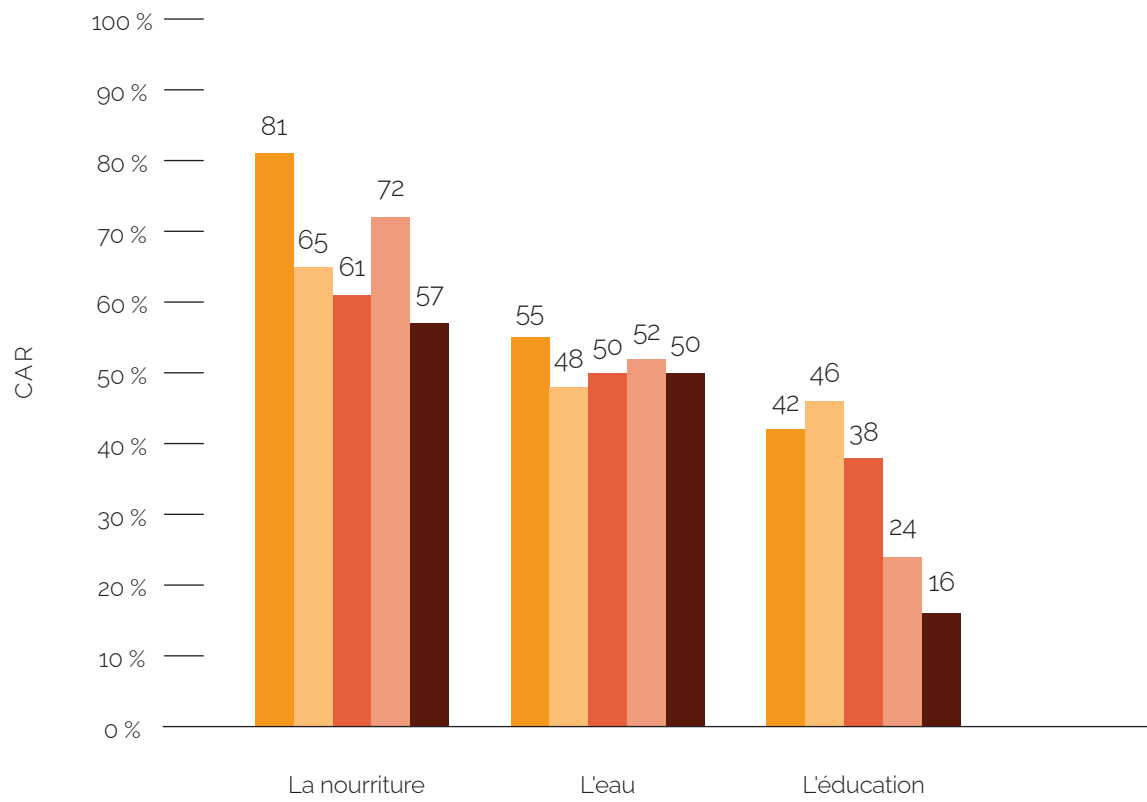
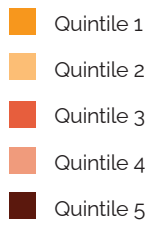
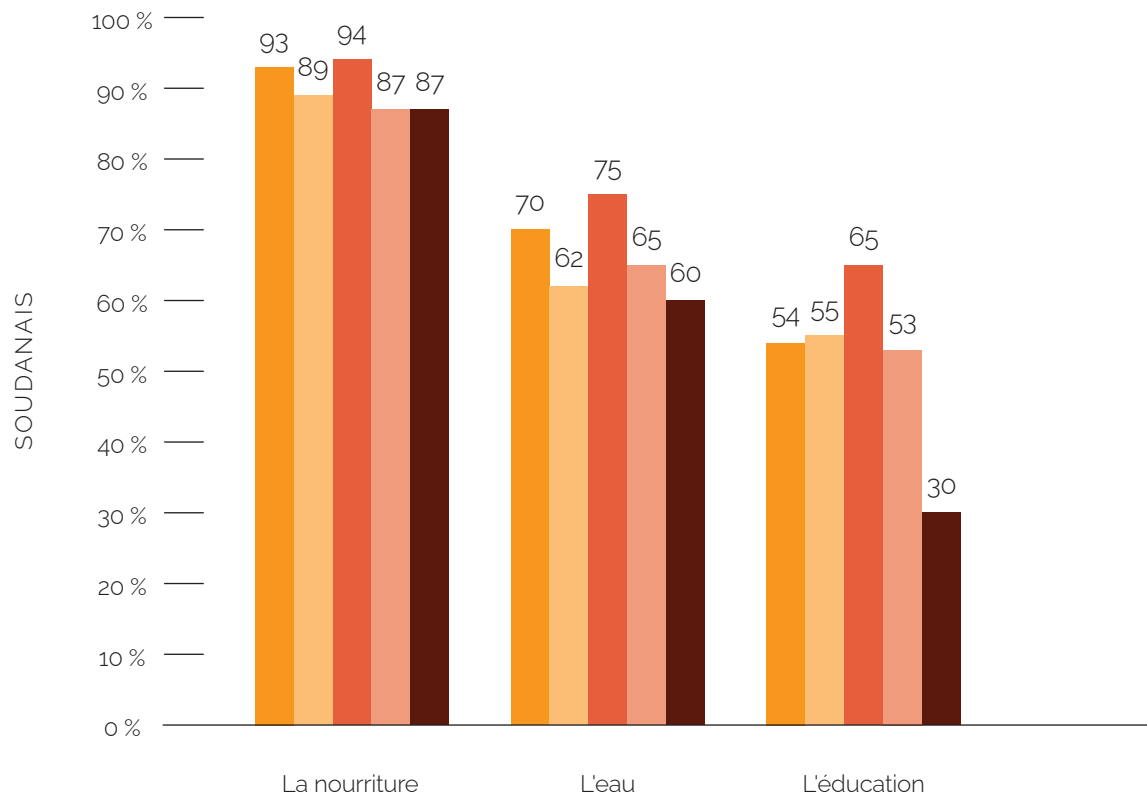
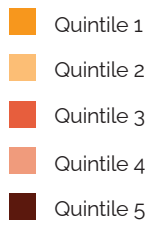


Malgré la pauvreté généralisée et la consommation extrêmement faible de réfugiés centrafricains, la couverture des programmes d'aide est plus limitée. Environ 65 % des réfugiés centrafricains reçoivent une aide alimentaire en nature, environ 50 % ont un accès gratuit à l'eau potable, mais moins d'un tiers reçoivent une éducation et des soins de santé gratuits. Seuls 2 % des réfugiés centrafricains bénéficient d'une aide à la productivité du travail.

Compte tenu de la prévalence élevée de la pauvreté, il y a peu de variations dans la distribution de l'aide entre les quintiles de consommation soudanais, une indication d'un besoin partagé de soutien. Environ 93 % des réfugiés soudanais du quintile inférieur reçoivent de la nourriture en nature, tout comme 87 % de ceux du quintile supérieur (Figure 4.8 A). Indépendamment de leur niveau de ressources, les réfugiés soudanais ont reçu de la nourriture neuf fois au cours des 12 mois précédents en moyenne. Alors que la couverture semble être universelle, les montants de l'aide pourraient être ciblés. Cependant, l'enquête ne rend pas compte de la générosité de l'aide alimentaire en raison de la difficulté de monétariser les soutiens en nature.

Néanmoins, parmi les réfugiés centrafricains, la distribution de l'aide semble être plus ciblée sur les quintiles inférieurs. Plus de 80 % des personnes du quintile inférieur et 57 % du quintile supérieur reçoivent une aide alimentaire (Figure 4.8 B). Avec plus de 80 % des réfugiés centrafricains souffrant de pauvreté, même ceux des quintiles supérieurs sont vulnérables.

Figure 4.8.
Programmes de protection sociale (%)



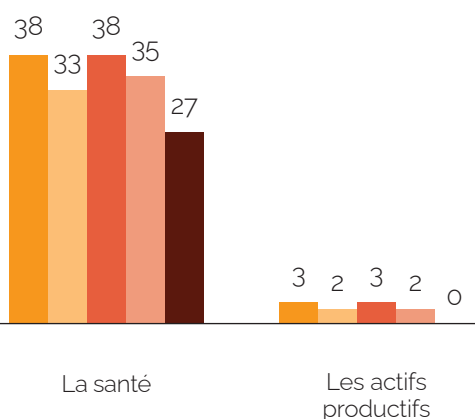
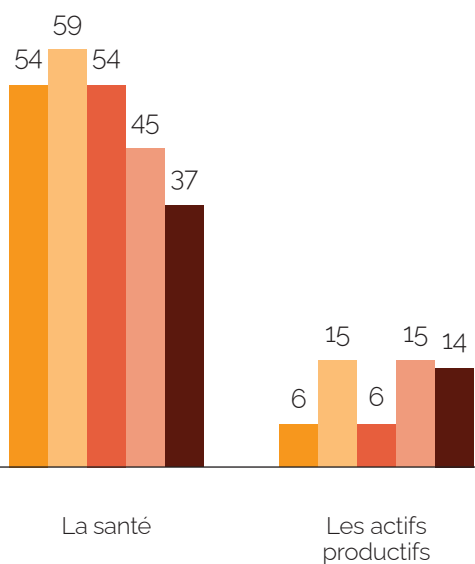
Facteurs explicatifs des différences de bien-être entre les réfugiés

Cette section montre dans quelle mesure tous les facteurs potentiels déjà traités permettent d'expliquer les variations de bien-être observées au sein de la communauté des réfugiés. Le chapitre 2 a mis en évidence les principales caractéristiques démographiques des réfugiés, à savoir la taille du ménage, les enfants, le sexe et le statut du chef de ménage. Ce chapitre examine les actifs initiaux, le capital social, le capital humain et les sources de revenus des réfugiés. Jusqu'à présent, chaque élément a été étudié séparément. La phase suivante consiste à examiner comment tous les éléments se combinent pour expliquer le bien-être des réfugiés.

Les régressions utilisées sont basées sur un échantillon groupé de réfugiés centrafricains et soudanais avec des termes d'interaction entre une variable muette pour les réfugiés centrafricains et chaque variable explicative³⁷. Il y a cinq régressions :

1. la régression 1 ne comprend que les composantes démographiques ;
2. la régression 2 ajoute des actifs initiaux ;
3. la régression 3 ajoute le capital social ;
4. la régression 4 ajoute le capital humain ;
5. la régression 5 ajoute des sources de revenus.

37. Les résultats détaillés sont présentés dans l'annexe C, dans les tableaux C.1 et C.2.



Dans l'annexe C, le tableau C.1 présente ces régressions avec les effets fixes du camp, et le tableau C.2 les montre sans ces effets. Le tableau 4.1 montre les résultats de la régression 5 avec les effets fixes de camp. Le but de l'inclusion des effets fixes du camp est de contrôler les caractéristiques non observées de chaque camp, telles que les niveaux de prix et la fourniture des services de base.

Même après avoir éliminer l'influence d'autres facteurs, la taille du ménage, la proportion d'enfants et le sexe du chef de ménage sont des indicateurs cruciaux du bien-être des réfugiés. Chaque membre supplémentaire du ménage est associé à une baisse de 11 % de la consommation pour les Soudanais et de 14 % pour les réfugiés centrafricains. De même, une augmentation de 10 % de la proportion des enfants soudanais peut entraîner une baisse de 5 % de la consommation (une baisse de 7 % pour les réfugiés centrafricains). En moyenne, un ménage soudanais dirigé par une femme consomme 15 % de moins qu'un ménage similaire dirigé par un homme. Pour les réfugiés centrafricains, cet écart est encore plus grand et atteint 25 %. L'état matrimonial du chef de ménage semble être un facteur important pour le bien-être des réfugiés soudanais, mais pas des réfugiés centrafricains.

Si on maintient les autres facteurs constants, les actifs initiaux et la capacité d'emprunter sont importants pour aider les réfugiés à reconstruire leur vie. En général, un ménage de réfugiés qui possédait encore des biens précieux comme de l'argent et des bijoux au moment de son arrivée dans le camp il y a plus de 10 ans peut aujourd'hui consommer 19 % de plus qu'un ménage qui n'en possédait pas. L'ampleur de l'effet des actifs initiaux sur le bien-être est similaire pour les réfugiés centrafricains et les réfugiés soudanais. Par ailleurs, le capital social sous forme de liens familiaux au sein du camp et de liens sociaux avec les personnes à l'extérieur du camp ne semblent pas produire de bénéfices sociaux pour les Soudanais. Par contre, pour les réfugiés centrafricains, un lien avec une personne vivant à l'extérieur du camp génère une augmentation de 11 % dans la consommation des ménages. De plus, un ménage soudanais qui peut obtenir un prêt d'urgence d'un mois de revenu semble être en mesure de consommer 14 % de plus qu'un ménage qui ne peut pas emprunter. Cependant, cette corrélation doit être interprétée avec prudence, car l'inverse pourrait être vrai : un

ménage bénéficiant d'un plus grand bien-être est plus susceptible d'être solvable.

Contrairement aux opinions courantes, une meilleure éducation ne semble pas engendrer un meilleur bien-être, du moins pour les réfugiés centrafricains, ce qui suggère une contrainte possible sur le marché du travail. Il n'existe pas de différence notable de bien-être entre les ménages de réfugiés qui ont des membres adultes avec au moins une éducation primaire et ceux sans instruction. Pour les réfugiés soudanais, un membre adulte supplémentaire avec une éducation secondaire ne se traduit que par seulement 6 % d'augmentation de la consommation. Comme le montrent des études antérieures, la relation entre l'éducation et les résultats du travail chez les réfugiés est mitigée (Bevelander et Nielsen, 2001 ; Hartog et Zorlu, 2009 ; Husted et coll., 2001). Contrairement aux natifs de leur pays de destination, il y a une différence importante pour les réfugiés s'ils ont été éduqués dans leur pays d'origine ou dans le pays de destination. Ceux qui ont été éduqués dans leur pays d'origine sont moins susceptibles de valoriser leur scolarité en raison des différences de la langue dans laquelle ils ont étudié et de leur incapacité de faire certifier leurs études.

Toute source de revenu supplémentaire, autre que les salaires, est associée à une consommation plus élevée pour les ménages de réfugiés, en particulier les Centrafricains. Si l'aide reste une source principale de revenus, l'aide à elle seule n'est pas suffisante pour soutenir la consommation des ménages, en particulier pour les réfugiés centrafricains pour lesquels la couverture des aides est limitée. Si l'on tient compte des autres facteurs, un ménage centrafricain avec des envois de fonds a une consommation de 23 % plus élevée qu'un ménage qui n'en bénéficie pas ; et les revenus de la production agricole ou des petites entreprises familiales permettent d'augmenter la consommation de 16 %. Pour les réfugiés soudanais, les ménages qui tirent des revenus de petites entreprises peuvent augmenter leur consommation de 9 %. Toutefois, le revenu salarial est négativement relatif au niveau de consommation pour les réfugiés soudanais, ce qui indique que la main-d'œuvre salariée est le dernier recours des réfugiés soudanais pour tenter de joindre les deux bouts. Pour ce groupe de réfugiés également, les envois de fonds et les revenus de la production agricole ne contribuent que très peu au bien-être des ménages.

Tableau 4.1. Facteurs explicatifs des différences de bien-être entre les réfugiés

Variable dépendante : log de la consommation par habitant	Soudanais	Centrafricains	Différences
Démographique			
Taille du ménage	-0.110***	-0.143***	-0.034*
Proportion d'enfants	-0.526***	-0.651***	-0.126
Âge du chef de ménage	-0.001	-0.002	-0.001
Ménage dirigé par une femme	-0.145***	-0.249***	-0.104
Chef de ménage célibataire	0.172*	-0.059	-0.231*
Chef de ménage veuf, séparé ou divorcé	0.080*	0.081	0.001
Actifs initiaux			
Actifs initiaux précieux	0.188*	0.187*	-0.001
Capital social			
Lien familial au sein du camp	0.008	-0.076	-0.084
Connexion sociale en dehors du camp	0.012	0.114**	0.102
Capacité d'emprunter	0.142***	0.235***	0.092
Capital humain			
Nombre d'adultes diplômés du primaire	0.004	0.033	0.029
Nombre d'adultes diplômés du secondaire	0.057*	0.080	0.024
Source de revenus			
Revenu salarial	-0.076**	0.101	0.177**
Envois de fonds	0.027	0.234**	0.208*
Revenu de la production agricole	0.023	0.162**	0.139
Revenu d'une petite entreprise familiale	0.087**	0.163***	0.077
Constante	12.748***	12.748***	12.748***
	(0.108)	(0.108)	(0.108)
Nombre d'observations	1,175	1,175	1,175
R2 ajusté	0.564	0.564	0.564

Remarques: Remarques : La régression comprend (1) les réfugiés soudanais et centrafricains ; (2) les termes d'interaction entre une variable factice pour les réfugiés centrafricains et chaque variable explicative et (3) les effets fixes des camps.

***, **, * indiquent des chiffres statistiquement significatifs au niveau de 1, 5 et 10 %, respectivement.

Chapitre 5

Relations existant entre réfugiés et communautés d'accueil

105



Pour concevoir des politiques qui encouragent l'auto-suffisance et l'intégration harmonieuse des réfugiés dans les communautés locales, il est important d'analyser les relations qu'entretiennent les réfugiés et les communautés d'accueil pour détecter les éventuelles tensions qui peuvent survenir. Une telle analyse peut aider à créer un environnement dans lequel les communautés d'accueil et les réfugiés peuvent prospérer de concert.

Ce chapitre se concentre sur l'étude des relations entre les réfugiés soudanais, le plus grand groupe de réfugiés au Tchad et les communautés d'accueil correspondantes. La principale raison de ce choix est la relative stabilité qui existe entre ces réfugiés et les communautés d'accueil depuis 2003, date d'arrivée des premiers Soudanais.

L'enquête ne couvre pas les relations existant entre les réfugiés venant de la République centrafricaine et les communautés d'accueil au Tchad, relations qui peuvent faire intervenir des dynamiques différentes en raison d'une histoire relativement plus récente, de la taille réduite du groupe de ces réfugiés et de l'instabilité de l'afflux de ces réfugiés centrafricains dans les zones d'accueil.

Les résultats sont les suivants :

- + Malgré des taux de pauvreté similaires, les réfugiés soudanais consomment beaucoup moins que les communautés d'accueil. Même la consommation des réfugiés soudanais les plus riches n'atteint pas la moitié de la consommation de leurs homologues des communautés d'accueil. Une telle disparité entre les revenus les plus élevés peut suggérer l'existence d'un plafond qui restreint considérablement les opportunités de croissance du revenu des réfugiés.

- + Les réfugiés soudanais comme les communautés d'accueil se perçoivent comme plus pauvres et dans une plus grande pauvreté que les mesures officielles ne le suggèrent. Ces deux groupes citent la même cause à la pauvreté : la rareté des opportunités d'emploi. Les réfugiés soudanais citent également le manque d'accès à la terre comme une contrainte supplémentaire.

- + Le facteur important qui explique l'écart de bien-être entre les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil est la possession limitée d'actifs productifs, en particulier la terre.

- + Bien que certains programmes offrant des services de base dans les camps de réfugiés soient ouverts aux communautés d'accueil, les réfugiés soudanais bénéficient encore d'un accès beaucoup plus large aux services de base que les communautés d'accueil. Ces disparités peuvent devenir une source de tension entre les réfugiés et les communautés d'accueil.

- + Bien que près de la moitié des communautés d'accueil estiment que leur bien-être s'est détérioré, elles ne semblent pas attribuer cette détérioration à l'arrivée des réfugiés soudanais.

Récapitulation de l'écart de bien-être

Cette sous-section dissèque les conclusions du chapitre 3 qui évalue le bien-être des réfugiés par rapport au bien-être de la population tchadienne, et plus particulièrement le bien-être des réfugiés soudanais par rapport à leur communauté d'accueil. Les mesures agrégées du bien-être des deux groupes, telles que le taux de pauvreté et l'incidence de l'insécurité alimentaire, sont comparables. Cependant, si les mesures sont examinées à un niveau plus désagrégé, par exemple en comparant la consommation dans toute la distribution, des écarts distinctifs deviennent évidents.

Bien que la proportion de réfugiés soudanais et de ménages des communautés d'accueil vivant sous le seuil de pauvreté national soit similaire, la consommation moyenne des réfugiés est beaucoup plus faible. Sur deux personnes considérées comme pauvres au Tchad, la personne qui mange moins que l'autre est probablement un réfugié soudanais et la seconde une personne d'une communauté d'accueil. La consommation des réfugiés soudanais les plus riches, ceux du quintile supérieur, ne représente que la moitié de celle de leurs homologues des communautés d'accueil. Cette disparité entre les personnes des quintiles supérieurs suggère un plafond qui restreint considérablement les possibilités pour les réfugiés de générer des revenus.

De façon analogue, et bien que l'insécurité alimentaire soit aussi répandue parmi les réfugiés soudanais que les communautés d'accueil, les réfugiés consomment des aliments moins nutritifs. Près de la moitié des réfugiés soudanais ne bénéficient pas d'un apport calorifique quotidien minimum de 2 400 calories par personne, rapport comparable à celui des communautés d'accueil. L'indice de diversité alimentaire révèle cependant un autre aspect de l'insécurité alimentaire. Comme présenté dans

la section 3.1, le panier alimentaire moyen des réfugiés soudanais contient généralement moins de produits alimentaires. Ainsi, les réfugiés soudanais disposent d'une gamme plus restreinte d'aliments comparés aux communautés d'accueil, ce qui peut avoir des implications sur le développement physique et cognitif des enfants (Arimond et Ruel, 2004; M'Kaïbi et coll., 2016; Thome-Lyman et coll., 2009).

Soutenus par la communauté des bailleurs de fonds, les réfugiés soudanais bénéficient de nombreux programmes d'assistance sociale, allant de l'aide alimentaire jusqu'à l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Certains de ces services, comme l'éducation et la santé, sont étendus aux communautés d'accueil, mais des différences dans la fourniture des services existent encore entre les réfugiés et les communautés d'accueil. Les résultats en matière de capital humain, en particulier les inscriptions scolaires et l'accès aux soins de santé maternelle, sont nettement meilleurs pour les réfugiés soudanais que pour les communautés d'accueil malgré des besoins comparables. Des tendances similaires peuvent être observées dans la fourniture des services de base d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ces disparités, si elles persistent, peuvent augmenter les tensions entre réfugiés et communautés d'accueil.

Par ailleurs, les réfugiés soudanais ont un accès extrêmement limité aux actifs productifs, tels que la terre et le bétail et ces restrictions créent des contraintes majeures sur la croissance des revenus. Alors que l'agriculture est la principale activité économique dans les zones accueillant des réfugiés soudanais, l'acquisition de terres et de bétail par les réfugiés est quasiment hors de portée. Environ 90 % des membres des communautés d'accueil possèdent au moins une parcelle alors que ce taux n'est que de 4 % pour les réfugiés soudanais dont les parcelles, même pour les quelques chanceux propriétaires, sont nettement plus petites. De plus, alors que 60 % des membres des communautés d'accueil possèdent en moyenne 12 têtes de bétail par ménage, seuls 24 % des ménages soudanais possèdent seulement 3 têtes de bétail.

En l'absence d'opportunités dans la production agricole, les réfugiés soudanais se sont engagés dans d'autres sources d'emploi, en particulier le travail salarié, souvent sous la forme de travail occasionnel peu rémunéré et non qualifié et de travail dans de petites entreprises souvent confrontées à la concurrence féroce des entreprises des communautés d'accueil.

Environ 40 % des réfugiés soudanais travaillent pour un salaire journalier, contre seulement 15 % des membres des communautés d'accueil. Le salaire horaire moyen des réfugiés soudanais est environ la moitié de celui des communautés d'accueil, car les réfugiés sont principalement cantonnés dans des emplois à faible rendement ou des emplois peu qualifiés. Près de 30 % des réfugiés soudanais sont engagés dans de petites entreprises familiales, contre 20 % dans les communautés d'accueil. La forte concurrence sur les marchés est citée par les réfugiés et les communautés d'accueil comme le plus sérieux obstacle à ces activités.

Bien que les réfugiés soudanais vivent souvent dans des camps délimités, ils semblent interagir étroitement avec les communautés d'accueil par le biais du commerce et des affaires. Environ la moitié des réfugiés soudanais se livrent à des travaux agricoles et, parmi eux, près de 90 % louent au moins une parcelle de terre à une communauté d'accueil. De plus, il existe de fortes probabilités que les petites entreprises des communautés d'accueil et des réfugiés soudanais servent à la fois les deux groupes, car plus de 70 % de ces petites entreprises sont exploitées à l'extérieur du domicile, par exemple dans la rue, dans un magasin ou à partir d'un véhicule. De plus, l'importante population des camps de réfugiés, souvent plus de 10 000 personnes, représente un débouché considérable pour les biens et les services. Le fait que le marché le plus proche ne soit pas trop éloigné suggère que les communautés d'accueil voisines sont susceptibles de faire du commerce avec les réfugiés soudanais sur des marchés proches des camps. L'agglomération économique créée par l'afflux de réfugiés signifie qu'un plus grand choix de biens et de services est disponible pour les communautés d'accueil, mais la demande croissante peut également entraîner une hausse des prix (Alix-Garcia et Saah, 2010 ; Jacobsen, 2002).

Causes de l'écart de bien-être

Welfare gaps between Sudanese refugees and host communities may be caused in two ways: disparity in endowments and differences in the return on those endowments.³⁸ Plusieurs types de dotation peuvent contribuer à l'écart de bien-être entre les communautés d'accueil et les réfugiés. Par exemple : la consommation par habitant d'un groupe sera plus faible si le nombre d'enfants est plus important, les dotations en actifs productifs peuvent expliquer quels sont les actifs les plus importants qui permettront de réduire l'écart de bien-être, par exemple la possession de terres ou de bétail ; les différences de sources de revenus permettent d'identifier les principales sources de revenus qui peuvent combler l'écart de bien-être entre réfugiés soudanais et communautés d'accueil, par exemple les salaires ou les revenus agricoles ; les dotations en termes de disponibilité des services de base peuvent expliquer l'écart d'accès aux services qui peuvent à leur tour affecter l'écart de bien-être ; des disparités dans l'exposition aux chocs (santé, catastrophes naturelles, prix) peuvent perturber différemment les revenus et les modes de consommation des réfugiés et des communautés d'accueil.

Le rendement des dotations mesure la capacité des ménages à transformer leur dotation en une augmentation du bien-être.

38. Certains chercheurs considèrent l'interaction des différences entre dotations et rendement des dotations. En d'autres termes, le terme d'interaction implique la part incrémentielle de l'écart de bien-être lorsque les dotations et le rendement des dotations changent simultanément, ou l'écart de bien-être résiduel après contrôle des dotations et du rendement des dotations. Cependant, ce terme n'est pas souvent utilisé principalement en raison de son « obscurité ».

Naturellement, la contribution au bien-être des dotations et le rendement des dotations varient selon la distribution de la consommation. Par exemple, l'écart entre les dotations pour les réfugiés soudanais du quintile inférieur et celle pour les ménages des communautés d'accueil du quintile inférieur n'est pas le même que celui pour le quintile supérieur de chaque groupe. De même, le rendement de ces dotations peut ne pas être aussi élevé dans le quintile inférieur que dans le quintile supérieur. La méthode de régression quantile inconditionnelle introduite par Firbo, Fortin et Lemieux (2009) est donc utilisée pour analyser les différences entre quintiles de consommation. Le logarithme de la consommation par habitant est utilisé comme variable dépendante.

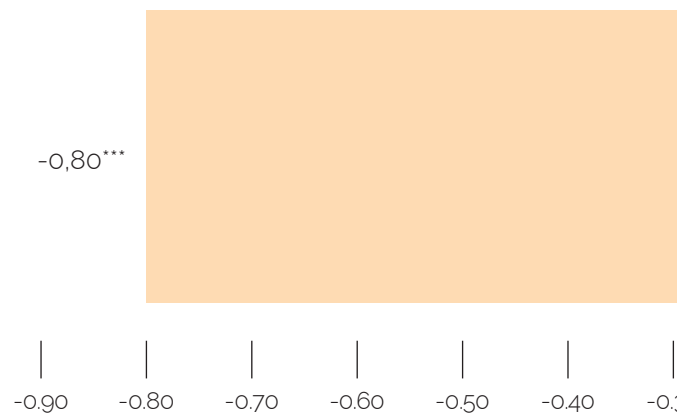
Dans cette section, il ne s'agit pas de quantifier seulement la part de l'écart de bien-être entre réfugiés soudanais et communautés d'accueil due aux seules dotations, ni la part due au rendement des dotations. Il est également expliquer comment ces différences varient entre les plus pauvres et les plus riches. Les sections précédentes expliquent les dotations qui sont importantes pour le bien-être des réfugiés soudanais et des communautés d'accueil, allant du nombre d'enfants jusqu'à la disponibilité des services de base. L'encadré 4 énumère les dotations et décrit brièvement la méthode de décomposition utilisée dans cette analyse (l'annexe D détaille les résultats).

L'écart de bien-être entre les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil s'est avéré statistiquement significatif dans tous les quintiles de consommation. Les réfugiés soudanais les plus pauvres ont une consommation supérieure (9 %) à celle des ménages les plus pauvres des communautés d'accueil, en partie en raison de l'accès aux programmes d'aide et aux services de base (Figure 5.1). Cependant, les réfugiés soudanais de tous les autres quintiles ont des niveaux de bien-être nettement inférieurs. En particulier, la consommation des réfugiés soudanais les plus riches est inférieure (55 %) à celle du quintile supérieur des communautés d'accueil. Ceci est cohérent avec les observations de la section 4.1.

39. Les coefficients de la figure 5.1 reflètent les différences logarithmiques de consommation. Pour interpréter la différence réelle de consommation entre réfugiés et communautés d'accueil, il convient d'appliquer la formule suivante : différence = $(e^{\text{coef}} - 1)$.

Figure 5.1. Écart de bien-être entre les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil, par quintile

DIFFÉRENCE LOGARITHMIQUE DE CONSOMMATION ENTRE RÉFUGIÉS ET COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL

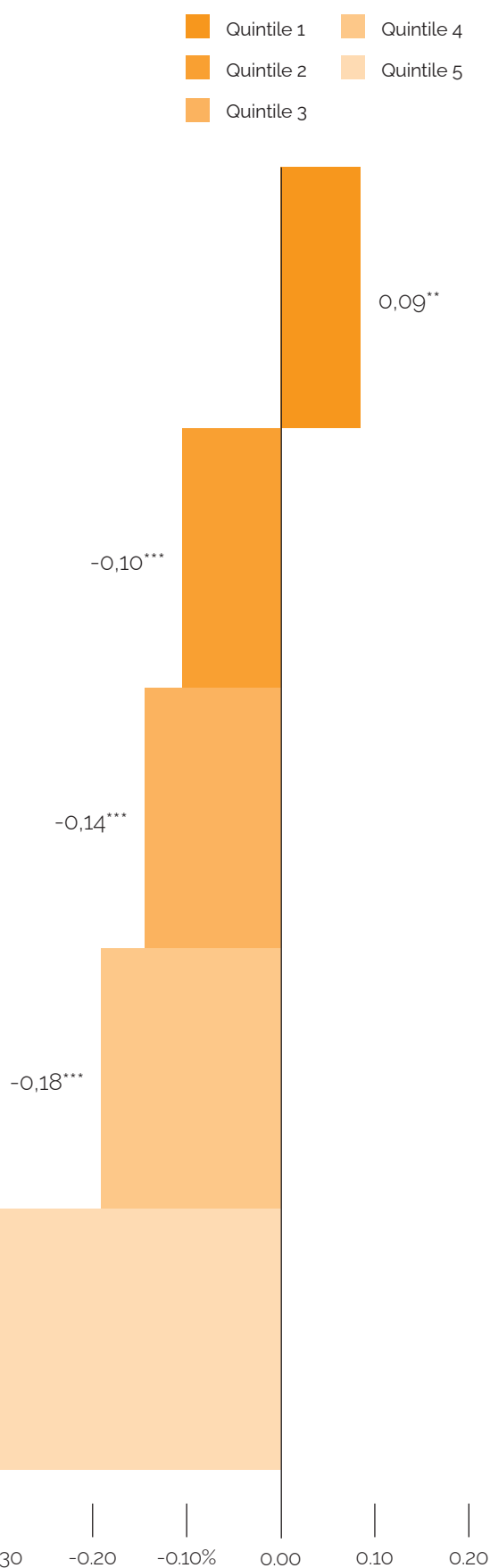


Encadré 4. Méthodes de décomposition et classification des dotations

Différentes méthodes de décomposition ont été introduites par Oaxaca (1973) et Blinder (1973) pour décomposer la variation des salaires au fil du temps. Depuis, de nouvelles méthodes ont été largement utilisées, notamment celles de Bourguignon, Ferreira et Lustig (2005), Firbo, Fortin et Lemieux (2009) et Juhn, Murphy et Pierce (1993). En général, les méthodes de décomposition sont utilisées pour expliquer l'écart dans les moyennes d'une variable de résultat (par exemple, la consommation ou le statut de pauvreté) entre deux groupes de population (comme les hommes et les femmes). L'écart est ensuite décomposé en deux composantes explicatives : les différences dans les déterminants entre les deux groupes et dans les effets de ces déterminants.

L'analyse est basée ici sur la méthode de Firbo, Fortin et Lemieux (2009), qui permet de faire varier la décomposition en différents points de la distribution. Cette méthode consiste en une régression de la fonction d'influence recentrée pour différents quantiles de la distribution inconditionnelle de consommation par habitant sur les variables explicatives. L'utilisation de cette méthode vise à expliquer l'écart de bien-être entre les réfugiés et les communautés d'accueil en les décomposant en termes de disparités des dotations et disparités des rendements des dotations. Sur la base des résultats des chapitres précédents, sont considérés les principaux types de dotations suivants :

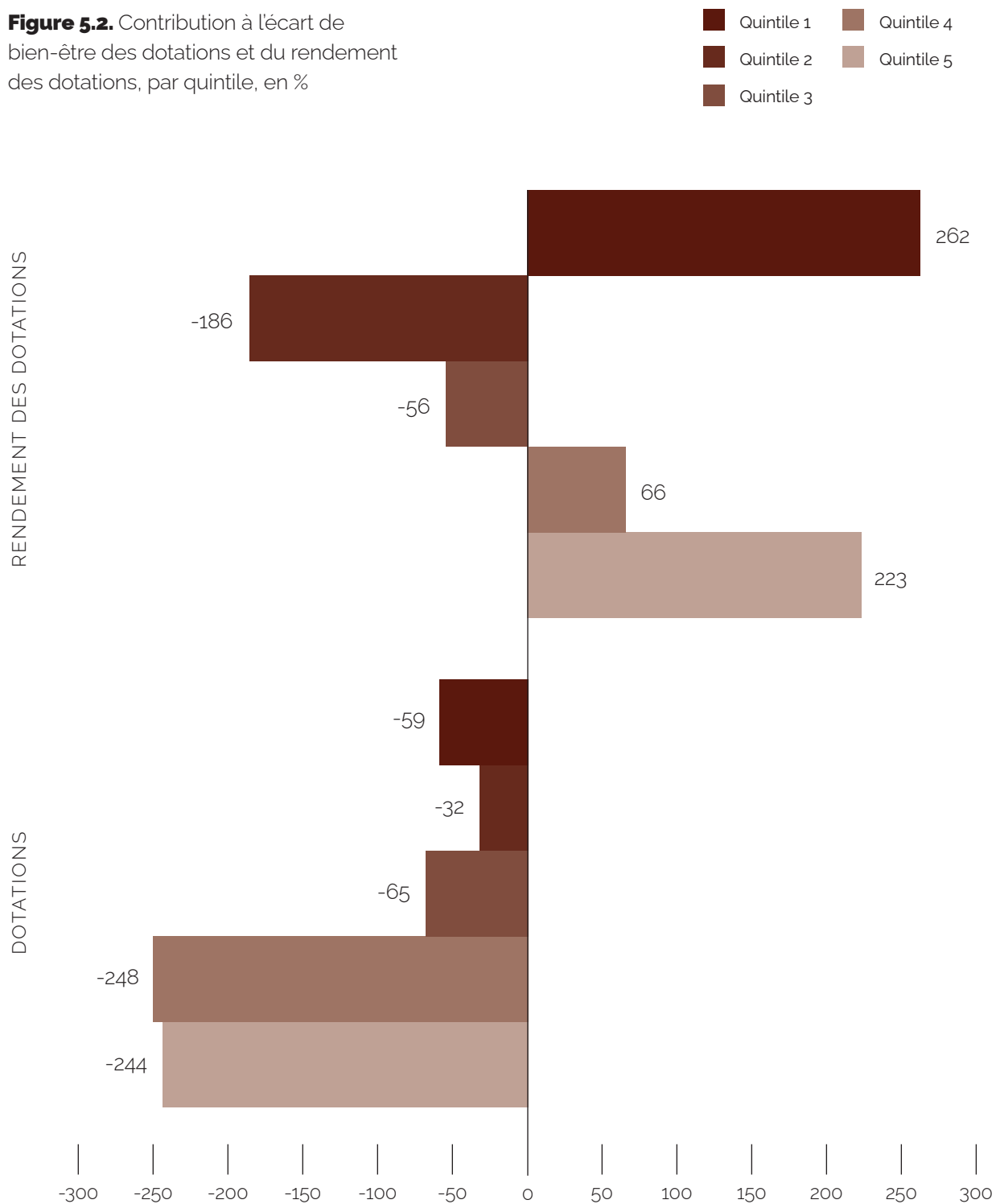
- + **Données démographiques** : taille du ménage, nombre d'enfants, âge, sexe et situation matrimoniale du chef de ménage, éducation des membres adultes
- + **Actifs productifs** : téléphone portable, véhicule, terrain, intrant agricole, bétail
- + **Sources de revenus** : salaire, revenus agricoles, petites entreprises familiales, envoi de fonds
- + **Disponibilité des services de base** : eau potable, distance de l'école, distance du centre de santé, distance des marchés
- + **Exposition aux chocs** : santé (maladie, décès), catastrophes naturelles (inondation, sécheresse), prix alimentaires



De façon générale, la disparité des dotations entre réfugiés soudanais et communautés d'accueil exacerbe l'écart de bien-être. Ce facteur est encore plus important parmi les groupes les plus riches. Les différences de dotations peuvent représenter près de 250 % de l'écart

de consommation entre les deux quintiles supérieurs du groupe des réfugiés soudanais et leurs homologues des communautés d'accueil tchadiennes (Figure 5.2). Cela explique également environ 50 % de l'écart de bien-être entre les quintiles inférieurs des deux groupes.

Figure 5.2. Contribution à l'écart de bien-être des dotations et du rendement des dotations, par quintile, en %

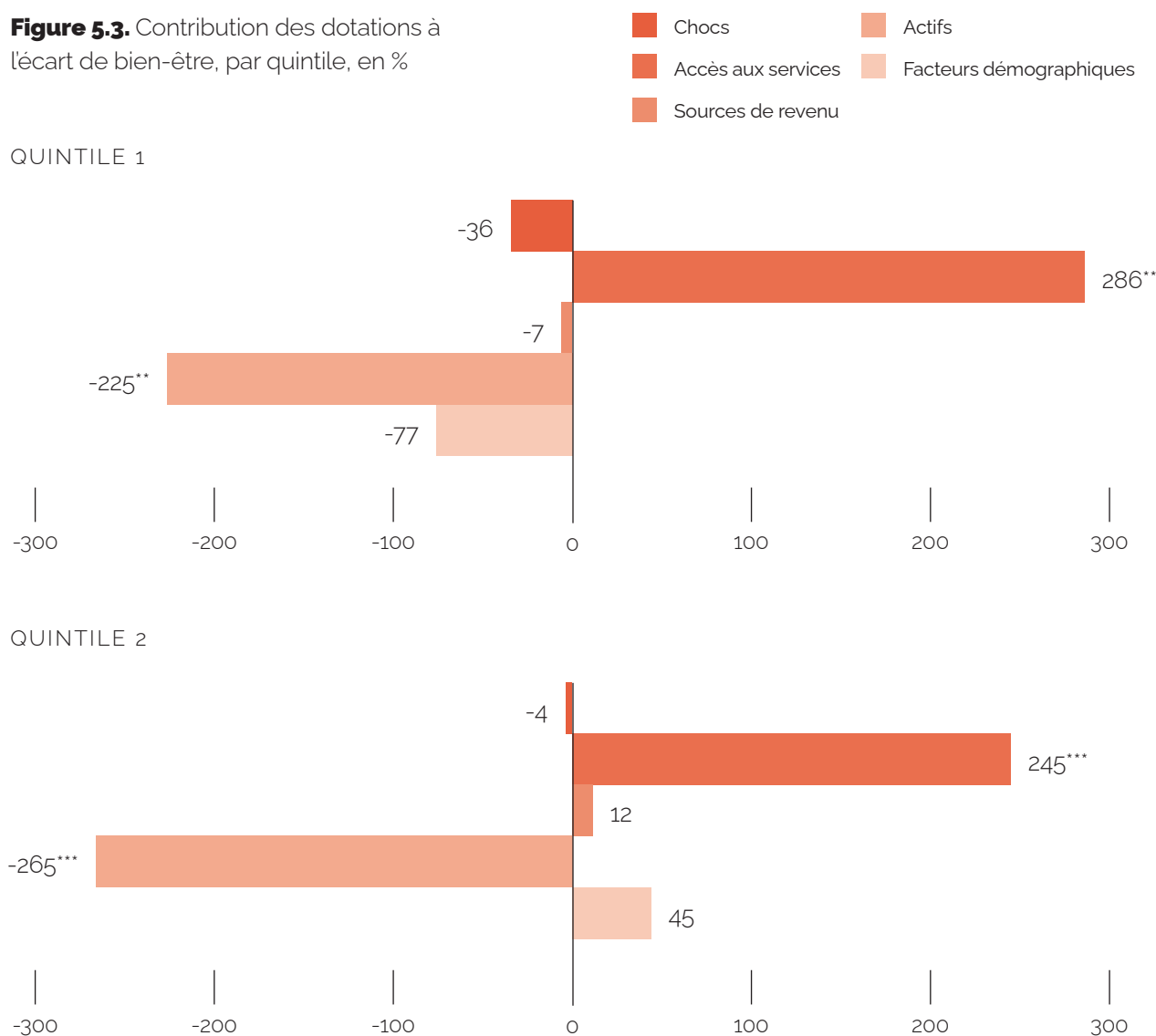


En ce qui concerne le type de dotation, les distinctions les plus notables se situent dans deux groupes : la possession d'actifs productifs et la disponibilité des services de base. Cette tendance est constante dans tous les quintiles (Figure 5.3). Ces deux dotations contribuent à l'écart de bien-être dans des directions opposées : alors que la disparité dans l'ensemble des actifs productifs creuse l'écart de bien-être, les différences dans l'accès aux services les réduisent.

En particulier, le fait de posséder un terrain ou un véhicule creuse l'écart de bien-être entre réfugiés soudanais et communautés d'accueil, en particulier parmi les plus pauvres (voir Annexe D pour les résultats détaillés). Parmi les réfugiés soudanais adultes en

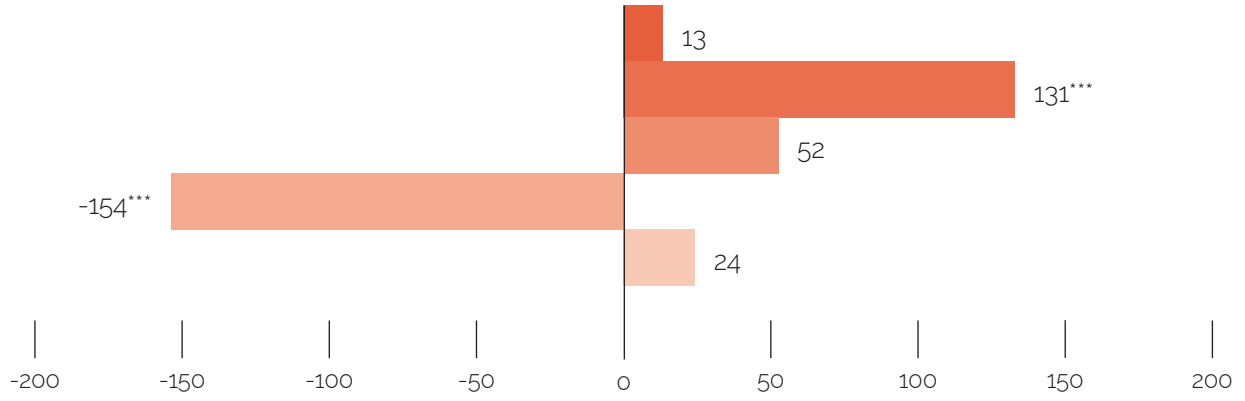
âge de travailler, 68 % travaillent dans l'agriculture et 3 % dans les transports. La terre et les véhicules sont essentiels aux activités génératrices de revenus des ménages. Mais moins de 2 % des ménages soudanais possèdent une parcelle, contre 84 % des ménages des communautés d'accueil. Cette disparité contribue pour environ 200 % à l'écart de bien-être avec une ampleur plus grande dans les deux quintiles inférieurs. La possession d'un véhicule représente environ 15 % de l'écart de bien-être dans toute la distribution de la consommation. Il est intéressant de noter que la possession de bétail est importante pour les trois quintiles supérieurs, où environ 15 à 20 % des différences de consommation entre les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil proviennent de disparités dans la propriété du bétail.

Figure 5.3. Contribution des dotations à l'écart de bien-être, par quintile, en %

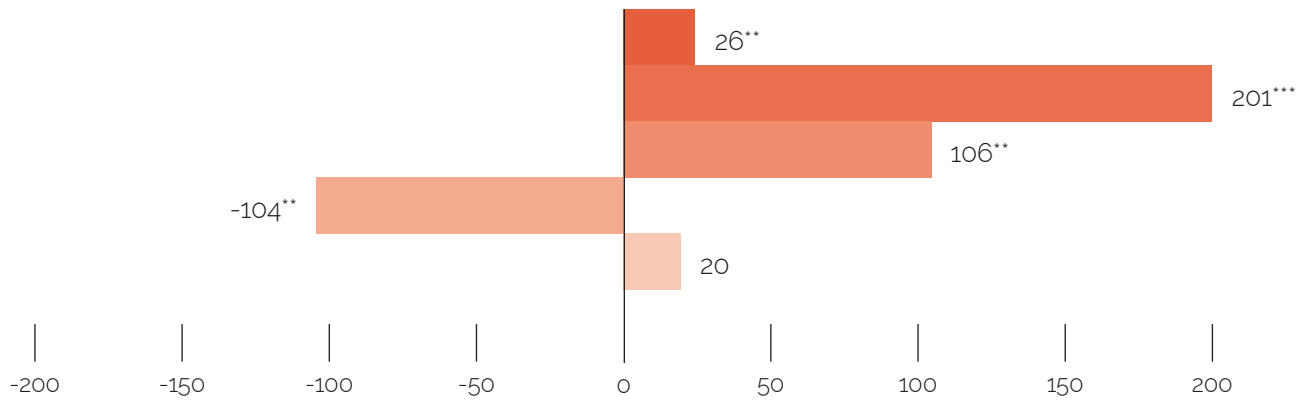


■ Chocs ■ Accès aux services ■ Sources de revenu ■ Actifs ■ Facteurs démographiques

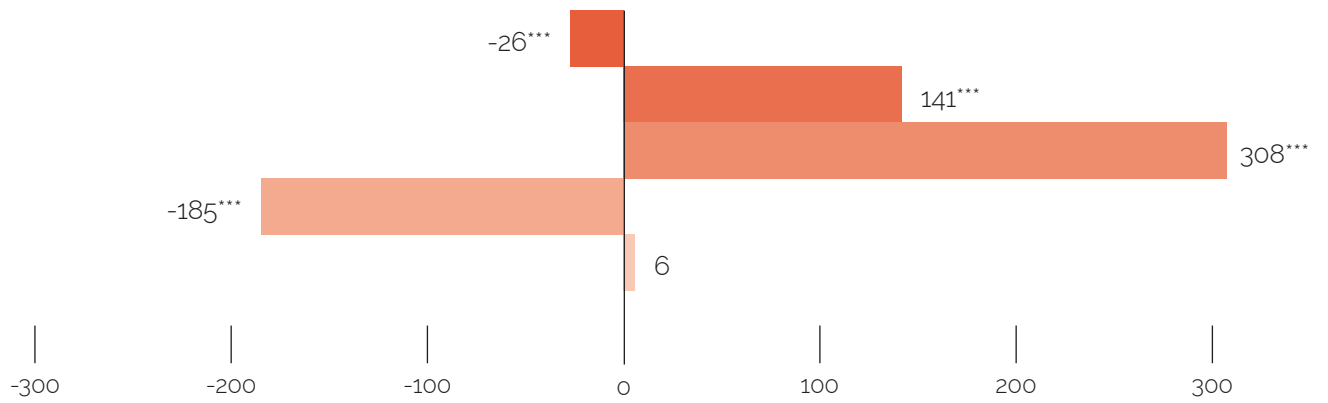
QUINTILE 3



QUINTILE 4



QUINTILE 5



Cependant, un meilleur accès aux services de base apporte aux réfugiés soudanais une aide considérable leur permettant de combler l'écart de bien-être avec les communautés d'accueil. Comme indiqué précédemment, plus de 80 % des ménages soudanais vivent à moins de 2 km d'une école, d'un centre de soins de santé ou d'un marché. Dans le même temps, seuls 40 % des ménages des communautés d'accueil sont proches d'une école et moins de 15 % ont un accès similaire à un centre de santé ou à un marché. Ces différences de disponibilité des services de base peuvent expliquer plus de 200 % de l'écart de consommation entre les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil dans les deux quintiles inférieurs et environ 150 % de l'écart dans le quintile supérieur (Figure 5.3).

Dans le même temps, les différences de dotation démographique n'ont joué qu'un rôle mineur dans l'explication de l'écart de bien-être entre les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil, et les sources de revenus et l'exposition aux chocs sont plus pertinentes pour les quintiles supérieurs (voir Figure 5.3). Malgré des ménages de plus grande taille, une plus grande proportion de ménages dirigés par des femmes et un niveau d'éducation nettement plus élevé parmi les membres adultes, les réfugiés soudanais ne considèrent pas ces caractéristiques démographiques comme permettant d'expliquer l'écart de bien-être entre eux et les communautés d'accueil. Cependant, la disparité des revenus agricoles a un effet positif sur la réduction de l'écart de bien-être entre les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil dans les 3 quintiles supérieurs, la plus grande ampleur dans le quintile 5. Néanmoins, les différences de revenus tirés des petites entreprises familiales ont une conséquence inverse et creusent l'écart de bien-être. Par ailleurs, les envois de fonds et les revenus salariaux ne contribuent guère à expliquer l'écart de bien-être. Parmi tous les chocs examinés dans cette analyse, la différence d'exposition aux chocs de santé, comme la maladie ou le décès d'un membre de la famille, aggrave l'écart de bien-être. Cependant, l'exposition à des prix alimentaires élevés a un impact plus négatif sur les communautés d'accueil.

La contribution du rendement des dotations à l'écart de bien-être entre les réfugiés et les communautés d'accueil est mitigée. Compte tenu des différences de dotations évoquées précédemment, le rendement des dotations représente environ 200 % de l'écart de bien-être pour les deux quintiles inférieurs et le quintile supérieur. L'ampleur est plus faible, environ 60 %, pour les quintiles 3 et 4 (Figure 5.2). Cependant, le sens de la contribution est double : les différences de rendement de l'ensemble des dotations contribuent à réduire l'écart entre les groupes les plus pauvres et les plus riches, mais ont un effet inverse sur les ménages situés au milieu de la distribution.

La disparité entre les rendements des sources de revenus est le facteur le plus important en termes de contribution à la réduction de l'écart de bien-être (Figure 5.4). Cela est dû en grande partie aux différences de rendement des dotations agricoles, en particulier pour les ménages du quintile supérieur (voir l'annexe D pour les résultats détaillés). En d'autres termes, les réfugiés soudanais du quintile supérieur sont les mieux placés pour transformer leur dotation agricole en revenus plus élevés et combler l'écart de bien-être avec leurs homologues des villages d'accueil. L'écart de bien-être reste cependant important, les réfugiés soudanais du quintile supérieur ne consommant que la moitié de la consommation des ménages similaires des communautés d'accueil.

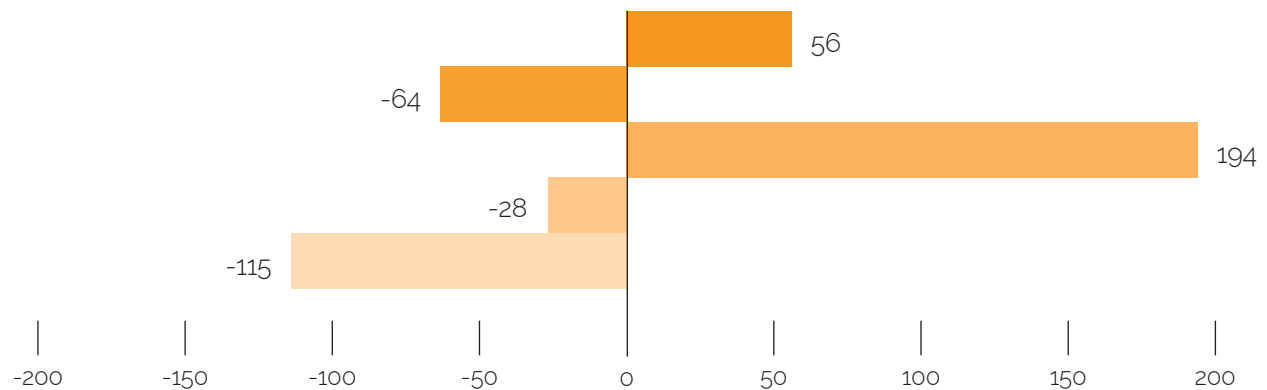
Malgré un meilleur accès aux services de base, le rendement de cette dotation est plus faible pour les réfugiés soudanais que pour les communautés d'accueil. En fait, le rendement lié à la proximité d'une école ou d'un centre de santé et un meilleur accès à l'eau potable ne semble pas aider les réfugiés à combler l'écart de bien-être (Annexe D). Toutefois, le rendement lié à la proximité d'un marché a une contribution mitigée. Bien que représentant environ 30 % de l'écart de bien-être dans les quintiles inférieur et supérieur, il creuse l'écart de bien-être entre les réfugiés soudanais les plus pauvres et les ménages les plus pauvres des communautés d'accueil, mais réduit l'écart pour les ménages les plus riches.

Les actifs productifs des réfugiés soudanais ont un rendement limité en raison des désavantages liés à la possession de ces actifs. Non seulement l'écart de bien-être se creuse en raison des disparités en matière de possession des terres et des véhicules, mais les réfugiés soudanais ont également du mal à transformer leurs actifs déjà insuffisants en revenus plus élevés. Les différences de rendement de la possession d'un véhicule expliquent environ 30 % de l'écart de bien-être, mais ces différences sont beaucoup plus élevées pour le rendement de la propriété foncière, en particulier pour le quintile supérieur. L'écart de rendement de la propriété foncière représente près de 300 % de l'écart de bien-être. Cela suggère que la qualité des terres appartenant aux réfugiés soudanais et aux membres des communautés d'accueil peut différer (Banque mondiale, 2020a).

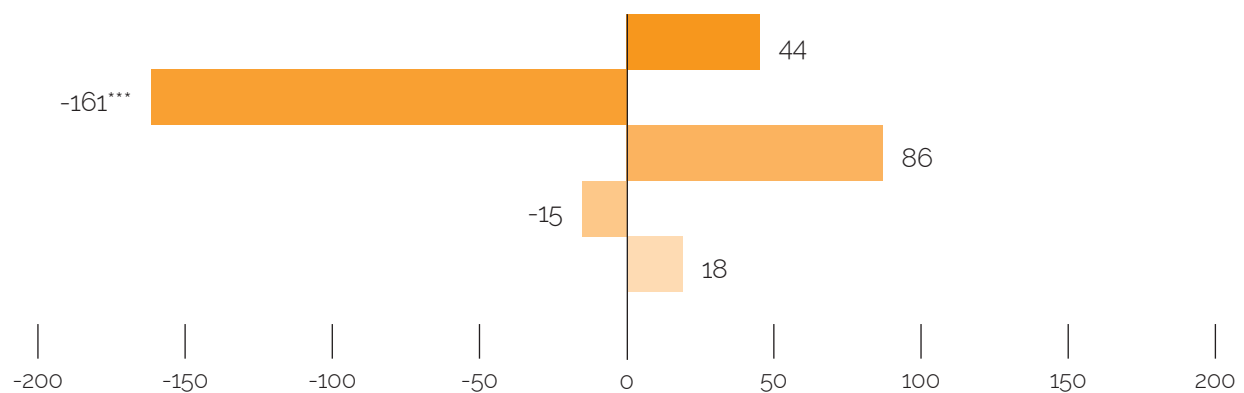
Figure 5.4. Contribution du rendement des dotations à l'écart de bien-être, par quintile, en %

- Chocs
- Accès aux services
- Sources de revenu
- Actifs
- Facteurs démographiques

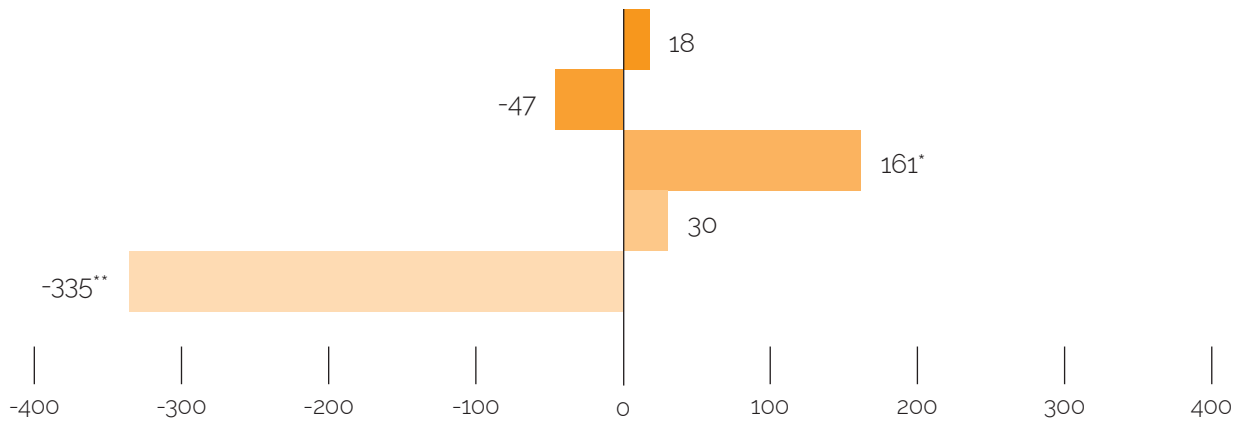
QUINTILE 1



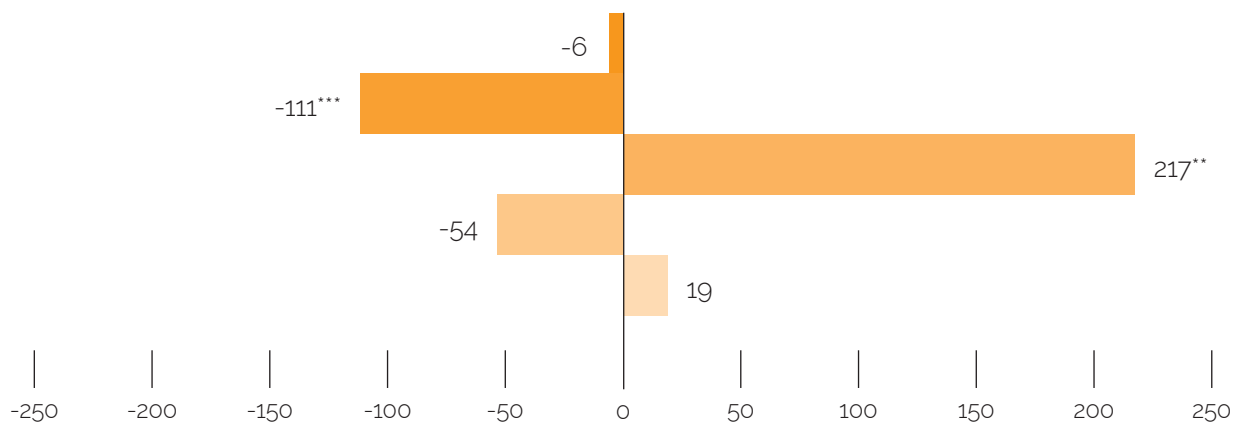
QUINTILE 2



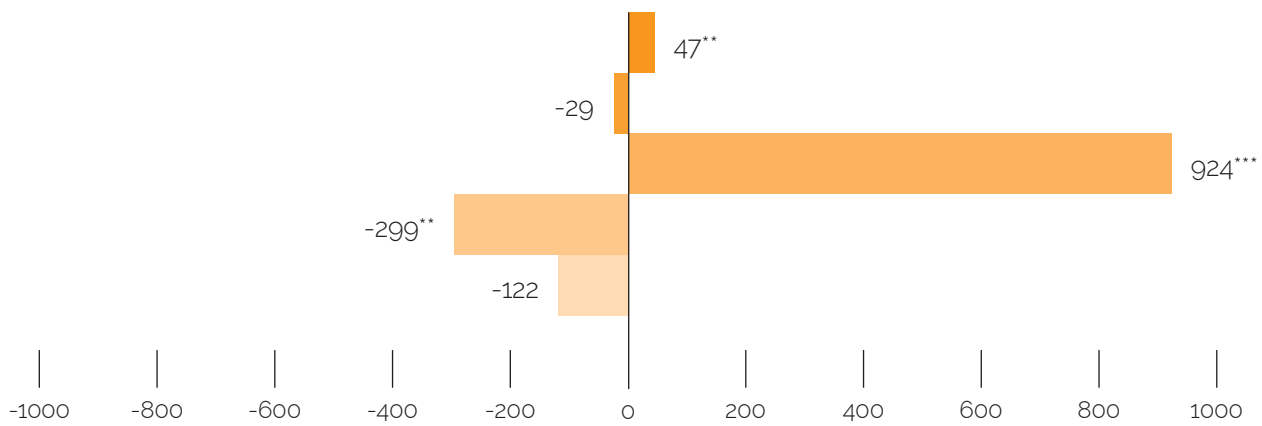
QUINTILE 3



QUINTILE 4



QUINTILE 5



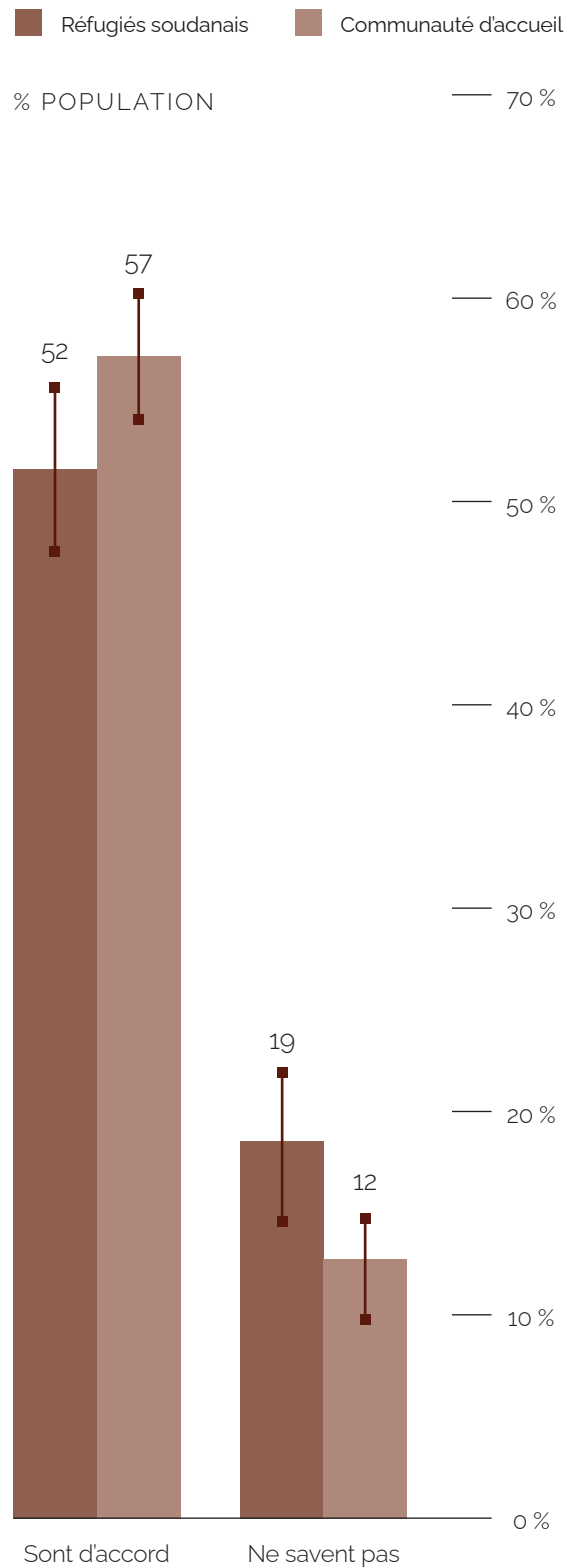
Perception du bien-être

Si les sections précédentes détaillent les éléments probants du bien-être respectif des réfugiés soudanais et des communautés d'accueil, ces mesures peuvent ne pas correspondre à la perception qu'ont les personnes du bien-être. Or cette perception influence leurs relations communes et affecte l'environnement et l'intégration des réfugiés dans les communautés locales.

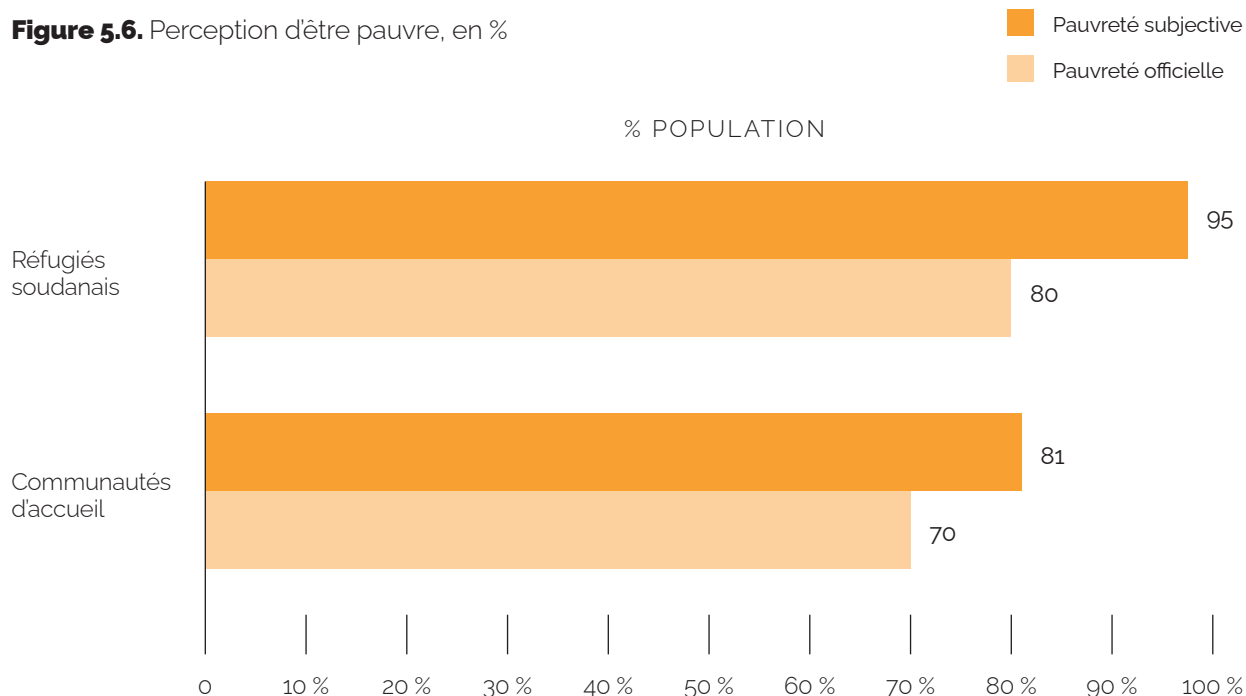
De nombreuses études empiriques montrent des relations compliquées entre réfugiés et communautés d'accueil. Certaines communautés d'accueil ont un avis négatif sur les réfugiés et les considèrent comme une menace sécuritaire et économique (Goot et Watson, 2005 ; Louis et coll., 2007 ; Schweitzer et coll., 2005). Au contraire, d'autres communautés affichent des préoccupations humanitaires et un sens de responsabilité morale pour le bien-être des réfugiés (Nickerson et Louis, 2008 ; Verkuyten et coll., 2018 ; McFarland, Webb et Brown, 2012 ; Reysen et Katzarka-Miller, 2013). Au Tchad, Watson et coll. (2018) montrent que l'afflux massif de réfugiés a un impact négatif sur l'environnement et le partage des ressources naturelles des villages d'accueil, comme les terres et les arbres pour le bois de chauffage. Toutefois, les communautés d'accueil ont bénéficié de l'infrastructure des services sociaux offerts dans les camps de réfugiés. Dans cette section, sont examinées les différences de perception du bien-être entre les réfugiés et les communautés d'accueil au Tchad.

Concernant la perception selon laquelle le Tchad est un pays aux ressources limitées, il existe peu de différence entre les réfugiés soudanais et les communautés d'accueil. Bien que la différence ne soit pas statistiquement significative, environ 57 % des membres des communautés d'accueil et 52 % des réfugiés soudanais des camps conviennent que le Tchad est un pays pauvre (Figure 5.5). Cependant, tous les réfugiés soudanais ne sont pas tout à fait sûrs de connaître la situation sociale du pays, même après avoir vécu ici pendant plus d'une décennie. Près de 20 % des réfugiés soudanais ne savent pas si le Tchad est pauvre. Ce pourcentage est nettement inférieur (12 %) pour les communautés d'accueil.

Figure 5.5. Opinion selon laquelle le Tchad est un pays pauvre, en %



Note: Intervalle de confiance à 95% entre parenthèse

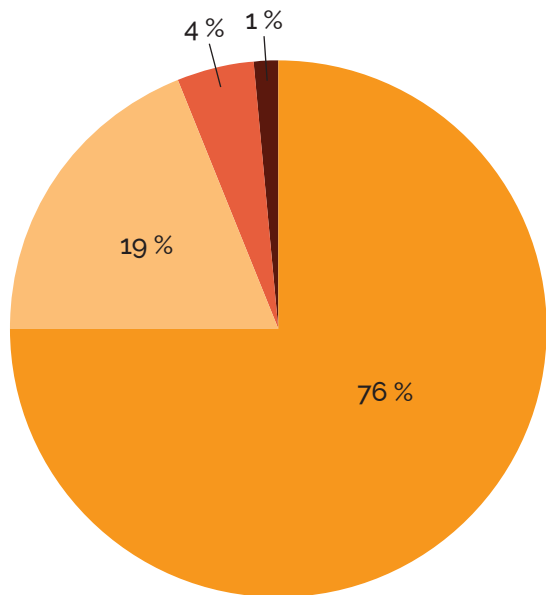
Figure 5.6. Perception d'être pauvre, en %

Ensuite, les réfugiés soudanais comme les communautés d'accueil se considèrent comme plus pauvres que ne l'indiquent les estimations officielles. Cela suggère que la pauvreté subjective peut être une notion qui dépasse le cadre de la pauvreté mesurée en termes monétaires, et que les personnes ont intériorisé d'autres notions en matière de ce qui leur manque et de ce qui leur est important, comme les opportunités d'emploi et la mobilité sociale. La plupart des personnes ont déclaré connaître leur statut de pauvreté et, en fait, moins de 2 % de la population des réfugiés soudanais et des communautés d'accueil ne connaissent pas leur statut. De plus, 95 % des réfugiés soudanais se considèrent comme pauvres alors que le taux officiel est de 80 %. De même, 81 % des membres des communautés d'accueil pensent qu'ils sont pauvres alors que le taux officiel est de 70 % (Figure 5.6). Il est intéressant de noter que près de 10 % de la population des communautés d'accueil et près de 5 % des réfugiés soudanais pensent qu'ils ne sont pas pauvres alors que les données officielles estiment qu'ils le sont (Figure 5.7). En d'autres termes, ils ont une opinion plus optimiste de leur bien-être matériel que ne l'est la situation réelle.

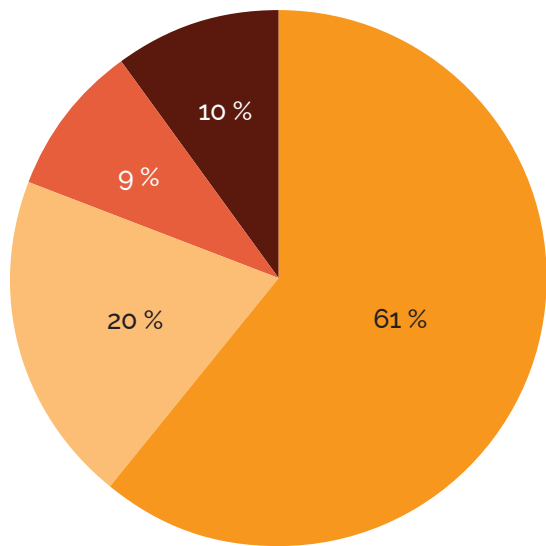
Non seulement la majorité des réfugiés soudanais se considèrent comme pauvres, mais ils pensent également vivre dans une pauvreté pire que ne le suggèrent les données officielles. Dans une moindre mesure, cette constatation est également vraie pour les membres des communautés d'accueil. Pour dépasser la notion binaire de pauvre et non pauvre, il a été demandé aux répondants de classer leur situation sur une échelle de 1 à 6, 1 étant l'extrême pauvreté et 6 la plus grande richesse. Si les données officielles de consommation décrites à la section 3.1 étaient utilisées pour classer les ménages sur les 6 points de cette échelle, les plus pauvres à gauche et les plus riches à droite, environ 16,7 % de la population serait représentée à chacun des six points. Cependant, l'étude a révélé qu'une proportion écrasante de personnes pensent être les plus pauvres des pauvres : 85 % des réfugiés soudanais et 75 % des personnes des communautés d'accueil pensent être au niveau 1 ou 2 [Figure 5.8].

Figure 5.7. Recouvrement pauvreté ressentie et pauvreté officielle, en %

- Pauvres subjectifs, pauvres officiels
- Non pauvres subjectifs, pauvres officiels
- Pauvres subjectifs, non pauvres officiels
- Non pauvres subjectifs, non pauvres officiels



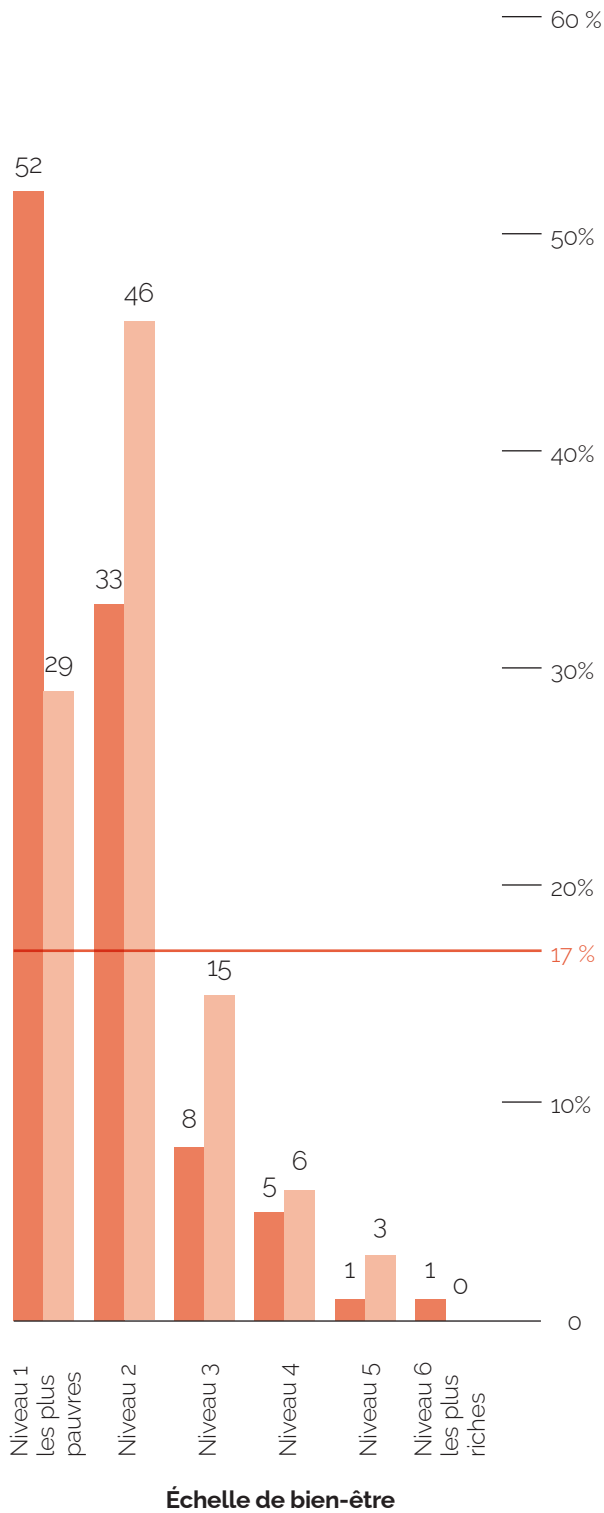
Réfugiés soudanais



Communautés d'accueil

Figure 5.8. Échelle de bien-être subjectif, en %

- Soudanais
- Communautés d'accueil
- Échelle officielle

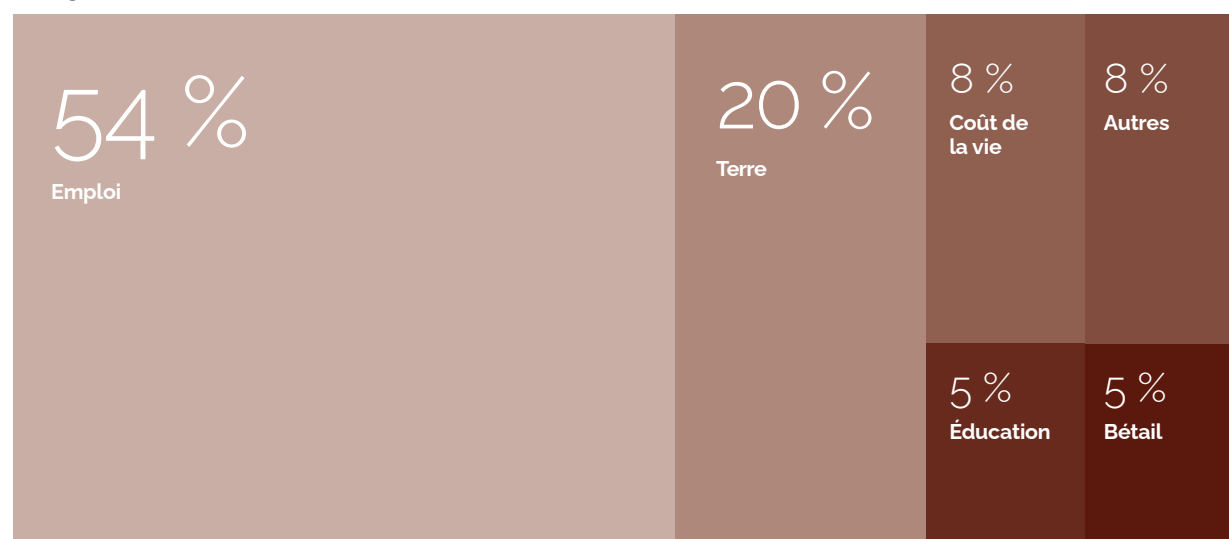


Malgré la disparité entre opinions et preuves empiriques concernant la pauvreté, ces deux sources confirment les mêmes causes à la pauvreté : la rareté des opportunités d'emploi et, pour les réfugiés, le manque d'accès à la terre. Comme indiqué dans la section 3.3, les réfugiés doivent compléter l'aide reçue par d'autres sources de revenus afin de maintenir un minimum de moyens de subsistance. Mais le marché du travail est tendu : 54 % des réfugiés soudanais ont cité l'absence d'emploi comme la principale cause de leur niveau de pauvreté [Figure 5.9]. Cela signifie que des

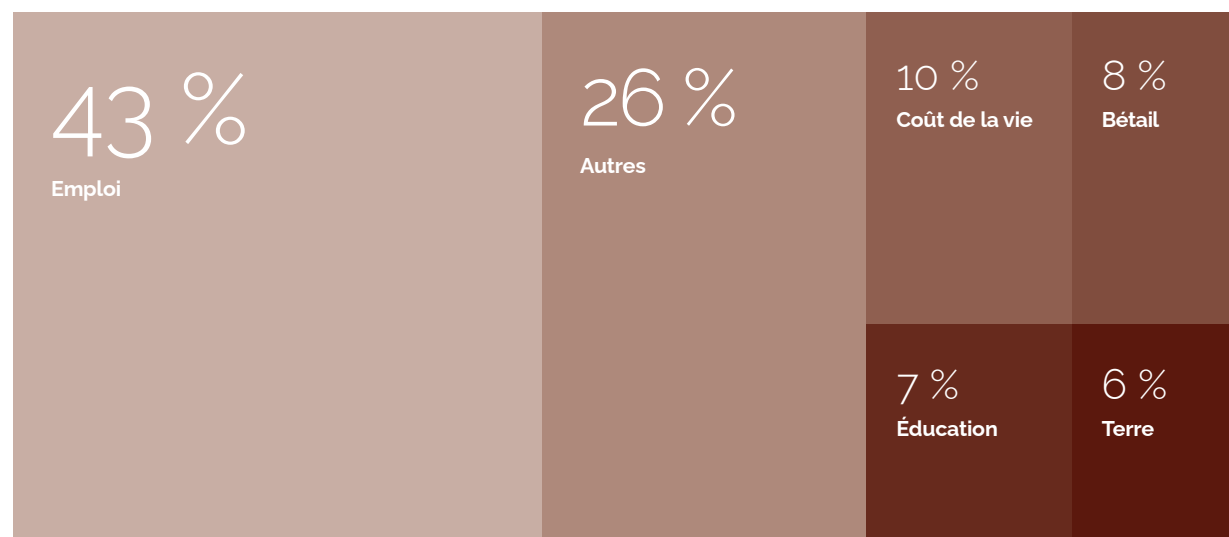
programmes d'assistance sociale insuffisants ne sont pas la principale cause de la situation désastreuse des camps, mais que prévaut le besoin essentiel pour les réfugiés soudanais de travailler. En ce qui concerne les communautés d'accueil, 43 % de leur population citent la pénurie d'emploi comme la principale cause de pauvreté. Les données qui permettraient de savoir si le problème s'est aggravé depuis l'arrivée des réfugiés ne sont pas disponibles. Par ailleurs, environ 20 % des réfugiés soudanais ont indiqué que l'accès à la terre est la principale cause de leur pauvreté.

Figure 5.9. Principales causes de la pauvreté, en %

Réfugiés Soudanais



Communautés d'accueil



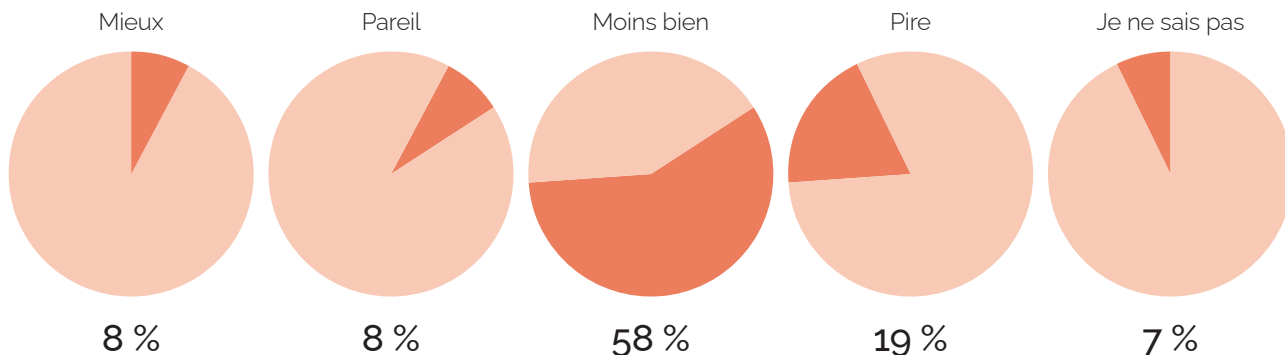
De plus, les réfugiés soudanais considèrent que leurs moyens d'existence sont au Tchad pires que ceux dont ils disposaient au Soudan. L'échantillon est limité aux réfugiés soudanais âgés de 35 ans et plus afin qu'ils puissent se remémorer la situation précédant leur départ du Soudan. Près de 60 % des répondants déclarent que leur bien-être s'est détérioré par rapport au niveau de bien-être dont ils bénéficiaient avant de quitter le Soudan et 19 % d'entre eux qu'il est bien pire. Une tendance similaire est observée en ce qui concerne l'insécurité alimentaire [Figure 5.10].

Près de la moitié des personnes des communautés d'accueil considèrent la sécurité alimentaire et leur bien-être pires qu'auparavant, mais ne semblent pas attribuer ces dégradations à l'arrivée des réfugiés soudanais. Pour vérifier l'attitude des communautés d'accueil

vis-à-vis des réfugiés, les ménages des communautés d'accueil ont été randomisés en deux groupes : un groupe est invité à comparer sa situation d'aujourd'hui [bien-être et sécurité alimentaire] avec celle d'il y a 20 ans, l'autre groupe à comparer sa situation d'aujourd'hui avec celle précédant l'arrivée des réfugiés soudanais. L'échantillon est limité aux chefs de ménage âgés de 35 ans ou plus afin qu'ils puissent se remémorer la situation d'il y a 20 ans et celle avant l'arrivée des réfugiés. Il n'est pas constaté de différence significative dans les réponses des deux groupes. Environ la moitié des ménages des deux groupes considèrent leur situation comme pire [Figure 5.11 et Figure 5.12], bien que moins de ménages ont répondu « ne pas savoir » dans le second groupe [avant l'arrivée des réfugiés étant la référence]. Il se peut que les souvenirs de l'arrivée des réfugiés soient plus vivaces que les souvenirs remontant à quelques années en arrière.

Figure 5.10. Bien-être actuel comparé au bien-être antérieur, en %

BIEN-ÊTRE



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

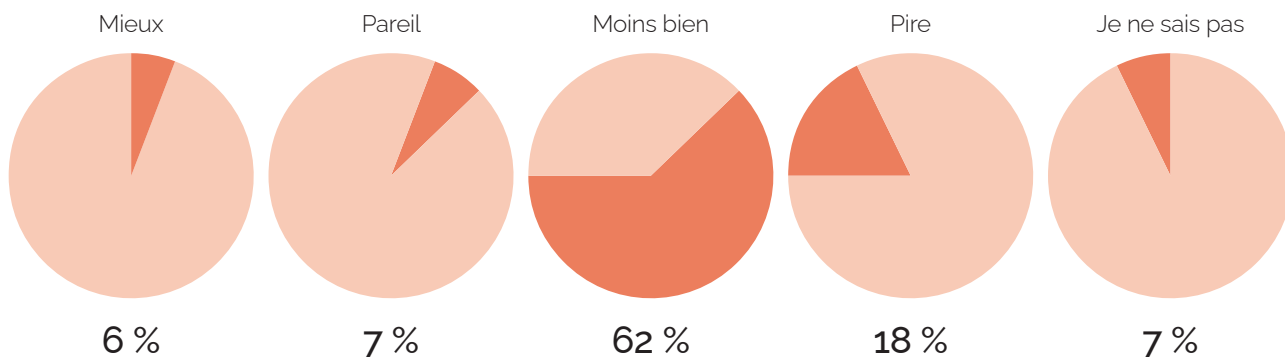
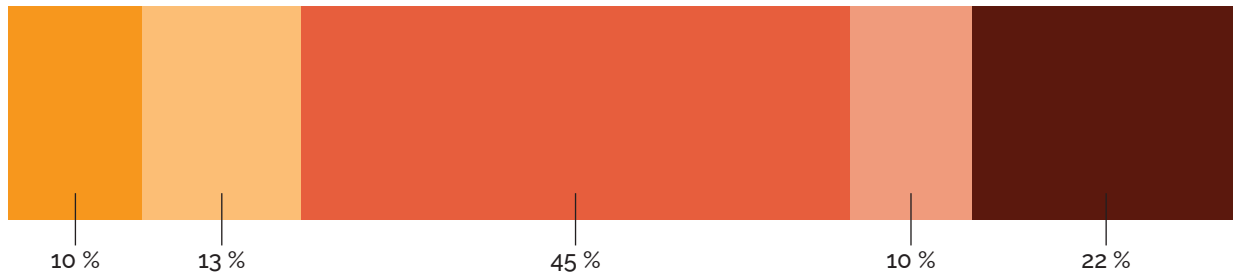


Figure 5.11. Bien-être et attitude des communautés d'accueil à l'égard des réfugiés, en %



PAR RAPPORT À LA SITUATION D'IL Y A 20 ANS



PAR RAPPORT À LA SITUATION AVANT L'ARRIVÉE DES RÉFUGIÉS

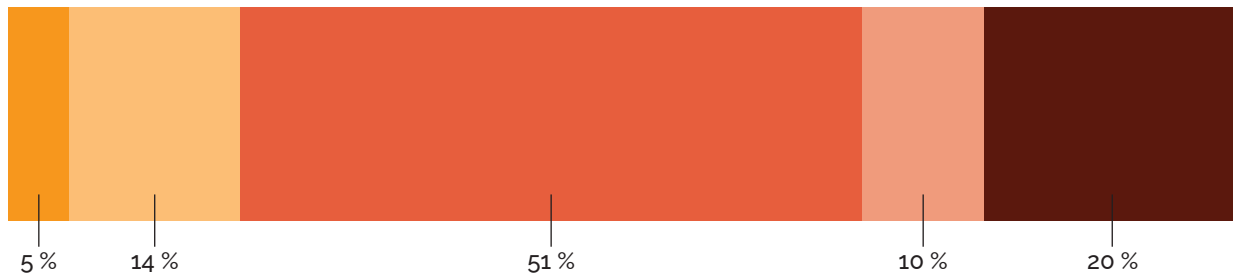


122

Figure 5.12. Sécurité alimentaire et attitude des communautés d'accueil à l'égard des réfugiés, en %



PAR RAPPORT À LA SITUATION D'IL Y A 20 ANS



PAR RAPPORT À LA SITUATION AVANT L'ARRIVÉE DES RÉFUGIÉS



Chapitre 6

La voie à suivre

123



Les chapitres précédents ont dressé un tableau complet de la population de réfugiés au Tchad, depuis l'hétérogénéité de ses caractéristiques démographiques aux multiples aspects de son bien-être en comparaison avec les communautés d'accueil et la population tchadienne en général. Ces éléments permettent de répondre à la question générale de ce rapport : que peut-on faire pour aider les réfugiés à reconstruire leur vie et à devenir autonomes, tout en créant un environnement dans lequel les réfugiés et les communautés d'accueil peuvent prospérer ensemble ? La réponse à cette question est double : (a) adopter des mesures visant à garantir des moyens de subsistance pour les réfugiés, comme la sécurité alimentaire et les besoins fondamentaux et (b) adopter des me-

sures visant à stimuler une croissance durable des revenus tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil.

Le gouvernement du Tchad et ses partenaires humanitaires et de développement, en particulier le HCR et le PAM, ont déployé des efforts considérables et persistants en faisant preuve d'une grande générosité pour aborder les questions traitées dans ce rapport. L'approche progressive du gouvernement en matière d'accueil des réfugiés et la contribution substantielle des bailleurs de fonds permettent à près de 500 000 réfugiés d'être actuellement présents au Tchad, la plupart depuis plus de 15 ans. Pratiquement chaque année, de nouvelles situations d'urgence, à petite échelle, en particulier dans les régions de la frontière sud et du lac Tchad, provoquent un afflux croissant de réfugiés au Tchad. L'étape suivante impliquera de nouveau une approche globale et coordonnée du gouvernement et de ses partenaires humanitaires et de développement.

Ce chapitre présente cinq recommandations. La première vise à garantir des moyens de subsistance de base immédiats aux réfugiés à court terme et les quatre recommandations suivantes visent à créer une croissance durable des revenus à long terme afin de progressivement réduire la pression sur l'aide.



1.

Poursuivre l'aide alimentaire à court terme

L'insécurité alimentaire continue d'être une menace majeure pour les communautés de réfugiés : selon l'étude, 63 % des réfugiés centrafricains et 47 % des réfugiés soudanais ne peuvent pas satisfaire leurs besoins caloriques quotidiens. Il en est de même pour les communautés d'accueil. Par conséquent, la priorité absolue, tant pour les bailleurs de fonds que pour le gouvernement chargé de structurer le programme d'aide, consiste à se concentrer sur l'aide alimentaire, du moins à court terme. Les trois suggestions suivantes visent à renforcer l'autonomie des réfugiés, pour progressivement atténuer la pression sur l'aide.

Suggestions

- + **Poursuivre le programme actuel d'aide alimentaire des bailleurs de fonds pour les réfugiés et l'aide alimentaire du gouvernement au sein des communautés d'accueil.**
- + **Accroître l'aide alimentaire et étendre sa couverture pour ce qui concerne les réfugiés centrafricains.** Le programme bénéficie à 72 % des réfugiés centrafricains et 91 % des réfugiés soudanais et pourtant, l'insécurité alimentaire persiste. Cela suggère que le programme n'est pas suffisamment généreux. De plus, de nombreux réfugiés centrafricains, bien que généralement en situation d'insécurité alimentaire généralisée, n'ont pas encore bénéficié du programme.
- + **Étendre la couverture dans les communautés d'accueil, avec des financements provenant du gouvernement ou du gouvernement et des bailleurs de fonds.** Alors que près de 40 % des communautés d'accueil sont en situation d'insécurité alimentaire, moins de 15 % ont reçu une aide alimentaire. Fournir cette aide aux communautés d'accueil n'est pas seu-

lement une obligation humanitaire, mais c'est aussi une mesure d'incitation pour que les communautés locales accueillent des réfugiés. Cela est particulièrement important lorsque les communautés d'accueil doivent partager avec les réfugiés des ressources limitées, comme la terre, pour générer des revenus.

- + **Allouer l'aide alimentaire par habitant ou équivalent-adulte** pour tenir compte des variations importantes dans la taille des familles et de la répartition par âge (par exemple, enfants, adultes, personnes âgées).

Toutefois, les mesures suivantes doivent être appliquées avec précaution :

- + **Cibler très scrupuleusement les programmes alimentaires pour réduire les coûts.** Bien que la diminution des ressources financières provenant des bailleurs de fonds contraigne sévèrement les activités humanitaires, le ciblage des programmes alimentaires à ce stade doit être mis en œuvre avec beaucoup de précautions, voire pas du tout, car l'insécurité alimentaire est toujours répandue. De plus, toute erreur de ciblage – par exemple, des ménages en situation d'insécurité alimentaire identifiés à tort comme des non-bénéficiaires – peut avoir des conséquences irréversibles sur des ménages déjà au bord du dénuement. Enfin, le ciblage de l'aide alimentaire dans les camps de réfugiés présentant des taux élevés d'insécurité alimentaire peut provoquer une énorme détresse mentale et des réactions fortes, voire violentes, de ménages désespérés. Les programmes d'aide peuvent être ciblés lorsque les réfugiés ont davantage accès à des sources de revenus viables pour assurer leur subsistance. Pour cela, des mesures visant une croissance durable des revenus sont proposées dans les sections suivantes.

- + **Remplacer partiellement ou totalement l'aide alimentaire par des transferts monétaires.** Les transferts monétaires présentent de nombreux avantages par rapport aux distributions alimentaires en matière de

40. Voir Gentilini (2016) pour une évaluation comparative de 14 évaluations d'impact dans 11 pays en développement qui ont comparé les modalités de transferts monétaires et d'aide alimentaire en nature.



flexibilité des dépenses et d'efficacité de l'administration des programmes⁴⁰. Ces dernières années, le milieu humanitaire a entrepris une transition importante des dons en nature vers des transferts monétaires. Pour le Tchad, il est important de veiller à ce que toute transition vers des transferts monétaires s'accompagne d'efforts pour augmenter l'offre alimentaire locale, afin d'éviter les impacts négatifs sur les prix locaux des denrées alimentaires. En effet, dans de nombreuses régions où la population de réfugiés est relativement importante par rapport aux communautés d'accueil, l'adoption des transferts monétaires pourrait entraîner une augmentation significative de la demande de denrées alimentaires sur les marchés locaux. Par ailleurs, bon nombre de camps de réfugiés se trouvent dans des zones éloignées, avec des liaisons routières limitées, ce qui limite une augmentation rapide de l'approvisionnement alimentaire depuis d'autres marchés. Cela pourrait conduire à une hausse des prix alimentaires. Comme le montrent les données de ce rapport, les prix élevés des denrées alimentaires sont déjà signalés comme l'un des trois principaux chocs menaçant les moyens de subsistance aussi bien par des réfugiés que par des communautés d'accueil. Néanmoins, un programme d'aide constitué de transferts monétaires plutôt que de denrées alimentaires pourrait être déployé rapidement dans les camps

de réfugiés situés dans les zones où les marchés alimentaires sont liquides comme à N'Djamena. Pour les camps de réfugiés situés dans des régions éloignées, mais dotées d'un potentiel de production agricole, comme la partie sud du pays, le passage aux transferts en espèces devrait être mis en œuvre progressivement et accompagné par des programmes de soutien à la production agricole locale, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil. Par contre, pour les camps situés dans des zones isolées où les conditions agroécologiques limitent la production alimentaire, comme le nord-est du pays, l'aide alimentaire peut être plus efficace que les transferts monétaires aux réfugiés. En mars 2021, le HCR et le PAM ont mené conjointement l'enquête SMART SENS tandis que l'enquête JAM est prévue pour juin 2021. Un des objectifs de ces enquêtes est d'évaluer les besoins alimentaires des réfugiés et des communautés d'accueil. Les résultats de l'enquête pourraient fournir des informations probantes susceptibles de soutenir la conception d'interventions appropriées et adaptées.



2. Adopter un mécanisme de graduation

Au cours des quinze dernières années, le gouvernement et les partenaires du développement ont apporté leur soutien aux réfugiés par le biais de nombreux programmes, allant des transferts en espèces ou en nature aux programmes d'éducation et de formation. Souvent, ces programmes ont été mis en œuvre sous forme de projets distincts, avec peu de résultats en ce qui concerne l'amélioration des revenus des réfugiés au Tchad. La combinaison de programmes complémentaires en une seule approche globale reposant sur un mécanisme de graduation peut répondre aux besoins immédiats des ménages et contribuer à favoriser une transition vers des revenus plus sûrs et plus durables. Cette approche repose sur l'idée que l'introduction d'une combinaison d'activités pendant une période limitée peut avoir des effets durables en stimulant les moyens de subsistance des ménages et en leur permettant d'investir dans des actifs et dans le travail indépendant.



Cette intervention multidimensionnelle a été appliquée dans de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne⁴¹ et dans le monde entier⁴², avec des résultats positifs pour la sécurité alimentaire, le revenu des ménages et la possession d'actifs (Banerjee et coll., 2015 ; Blattman et Dercon, 2016 ; Blattman, Fiala, et Martinez, 2013 ; FAO 2017). Au Tchad, la Banque mondiale mène actuellement un essai randomisé contrôlé portant sur la promotion des moyens de subsistance et de l'inclusion productive et sur leurs impacts directs et leurs retombées locales (*Promoting Livelihoods and Productive Inclusion: Direct Impacts and Local Spill-overs in Chad*). » L'objectif est d'évaluer comment de tels programmes de soutien multidimensionnels affectent le bien-être des bénéficiaires et de déterminer si l'intervention génère des retombées locales. Les résultats, lorsqu'ils seront disponibles, pourront éclairer la conception d'un programme de graduation efficace.

Suggestions

- + **Combiner en une approche globale de graduation des programmes complémentaires en matière de transferts monétaires, d'actifs productifs et de formation pour les réfugiés et les communautés d'accueil.** Pour réduire les coûts, certaines de ces mesures peuvent s'appuyer sur des programmes existants. Il convient de noter que la composante d'aide en espèces de l'approche de « graduation » ne vise pas à remplacer l'aide alimentaire ou monétaire destinée à améliorer la sécurité alimentaire, proposée à la section 6.1. Cette composante d'aide en espèces est plutôt recommandée comme un complément à utiliser pour les investissements productifs.
- + **Pour la composante en espèces, envisager à la fois des paiements forfaitaires et des versements à court terme.** Cette combinaison permettrait aux réfugiés d'utiliser les montants plus importants pour réaliser des investissements et les montants inférieurs pour lisser la

41. Le programme CASH+ de la FAO mis en œuvre au Burkina Faso, au Lesotho, au Malawi, au Mali, en Mauritanie, au Niger et en Somalie.

42. Les programmes avec graduation « *The Innovation for Action Plan* » en Éthiopie, au Ghana, au Honduras, en Inde, au Pakistan et au Pérou.

consommation afin de faire face aux chocs. Au moment de l'enquête, 80 % des réfugiés avaient subi au moins un type de choc, comme une maladie, une catastrophe naturelle ou des chocs de prix, et n'avaient disposé que d'un nombre très limité de mécanismes d'adaptation. Les transferts monétaires pourraient être extrêmement utiles pour les aider à retrouver une situation plus stable. Le paiement forfaitaire unique pourrait également servir de source de crédit pour l'investissement ou l'entrepreneuriat. Le manque de crédit freine manifestement la croissance des revenus. Une évaluation récente de l'impact des transferts monétaires en faveur des femmes tchadiennes dans le cadre du projet PARCA montre des résultats préliminaires prometteurs en ce qui concerne l'augmentation de l'activité productive chez les femmes ainsi que celle de la consommation et des investissements des ménages (Kandpal et coll., 2020).

- + **Pour les actifs productifs, envisager les outils agricoles, les intrants agricoles ou le bétail.** Un accès trop limité aux actifs de production constitue une contrainte majeure pour la croissance des revenus des réfugiés. Toutefois, cette composante doit être conçue avec soin, car le succès dépend à la fois des sources de revenus des ménages et de l'emplacement des camps. Par exemple, pour les ménages vivant dans des zones où les conditions agroécologiques sont favorables à la production agricole, source de revenus prometteuse (p. ex., dans le sud du Tchad), un ensemble complémentaire d'actifs productifs pourrait comprendre des outils et des intrants agricoles. Par contre, pour les réfugiés qui n'ont pas accès à la terre, mais qui vivent dans des camps disposant de bonnes connexions routières avec d'autres parties du Tchad, des actifs productifs tels que de la volaille ou des petits ruminants pourraient être privilégiés. Il convient de souligner que cette option peut poser un défi logistique pour les bailleurs de fonds dans les camps situés dans des régions éloignées où les réseaux de transport sont déficients.
- + **Pour la composante de formation, concevoir le programme de renforcement des capacités de manière à couvrir les deux autres composants et à tenir compte des caractéristiques démographiques des groupes de réfugiés** Par exemple, pour 35 % des ménages de réfugiés centrafricains composés de familles monoparentales avec des enfants, le travail indépendant dans des petites entreprises peut être plus attrayant que la production

agricole à forte intensité de main-d'œuvre. Dans ce cas, la composante de formation peut être utilisée pour le renforcement des compétences en entrepreneuriat, la formation professionnelle ou la connaissance des mécanismes financiers ; les actifs productifs peuvent inclure de la volaille ou des outils qui soutiennent le petit commerce. Pour les réfugiés susceptibles de s'engager dans la production agricole, des programmes de vulgarisation pourraient constituer la composante de formation.

3. Fournir des baux fonciers à long terme ou allouer des terres propices à l'agriculture

Parmi les quatre principales sources de revenus des réfugiés en plus de l'aide – les salaires, la production agricole, les petites entreprises et les transferts de fonds – la production agricole présente le plus grand potentiel de croissance durable des revenus des réfugiés. En effet, la production agricole est l'activité économique prédominante dans les zones d'accueil et constituait également l'activité principale des réfugiés dans leur pays d'origine. Plus de 90 % des ménages dans les communautés d'accueil sont agriculteurs et en moyenne 70 % de leurs revenus proviennent de cette source. Avant de fuir leur pays, 65 % des réfugiés centrafricains et 92 % des réfugiés soudanais travaillaient dans l'agriculture. Les constats de l'étude montrent également que les ménages de réfugiés dont les membres peuvent travailler dans la production agricole atteignent plus facilement des niveaux de bien-être durables et ont plus de chance de combler leur écart de bien-être avec les communautés d'accueil. La condition préalable à l'augmentation des revenus agricoles parmi les réfugiés est l'accès à la terre. Le manque de terre est également la principale cause de la pauvreté des réfugiés.

Suggestions

- + **Négocier des locations de terrain à long terme en faveur des réfugiés.** Contrairement à une croyance commune, il existe des marchés pour la location de terres dans les zones d'accueil des réfugiés. Près de 50 % des ménages de réfugiés soudanais participent à la production agricole et 90 % d'entre eux louent au moins une parcelle dans les communautés d'accueil. Toutefois, ce type de location est ponctuel. Aussi, les possibilités pour les réfugiés d'entreprendre des investissements à long terme dans les terres et d'améliorer ainsi la productivité agricole, sont limitées. Watson et coll. (2018) ont également constaté que la location de terres à court terme et le métayage sont souvent défavorables aux réfugiés étant donné que leur part de bénéfices est disproportionnellement faible. Pour parvenir à une croissance durable et à des économies d'échelle, un système de locations à long terme devrait être mis en place afin de mettre de grandes surfaces de terres cultivables à la disposition des réfugiés. Les bailleurs de fonds pourraient négocier et louer les terres pour le compte de réfugiés et ceux-ci pourraient payer une redevance annuelle en fonction de la taille des parcelles qui leur sont allouées. Ce projet devrait être approuvé par le gouvernement central, les gouvernements locaux et les chefs de lignée (si la zone d'accueil relève du droit coutumier) ou les chefs juridiques (si la zone d'accueil relève du droit islamique).⁴³
- + **Relocaliser les réfugiés, sur une base volontaire, sur des terres cultivables.** Le Tchad est doté d'abondantes ressources en terres, mais, en 2017, seulement 12 % de ses terres cultivables potentielles étaient utilisées. Il existe donc une marge considérable pour l'expansion agricole et les réfugiés peuvent fournir une main-d'œuvre supplémentaire. Bien que le régime foncier soit une question politiquement sensible au Tchad, une option consiste à louer au gouvernement une zone potentiellement cultivable et à relocaliser les réfugiés qui souhaitent explorer de nouvelles zones et s'installer à plus long terme avec des opportunités de croissance des revenus agricoles.
- + **Cibler les communautés d'accueil tchadiennes par les biais de programmes du gouvernement et des bailleurs de fonds dans le cadre de la promotion de la productivité agricole.** Le partage systématique des terres avec les

réfugiés peut représenter un coût financier et/ou social pour les communautés d'accueil. Il est donc tout aussi important de promouvoir la productivité agricole parmi les Tchadiens dans ces zones. Tous les programmes pertinents du gouvernement ou des bailleurs de fonds⁴⁴ devraient spécifiquement inclure les Tchadiens des communautés d'accueil parmi les bénéficiaires. Cela constituerait également une incitation pour les communautés locales à accueillir des réfugiés.

4. Renforcer la microfinance et les services financiers mobiles

Les revenus tirés des petites entreprises constituent le deuxième domaine de croissance potentielle des revenus, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil. Le soutien des interventions de graduation proposées dans la deuxième recommandation pourrait être un catalyseur de l'investissement dans ce domaine. Cependant, à plus long terme, un accès au crédit est nécessaire. Les données de l'étude montrent que le manque de crédit est l'une des principales contraintes qui pèsent sur les petites entreprises au Tchad et que la capacité d'emprunt joue un rôle significatif dans l'écart entre les réfugiés plus aisés et leurs homologues plus pauvres. Bien que l'accès au crédit soit un défi à tous les niveaux pour la plupart des Tchadiens, il est important de préparer les groupes vulnérables, les réfugiés et les communautés d'accueil dans cet ambitieux programme afin qu'ils ne soient pas laissés pour compte lorsque des op-

43. Pour une analyse complète des droits de propriété foncière au Tchad, voir Banque mondiale 2020 b.

44. De nombreux projets soutiennent l'emploi et la productivité de l'agriculture et de l'élevage au Tchad. Une liste des projets pertinents au Tchad est disponible auprès de l'AFD (2020), du FDFA (2020) et de la Banque mondiale (2020 c).

portunités se présenteront. À l'avenir, le microfinancement et les services financiers mobiles pourraient être accessibles tant aux réfugiés qu'aux Tchadiens pauvres dans les communautés d'accueil.

Suggestions du côté de l'offre

- + **Développer l'inclusion financière, le microfinancement et les services financiers mobiles dans tout le pays.** L'avenir des réfugiés dépend de l'environnement d'accueil. Par conséquent, si les réfugiés doivent pouvoir prospérer, il en va de même pour la population tchadienne. La Banque mondiale (2019) fournit une liste exhaustive de recommandations pour dynamiser le secteur financier au Tchad par la réglementation, la concurrence sur le marché et les prix.
- + **Étendre la couverture des IMF et de l'argent mobile aux zones d'accueil de réfugiés.** Ces zones présentent souvent une forte concentration d'utilisateurs potentiels. La plupart des grands camps accueillent plus de 6 000 ménages, dont près de 50 % disposent de téléphones mobiles. Même si les institutions de microfinance (IMF) sont inégalement réparties sur le territoire du Tchad (la majorité se trouve dans le centre et le sud du pays), elles pourraient être étendues aux lieux d'accueil des réfugiés, où ces derniers sont considérés comme des clients prometteurs.
- + **Adopter des formes d'identification flexibles, telles que les cartes d'identification des réfugiés, et adapter les exigences de garanties.** Contrairement aux institutions bancaires formelles, les IMF au Tchad se montrent flexibles avec des offres de crédits adaptés aux besoins des clients. Si les réfugiés doivent être des sources de profit supplémentaires pour les IMF, des formes flexibles de garantie sont également nécessaires, par exemple des équipements et du bétail.
- + **Faciliter les associations d'épargne et de crédit, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil, en particulier dans la sphère des activités génératrices de revenus.** Des modèles de base d'associations d'épargne et de crédit, comme les *tontines*⁴⁵ et les *parés*⁴⁶, existent déjà dans les camps de réfugiés au Tchad.

Bon nombre de ces modèles sont axés sur les activités génératrices de revenus comme les moulins à grains et autres activités de transformation alimentaire (Watson et coll., 2018). Des variantes de ces programmes ont été largement adoptées en Afrique par de grandes agences de développement internationales, notamment CARE, Oxfam/Freedom from Hunger, Plan, Catholic Relief Services et Pact WORTH (Allen et Panetta, 2010). Les résultats des évaluations randomisées des programmes d'épargne et de crédit en Afrique⁴⁷ ont montré que ces programmes ont eu un impact positif sur les résultats commerciaux des ménages et l'autonomisation des femmes. Compte tenu de l'impact potentiel des associations d'épargne et de crédit sur le bien-être des réfugiés, la formation est importante pour les groupes d'épargne dans les camps de réfugiés afin qu'ils fonctionnent correctement, de l'élection des gestionnaires de groupe à l'établissement de règles pour l'épargne, le prêt et la tenue de registres.

45. Une association informelle d'épargne et de crédit rotatifs, répandue parmi les femmes.

46. Une forme de tontine impliquant une « invitation » et/ou une obligation de contribuer.

47. Voir Karlan et coll. (2017) pour des exemples nationaux au Ghana, au Malawi et en Ouganda. Voir Beaman et coll. (2014) pour le Mali.



Suggestions du côté de la demande

- + **Créer des cartes d'identité pour les réfugiés qui peuvent être utilisées comme les cartes d'identité nationales.** La possession d'une carte d'identité nationale est obligatoire pour ouvrir un compte de services bancaires par téléphonie mobile ou pour accéder à un crédit de microfinance. Toutefois, les réfugiés sont exclus du système officiel. Le secteur financier pourrait accepter des cartes de réfugiés comme une forme fiable d'identification. Pour cela, le HCR devrait probablement travailler en étroite collaboration avec le gouvernement pour s'assurer que les cartes de réfugiés contiennent les informations jugées essentielles dans la carte d'identité nationale et qu'elles puissent être pleinement reconnues par les autorités nationales et les institutions financières.
- + **Sensibiliser les réfugiés et les communautés d'accueil aux concepts financiers qui sous-tendent les associations d'épargne et de crédit, aux IMF et aux avantages des services bancaires mobiles.** En plus de fournir une formation aux associations d'épargne et de crédit existantes comme proposé ci-dessus, il est également recommandé d'encourager les réfugiés et les communautés d'accueil à organiser des groupes d'épargne similaires. Il n'est pas trop tôt non plus pour introduire le concept d'emprunt auprès d'institutions telles que les IMF et pour présenter le fonctionnement des garanties. Cette composante pourrait être renforcée par les interventions intégrées globales proposées dans la section 6.2 où certains actifs productifs (bétail, outils) pourraient être utilisés comme garanties ainsi que par des formations sur les mécanismes financiers. Si les réfugiés et les communautés d'accueil sont conscients des opportunités de crédit de la microfinance, ils seront peut-être plus facilement encouragés à faire l'effort de satisfaire aux conditions exigées pour accéder au crédit.

5. Faciliter la liberté de mouvement des réfugiés

Toutes les propositions ci-dessus visent à renforcer la sécurité alimentaire et à stimuler la croissance des revenus des réfugiés et des communautés d'accueil afin qu'ils puissent devenir autonomes à long terme. Toutefois, la capacité des réfugiés à obtenir des revenus dans les lieux où ils se trouvent actuellement est limitée. La plupart des camps de réfugiés se trouvent dans des zones reculées du Tchad où le marché du travail local peut être incapable d'absorber l'offre supplémentaire de main-d'œuvre représentée par une importante population de réfugiés. De plus, l'accès à la terre et aux microcrédits peut aider les réfugiés à pratiquer une agriculture de subsistance, mais cela ne sera pas suffisant si l'on souhaite que les réfugiés parviennent à une croissance durable de leurs revenus. Il faut également des réseaux d'infrastructure qui relient les zones d'accueil des réfugiés à des marchés de produits et de services plus vastes où les réfugiés peuvent proposer et diversifier leur production et leurs activités. De tels investissements ont actuellement un coût prohibitif, mais on pourrait envisager de permettre aux réfugiés de s'installer dans des zones dotées des infrastructures et des marchés nécessaires. La présente analyse montre également que les ménages de réfugiés qui reçoivent des transferts de fonds provenant de membres travaillant à l'extérieur des camps sont susceptibles d'avoir une consommation nettement supérieure à celle des ménages qui n'en reçoivent pas. Par exemple, si les autres facteurs restent constants, un ménage de réfugiés centrafricains bénéficiant de transferts de fonds a une consommation supérieure de 23 % à celle d'un ménage qui n'en bénéficie pas.

Suggestions

- + **Appliquer la nouvelle loi portant sur l'asile pour accorder la liberté de circulation aux réfugiés.** Pour ce faire, le HCR devra travailler en étroite collaboration avec la Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés et avec d'autres agences gouvernementales afin que cette loi puisse être appliquée dans tout le Tchad. L'application de la loi permettra officiellement aux réfugiés de travailler en dehors des camps, protégera leur statut de travail et leur assurera des opportunités d'emploi équitables.
- + **Veiller à ce que les autorités nationales reconnaissent les cartes d'identité des réfugiés comme une forme officielle d'identification.** Comme pour la proposition de la section 6.4, il est important que les autorités nationales, en particulier les agents chargés de l'application de la loi, reconnaissent les cartes d'identité des réfugiés comme une forme officielle d'identification et facilitent la circulation et l'installation des réfugiés au Tchad. Cela est essentiel pour faciliter la liberté de mouvement des réfugiés.

6.

Comblent les déficits en matières de connaissances et de données sur les réfugiés

Des politiques efficaces de soutien aux réfugiés et aux Tchadiens doivent être fondées sur des connaissances et des données sur les conditions sociales et économiques et les causes profondes de la pauvreté rencontrées par les deux groupes de population. Cependant, le pays connaît d'importantes lacunes en matière de données et de connaissances

qui entravent les impacts d'interventions politiques bien intentionnées visant à améliorer les conditions de vie de la population, y compris les réfugiés.

Suggestions

- + **Inclure les réfugiés dans les enquêtes nationales sur les ménages.** Alors que le pays connaît une augmentation du nombre de réfugiés au fil des ans, les contraintes de données entravent la mise en œuvre de politiques visant à améliorer les conditions des réfugiés dans le pays. Les efforts visant à inclure les réfugiés dans la quatrième édition de l'Enquête sur la Consommation et le secteur Informel (ECOSIT 4) ont permis de produire des données comparables sur les conditions de vie des réfugiés et des Tchadiens ainsi que les facteurs explicatifs des disparités entre ces différents groupes de population. Ces efforts devraient être poursuivis pour la prise en compte des réfugiés dans l'enquête Ecosit 5 en préparation ainsi que les enquêtes subséquentes.
- + **Mettre en place un système d'alerte précoce et un système de suivi et d'évaluation des programmes d'aide aux réfugiés.** L'imprévisibilité des conflits et de la violence dans le pays met en évidence la nécessité de mettre en place un système d'alerte précoce pour informer et guider la prise de décision afin d'anticiper et de réagir de manière proactive à ces situations. Ce système devrait également intégrer une dimension de suivi et d'évaluation pour suivre et évaluer tous les programmes mis en œuvre en réponse aux différentes crises et chocs qu'ont connus les communautés de réfugiés et d'accueil au Tchad.
- + **Coordonner entre le gouvernement et les agences de développement international pour compiler systématiquement toutes les preuves et les leçons apprises sur les programmes liés aux réfugiés.** Alors que de nombreux donateurs et partenaires soutiennent la population réfugiée au Tchad, il est nécessaire de mieux compiler toutes les preuves et les enseignements tirés de ces soutiens. Cette compilation qui devrait également couvrir toutes les meilleures pratiques dans certains pays sahéliens et FCV permettra d'améliorer et de renforcer les programmes existants et de construire une nouvelle réponse politique forte pour les réfugiés dans le pays.

References

A

AFD (Agence Française de Développement). La liste des projets au Tchad est disponible sur le site <https://www.afd.fr/en/page-region-pays/chad#:~:text=AFD%20has%20been%20present%20in,local%20authorities%2C%20associations%20and%20NGOs>.

Allen, Hugh, et David Panetta. 2010. *Saving Groups: What Are They?* The SEEP Network Savings-Led Financial Services Working Group. Arlington, VA, USA: SEEP.

Alix-Garcia, Jennifer, et David Saah. 2010. "The Effect of Refugee Inflows on Host Communities: Evidence from Tanzania." *World Bank Economic Review* 24(1): 148–70.

Arimond, M., et M. Ruel. 2004. "Dietary Diversity Is Associated with Child Nutritional Status: Evidence from 11 Demographic and Health Surveys." *Journal of Nutrition* 134: 2579–85

Atake, E. H. 2018. "Health Shocks in Sub-Saharan Africa: Are the Poor and Uninsured Households More Vulnerable?" *Health Economics Review*, 8(1): 26 ff.

B

Bacishoga, Kasky, A. Hooper, et Kevin A. Johnston. 2016. "The Role of Mobile Phones in the Development of Social Capital among Refugees in South Africa." *The Electronic Journal of Information Systems in Developing Countries* 72(2): 1–21

Bambio, Y., et S. B. Agha. 2018. "Land Tenure Security and Investment: Does Strength of Land Right Really Matter in Rural Burkina Faso?" *World Development* 111: 130–47.

Banerjee, Abhijit et al. 2015. "A Multifaceted Program Causes Lasting Progress for the Very Poor: Evidence from Six Countries." *Science* 348, Issue 6236.

Banque mondiale. 2013. *World Development Report: Jobs*. Washington DC: Banque mondiale.

Banque mondiale. 2015. *Chad Systematic Country Diagnostic: Priorities for Ending Poverty and Boosting Shared Prosperity*. Washington DC: Banque mondiale.

Banque mondiale. 2017. *Forcibly Displaced: Toward a Development Approach Supporting Refugees, the Internally Displaced, and Their Hosts*. Washington, DC : Banque mondiale.

Banque mondiale. 2018. « Project Appraisal Document: Refugees and Host Communities Support Project. » Rapport PAD2809 (21 août), Banque mondiale, Washington, DC.

Banque mondiale. 2019. « The Financial Sector in Chad. » Washington DC: Banque mondiale.

Banque mondiale. 2020a. « Burkina Faso Rural Income Diagnostic. » Washington DC: Banque mondiale.

Banque mondiale. 2020b. « Land Property Rights, Farm Investments, and Agricultural Productivity in Chad ». Région Afrique.

- Banque mondiale.** 2020c. <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/projects-list>.
- Banque mondiale.** 2021. Chad Poverty Assessment. À paraître.
- Banque mondiale.** et HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2016. *Forced Displacement by Boko Haram Conflict in the Lake Chad Region*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Bayer, Robert.** 2016. « The Labor Market Performance of Immigrants in Germany. » Document de travail du FMI WP/16/6, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Beaman, Lori, Dean Karlan, et Bram Thuysbaert.** 2014. « Saving for a (not so) Rainy Day: A Randomized Evaluation of Savings Groups in Mali. » Document de travail du NBER 20600. Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.
- Beegle, Kathleen, et Dominique van de Walle.** 2019. « What Can Female Headship Tell us about Women's Well-being? Probably not much. » Blogs de la Banque mondiale. <https://blogs.worldbank.org/impactevaluations/what-can-female-headship-tell-us-about-womens-well-being-probably-not-much>.
- Besley, Timothy.** 1995. « Property Rights and Investment Incentives: Theory and Evidence from Ghana. » 103(5) : 903-37.
- Betts, Alexander, Naohiko Omata, et Louise Bloom.** 2017. « Thrive or Survive? Explaining Variation in Economic Outcomes for Refugees. » *Journal of Migration and Human Security* 5(4): 716-43.
- Betts, Alexander, Naohiko Omata, et Olivier Sterck.** 2018. « Refugee Economies in Kenya. » *Refugee Studies Center*. <https://www.rsc.ox.ac.uk/publications/refugee-economies-in-kenya>.
- Bevelander, Pieter.** 2020. « Integrating Refugees into Labor Markets. » *IZA World of Labor* 2020: 269 doi: 10.15185/izawol.269.v2.
- Bevelander, Pieter, et Helena Skyt Nielsen.** 2001. « Declining Employment Success of Immigrant Males in Sweden: Observed or Unobserved Characteristics? » *Journal of Population Economics* 14(3): 455-71.
- Binam, J. N., F. Place, A. A. Djalal, et A. Kalinganire.** 2017. « Effects of Local Institutions on the Adoption of Agroforestry Innovations: Evidence of Farmer-Managed Natural Regeneration and its Implications for Rural livelihoods in the Sahel. » *Agricultural and Food Economics* 5(1): 2 ff.
- Bischoff, Alexander, Patrick A Bovier, Isah Rrustemi, Françoise Gariazzo, Ariel Eytan, Louis Loutan.** 2003. « Language Barriers between Nurses and Asylum Seekers: Their Impact on Symptom Reporting and Referral. » *Social Science and Medicine* 57(3): 503-12.
- Blackmore, Ivy, Carolyn Lesorogol, et Lora Iannotti.** 2018. 2018. « Small Livestock and Aquaculture Programming Impacts on Household Livelihood Security: A Systematic Narrative Review. » *Journal of Development Effectiveness* 10(2): 197-248.
- Blattman, Christopher, Eric P. Green, Julian Jamison, M. Christian Lehmann, et Jeannie Annan.** 2016. « The Returns to Microenterprise Support among the Ultrapoor: A Field Experiment in Postwar Uganda. » *American Economic Journal: Applied Economics* 8(2): 35-64.
- Blattman, Christopher, Nathan Fiala, et Sebastian Martinez.** 2013. « Generating Skilled Self-employment in Developing Countries: Experimental Evidence from Uganda. » *The Quarterly Journal of Economics* 129(2): 697-752.
- Blinder, Alan S.** 1973. « Wage Discrimination: Reduced Form and Structural Estimates. » *Journal of Human Resources* 8(4): 436-55.
- Bourguignon, François J., Francisco H. G. Ferreira, et Nora Claudia Lustig, eds.** 2005. *The Microeconomics of Income Distribution Dynamics in East Asia and Latin America*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Boyce, Michael, et Ann Hollingsworth.** 2015. « Sudanese Refugees in Chad: Passing the Baton to No One.

» Rapport de terrain, 9 juillet, Refugees International, Washington, DC.

Brisson, D. « Testing the Relationship of Formal Bonding, Informal Bonding, and Formal Bridging Social Capital on key Outcomes for Families in Low-income Neighborhoods. » *Journal of Sociology and Social Welfare* 36(1): 167–83.

Brown, Caitlin, et Dominique van de Walle. 2021. « Headship and Poverty in Africa. » *World Bank Economic Review*, lhaa024, <https://doi.org/10.1093/wber/lhaa024>.

Brucker, Herbert, Philippe Jaschke, et Yuliya Kosyakova. 2019. *Integrating refugee Asylum Seekers into the German Economy and Society*. Migration Policy Institute, Carnegie Endowment, Washington, DC.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies. 2021. « Chad Country Profile. » Janvier, UNOCHA, New York.

C

Chakravorty, Ujjayant, Martino Pelli, et Beyza Ural Marchand. 2014. « Does the Quality of Electricity Matter? Evidence from Rural India, » *Journal of Economic Behavior & Organization*, 107(A): 228–47.

Chuah, Fiona, Sok Teng Tan, Jason Yeo, et Helena Legido-Quigley. 2018. « The Health Needs and Access Barriers among Refugees and Asylum-seekers in Malaysia: A Qualitative Study. » *International Journal for Equity in Health* 17: 120 ff.

Colic-Peisker, Val, et Farida Tilbury. 2006. « Employment Niches for Recent Refugees: Segmented Labour Market in Twenty-first Century Australia. » *Journal of Refugee Studies* 19 (2): 203–29.

Connor, Phillip. 2010. « Explaining the Refugee Gap: Economic Outcomes of Refugees versus Other Immigrants. » *Journal of Refugee Studies* 23(3): 377–97.

Crawford, N., J. Cosgrave, S. Haysom, et N. Wailiki. 2015. « Protracted Displacement: Uncertain Paths to Self-reliance in Exile. » Humanitarian Policy Group and Internal Displacement Monitoring Center. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9851.pdf>.

D

De Vroome, Thomas, et Franck van Tubergen. 2010. « The Employment Experience of Refugees in the Netherlands. » *International Migration Review* 44(2): 376–403.

Diminescu, D., M. Renault, et S. Gangloff. 2009. « ICT for Integration, Social Inclusion and Economic Participation of Immigrants and Ethnic Minorities: Case Studies from France, » Joint Research Center, Institute for Prospective Technological Studies, European Commission. Brussels.

Dinkelman, Taryn. 2011. « The Effects of Rural Electrification on Employment: New Evidence from South Africa. » *American Economic Review* 101 (7): 3078–3108.

Doocy, Shannon, et Emily Lyles. 2017. « Humanitarian Needs among Displaced and Female-Headed Households in Government-Controlled Areas of Syria. » *American Journal of Public Health*, 107(6): 950–959.

E

Ellis, Frank, et H. Ade Freeman. 2004. « Rural Livelihoods and Poverty Reduction Strategies in Four African Countries. » *Journal of Development Studies* 40 (4): 1–30.

F

FAO. 2017. *Approche CASH+* FAO Rome, Italie.

FAO. 2020. AQUASTAT. <http://www.fao.org/aquastat/statistics/query/results.html>.

FDFA (Switzerland Federal Department of Foreign Affairs). 2020. Liste des projets au Tchad : <https://www.eda.admin.ch/countries/chad/fr/home/cooperation-internationale/projets.html>.

FEWS NET (Famine Early Warning Systems Network). 2011. « Rapid Livelihood Zone Profiles: A Special Report by the Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET). » Washington, DC. https://fews.net/sites/default/files/documents/reports/TD_livelihoods_profiles_2011_en.pdf.

Firbo, Sergio, Nicole M. Fortin, et Thomas Lemieux. 2009. « Unconditional Quantile Regressions. » *Econometrica* 77 (3): 953–73.

G

Gentilini, U. 2016. *The Other Side of the Coin – The Comparative Evidence of Cash and In-kind Transfers in Humanitarian Situations*. Une étude de la Banque mondiale, Washington, DC.

Gericke, Dina, et coll. 2018. « How Do Refugees Use their Social Capital for Successful Labor Market Integration? An Exploratory Analysis in Germany. » *Journal of Vocational Behavior*, 105, : 46–61.

Goot, M. , et I. Watson. 2005. « Immigration, Multiculturalism, and National Identity. » In *Australian Social Attitudes: The First Report* édité par S. Wilson, G. Meagher, R. Gibson, D. Denmark, et M. Western (pp. 182–203). Sydney, Australie : University of New South Wales Press.

Green, Molly. . 2017. « Language Barriers and Health of Syrian Refugees in Germany. » *American Journal of Public Health* 107(4): 486.

H

Hartog, Joop, et Aslan Zorlu. 2009. « How Important Is Homeland Education for Refugees' Economic Position in the Netherlands? » *Journal of Population Economics* 22: 219–46.

Husted, Leif, Helena Skyt Nielsen, Michael Rosholm, et Nina Smith (2001). « Employment and Wage Assimilation of Male First Generation Immigrants in Denmark. » *International Journal of Manpower* 22(1/2): 39–68.

Hyde-Clarke, N. 2013. « The Impact of Mobile Technology on Economic Growth amongst 'Survivalists' in the Informal Sector in the Johannesburg CBD, South Africa. » *International Journal of Business and Social Science* 4(16): 149–56.

I

Bureau international du Travail. 2020. « World Employment and Social Outlook: Trends 2020. » Genève : OIT.

J

Jacobsen, K. « Livelihoods in Conflict: The Pursuit of Livelihoods by Refugees and the Impact on the Human Security

of Host Communities. » *International Migration* 40(5): 95–123

Jacobsen, K. 2005. *The Economic Life of Refugees*. Bloomfield, CT: Kumarian Press.

Jacobsen, K. 2012. *The Economic Security of Refugees: Social Capital, Remittances, and Humanitarian Assistance*. Dans : Khory K.R. (eds) *Global Migration*. Palgrave Macmillan, New York

Juhn, Chinhui, Kevin M. Murphy, et Brooks Pierce. 1993. « Wage Inequality and the Rise of Returns to Skill. » *Journal of Political Economy* 101 (3): 410–42.

K

Kamau, C., et J. Fox. 2013. « The Dadaab Dilemma: A Study on Livelihood Activities and Opportunities for Dadaab Refugees. » *Danish Refugee Council and UNHCR*. <https://www.alnap.org/help-library/the-dadaab-dilemma-a-study-on-livelihood-activities-and-opportunities-for-dadaab>.

Kandpal, Eeshani, Pascale Schnitzer, et Modest Daye. 2020. « The effects of Cash Transfers on Women's Productive Activities: Evidence from an FCV Setting. » Série BBL de la Banque mondiale. octobre 2020. Washington D.C.

Karlan, Dean, Beniamino Savonitto, Bram Thuysbaert, et Christophe Udry. 2017. « Impact of Savings Groups on the Poor. » *Proceedings of the National Academy of Sciences* 114 (12): 3079–84; DOI: 10.1073/pnas.1611520114.

Harounan Kazianga et William A. Masters. 2002. « Investing in Soils: Field Bunds and microcatchments in Burkina Faso. » *Environment and Development Economics* 7(3): 571–91.

HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2013. « Submission by the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) for the Office of the High Commissioner for Human Rights'

Compilation Report; Universal Periodic Review: Chad. » Mars, Unité de liaison des droits de l'homme, Division de la protection internationale, HCR, Genève. <https://www.refworld.org/docid/514ac48c2.html>.

HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2019. Plan régional d'intervention pour les réfugiés 2019–020, HCR, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (RBWCA), Dakar, Sénégal.

HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2020. Rapports Statistiques de la Population des Personnes Relevant de la Compétence du HCR Tchad. Décembre 2020. <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/84203>.

HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) et CNARR (Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés). 2017. « Chiffres de la Population Concernée par le HCR au Tchad. » 31 août, HCR, Genève. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/statistiques_periodiques_31082017_v3.pdf.

HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) et CNARR (Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés). 2018. « Chiffres de la Population Concernée par le HCR au Tchad. » 30 juin, HCR, Genève. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Statistiques%20Periodiques_30062018_v1.pdf.

Kletečka-Pulker M., Parrag S., Droždek B., Wenzel T. (2019) Language Barriers and the Role of Interpreters: A Challenge in the Work with Migrants and Refugees. Dans : Wenzel T., Droždek B. (eds) *An Uncertain Safety*. Springer.

Kochar, Anjini. 1995. « Explaining Household Vulnerability to Idiosyncratic Income Shocks. » *American Economic Review* 85 (2): 159–64.

Kpoor, Albert. 2019. « Assets and Livelihood of Male- and Female-Head Households in Ghana. » *Journal of Family Issues* 40(18):2974–96.

Krahn, Harvey, Tracey Derwing, Marlene Mulder, et Lori Wilkinson. 2000. « Educated and Underemployed: Refugee Integration into the Canadian Labour Market. » *Journal of International Migration and Integration* 1 (1): 59–84.



Lamba, Navjot. 2008. « The Employment Experiences of Canadian Refugees: Measuring the Impact of Human and Social Capital on Quality of Employment. » *Canadian Review of Sociology* 40(1) pp: 45–64.

Lamba, Navjot K. et Harvey Krahn. 1989. « Consumer Demand for Food Diversity. » *Journal of International Migration and Integration* 4: 335–60.

Lee, Jonq-Ying, et Mark G. Brown. 1989. « Consumer Demand for Food Diversity. » *Southern Journal of Agricultural Economics* 21 (02): 1–7.

Leung, L. 2011. « Taking Refuge in Technology: Communication Practices in Refugee Camps and Immigration Detention. » *New Issues in Refugee Research* 202. Geneva, Switzerland: UNHCR.

Lipscomb, Molly, A. Mushfiq Mobarak, et Tania Barham. 2013. « Development Effects of Electrification: Evidence from the Topographic Placement of Hydro-power Plants in Brazil. » *American Economic Journal: Applied Economics* 5(2): 200–31.

Louis, W. R., J. M. Duck, D. J. Terry, R. A. Schuller, et R. N. Lalonde. 2007. « Why Do Citizens Want to Keep Refugees out? Threats, Fairness and Hostile Norms in the Treatment of Asylum Seekers. » *European Journal of Social Psychology* 37: 535–73.



McFarland, S., M. Webb, et D. Brown. 2012. « All Humanity Is my Ingroup: A Measure and Studies for 'Identification with all Humanity.' » *Journal of Personality and Social Psychology* 103: 830–53.

Melmed-Sanjak, Jolyne, et Susana Lastarria-Cornhiel. 1998. « Land Access, Off-Farm Income and Capital Access in Relation to the Reduction of Rural Poverty. » *Land Reform, Land Settlement and Cooperatives* 1: 5–18.

Minor, Olive Melissa, et Michelle Cameo. 2018. « A Comparison of Wages by Gender and Region of Origin for Newly Arrived Refugees in the USA. » *Journal of International Migration and Integration* 19: 813–28.

M'Kaibi, Florence K. et coll. 2016. « The Relationship between Agricultural Biodiversity, Dietary Diversity, Household Food Security, and Stunting of Children in Rural Kenya. » *Food Science & Nutrition* 5(2): 243–54.



Negesse, A., Jara D., Habtamu Temesgen et al. 2020. « The Impact of Being of the Female Gender for Household Head on the Prevalence of Food Insecurity

in Ethiopia: A Systematic Review and Meta-analysis. » *Public Health Rev* 41: 15 ff.

Nickerson, A. M., et Louis, W. R. 2008. « Nationality versus Humanity? Personality, Identity, and Norms in Relation to Attitudes toward Asylum Seekers. » *Journal of Applied Social Psychology* 38: 796–817.

O

Oaxaca, Ronald L. 1973. « Male-Female Wage Differentials in Urban Labor Markets. » *International Economic Review* 14 (3): 693–709.

P

Pica-Ciamarra, Ugo, Luca Tasciotti, Joachim Otte, et Alberto Zezza. 2015. « Livestock in the Household Economy: Cross-Country Evidence from Microeconomic Data. » *Development Policy Review* 33(1): 61–81.

R

Ransom, Elizabeth, Carmen Bain, et Iim Halimatusa'diyah. 2017. « Livestock-Livelihood Linkages in Uganda: The Benefits for Women and Rural Households? » *Journal of Rural Social Sciences*, 32(2): 37–68.

Ravallion, Martin. 1998. « Poverty Lines in Theory and Practice. » Living Standards Measurement Study (LSMS) Document de travail LSM 133, Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.

Reliefweb. 2017. « In Eastern Chad, Cholera Continues to Spread. » Article 15 sept. 2017. <https://reliefweb.int/report/chad/eastern-chad-cholera-continues-spread>.

Reysen S, Katzarska-Miller I. 2013. « A Model of Global Citizenship: Antecedents and outcomes. » *International Journal of Psychology* 48: 858–70

Robert Schweitzer, Shelley Perkoulidis, Sandra Krome, Christopher Ludlow et Melanie Ryan. 2005. « Attitudes Towards Refugees: The Dark Side of Prejudice. » *Australian Journal of Psychology* 57: 170–79.

T

Teye, Joseph Kofi et Moses Kai-doz Yebleh. 2015. « Living without economic assets: Livelihoods of Liberian Refugees in the Buduburam Camp, Ghana ». *Journal of International Migration and Integration* 16: 557–74.

Thorne-Lyman, Andrew, et coll. 2010. « Household Dietary Diversity and Food Expenditure Are Closely Linked in rural Bangladesh, Increasing the Risk of Malnutrition due to the Financial Crisis. » *The Journal of Nutrition* 140(1): 182S–8S.



Verkuyten M, Altabatabaei HG, Nooitgedagt W. 2018. « Supporting the Accommodation of Voluntary and Involuntary Migrants: Humanitarian and Host Society Considerations. » *Social Psychological and Personality Science* Vol. 9(3) 267–274.

Verme, P., et al. 2015. *The Welfare of Syrian Refugees: Evidence from Jordan and Lebanon*. Washington, DC et Geneva: Groupe de la Banque mondiale et HCR. <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/9781464807701.pdf>.



Watson, Carol Jean, Emmanuel Dnalbaye, et Koulke Blandine Nan-Guer. 2018. *Refugee and Host Communities in Chad: Dynamics of Economic and Social Inclusion; Report of Qualitative Research Findings*. Report 139156 (May 1). Washington, DC : Banque mondiale.

Weaver, Robert D., et Nazim Habibov. 2012. "Social Capital, Human Capital, and Economic Well-Being in the Knowledge Economy: Results from Canada's General Social Survey." *The Journal of Sociology & Social Welfare* 39 (2: Article 3).



Annexe A. Taux de réponse, camps de réfugiés

Tableau A.1. Distribution des ménages, enquête RHCH

Domaine	Camps / villages	Nombre de ménages	Taux de réponse, en %.
Soudanais	Djabal	35	97 %
	Bredjing	84	100 %
	Gaga	46	100 %
	Iridimi	48	66 %
	Touloum	49	71 %
	Mile	35	74 %
	Amnaback	48	44 %
	Farchana	48	54 %
	Goz Amir	59	81 %
	Kounoungou	36	39 %
	Oure-Cassoni	60	67 %
	Treguine	48	77 %
Centrafricains	Dossey	96	95 %
	Amboko	60	97 %
	Doholo	24	96 %
	Diba	26	96 %
	Vom	11	91 %
	Dembo	24	92 %
	N'Djamena	62	97 %
	Bekourou	24	88 %
	Belom	144	76 %
	Daha	12	67 %
	Gondje	60	75 %
	Moyo	60	73 %
Villages d'accueil à moins de 5 kilomètres	31 villages	380	97 %
Villages d'accueil distants de 5 à 15 kilomètres	22 villages	220	96 %
Total		1 799	85 %

Annexe B. Indice de pauvreté multidimensionnelle, Tchad

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), lancé par le Bureau des rapports sur le développement humain du Programme des Nations unies pour le développement en 2010, est conçu pour quantifier et mesurer les dimensions non monétaires de la pauvreté. Le concept original comporte 3 dimensions (santé, éducation et niveau de vie) et 10 indicateurs (nutrition, mortalité infantile, années de scolarisation, fréquentation scolaire, combustible de cuisson, assainissement, eau potable, électricité, sol de l'habitat et possession d'actifs). Toutefois, ses composantes peuvent varier d'un pays à l'autre, car elles peuvent être affectées par les politiques publiques et la disponibilité des données.

L'IPM pour le Tchad comprend 18 dimensions. Elles sont regroupées en 6 grandes catégories : éducation, enfance et jeunesse, santé, accès aux services de base, conditions de logement et possession d'actifs.

Chacune des catégories a un poids de 0,166, réparti uniformément entre les dimensions de chaque catégorie. Le tableau A2.1 présente toutes les dimensions de l'indice. Le seuil multidimensionnel est de 0,33, c'est-à-dire que les ménages sont considérés comme multidimensionnellement pauvres si la somme pondérée des scores de privation est supérieure à 0,33.

La proportion de la population multidimensionnellement pauvre constitue l'incidence de la pauvreté (H). La proportion moyenne d'indicateurs dans lesquels les personnes pauvres sont démunies est décrite comme l'intensité de leur pauvreté (A). L'IPM est calculé en multipliant l'incidence de la pauvreté par l'intensité moyenne de la pauvreté parmi les pauvres ($IPM = H \times A$) ; par conséquent, il reflète à la fois la proportion de personnes en situation de pauvreté et le degré de privation de ces personnes. Le tableau A2.2 présente les résultats.

Tableau B.1. Catégories et dimensions de l'indice de pauvreté multidimensionnelle. Tchad

Catégorie	Dimensions	Démuni si
Éducation	Niveau d'instruction	Aucun des membres du ménage âgés d'au moins 15 n'a achevé 6 années d'étude (cycle primaire).
	Alphabétisation	Une personne âgée de plus de 15 ans du ménage est analphabète.
Petite enfance et jeunesse	Scolarisation	Un enfant âgé de 6 à 14 ans n'a jamais été à l'école.
	Retard scolaire	Un élève âgé de 7 à 17 ans fréquente une classe normalement prévue pour des élèves moins âgés.
	Travail des enfants	Un enfant âgé de 7 à 17 travaille.
Santé	Gestion des déchets	Le ménage utilise des méthodes de gestion des déchets non recommandées telles que l'incinération, le brûlage et l'abandon dans la nature.

Catégorie	Dimensions	Démuni si
Santé	Services de santé	Any person who fell sick or ill in the last 30 days did not receive specialized health services.
		Une personne malade au cours des 30 derniers jours n'a pas eu accès aux soins de santé appropriés.
	Coût de la santé	Les ménages ne disposent pas de moyens financiers pour payer les soins dans un centre des santé (à l'exception des soins dentaires), tels que des tests, des examens et des ordonnances prescrites par un médecin. Un des membres n'a pas pu obtenir ces soins (à l'exception des soins dentaires) au cours des 30 jours.
Accès aux services de base	Combustible de cuisson	Le ménage utilise des combustibles solides et/ou des biocombustibles solides pour cuisiner, comme le charbon de bois, le bois, la paille, les arbustes, l'herbe, les cultures agricoles et les déchets animaux.
	Eau potable	Le ménage n'a pas accès à une eau potable améliorée (selon les directives des ODD) ou si cette eau potable n'est disponible qu'à au moins 30 minutes de marche de la maison (aller-retour).
	Sanitaire	L'installation sanitaire du ménage n'est pas améliorée (selon les directives des ODD) ou elle est améliorée mais partagée avec d'autres ménages.
	Électricité	Le ménage n'a pas d'électricité, de générateur ou de panneau solaire.
Conditions de logement	Sol	Les ménages ont des sols faits de matériaux naturels ou rudimentaires, comme la boue, le bois, la paille, la tôle, le sable et les déchets animaux.
	Mur	Les ménages ont des murs faits de matériaux naturels ou rudimentaires, comme la boue, le bois, la paille, la tôle, le sable et les déchets animaux.
	Toit	Les ménages ont des toits faits de matériaux naturels ou rudimentaires, comme la boue, la paille, les nattes rustiques, les planches, le bois réutilisé et les briques non brûlées.
	Surpeuplement	Il y a plus de 3 personnes par chambre à coucher.
Possession d'actifs	Possession d'actifs	Le ménage ne possède pas plus d'un des éléments suivants : radio, cuisinière à gaz / électrique, ventilateur sur pied, télévision, antenne parabolique / décodeur, générateur, téléphone, vélo, moto, réfrigérateur ou ordinateur et ne possède pas de voiture ou de camionnette.

Tableau B.2. Indice de pauvreté multidimensionnelle, Tchad

	National coef/se	Centrafri- cain coef/se	Souda- nais(e) coef/se	Commu- nauté d'accueil proche coef/se	commu- nauté d'accueil éloignée coef/se	Tcha- dien(ne) rural(e) coef/se	Tcha- dien(ne) coef/se
H : Dénombrement IPM	0,926*** (0,001)	0,981*** (0,002)	0,997*** (0,001)	0,993*** (0,002)	0,980*** (0,005)	0,973*** (0,001)	0,888*** (0,002)
A : Intensité moyenne IPM	0,672*** (0,001)	0,688*** (0,003)	0,635*** (0,002)	0,769*** (0,004)	0,793*** (0,005)	0,687*** (0,001)	0,661*** (0,001)
Mo : ratio de dénombrement ajusté (Mo=H*A)	0,622*** (0,001)	0,674*** (0,003)	0,633*** (0,002)	0,764*** (0,004)	0,777*** (0,006)	0,668*** (0,001)	0,587*** (0,001)
Nombre d'observations	70 231	2 489	2 958	1 897	1 046	20 745	41 096

Remarque: .01 - ***; .05 - **; .1 - *;

Annexe C. Regression Results

Tableau C.1. Résultats de la régression avec effets fixes des camps

Variable dépendante : log de la consommation par habitant	Reg1 coef/se	Reg2 coef/se	Reg3 coef/se	Reg4 coef/se	Reg5 coef/se
Taille du ménage	-0.103***	-0.109***	-0.110***	-0.110***	-0.110***
		(0.010)	(0.010)	(0.010)	(0.010)
Ratio de dépendance	-0.575***	-0.522***	-0.522***	-0.525***	-0.526***
		(0.098)	(0.098)	(0.096)	(0.096)
Âge du chef de ménage	-0.001	-0.001	-0.001	-0.001	-0.001
		(0.001)	(0.001)	(0.001)	(0.001)
Ménage dirigé par une femme	-0.143***	-0.148***	-0.149***	-0.136***	-0.145***
		(0.040)	(0.040)	(0.040)	(0.041)
Chef de ménage célibataire	0.220**	0.199**	0.198**	0.171*	0.172*
		(0.098)	(0.098)	(0.095)	(0.095)
Chef de ménage veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)	0.076*	0.078*	0.075	0.067	0.080*
		(0.046)	(0.046)	(0.045)	(0.045)
Centrafricain (factice)	0.396**	0.380**	0.376**	0.246	0.075
		(0.192)	(0.192)	(0.213)	(0.221)
Centrafricain* tailles du ménage	-0.027	-0.030	-0.026	-0.027	-0.034*
		(0.020)	(0.020)	(0.020)	(0.020)
Centrafricain * Ratio de dépendance	-0.173	-0.158	-0.161	-0.133	-0.126
		(0.177)	(0.176)	(0.173)	(0.172)
Centrafricain* âge du chef de ménage	-0.002	-0.002	-0.002	-0.002	-0.001
		(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)
Centrafricain* ménage dirigé par une femme	-0.087	-0.074	-0.081	-0.104	-0.104
		(0.084)	(0.084)	(0.083)	(0.084)
Centrafricain* chef de ménage célibataire	-0.283**	-0.278**	-0.270**	-0.234*	-0.231*
		(0.137)	(0.137)	(0.134)	(0.133)
Centrafricain* chef de ménage divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)	-0.022	-0.032	-0.013	0.003	0.001
		(0.089)	(0.088)	(0.087)	(0.087)
Nombre d'adultes ayant reçu une éducation primaire		-0.004	-0.003	0.002	0.004
		(0.022)	(0.022)	(0.022)	(0.022)

Variable dépendante : log de la consommation par habitant	Reg1 coef/se	Reg2 coef/se	Reg3 coef/se	Reg4 coef/se	Reg5 coef/se
Nombre d'adultes ayant reçu une éducation secondaire		0.059*	0.060*	0.054*	0.057*
		(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)
Centrafricain* nombre d'adultes ayant suivi une éducation primaire		0.022	0.023	0.033	0.029
		(0.048)	(0.047)	(0.048)	(0.047)
Centrafricain* nombre d'adultes ayant suivi une éducation secondaire		0.081	0.043	0.029	0.024
		(0.082)	(0.083)	(0.081)	(0.081)
Actifs initiaux (factice)			0.185*	0.172*	0.188*
			(0.106)	(0.104)	(0.103)
Centrafricain*actifs initiaux			0.097	0.058	-0.001
			(0.142)	(0.141)	(0.141)
Lien familial au sein du camp (factice)				0.013	0.008
				(0.034)	(0.034)
Réseau social en dehors du camp (factice)				0.020	0.012
				(0.032)	(0.032)
Capacité d'emprunter (factice)				0.150***	0.142***
				(0.041)	(0.041)
Centrafricain*lien familial au sein du camp				-0.101	-0.084
				(0.073)	(0.073)
Centrafricain*réseau social en dehors du camp				0.113*	0.102
				(0.065)	(0.066)
Centrafricain*capacité d'emprunter				0.107	0.092
				(0.075)	(0.075)
Revenu salarial (factice)					-0.076**
					(0.034)
Envois de fonds (factice)					0.027
					(0.039)
Production agricole (factice)					0.023
					(0.033)
Bénéfices de l'entreprise familiale (factice)					0.087**
					(0.038)

Variable dépendante : log de la consommation par habitant	Reg1 coef/se	Reg2 coef/se	Reg3 coef/se	Reg4 coef/se	Reg5 coef/se
Centrafricain*revenu salarial					0.177** (0.077)
Centrafricain* envoi de fonds					0.208* (0.108)
Centrafricain*production agricole					0.139 (0.088)
Centrafricain*entreprise familiale					0.077 (0.070)
Constante	12.870***	12.853*** (0.102)	12.855*** (0.102)	12.738*** (0.105)	12.748*** (0.108)
Nombre d'observations	1,191	1,191	1,191	1,175	1,175
R2 ajusté	0.530	0.531	0.535	0.555	0.564

Remarque: les effets fixes des camps sont inclus.

*** p < .01 ** p < .05 * p < .1

Tableau C.2. Résultats de la régression sans effets fixes des camps

Variable dépendante : log de la consommation par habitant	Reg1 coef/se	Reg2 coef/se	Reg3 coef/se	Reg4 coef/se	Reg5 coef/se
Taille du ménage	-0.102***	-0.111***	-0.112***	-0.112***	-0.110***
		(0.011)	(0.011)	(0.011)	(0.011)
Ratio de dépendance	-0.608***	-0.526***	-0.527***	-0.537***	-0.551***
		(0.105)	(0.105)	(0.102)	(0.102)
Âge du chef de ménage	-0.001	-0.000	-0.000	-0.000	-0.001
		(0.001)	(0.001)	(0.001)	(0.001)
Ménage dirigé par une femme	-0.073*	-0.083**	-0.082**	-0.067*	-0.091**
		(0.041)	(0.041)	(0.040)	(0.042)
Chef de ménage célibataire	0.241**	0.224**	0.224**	0.200**	0.196*
		(0.105)	(0.105)	(0.102)	(0.101)
Chef de ménage veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)	-0.009	-0.006	-0.008	-0.013	0.007
		(0.046)	(0.046)	(0.045)	(0.046)
Centrafricain (factice)	0.065	0.035	0.005	-0.099	-0.250
		(0.165)	(0.165)	(0.181)	(0.188)
Centrafricain*taille du ménage	-0.031	-0.038*	-0.036*	-0.034*	-0.040**
		(0.021)	(0.021)	(0.020)	(0.020)
Centrafricain* Ratio de dépendance	-0.273	-0.228	-0.227	-0.173	-0.167
		(0.188)	(0.187)	(0.182)	(0.181)
Centrafricain* âge du chef de ménage	-0.002	-0.002	-0.002	-0.002	-0.001
		(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)
Centrafricain* ménage dirigé par une femme	-0.050	-0.032	-0.035	-0.083	-0.071
		(0.088)	(0.088)	(0.086)	(0.088)
Centrafricain* chef de ménage célibataire	-0.333**	-0.344**	-0.339**	-0.292**	-0.265*
		(0.146)	(0.146)	(0.142)	(0.141)
Centrafricain* chef de ménage divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)	0.039	0.026	0.041	0.054	0.044
		(0.093)	(0.093)	(0.091)	(0.091)
Nombre d'adultes ayant reçu une éducation primaire		0.014	0.015	0.021	0.021
		(0.023)	(0.023)	(0.023)	(0.023)

Variable dépendante : log de la consommation par habitant	Reg1 coef/se	Reg2 coef/se	Reg3 coef/se	Reg4 coef/se	Reg5 coef/se
Nombre d'adultes ayant reçu une éducation secondaire		0.055 (0.033)	0.055* (0.033)	0.043 (0.033)	0.046 (0.033)
Centrafricain* nombre d'adultes ayant reçu une éducation primaire		0.027 (0.048)	0.033 (0.048)	0.033 (0.048)	0.005 (0.048)
Centrafricain* nombre d'adultes ayant reçu une éducation secondaire		0.167* (0.085)	0.138 (0.086)	0.103 (0.084)	0.105 (0.084)
Actifs initiaux (factice)			0.130 (0.114)	0.113 (0.111)	0.115 (0.110)
Centrafricain*actifs initiaux			0.078 (0.152)	0.051 (0.148)	0.030 (0.148)
Lien familial au sein du camp (factice)				0.017 (0.035)	0.008 (0.035)
Réseau social en dehors du camp (factice)				0.040 (0.034)	0.026 (0.034)
Capacité d'emprunter (factice)				0.170*** (0.044)	0.163*** (0.043)
Centrafricain*lien familial au sein du camp				-0.136* (0.076)	-0.131* (0.076)
Centrafricain*réseau social en dehors du camp				0.188*** (0.067)	0.169** (0.067)
Centrafricain*capacité d'emprunter				0.167** (0.077)	0.128* (0.077)
Revenu salarial (factice)					-0.058 (0.036)
Envois de fonds (factice)					0.079** (0.039)
Production agricole (factice)					0.032 (0.034)
Bénéfices de l'entreprise familiale (factice)					0.020 (0.038)

Variable dépendante : log de la consommation par habitant	Reg1 coef/se	Reg2 coef/se	Reg3 coef/se	Reg4 coef/se	Reg5 coef/se
Centrafricain*revenu salarial					0.125 (0.079)
Centrafricain* envoi des fonds					0.133 (0.113)
Centrafricain*production agricole					0.193** (0.076)
Centrafricain*entreprise familiale					0.166** (0.071)
Constante	13.053*** (0.091)	13.021*** (0.094)	13.023*** (0.094)	12.866*** (0.100)	12.911*** (0.102)
Nombre d'observations	1,195	1,195	1,195	1,179	1,179
R2 ajusté	0.446	0.450	0.451	0.484	0.494

Remarque: les effets fixes des camps sont inclus.

*** p < .01 ** p < .05 * p < .1

Annexe D. Résultats de la régression quantile inconditionnelle

Tableau D.1. Résultats de la régression quantile inconditionnelle

	Total	Dotation	Rendement de la dotation	Interaction
Log de la consommation par habitant (réfugiés)	11.599*** (0.025)			
Log de la consommation par habitant (communautés d'accueil)	11.511*** (0.034)			
Différences	0.088** (0.042)			
Dotations	-0.052 (0.126)			
Rendement de la dotation	0.230 (0.208)			
Interaction	-0.090 (0.240)			
Taille du ménage		-0.014 (0.009)	-0.330** (0.151)	-0.013 (0.010)
Proportion d'enfants		0.003 (0.011)	0.165 (0.176)	-0.013 (0.014)
Âge du chef de ménage		-0.000 (0.001)	0.081 (0.158)	-0.000 (0.002)
Ménage dirigé par une femme		-0.006 (0.012)	-0.024 (0.037)	-0.009 (0.015)
Chef de ménage célibataire		-0.004 (0.007)	-0.000 (0.002)	-0.001 (0.007)
Chef de ménage veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)		0.008 (0.007)	-0.013 (0.017)	-0.005 (0.007)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation primaire		0.008 (0.044)	0.010 (0.013)	0.037 (0.048)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation secondaire		-0.062 (0.043)	0.009* (0.006)	0.081* (0.044)
Possède un téléphone portable		-0.003 (0.006)	0.011 (0.055)	-0.000 (0.001)

	Total	Dotation	Rendement de la dota- tion	Interaction
Possède un véhicule		-0.016** (0.008)	-0.028* (0.014)	0.013 (0.008)
Possède une parcelle de terrain		-0.164* (0.086)	-0.101 (0.186)	0.099 (0.183)
Utilise des engrais		0.021** (0.008)	0.045** (0.020)	-0.039** (0.018)
Nb de têtes de bétail		-0.039 (0.030)	0.006 (0.116)	-0.005 (0.107)
Nb de volailles		0.002 (0.014)	0.043 (0.038)	-0.035 (0.032)
A un revenu salarial		0.034 (0.040)	-0.007 (0.011)	-0.029 (0.043)
A une production agricole		-0.007 (0.068)	0.068 (0.172)	-0.028 (0.071)
A des transferts de fonds		0.001 (0.002)	0.044* (0.026)	-0.003 (0.005)
A une entreprise familiale		-0.034*** (0.012)	0.066*** (0.019)	0.042*** (0.015)
A accès à la distribution d'eau		0.239*** (0.065)	-0.056*** (0.016)	-0.275*** (0.072)
École à moins 2 kilomètres		-0.021 (0.040)	-0.016 (0.057)	-0.022 (0.076)
Centre de santé à moins de 2 kilomètres		-0.142* (0.077)	0.059*** (0.021)	0.289*** (0.098)
Marché à moins de 2 kilomètres		0.176** (0.070)	-0.043** (0.019)	-0.206** (0.087)
Subit un choc sanitaire (maladie, décès)		-0.014* (0.008)	0.011 (0.026)	0.004 (0.009)
Subit une catastrophe naturelle (sécheresse, inondation)		-0.007 (0.006)	0.014 (0.020)	0.005 (0.007)
Subit des chocs de prix alimentaires		-0.011 (0.016)	0.024 (0.018)	0.025 (0.019)
Constante			0.192 (0.311)	
Nombre d'observations		1,187		

*** p < .01 ** p < .05 * p < .1

QUINTILE 2

	Total	Dotation	Rendement de la dotation	Interaction
Log de la consommation par habitant (réfugiés)	11.829*** (0.023)			
Log de la consommation par habitant (communautés d'accueil)	11.932*** (0.030)			
Différences	-0.103*** (0.038)			
Dotations	0.033 (0.110)			
Rendement de la dotation	0.192 (0.187)			
Interaction	-0.327 (0.214)			
Taille du ménage		-0.012 (0.008)	-0.294** (0.133)	-0.012 (0.009)
Proportion d'enfants		0.022** (0.011)	0.185 (0.155)	-0.014 (0.013)
Âge du chef de ménage		0.000 (0.001)	0.150 (0.139)	-0.000 (0.003)
Ménage dirigé par une femme		-0.004 (0.011)	-0.021 (0.033)	-0.008 (0.013)
Chef de ménage célibataire		-0.010 (0.008)	0.001 (0.002)	0.005 (0.007)
Chef de ménage veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)		0.001 (0.005)	0.008 (0.015)	0.003 (0.006)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation primaire		0.077** (0.039)	-0.015 (0.011)	-0.055 (0.042)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation secondaire		-0.028 (0.037)	0.004 (0.004)	0.033 (0.038)
Possède un téléphone portable		-0.002 (0.004)	0.044 (0.048)	-0.001 (0.002)
Possède un véhicule		-0.014** (0.007)	-0.031** (0.013)	0.014* (0.008)
Possède une parcelle de terrain		-0.270*** (0.075)	-0.136 (0.166)	0.133 (0.163)

	Total	Dotation	Rendement de la dota- tion	Interaction
Utilise des engrais		0.016**	-0.003	0.003
		(0.007)	(0.017)	(0.015)
Nb de têtes de bétail		0.016	0.128	-0.119
		(0.026)	(0.104)	(0.096)
Nb de volailles		-0.019	-0.018	0.015
		(0.013)	(0.034)	(0.028)
A un revenu salarial		0.015	-0.008	-0.034
		(0.034)	(0.009)	(0.037)
A une production agricole		0.014	0.026	-0.011
		(0.059)	(0.150)	(0.062)
A des transferts de fonds		0.001	0.031	-0.002
		(0.002)	(0.023)	(0.003)
A une entreprise familiale		-0.018*	0.041**	0.026**
		(0.009)	(0.016)	(0.012)
A accès à la distribution d'eau		0.245***	-0.055***	-0.270***
		(0.056)	(0.014)	(0.063)
École à moins de 2 kilomètres		0.059*	-0.141***	-0.190***
		(0.034)	(0.051)	(0.069)
Centre de santé à moins de 2 kilomètres		-0.080	0.030*	0.148*
		(0.067)	(0.018)	(0.086)
Marché à moins de 2 kilomètres		0.027	0.000	0.000
		(0.061)	(0.016)	(0.076)
Subit un choc sanitaire (maladie, décès)		-0.016**	0.038*	0.013
		(0.008)	(0.023)	(0.008)
Subit une catastrophe naturelle (sécheresse, inondation)		-0.008	0.015	0.005
		(0.006)	(0.017)	(0.006)
Subit des chocs de prix alimentaires		0.021	-0.009	-0.009
		(0.014)	(0.015)	(0.016)
Constante			0.221	
			(0.274)	
Nombre d'observations		1,187		

*** p < .01 ** p < .05 * p < .1

QUINTILE 3

	Total	Dotation	Rendement de la dotation	Interaction
Log de la consommation par habitant (réfugiés)	12.090*** (0.029)			
Log de la consommation par habitant (communauté d'accueil)	12.233*** (0.026)			
Différences	-0.143*** (0.039)			
Dotations	0.093 (0.092)			
Rendement de la dotation	0.080 (0.219)			
Interaction	-0.317 (0.234)			
Taille du ménage		-0.011 (0.008)	-0.434*** (0.131)	-0.017 (0.011)
Proportion d'enfants		0.019** (0.009)	-0.041 (0.153)	0.003 (0.012)
Âge du chef de ménage		-0.000 (0.000)	0.016 (0.143)	-0.000 (0.000)
Ménage dirigé par une femme		0.009 (0.009)	-0.014 (0.031)	-0.006 (0.012)
Chef de ménage célibataire		-0.006 (0.006)	0.001 (0.001)	0.003 (0.006)
Chef de ménage veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)		0.003 (0.004)	-0.009 (0.014)	-0.003 (0.006)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation primaire		0.003 (0.032)	0.003 (0.010)	0.011 (0.037)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation secondaire		0.016 (0.030)	-0.002 (0.004)	-0.015 (0.032)
Possède un téléphone portable		-0.004 (0.008)	0.027 (0.046)	-0.001 (0.002)
Possède un véhicule		-0.009* (0.005)	-0.008 (0.012)	0.004 (0.006)
Possède une parcelle de terrain		-0.178*** (0.062)	0.126 (0.185)	-0.124 (0.182)

	Total	Dotation	Rendement de la dota- tion	Interaction
Utilise des engrais		0.010*	0.010	-0.009
		(0.006)	(0.019)	(0.017)
Nb de têtes de bétail		-0.040*	-0.157	0.146
		(0.021)	(0.120)	(0.111)
Nb de volailles		0.001	0.045	-0.037
		(0.010)	(0.038)	(0.031)
A un revenu salarial		-0.013	0.002	0.010
		(0.028)	(0.008)	(0.033)
A une production agricole		0.094*	0.198	-0.082
		(0.049)	(0.129)	(0.054)
A des transferts de fonds		-0.000	0.010	-0.001
		(0.001)	(0.022)	(0.002)
A une entreprise familiale		-0.007	0.020	0.013
		(0.007)	(0.015)	(0.010)
A accès à la distribution d'eau		0.229***	-0.054***	-0.264***
		(0.047)	(0.013)	(0.058)
École à moins de 2 kilomètres		0.030	-0.033	-0.044
		(0.028)	(0.055)	(0.075)
Centre de santé à moins de 2 kilomètres		-0.114**	0.025	0.121
		(0.056)	(0.017)	(0.084)
Marché à moins de 2 kilomètres		0.043	-0.006	-0.027
		(0.050)	(0.015)	(0.074)
Subit un choc sanitaire (maladie, décès)		-0.018**	0.037*	0.012
		(0.007)	(0.022)	(0.008)
Subit une catastrophe naturelle (sécheresse, inondation)		-0.004	-0.001	-0.000
		(0.004)	(0.016)	(0.005)
Subit des chocs de prix alimentaires		0.040***	-0.009	-0.009
		(0.013)	(0.014)	(0.015)
Constante			0.327	
			(0.277)	
Nombre d'observations		1,187		

*** p < .01 ** p < .05 * p < .1

QUINTILE 4

	Total	Dotation	Rendement de la dotation	Interaction
Log de la consommation par habitant (réfugiés)	12.393*** (0.030)			
Log de la consommation par habitant (communauté d'accueil)	12.576*** (0.040)			
Différences	-0.183*** (0.050)			
Dotations	0.454*** (0.136)			
Rendement de la dotation	-0.121 (0.226)			
Interaction	-0.516** (0.259)			
Taille du ménage		-0.032 (0.020)	0.140 (0.162)	0.006 (0.007)
Proportion d'enfants		0.032** (0.014)	0.023 (0.188)	-0.002 (0.015)
Âge du chef de ménage		-0.000 (0.001)	-0.096 (0.169)	0.000 (0.002)
Ménage dirigé par une femme		0.000 (0.013)	-0.021 (0.040)	-0.008 (0.016)
Chef de ménage célibataire		-0.008 (0.008)	0.002 (0.002)	0.008 (0.008)
Chef de ménage veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)		0.007 (0.007)	-0.004 (0.018)	-0.001 (0.007)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation primaire		0.048 (0.047)	-0.014 (0.014)	-0.052 (0.051)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation secondaire		-0.010 (0.044)	0.004 (0.005)	0.033 (0.046)
Possède un téléphone portable		-0.003 (0.006)	0.075 (0.058)	-0.002 (0.004)
Possède un véhicule		-0.020** (0.009)	-0.048*** (0.016)	0.022** (0.011)
Possède une parcelle de terrain		-0.086 (0.091)	0.044 (0.201)	-0.043 (0.198)

	Total	Dotation	Rendement de la dota- tion	Interaction
Utilise des engrais		-0.000 (0.008)	0.027 (0.021)	-0.023 (0.018)
Nb de têtes de bétail		-0.055* (0.031)	-0.192 (0.126)	0.177 (0.117)
Nb de volailles		-0.027* (0.016)	-0.005 (0.041)	0.004 (0.034)
A un revenu salarial		0.012 (0.042)	-0.011 (0.011)	-0.045 (0.045)
A une production agricole		0.178** (0.073)	0.415** (0.182)	-0.172** (0.076)
A des transferts de fonds		-0.001 (0.002)	0.009 (0.027)	-0.001 (0.002)
A une entreprise familiale		0.004 (0.010)	-0.016 (0.019)	-0.010 (0.012)
A accès à la distribution d'eau		0.247*** (0.068)	-0.057*** (0.017)	-0.280*** (0.077)
École à moins de 2 kilomètres		0.158*** (0.042)	-0.171*** (0.062)	-0.231*** (0.083)
Centre de santé à moins de 2 kilomètres		0.064 (0.082)	-0.005 (0.021)	-0.022 (0.104)
Marché à moins de 2 kilomètres		-0.102 (0.074)	0.030 (0.020)	0.145 (0.093)
Subit un choc sanitaire (maladie, décès)		-0.013 (0.008)	0.013 (0.027)	0.004 (0.009)
Subit une catastrophe naturelle (sécheresse, inondation)		0.001 (0.006)	-0.006 (0.021)	-0.002 (0.007)
Subit des chocs de prix alimentaires		0.059*** (0.019)	-0.018 (0.019)	-0.019 (0.020)
Constante			-0.239 (0.333)	
Nombre d'observations			1,187	

*** p < .01 ** p < .05 * p < .1

QUINTILE 5

	Total	Dotation	Rendement de la dotation	Interaction
Log de la consommation par habitant (réfugiés)	13.340*** (0.112)			
Log de la consommation par habitant (communauté d'accueil)	14.141*** (0.159)			
Différences	-0.801*** (0.195)			
Dotations	1.956*** (0.541)			
Rendement de la dotation	-1.785* (0.979)			
Interaction	-0.972 (1.101)			
Taille du ménage		0.005 (0.019)	-0.432 (0.655)	-0.017 (0.028)
Proportion d'enfants		0.068 (0.047)	-0.751 (0.766)	0.059 (0.062)
Âge du chef de ménage		0.000 (0.007)	0.087 (0.695)	-0.000 (0.002)
Ménage dirigé par une femme		-0.021 (0.051)	0.118 (0.160)	0.046 (0.064)
Chef de ménage célibataire		0.016 (0.029)	0.002 (0.007)	0.009 (0.030)
Chef de ménage veuf(ve), séparé(e), divorcé(e)		-0.034 (0.028)	0.109 (0.074)	0.042 (0.034)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation primaire		0.358* (0.184)	-0.136** (0.056)	-0.503** (0.203)
Nb d'adultes ayant reçu une éducation secondaire		-0.345* (0.177)	0.031 (0.022)	0.268 (0.181)
Possède un téléphone portable		-0.002 (0.006)	0.156 (0.235)	-0.004 (0.010)
Possède un véhicule		-0.117** (0.049)	-0.259*** (0.071)	0.118** (0.054)
Possède une parcelle de terrain		-1.479*** (0.354)	-2.331*** (0.854)	2.289*** (0.839)

	Total	Dotation	Rendement de la dota- tion	Interaction
Utilise des engrais		0.034 (0.031)	0.061 (0.088)	-0.053 (0.077)
Nb de têtes de bétail		0.107 (0.121)	-0.186 (0.539)	0.172 (0.500)
Nb de volailles		-0.025 (0.059)	0.169 (0.175)	-0.139 (0.144)
A un revenu salarial		-0.406** (0.164)	0.100** (0.047)	0.402** (0.180)
A une production agricole		2.955*** (0.326)	6.959*** (0.716)	-2.882*** (0.337)
A des transferts de fonds		0.013 (0.019)	0.211* (0.112)	-0.015 (0.022)
A une entreprise familiale		-0.092** (0.044)	0.128 (0.078)	0.081 (0.052)
A accès à la distribution d'eau		0.837*** (0.264)	-0.165** (0.064)	-0.805*** (0.303)
École à moins de 2 kilomètres		0.056 (0.162)	-0.024 (0.257)	-0.032 (0.348)
Centre de santé à moins de 2 kilomètres		1.509*** (0.318)	-0.306*** (0.091)	-1.495*** (0.424)
Marché à moins de 2 kilomètres		-1.270*** (0.290)	0.260*** (0.083)	1.242*** (0.376)
Subit un choc sanitaire (maladie, décès)		-0.065* (0.034)	0.177 (0.110)	0.060 (0.041)
Subit une catastrophe naturelle (sécheresse, inondation)		-0.003 (0.022)	0.037 (0.084)	0.012 (0.028)
Subit des chocs de prix alimentaires		-0.141** (0.069)	0.164** (0.076)	0.173** (0.083)
Constante			-5.965*** (1.362)	
Nombre d'observations		1,187		

*** p < .01 ** p < .05 * p < .1





Cerné par des conflits persistants dans les pays voisins, le Tchad reçoit depuis le début des années 2000 un grand nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et de rapatriés en provenance du Darfour occidental, de la République centrafricaine et, plus récemment, du bassin du lac Tchad. En janvier 2021, ce pays parmi les plus pauvres du monde hébergeait près de 500 000 réfugiés, soit davantage de réfugiés par habitant que n'importe lequel des autres pays africains pouvant prétendre à l'appui de la Banque mondiale en faveur des pays accueillant des réfugiés.

Ces situations de réfugiés se prolongeant de plus en plus, le défi pour le Tchad et ses partenaires est d'aider les réfugiés à reconstruire leur vie et à devenir autonomes et, dans le même temps, de créer un environnement qui permette aux réfugiés et aux Tchadiens de prospérer ensemble. Mais comment passer d'une approche basée sur l'aide humanitaire à une approche qui fournisse une réponse intégrée et soutenable dans la durée ?

Les réfugiés au Tchad : La voie à suivre fournit des indications indispensables pour répondre à cette question. La source de données sur laquelle il s'appuie est d'une richesse exceptionnelle : l'une des premières, enquêtes nationales sur les ménages dans un pays africain, à couvrir à la fois les réfugiés, les communautés d'accueil et la population en général. Le rapport permet de mieux comprendre les défis et les possibilités qui se présentent aux réfugiés et aux communautés d'accueil en mettant en évidence des pistes de solutions qui permettent d'espérer un impact réel sur le terrain.